TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 506 — MARDI 26 JANVIER 1982

La polémique sur le dialogue avec l'O.L.P. se poursuit à Jérusalem

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Telex Paris nº 650572 C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

Les conséquences de la « normalisation » en Pologne

Les blasphèmes de M. Berlinguer

Depuis des années les partis communistes italien et soviétique vivaient pratiquement en état de séparation de corps. Le divorce va-t-il être prononcé ? L'article que la « Pravda » vient de consacrer aux dernières prises de position de M. Berlinguer et de la direction de son parti le donne à penser. Les responsables du P.C.I., écrit le journal soviétique, prêtent « une assistance directe à l'impérialisme ». Ils s'opposent au socialisme mondial.

Voici donc le successeur de Togliatti relégué dans la catégorie des chefs communistes passés à l'ennemi, comme Tito, Mao ou encore Enver Hodja, pour la simple raison qu'à un moment quelconque de leur carrière ils ont osé s'en prendre à Moscou. Le crime majeur des communistes italiens est résumé dans cette formule que leur applique la « Pravda » : lors de la dernière session du comité central, ils ont fait « une tentative véritablement blasphématoire » en affirmant que la politique étrangère de l'U.R.S.S. ne se distingue en rien de celle des Etats-Unis.

La querelle actuelle a été provoquée par le drame polonais. M. Berlinguer n'a pas admis qu'une junte étouffe le mouvement ouvrier et démocratique en Pologne, que l'U.R.S.S. soutienne cette opération, si même elle ne l'a pas téléguidée. Mais les raisons profondes de la brouille sont beaucoup plus anciennes. Comme leurs camarades français, les communistes italiens ont désapprouvé en 1968 l'intervention des forces du pacte de Varsovie à Prague. Mais à la différence de M. Marchais, ils ont également condamné en 1979 la mise au pas du Cambodge par Vietnam interposé et un an plus tard l'action des troupes soviétiques en Afghanistan.

Jusqu'à une date récente, les communistes italiens s'efforçaient au moins de sauver quelques apparences. Sans doute refusaient-ils de reconnaître à l'U.R.S.S. le mérite d'avoir conçu « le » modèle du socialisme. Depuis Togliatti — en 1956, — ils professent que le mouvement communiste doit être polycentriste, ce qui revient à dire qu'il lui faut laisser à chacun de ses membres une liberté à peu près complète en ce qui concerne l'édification du socialisme dans son propre pays. Cette conception est très éloignée de celle que défendent les idéologues soviétiques : ceux-ci prônent le respect des « particularités nationales », mais les nouveaux bâtisseurs ne peuvent faire preuve d'originalité que pour les fioritures. Pour le gros œuvre, ils doivent copier le schéma établi par Lénine parce qu'il a valeur universelle.

Les communistes italiens et, d'une façon générale, ceux que l'on a appelé les « eurocommunistes » pensent autrement. Les méthodes qui ont pu être utiles dans une société en voie de développement sont nocives dans une démocratie fortement enracinée. La crise polonaise a donné à M. Berlinguer comme, d'ailleurs, à M. Carrillo l'occasion d'aller beaucoup plus loin. Le « socialisme réel » a cessé d'être aux yeux des communistes italiens et espagnols le saint des saints qu'il était jusqu'à la mort de Staline et il se mue peu à peu en repoussoir. En décembre dernier, M. Berlinguer a remis en cause non seulement le stalinisme mais aussi le marxisme-léninisme. Concrètement, l'expérience soviétique devient l'anti-modèle.

L'Union soviétique se contente-t-elle d'excommunier ? En Italie, comme en Espagne, le Kremlin est en quête de « vrais communistes ».

• A Genève, M. Haig entend surtout parler avec M. Gromyko de la situation à Varsovie

• La « Pravda » accuse les communistes italiens d'apporter « une assistance active à l'impérialisme »

Une importante manifestation pacifiste, appelant au désarmement l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, a eu lieu, dimanche 24 janvier, à Genève, en lever de rideau à la rencontre que les responsables de la diplomatie des deux puissances, MM. Haig et Gromyko, ont mardi dans cette ville. Les entretiens, initialement prévus pour deux jours, ont été ramenés à une journée en raison de la crise polonaise, que M. Haig entend évoquer en priorité.

A Moscou, la Pravda *s'en est, d'autre part, pris très vivement, dimanche, à la direction du parti communiste italien, accusé d'« apporter une assistance directe à l'impérialisme, qui s'ingénie depuis des décennies à affaiblir le socialisme ».*

La signature du contrat franco-soviétique pour la fourniture de gaz naturel, enfin, a suscité une réaction de désapprobation du département d'Etat auprès de l'A.F.P., et la presse ne cache pas son déplaisir. On estime, comme l'indique ci-dessous notre correspondant, que la position de M. Haig s'en trouve affaiblie face à M. Gromyko.

La vivacité des réactions suscitées en France par l'accord a, semble-t-il, surpris les pouvoirs publics, qui n'y voient qu'une diversification de l'approvisionnement énergétique de la France, comme l'a indiqué M. Jacques Delors.

M. Jacques Chirac a dénoncé globalement ce contrat en affirmant que « la technocratie l'avait emporté, une fois de plus sur l'intérêt général ». Les critiques, cependant, notamment dans les milieux syndicaux (C.F.D.T., F.O.), portent généralement plus sur le moment choisi pour la signature, compte tenu des événements de Pologne, que sur l'accord lui-même.

De notre correspondant

Washington. — MM. Haig et Gromyko s'étaient déjà rencontrés une première fois à New-York en septembre dernier. Ce face-à-face, souhaité par les Européens, intervenait après des mois de polémiques publiques assez vives. Il ne devait pas se conclure par des embrassades, ni d'ailleurs par une empoignade. Les deux ministres des affaires étrangères avaient eu au moins l'occasion de s'expliquer de vive voix et de fixer (au 30 novembre suivant) l'ouverture des négociations sur la réduction des armes nucléaires en Europe.

Mardi à Genève, MM. Haig et Gromyko auront l'impression de revenir quatre mois en arrière. Les relations soviéto-américaines se sont de nouveau dégradées à cause des événements de Pologne.

Il ne s'agit plus, comme avant l'automne, d'une simple polémique verbale, puisque Washington a pris, le 29 décembre, plusieurs sanctions contre l'U.R.S.S. : interdiction aux appareils de l'Aéroflot de se poser aux Etats-Unis, fermeture de la commission d'achats soviétiques à New-York, restrictions aux exportations de produits américains à usage technologique, suspension de divers accords commerciaux, céréaliers et maritimes.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Gaz

L'accord franco-soviétique sur le gaz, suscite une sainte alliance de la colère dans les états-majors. De la C.F.D.T., qui juge cette décision « inopportune », *à M. Bariani (parti radical), qui parle d'un* « Munich énergétique », *en passant par M. Chirac, qui affirme :* « La technocratie l'a emporté sur l'intérêt national. »

Le pouvoir s'en moque. Il s'appuie sur un parti puissant, solidement implanté dans toutes les régions. Un parti dont les militants sont fidèles, réguliers dans leurs cotisations, un vrai mouvement de masse, un parti dominant : celui des abonnés au gaz.

BRUNO FRAPPAT.

Le débat sur l'école privée

M. Savary commence ses consultations

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, engage, ce lundi 25 janvier, les consultations sur l'avenir de l'enseignement privé en recevant la commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique.

La Fédération de l'éducation nationale sera reçue le mercredi 27, soit quelques jours avant de réunir son congrès dont le thème central sera consacré à la laïcité.

Cette première phase, qui comportera d'autres rendez-vous, sera suivie de la mise au point par le gouvernement de ses propositions visant à mettre en place un « grand service public, unifié et laïc de l'éducation nationale ». Ce projet servira de base aux négociations qui auront lieu ensuite.

Aucune échéance n'a été fixée, mais M. Savary a affirmé son intention d'aboutir avant la fin de la législature, du moins sur les principes plus que sur leur application.

(Lire page 12 l'article de Charles VIAL.)

Qualité d'abord ?

« Un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale sera mis en place ; mise en place qui sera négociée sans spoliation ni monopole. » : M. François Mitterrand l'avait promis alors qu'il était candidat à la présidence de la République. Nul ne peut donc s'étonner que cette promesse trouve un début d'application dans la consultation qui s'engage ce 25 janvier au ministère de l'éducation nationale.

En revanche, on peut légitimement s'interroger sur la priorité accordée à ce dossier. Les observateurs, mais aussi les usagers et les enseignants de l'école publique commencent à être assez nombreux à s'impatienter pour qu'on les remarque : ils attendent la définition d'une politique qui rendrait au service public de l'éducation le label de qualité qu'il a parfois perdu.

On a ainsi abouti à une situation de concurrence entre l'enseignement public et l'enseignement libre, concurrence qui a notamment pour effet de remplir certains établissements privés considérés par bien des parents, qu'ils soient de droite ou de gauche, comme une « soupape », voire comme l'ultime recours.

Faut-il améliorer l'enseignement public avant d'y intégrer l'enseignement privé ? Ou peut-on tenter simultanément les deux opérations ?

En dépit de la pression exercée par certains militants laïques, il est à parier que, même si les consultations commencent aujourd'hui, ce dossier, comme les autres, mûrira lentement. Une lenteur qui, pour une fois, ne devrait pas être trop critiquée puisque même la Fédération de l'éducation nationale, qui sera consultée quelques jours avant de réunir son congrès sur le thème de la laïcité, semble s'en accommoder.

De part et d'autre, les tensions sont retombées. Ce qui tend à prouver que M. Savary est l'homme de la situation : son expérience de négociateur a sans doute pesé lourd lorsqu'il a été nommé ministre de l'éducation nationale.

Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme

Le colonel Kadhafi, au terme d'une visite en Algérie, qui semble n'avoir guère amélioré les relations entre les deux pays, vient de se rendre, sans y avoir été invité, en Tunisie, où son séjour a été assez peu apprécié (voir page 6). Au-delà de la propagande « unioniste » du chef de l'État libyen, le style d'agitation « islamique » qu'il mène illustre l'impact des facteurs religieux sur l'évolution intérieure des Etats d'Afrique du Nord. De récentes et vives tensions en Algérie, au Maroc et en Tunisie, ont mis en évidence le rôle croissant des « fondamentalistes » dans la vie publique.

La série d'articles dont nous commençons la publication se propose de faire le point sur le rôle des intégristes religieux au Maghreb et sur la façon dont ils se heurtent aux tendances modernistes, auxquelles ils disputent la prééminence avec une vigueur accrue, notamment depuis la création d'une « république islamique » à Téhéran.

I. — LES PURITAINS DE L'ISLAM

par PAUL BALTA

L'ombre de l'imam Khomeiny s'étend-elle sur le nord-ouest de l'Afrique ? L'onde de choc de la révolution iranienne est-elle seule responsable des manifestations intégristes au Maghreb (Occident) arabe ? Les réponses, on le devine, seront nuancées à l'image de ce qui se passe dans les Etats de la région, partagés entre le réformisme moderniste et l'intégrisme islamique.

Mouvement du renouveau islamique, Mouvement de la tendance islamique, Tendance progressiste islamique : les organisations se réclamant d'un retour aux sources coraniques fleurissent en Tunisie. Or ce pays, qui pratique un socialisme fort libéral, est aussi celui qui est allé le plus loin dans la laïcisation et la modernisation de la vie sociale.

L'Algérie révolutionnaire que son socialisme tiers-mondiste aurait dû mettre à l'abri de cette vague intégriste n'y a pas échappé non plus : les incidents violents de la mosquée de Laghouat en octobre dernier l'ont révélé au grand jour.

Le Maroc, parce qu'il est le plus traditionaliste des trois Etats du Maghreb central et que les partis d'opposition y jouent — pour le moment — le rôle de soupape de sûreté, semble avoir été épargné. Pourtant, au plus fort du soulèvement contre le chah à Téhéran, en 1978, puis quand Hassan II accueillit l'empereur exilé, il a connu, lui aussi, des accès de fièvre de l'activisme musulman et nul ne peut garantir que des secousses plus profondes ne l'agiteront pas à l'avenir.

A Rabat, comme à Alger et à Tunis, on rencontre des jeunes gens qui, à l'exemple du prophète Mohamed, portent la barbe et de longues djellabas (robes) blanches pour affirmer leur foi et le refus du costume occidental. Dans les rues, à l'université, dans les administrations, on peut voir des « *sœurs musulmanes* » (l'expression fait pendant au vocable « *frères musulmans* » sous lequel on désigne un peu hâtivement tous les activistes) qui appliquent ostensiblement les prescriptions des traditionalistes.

(Lire la suite page 7.)

« WOZZECK » A ANGERS

Berg et Büchner sans fioritures

Que c'est agréable un spectacle simple, bien mis au point, au service de l'expression la plus directe de l'œuvre ! C'est tout le secret de l'enthousiasme fort inattendu déchaîné par le *Wozzeck* (chanté en allemand) que vient de présenter Antoine Bourseiller au Théâtre musical d'Angers devant deux salles à peu près combles.

Disons tout de suite que ce succès revient en grande partie à Marc Soustrot : il a montré l'œuvre d'Alban Berg avec une précision et une perfection rares, obtenant une intensité lyrique et un raffinement instrumental dont on ne croyait peut-être pas capable le bel Orchestre des Pays de la Loire. Qu'au milieu de graves inquiétudes sur son existence, dues aux perpétuelles dissensions entre ses deux « marraines », Nantes et Angers, cet orchestre ait remarquablement interprété une œuvre difficile entre toutes prouve qu'il mérite bien des sacrifices et justifie tous les espoirs. Il semble enfin que les édiles des deux villes, comme le ministère de la culture, l'aient compris.

Les quatre-vingt-cinq musiciens, ne pouvant tenir dans la fosse, ont été placés sur deux balcons au-dessus de la scène, comme dans le fameux *Boris* de Losey, à l'Opéra. Mais recouvert d'un dôme, dans une salle relativement petite, l'ensemble sonnait parfaitement, et l'équilibre avec les voix était idéalement respecté, la liaison du chef avec les chanteurs se faisant sans heurts par écrans vidéo.

Les décors de Bernard Daydé permettent des enchaînements rapides et sont suffisamment suggestifs sans encombrer l'action de fantaisies inutiles ; seul, peut-être, le night-club avec travestis surprend là où l'on n'attend qu'une auberge à soldats.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 18.)

UN ENTRETIEN AVEC M. GEORGES SARRE

« L'esprit de la décentralisation doit souffler aussi sur Paris », nous déclare le président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville

(Lire page 14.)

EST-OUEST

Au-delà de Yalta

MM. Haig et Gromyko se rencontrent le mardi 26 janvier à Genève, en marge de la conférence soviéto-américaine sur les armes de théâtre (d'opérations) qui, selon, Jacqueline Grapin, risque de conduire à la dénucléarisation de l'Europe. Pierre Sudreau réfléchit aux moyens de « dépasser Yalta » et ne voit qu'une manière d'y parvenir : une politique planétaire aux dimensions de l'humanité. C'est le sujet du livre de Marcel Merle : « Forces et enjeux dans les relations internationales », dont rend compte René-Jean Dupuy.

par PIERRE SUDREAU (*)

LES controverses sur Yalta sont bien tardives, même si les événements douloureux de Pologne leur redonnent un certain éclat. La gravité de la tension devrait exclure toute polémique.

Il est préférable d'essayer d'établir un bilan du partage du monde, de se demander si les deux superpuissances sont encore capables d'assumer leurs responsabilités planétaires, et de réfléchir, selon la for*mule prometteuse de François Mit*terrand, aux moyens de « dépasser Yalta ».

Entraînés dans un affrontement permanent, les deux Grands ont transformé la planète en un champ clos de leurs luttes d'influence. Incapables de s'élever au-dessus de leurs antagonismes, prisonniers des routines d'états-majors, ils se sont engagés alternativement dans l'effroyable escalade de la course aux armements. Les conséquences sont à la fois effarantes et pitoyables :

Les accords SALT, tant vantés, se sont révélés être une supercherie. Signés en mai 1972, à Moscou, par Richard Nixon et Leonid Brejnev, ils avaient pour but d'établir un *équilibre quantitatif* entre l'U.R.S.S. et les États-Unis en matière de fusées et de puissance de destruction. Le résultat est édifiant : les deux Grands disposent actuellement d'environ cent mille (100 000) têtes nucléaires, *« nombre supérieur à celui de tous les objectifs que le planificateur nucléaire le plus exalté pourrait jamais inventer » (1).* Autre aspect de cette *comptabilité macabre : les puissances nucléaires ont de quoi faire* sauter trente fois la planète et leur stock correspond à l'équivalent de 5 tonnes d'explosifs placées sous les pieds de chaque être humain sur la Terre...

En outre, les accords *SALT* ont *été* d'une étrange timidité concernant la course qualitative en matière d'armement. Aucune limitation n'est intervenue pour freiner les « progrès » dans l'art de tuer. La miniaturisation des bombes s'est grandement améliorée et, de ce fait, l'arme nucléaire est devenue facilement utilisable pour un usage « local » ; elle devient « classique ». Des hauteurs stratégiques, la bombe atomique est descendue au niveau du « théâtre d'opération », jargon révélateur : on pourrait ainsi liquider une ville, une région, sans déclencher un conflit mondial, estiment certains « experts », ce qui est particulièrement prometteur pour l'Europe, champ de bataille « programmé ».

Autre progrès spectaculaire, les fusées sont devenues parfaitement opérationnelles. Leur précision ne *donne plus de soucis : elles ne man*queront jamais leur objectif à 100 mètres près. Il en est ainsi des fameux SS-20 Soviétiques, Pershing-2 et missiles Cruise américains... En outre, ces beaux engins sont mobiles, donc invulnérables...

Contrairement à de nombreuses déclarations officielles, la course aux armements est dangereuse. Le score est spectaculaire, puisque le potentiel de destruction des *arsenaux* mondiaux a été multiplié *plusieurs millions* de fois en vingt-cinq ans.

C'est d'autant plus grave que la paix repose sur des relais électroni*ques dont la fiabilité est incertaine.*

La course aux armements est aussi ruineuse et à l'origine d'immenses gaspillages. Environ 600 milliards de dollars ont été dépensés en 1981 pour l'armement, soit 1 milliard 640 millions de dollars par jour, soit près de 700 millions d'anciens francs par minute (au cours moyen actuel).

Selon l'Institut international pour la paix de Stockholm, si la cadence continue, la quasi-totalité des ressources de la Terre seront bientôt consacrées au service de la guerre.

Les Grands et leurs responsabilités planétaires

En attendant, cette hystérie guerrière écrase littéralement l'économie mondiale. Dans un article fort remarqué *(le Monde* du 4 mars 1981), Maurice Lauré a lancé l'idée d'un plan Marshall pour l'économie mondiale. Il est évident en effet que l'hémisphère nord subira très durement la faillite prévisible de l'hémisphère sud, d'où la suggestion de relancer le développement des pays pauvres en les aidant à s'équiper : 50 milliards de dollars par an suffiraient à la mise en route d'un effort de solidarité intelligent et permettraient de lutter efficacement contre la crise : somme *importante* certes, mais qui ne repré*sente que 8 % des dépenses* annuelles effectuées pour la préparation à la guerre.

Relance de l'économie mondiale, ralentissement de la course aux armements, quel beau programme ! *Est-il* interdit de penser que les dirigeants des grandes puissances sont incapables de parvenir à un accord pour un meilleur équilibre du monde ? La crise économique, en effet, ne connaît pas de frontières, les deux Grands ne sont pas épargnés. Le niveau de vie des pays socialistes baisse dangereusement et les immenses ressources au-delà de l'Oural sont mal exploitées. Les États-Unis, symboles du dynamisme économique, connaissent des difficultés grandissantes : inflation, paupérisme et plus de 9,5 millions de chômeurs (9 % de la population active, soit le taux record de l'après-guerre), dont le poids risque de devenir insupportable, même pour le pays le plus riche du monde.

Ces faits sont suffisamment graves pour mériter un examen approfondi de la part de quelques centaines d'hommes *compétents* et supposés intelligents qui constituent les sphères dirigeantes des deux Grands. S'ils daignaient, en outre, regarder au-delà de leur tranchée idéologique ou stratégique et, à l'aide d'un peu de *prospective*, examiner à dix, quinze et vingt ans l'évolution des principaux problèmes planétaires, ils mettraient un terme à leurs divagations.

Deux données essentielles, parmi *d'autres,* vont en *outre, accélérer la* remise en cause de l'équilibre mondial.

● *L'explosion démographique* du tiers-monde dont les masses vont doubler en vingt ans, passant de 3 à 6 milliards d'individus. Cette évolution n'affectera pas les pays industrialisés de l'hémisphère nord (États-Unis, Europe et U.R.S.S. notamment), dont les populations resteront stables à quelques millions près, avec un vieillissement très accentué.

Ces clivages affecteront d'ailleurs en priorité, comme l'a bien montré Hélène Carrère d'Encausse, l'équilibre démographique de l'U.R.S.S.

Cette seule perspective devrait alerter les *dirigeants américains* et *soviétiques.* L'hémisphère nord devenant de plus en plus minoritaire et bientôt de plus en plus contesté, à quoi bon poursuivre cette politique de surarmement véritablement suicidaire ?

● *La prolifération nucléaire est la deuxième donnée.* Lorsque les deux Grands disposaient du quasi-monopole atomique entre 1950 et 1970, le général de Gaulle avait raison de déclarer : *« La dissuasion, c'est la paix. »* Le téléphone rouge, le protocole solennel instauré autour de l'alerte nucléaire, étaient autant de garanties contre un geste insensé. Désormais, les États disposant de l'arme nucléaire étant de plus en plus nombreux et la mise en œuvre de plus en plus facile, sans parler du terrorisme nucléaire, il faut admettre que le risque d'une erreur a considérablement augmenté.

A qui fera-t-on croire que l'arme nucléaire ne sera jamais utilisée à l'occasion d'un conflit régional, provoqué par des passions exacerbées et devenant ainsi un détonateur ? Il est urgent que les responsables des États-Unis et de l'U.R.S.S. prennent conscience qu'ils ne sont plus, comme autrefois, les maîtres de l'univers, qu'ils ne peuvent plus continuer à « jouer » à se faire peur *comme des enfants gâtés, et qu'une* guerre consacrerait leur effondrement.

Yalta reste le symbole des luttes d'influence de style dix-neuvième siècle. L'ère nucléaire, au contraire, appelle une prise de conscience planétaire. Nous en sommes encore loin. La question fondamentale posée par François Mitterrand : *« Comment dépasser Yalta ? »,* reste ouverte.

La *remise en cause de l'équilibre* instauré depuis trente ans, avec son cortège de contestations, donc l'accélération de l'affrontement, est la suite logique de la course aux armements avec toutes les catastrophes possibles. C'est la voie la plus fruste ; elle est tristement traditionnelle.

La deuxième approche est plus intelligente : il s'agit de montrer combien le dualisme primaire des deux *Grands est dangereux face aux nou*velles données planétaires.

Il est vrai que défendre la paix, chercher éventuellement à la promouvoir, apparaît désormais de plus en plus suspect. Mais essayer de *faire entendre raison n'est pas « aller* à Munich ». Il faut au contraire parler clair. Il faut aussi regarder en face les réalités : la défense de l'Europe est inadaptée. Les Européens endormis, et se croyant à l'abri derrière une ligne Maginot de fusées américaines, ou françaises, n'ont pas compris que la volonté de défense des citoyens est la plus sûre garantie de leur sécurité. Aucun pays ne chercherait à en occuper un autre si ses dirigeants avaient la certitude que le coût en serait exorbitant. Il importe donc de réviser les systèmes militaires européens dépassés. La première dissuasion est la volonté de résis*tance d'un peuple. Il faut savoir l'or*ganiser.

Cette affirmation n'exclut nullement l'apaisement. Au contraire.

Est-il aventureux d'imaginer que, parallèlement à la conférence de Genève *sur* les euro-missiles, soit mis en place un sommet réunissant les principaux décideurs de l'hémisphère nord avec l'objectif essentiel d'étudier, ensemble, les dossiers prioritaires pour les deux prochaines décennies (démographie, économie, évolution du tiers-monde, mise en valeur planétaire, etc.) ? Ces données aussi objectives que possibles, avec l'aide des principaux centres de prospective, devraient faciliter la prise de conscience des responsables. Le but : provoquer le « déclic » de la détente, éviter les dérapages incontrôlés et faire cesser la tension. Le monde attend un nouveau souffle et une nouvelle donne. La France, avec l'Europe, peut les provoquer. Organiser ce sommet exceptionnel pour « dépasser Yalta », quelle belle initiative pour François Mitterrand !

Sortir des ornières traditionnelles et promouvoir une politique planétaire à *la dimension des besoins de* l'humanité, quel beau programme pour des chefs d'État. Puissent-ils s'en rendre compte !

(*) *Ancien ministre du général de* Gaulle.

(1) Institut international pour la paix de Stockholm - SIPRI.

Des objectifs non avoués

par JACQUELINE GRAPIN

LE plus intéressant dans la conférence qui se déroule à Genève sur les armes de théâtre, ce sont moins ses objectifs *avoués que les autres. Ouverte* au début de décembre 1981 à grand renfort de flashes sur MM. Nitze (USA) et Kwizinski (U.R.S.S.) descendant de l'avion à l'aéroport de Cointrin, cette négociation ne fait l'objet d'aucune information au jour le jour sur ce qui s'y dit, de sorte que, après le « show » sans objet des premiers jours, on n'en entend plus guère parler. Il s'y passe pourtant quelque chose... L'équilibre stratégique entre les Deux Grands et le sort de l'Europe se jouent en principe là. Le public a été conditionné à attendre de ce dialogue à huis clos une limitation de la course aux armements de part et d'autre. En réalité c'est de bien autre chose que l'on discute à Genève...

Officiellement, on parle fusées, missiles et systèmes de défense. On produit des calculs compliqués destinés à établir une « balance des forces », de telle sorte que les deux camps établissent chacun un programme d'équipement mutuellement acceptable, plus raisonnable que celui qu'ils auraient établi séparément.

Il s'agit bien entendu de comparer des choses incomparables : les missiles à moyenne et courte portée sont d'une variété infinie de modèles (allant de quelques centaines de kilomètres à plusieurs milliers) ; les Américains les considèrent comme « tactiques », c'est-à-dire « de théâtre » d'opérations, alors que les Russes les considèrent comme « stratégiques », puisqu'ils pourraient atteindre leur pays *et* leur population ; les uns sont déjà installés, à l'Est, tandis que les autres ne le sont que... virtuellement, à l'Ouest, etc. Là plus encore qu'ailleurs, de la manière de poser le problème découlera *ipso facto* la solution.

1) En évaluant le rapport des forces de l'un par rapport à l'autre chacun cherche à trouver le moyen de maintenir au moindre coût l'équilibre le plus favorable possible. Sur ce point, les *Etats-Unis jouent une* partie de poker admirable à bien des égards. Ils annoncent des dépenses d'équipement militaire très élevées (leur *mise*) et la mise en place de matériels d'une conception et d'une utilisation nouvelles (*leur cartes*).

S'ils abattaient réellement ces pièces maîtresses, l'U.R.S.S. devrait reconsidérer presque entièrement son jeu. Il lui faudrait à la fois augmenter sa propre mise, alors que son empire ressent de grandes difficultés économiques, et reconsidérer à grands frais tout son système de défense devant la menace directe d'armes nouvelles comme les missiles de croisière. C'est pour elle le grand danger, celui qui l'incite à négocier et à composer. Mais... il faut bien reconnaître que pour l'instant les Etats-Unis n'ont pas fait grand-chose de concret.

2) Les Deux Grands *cherchent* d'autre part à conduire une politique d'armements capables de maintenir leur autorité sur leurs alliés. Pour ce qui est de la discipline de leurs « satellites », les dirigeants du pacte de Varsovie et ceux de *l'OTAN* ne sont guère gâtés, et chacun aimerait bien se rassurer. A cet égard, les Européens de l'Ouest peuvent avoir, à juste titre, une double crainte. En l'absence de négociations soviéto-américaines, ils craignaient par-dessus tout un surarmement qui aurait risqué de dégénérer en conflit nucléaire, fût-il « limité ». La négociation étant ouverte, ils peuvent redouter une entente sur la dénucléarisation de l'Europe qui les laisserait désarmés, sans pour autant exclure la possibilité de conflits « conventionnels » limités ou de manœuvres communistes de nature politico-économique, risquant d'aboutir sans coup férir à une « finlandisation » du Vieux Monde.

La dénucléarisation de l'Europe a été l'objectif de l'U.R.S.S. depuis la dernière guerre mondiale, et les Etats-Unis s'y sont toujours opposés. Mais les temps changent. Du côté européen, la recherche du maintien de la paix à tout prix, alors que du côté américain la volonté de défendre l'Europe à n'importe quel coût est moins évidente, affaiblit la capacité de résistance morale de l'Occident. L'« option zéro » du président Reagan, qui consisterait à débarrasser l'Europe des euromissiles, à l'Ouest comme à l'Est, met les bonnes apparences du côté de l'Amérique et satisfait au premier abord tous ceux qui veulent la paix. Mais qu'est-ce d'autre que la dénucléarisation de l'Europe ? A quoi correspondrait-elle, alors que l'U.R.S.S., même si elle retire au-delà de l'Oural les missiles qu'elle a *installés aux frontières* de l'Ouest, conservera en tout état de cause la possibilité d'utiliser ses armements existants en cas de besoin, que ce soit « stratégiquement » ou « tactiquement »... A l'heure où l'*International Herald Tribune* s'interroge *sur la survie de l'OTAN, où le Wall Street Journal* suggère que les Etats-Unis devraient peut-être quitter l'alliance au vu de l'indiscipline de son partenaire allemand, et où James Reston publie dans le *New York Times* un article menaçant intitulé « Les nouveaux isolationnistes », l'Europe aurait intérêt à prendre sérieusement la température des négociations de Genève, d'où elle est totalement absente.

Paradoxalement, c'est la France « socialo-communiste » qui reste le pilier dur de la défense du Vieux Continent. Membre de l'alliance, elle ne fait plus partie de l'organisation militaire intégrée... et c'est pour cela. La conjugaison de sa « force de frappe » indépendante et de l'attitude plutôt ferme de ses dirigeants vis-à-vis de Moscou en fait une fois de plus un trublion dans les programmations possibles des Deux Grands, exactement comme l'a voulu en son temps le général de Gaulle. Mais la porte de la troisième voie est étroite entre le risque de conflit et celui de l'entente qui la conduisent également à composition. Par chance, la conférence de Genève risque de durer longtemps : pour des raisons techniques, parce que les Deux Grands ne peuvent pas s'entendre aussi facilement... et *parce qu'ils ont intérêt à jouer* aux yeux du monde la comédie de la bonne foi.

Un ouvrage de Marcel Merle

Forces et enjeux dans les relations internationales

par RENÉ-JEAN DUPUY (*)

RASSEMBLER une vingtaine d'études présentées dans des colloques ou publiées dans des revues spécialisées et en faire un véritable livre, suivant une ligne tout à *la* fois rigoureuse et attrayante, constitue une réussite incontestable. Il ne s'agissait pas, pour l'auteur de ce maître livre qu'est la *« Sociologie des relations internationales »* de donner une nouvelle synthèse de l'ensemble de la matière. En groupant autour de la thématique des forces et des enjeux les réflexions critiques que lui inspirent les jeux complexes des économies, des idéologies et des stratégies qui animent *le* système international, il parvient à démonter la complexité des phénomènes avec une remarquable maîtrise.

L'ouvrage est conçu à partir de la finitude de l'espace dans lequel se meut le système international, entendu comme *« un ensemble d'interactions entre des acteurs placés dans un environnement spécifique et soumis à un certain mode de régulations ».* Or cet espace est inégalement occupé ; ses ressources sont limitées, et les prochaines étapes du développement ne peuvent être assumées qu'*« au prix de mutations ou de tensions nouvelles dans la distribution et dans la répartition des richesses ».* Dans un système clos, ces tensions ne s'exportent pas et l'accumulation de leurs charges explosives exaspère la compétition et démultiplie les conflits.

Les *rapports de l'opinion* publique et du droit international, la place de celui-ci dans l'enclos où s'affrontent les États, les organisations internationales, les associations transnationales et les entreprises multinationales, autant de pistes dont l'exploration précède et éclaire les thèmes essentiels : les jeux de la politique intérieure et extérieure au sein du système international, ceux de la force et de la richesse, enfin le rôle des croyances et des idées.

Marcel Merle balaie un certain nombre d'idées reçues, qu'il s'agisse de l'appel des gouvernements aux contraintes extérieures pour faciliter les solutions des problèmes intérieurs ou, inversement, la référence à ces derniers pour justifier une politique étrangère. Au demeurant, il faut se garder de chercher dans la pratique internationale l'application d'une rationalité cohérente. Une illustration nous en est fournie par les impasses du désarmement, explicables par le fait que l'on s'attaque aux symptômes du mal qui ronge la communauté internationale, plutôt qu'à ses racines : *« injustice, domination, violations des droits individuels et collectifs, inégalités entre les hommes comme entre les groupes sociaux ou nationaux ».*

Marcel Merle est ainsi conduit à réfléchir à la liaison établie entre désarmement et développement, à la signification de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Tendant à corriger un système dans lequel une minorité de la population mondiale profite de la majorité des ressources du globe, cette entreprise revêt une portée révolutionnaire qui suppose l'humanité décidée à changer de régime en une ou deux générations. Dans l'enfantement d'une telle conversion, considérable est la part des idées. Que les faibles s'attachent à aviver la mauvaise conscience des forts ou qu'ils subissent eux-mêmes le choc que leur assène l'intrusion désordonnée de technologies souvent inadaptées ou d'informations en provenance massive de pays industrialisés peu soucieux de respecter l'identité des peuples qui en sont submergés, les facteurs culturels sont au cœur des *fermentations* annonciatrices de mutations inévitables mais difficiles.

Tout au long de ses analyses, Marcel Merle s'applique à soumettre la générosité de ses penchants profonds à l'exigence d'une évaluation lucide des résistances du réel à la norme politique, morale ou juridique. Il se veut non un prophète, mais un expert, de ceux dont Max Weber disait que la tâche consiste à *« tarauder une planche de bois ».* C'est cette démarche, à la fois ambitieuse et modeste, qui confère à ce livre son timbre de science et de conscience.

(*) Professeur au Collège de France.

★ Marcel Merle *Forces et enjeux dans les relations internationales.* Economica 1981. 416 p.

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET LE CONFLIT ENTRE LE P.C. SOVIÉTIQUE ET LE P.C. ITALIEN

L'épuration se poursuit à tous les niveaux

De notre correspondant

Varsovie. — Impatienté de s'entendre répéter, lundi 18 janvier, lors de la réunion de la commission mixte Eglise-Etat, qu'il fallait « *trouver une solution politique* », l'un des dirigeants actuels de la Pologne, M. Barcikowski, membre du bureau politique, s'était exclamé : « *Nous ne sommes pas stupides! Nous le savons très bien...* » Huit jours plus tard, il revient au général Jaruzelski de montrer, en prenant la parole ce lundi après-midi 25 janvier, devant la Diète, que M. Barcikowski (qui n'est, en effet, pas « *stupide* ») n'a pas eu tort d'employer la première personne du pluriel.

Il lui revient, autrement dit, de prouver que l'armée, l'appareil du parti et la police — les trois forces réunies sous sa triple casquette de chef de la junte, de premier secrétaire et de premier ministre — sont capables d'autre chose que de réprimer et surtout souhaitent autre chose. A la veille de cette allocution, six semaines après l'instauration de l'état de guerre, il était difficile d'espérer que cette preuve serait donnée.

Les universités sont très progressivement autorisées à reprendre leurs cours. Les salles de spectacle ont été rouvertes. Le téléphone urbain a été rétabli, mais assorti de l'inlassable disque « *conversation contrôlée* ». Les ambassades, depuis ce lundi matin, peuvent demander des communications internationales, mais leur accès, interdit aux Polonais, est toujours sévèrement contrôlé. On peut se déplacer sans autorisation préalable entre quelques voïvodies du Sud, mais de véritables barrières frontalières fixes ont été installées aux portes de Varsovie. Les correspondants occidentaux ne sont plus astreints à la censure depuis qu'on a compris qu'elle laissait tout croire à l'étranger et qu'elle était donc catastrophique pour le régime. Ils ne disposent, en revanche, d'autres télex que ceux du centre de presse officiel. Le couvre-feu a bien été réduit de deux heures, mais le ministère de l'intérieur a annoncé samedi pour la seconde fois que des « *centaines de personnes sont chaque jour condamnées* » à de lourdes amendes et même à la prison pour l'avoir violé ou avoir changé de domicile sans autorisation : c'est à cela et rien d'autre que se résument ces « *allègements aux contraintes de l'état de guerre* », dont la propagande s'indigne qu'il ne soit pas tenu compte à l'étranger.

Parallèlement, la « normalisation » non pas de la situation, mais du pays, se poursuit sans relâche. A Gdansk, le voïvode vient ainsi d'être « démissionné », comme l'avait été il y a deux semaines le premier secrétaire. Ces deux hommes avaient été d'importants artisans de la signature des accords d'août et avaient su gagner l'estime de la population. Ils en paient aujourd'hui le prix. Samedi, le seul membre du Conseil d'Etat à avoir refusé de signer le décret instituant l'état de guerre, M. Reiff, a été évincé de la présidence de l'organisation catholique Pax. Il a été remplacé par M. Komender, ministre du commerce intérieur et ami d'enfance du général Jaruzelski, avec lequel il servait la messe dans l'institution religieuse où ils ont été tous deux élevés.

M. Reiff, avant l'état de guerre, avait su gagner un grand prestige en faisant du quotidien de son mouvement le meilleur journal de Pologne et, surtout, en lançant l'idée d'une « *grande coalition* » réunissant le parti, Solidarité et l'Eglise. Il avait par là réussi à modifier profondément l'image de Pax, qui avait été créée de toutes pièces à la fin de la guerre par le pouvoir pour se donner une caution catholique et contrebalancer l'influence de l'épiscopat. Pax étant actuellement « suspendue », cette éviction a été réalisée au cours d'une réunion de sa direction spécialement « autorisée » par le maire de Varsovie. Il n'y a désormais plus grand obstacle à un nouvel « *allègement des contraintes* » : la reprise des activités de Pax.

Cet épisode éclairerait à lui seul la conception officielle de cette « *entente nationale* » prônée sans relâche si le quotidien du parti paysan, l'un des deux partis satellites du POUP, n'avait explicité les choses. Faisant état de la « *création spontanée de milliers de comités civiques de salut national* », le *Dziennik Ludowy* expliquait, en effet, la semaine dernière, que, regroupant des membres des trois partis légaux, ces comités sont « *le reflet concret* » de l'entente nationale. Ils constituent, ajoutait le quotidien, « *une grande valeur et un grand espoir* ».

Il est encore difficile de savoir si ces « *comités civiques* » joueront un véritable rôle à l'avenir, mais le fait est, pour l'instant, que le POUP reste, lui, toujours très effacé. La presse ne mentionne aucune initiative du bureau politique, et une réunion du comité central prévue pour début février, la première depuis le 13 décembre, a été reportée d'au moins quinze jours. Il apparaît de plus en plus que la « *force dirigeante* » du pays ne reviendra sur le devant de la scène qu'une fois épurée « *du sommet à la base* », pour citer M. Siwak, membre du B.P., et, depuis toujours, adversaire déclaré de Solidarité. Une instruction interne, en date du 10 décembre, prévoyait d'ailleurs que, en cas de proclamation de l'état de guerre, les différents échelons exécutifs prendraient le pas sur les organisations de base, et que la vie du parti serait réglée par le « dirigisme ».

La montée des « revanchards »

Aux termes de cette instruction, les décisions des exécutifs doivent être appliquées à la lettre. Il suffit de trois membres d'un exécutif pour prendre une décision. Les secrétariats des comités de voïvodies ont le droit de dissoudre des organisations de base et d'exclure des membres. L'exécutif d'une ville peut être remplacé par celui d'une autre, etc. Bref, les statuts, démocratisés au dernier congrès, sont, de fait, suspendus pour permettre une reprise en main sans vagues. L'opération semble aller bon train, malgré l'hémorragie de libéraux et d'ouvriers à laquelle on avait assisté depuis un an et demi et qui s'était amplifiée la semaine qui a suivi le 13 décembre.

Un homme fait très souvent acte de présence dans les rares réunions du parti mentionnées par la presse : M. Siwak, qui ne cache pas que M. Rakowski est à ses yeux « *trop libéral* », réclame un procès des dirigeants de Solidarité et réclame aussi un retour à un mouvement syndical unique. Cette mesure sonnerait évidemment le glas définitif de l'indépendance des syndicats, dont les proclamations officielles garantissent pourtant le maintien. Tout se passe en réalité comme si les forces les plus réactionnaires et revanchardes de l'appareil débordaient déjà les hommes qui espèrent réinventer le « kadarisme » à travers le coup d'Etat. Ce ne sont en tout cas pas ces hommes qui détiennent les premiers rôles ni leurs idées qui donnent le ton d'une presse débordant de « révélations » insensées sur les complots manqués ourdis par la contre-révolution avec l'appui de tout ce que l'humanité compte d'impérialiste et d'abominable... l'Ouest, cela va sans dire. L'ensemble est si consternant qu'on a, pour tenter de donner une image plus avenante du régime, lancé un nouveau quotidien, *Rzeczpospolita*, autorisé *Zycie Warszawy* à reparaître après épuration et décidé de remettre en vente *Polityka* : ces rédactions essaient d'obtenir la collaboration de personnalités crédibles, mais sans succès, car il ne se trouve pour ainsi dire pas d'intellectuels prêts à cautionner ce régime, alors qu'il n'a encore donné aucun gage d'une volonté d'apaisement.

On saura, après avoir entendu le général Jaruzelski présenter son programme, si des pas réels et aujourd'hui difficiles vont être faits dans cette direction. En attendant, le primat n'a pas cru prématuré de déclarer dimanche, au cours de la messe radiodiffusé qu'« *il n'est pas facile d'être patient quand tout fait mal* » et que les « *pourparlers* » entrepris par l'épiscopat « *ne répondent pas aux espoirs* » qui avaient été placés en eux.

Rappelant de manière significative l'assignation à résidence du cardinal Wyszynski dans les années staliniennes, Mgr Glemp a ensuite appelé à ne diffamer ni les gouvernants ni les gouvernés (« *On n'a pas le droit de dire ce qui n'est pas la vérité, de donner une importance démesurée aux défauts, de ne pas tenir compte des mérites et de ridiculiser* »), à réclamer « *une information honnête de la part des médias aussi bien nationaux qu'étrangers* », et à demander que « *les personnes privées de liberté ou licenciées sachent pourquoi une telle peine les frappe* ».

Après avoir vigoureusement protesté contre l'enlèvement des croix accrochées dans les bâtiments scolaires et sèchement dit que des prêtres ne sauraient entrer dans les « *comités civiques* », le primat a enfin recommandé aux fidèles d'aller entendre lecture dans les églises de la dernière lettre pastorale (*le Monde* du 23 janvier). Vibrante défense de la liberté (dont la violation « *peut même mener à des luttes fratricides* »), cette lettre marquait un nouveau durcissement de l'Eglise — au demeurant continu depuis le 13 décembre.

Enfin, un mois après le coup d'Etat, une réunion de fondation d'un « *comité de résistance nationale-Solidarité* » (O.K.O.) aurait eu lieu le 13 janvier à Gdansk. Ce comité revendique la direction de toutes les activités clandestines du syndicat et demande le rétablissement des libertés et l'ouverture d'un dialogue entre le pouvoir et l'ensemble de la direction de Solidarité réunie autour de M. Walesa. Cela n'est ni un appel à l'insurrection ni acceptable en quoi que ce soit par le régime.

BERNARD GUETTA.

MOSCOU : les amis de M. Berlinguer prêtent une « assistance directe à l'impérialisme »

De notre correspondant

Moscou. — Les autorités soviétiques ont riposté avec une exceptionnelle sévérité dimanche 24 janvier aux dernières prises de position du parti communiste italien sur les événements de Pologne. Cette réponse se présente sous la forme d'un long article de la *Pravda* intitulé : « Au mépris des intérêts de la paix et du socialisme », et non signé, ce qui lui donne un caractère quasi officiel.

Les termes en sont particulièrement durs. Ils consomment une rupture de fait entre les deux partis. Le quotidien du P.C.U.S. se réfère explicitement à deux déclarations faites par la direction du P.C.I. en décembre, c'est-à-dire aux propos tenus par M. Berlinguer le 15 décembre au cours d'un débat télévisé et aux documents publiés deux semaines plus tard par le parti (*le Monde* des 17 et 31 décembre), ainsi qu'aux interventions du secrétaire général devant le comité central et aux résolutions adoptées par cette instance (*le Monde* des 13, 15 et 16 janvier). Les critiques formulées en ces diverses occasions par les communistes italiens mettaient en cause, au-delà de la seule crise polonaise, le modèle soviétique du socialisme.

Pour Moscou, les événements de Pologne n'ont été qu'un prétexte choisi par le P.C.I. pour soumettre « *les grandes réalisations historiques du socialisme* » à « *une critique malhonnête* », à « *un dénigrement inadmissible et injuste* ». Le texte de la *Pravda* oppose à ces jugements malveillants un vibrant éloge du « *socialisme réel* » et prend acte du fait que les communistes italiens, en noircissant ce glorieux bilan, sont désormais passés dans l'autre camp.

Selon le quotidien soviétique, leur langage rappelle en effet beaucoup, sur le fond comme sur la forme, celui qu'a tenu le général Haig, le 12 janvier à Bruxelles, au lendemain de la réunion de l'OTAN sur la « *prétendue crise du régime soviétique* ». D'autre part, en calomniant l'U.R.S.S. de façon « *blasphématoire* », ils reprennent à leur compte les inventions de la propagande bourgeoise, qui tente de camoufler l'essence agressive de l'impérialisme par le spectre d'une fictive « *menace de guerre soviétique* ».

Deux paragraphes imprimés en caractères gras résument les griefs de l'Union soviétique. D'abord les positions adoptées par le P.C. ne sont « *rien de moins qu'un coup sérieux porté à la lutte des peuples pour la paix contre le danger de guerre, rien de moins qu'une tentative d'affaiblir l'influence qu'exercent sur les développements internationaux la force primordiale et essentielle de cette lutte : les pays du socialisme vainqueur* ». Ensuite, la ligne des communistes italiens « *équivaut à une assistance directe à l'impérialisme, qui s'ingénie depuis des décennies à affaiblir le socialisme, à ébranler ses fondements, à le saper idéologiquement* », et à « *une aide à l'anticommunisme, à toutes les forces hostiles à la cause du progrès social* ».

La condamnation est donc catégorique, l'excommunication brutale. Le P.C.I. est accusé d'avoir cherché à travers des « *nouveautés* » théoriques et politiques subtiles, comme « *la troisième voie* », l'« *eurocommunisme* », l'« *union des euro-gauches* », la « *troisième phase* », à amener la classe ouvrière à renoncer « *au marxisme-léninisme, aux traditions révolutionnaires du P.C. italien lui-même, à limiter la solidarité avec les communistes et les travailleurs de l'Union soviétique et des autres pays socialistes* ».

En conclusion, la *Pravda* souligne que l'« *appui le plus sûr* » des masses populaires d'Italie c'est « *la main amie de l'Union soviétique, du P.C.U.S., de la communauté socialiste* », ce qui revient à dire qu'elles ne peuvent plus compter sur le parti communiste italien.

Ainsi un pas de plus a-t-il été fait vers la brouille définitive. On voit mal comment après un si virulent réquisitoire, qui répond, il est vrai, à la violence des attaques de M. Berlinguer, il pourrait subsister quelques intérêts communs entre les deux partis.

THOMAS FERENCZI.

La rencontre Haig-Gromyko à Genève

(Suite de la première page.)

Ces sanctions n'ont sans doute pas beaucoup d'effets pratiques, mais elles dramatisent sensiblement les rapports entre les deux Grands.

L'affaire polonaise a modifié la longueur, le programme et sans doute l'issue, de la rencontre de Genève. Initialement, cette entrevue devait durer quarante-huit heures et permettre d'annoncer la date de réouverture des négociations soviéto-américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT)). Washington a décidé de s'en tenir à une seule journée d'entretiens, de centrer la discussion sur la Pologne et d'éviter l'annonce attendue.

Les Etats-Unis justifient leur attitude par la répression en Pologne. Il s'agit, en fait, d'un compromis. N'annulant pas son voyage à Genève, mais lui donnant une autre signification, le général Haig veut concilier deux pressions contradictoires : celle des Européens, qui plaident avec insistance pour le dialogue Est-Ouest ; celle des conservateurs américains, paradoxalement appuyés par leur vieil ennemi, M. Henry Kissinger (*le Monde* du 23 janvier), qui réclament la suspension de toutes les tractations entre les deux pays.

Au cours des dernières semaines, l'administration Reagan refusait d'étendre la thèse du « *linkage* » (lien) aux négociations sur les limitations d'armements. Celles-ci, disait-on, représentent « *une catégorie très spéciale* » — donc intouchable, sauf événement grave — des rapports Est-Ouest. L'U.R.S.S pouvait être sanctionnée à propos de la Pologne, mais il fallait continuer à négocier avec elle la réduction des euromissiles et rouvrir les discussions SALT. Sauf, bien entendu, si les chars russes déferlaient sur Varsovie.

On assiste maintenant à Washington à un « *relinkage* ». Le département d'Etat dit, en effet, que les discussions sur les armes « *ne peuvent être isolées d'autres événements* », mais cela n'interdit apparemment pas de les considérer toujours comme « *très spéciales* ». La réouverture des SALT, que l'administration Reagan veut baptiser START, afin de marquer son intérêt pour la réduction des armements intercontinentaux et non pour leur simple limitation (1), pourrait avoir lieu avant l'été, même si cela n'est pas annoncé mardi à Genève.

Le général Haig veut centrer le débat sur la Pologne, mais ce n'est pas l'intention de M. Gromyko. Les Soviétiques ont dit et répété que les mesures prises à Varsovie ne sont pas un sujet de discussion soviéto-américain. Lors de leur entrevue à New-York, il y a quatre mois, les deux ministres des affaires étrangères étaient au moins d'accord sur l'ordre du jour. Ils parleront, en tout cas, de la Pologne, des SALT, et aussi de Cuba, car les Américains s'inquiètent de livraisons récentes d'armes soviétiques qui, d'après leurs renseignements, pourraient être des Mig-23.

M. Gromyko va rencontrer un secrétaire d'Etat dont la position personnelle est renforcée : le général Haig apparaît désormais comme le seul maître d'œuvre de la diplomatie américaine. A Washington, il a désormais les mains plus libres, malgré les plaintes des conservateurs et l'offensive ambiguë de M. Kissinger, son ancien « patron ». A Paris, Londres, Bonn ou Rome, on s'appuis sur ce pro-européen qui vient de s'entourer d'adjoints de la même tendance. Les Soviétiques eux-mêmes, paraît-il, voient en lui le moins mauvais interlocuteur de l'administration Reagan.

La France et le gaz soviétique

Le général Haig aurait aimé se présenter à M. Gromyko comme une sorte de commandant en chef du bloc occidental. Il n'en est rien, même si les Etats-Unis ont réaffirmé leur leadership dans de récentes réunions de l'OTAN, réussissant à entraîner leurs alliés dans une condamnation de l'U.R.S.S. Mais les sanctions collectives n'ont pas suivi. L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Mme Kirkpatrick, en arrive à dire, comme samedi à New-York, que l'alliance atlantique n'a pas pour vocation de fournir une réponse uniforme à un événement comme l'affaire polonaise. Le lendemain, à Washington, M. Kissinger affirmait le contraire : il n'existe pas « *le début d'un consensus* » dans l'alliance atlantique, et celle-ci pourrait « *se désintégrer progressivement* ». Le seul point commun de ces deux déclarations opposées est qu'elles ont dû ravir M. Gromyko.

La signature du contrat franco-soviétique sur le gaz contribue à affaiblir la position du général Haig à Genève. Elle souligne, en effet, le caractère essentiellement verbal des condamnations européennes. Depuis plusieurs semaines, les Etats-Unis avaient vainement poussé Paris à renoncer à ce contrat ou, au moins, à en réduire l'importance.

C'est la deuxième fois en moins de trois semaines que M. Mitterrand déçoit Washington, après lui avoir beaucoup plu. Les ventes d'armes françaises au Nicaragua avaient été considérées, elles aussi, comme un manque de cohérence, sinon un coup de poignard dans le dos. A ce rythme, la France risque de perdre assez vite son image — d'ailleurs récente — de « *meilleur allié* » et d'être assimilée à la République fédérale allemande.

L'Américain moyen, lui, ne fait guère de différence et condamne globalement l'Europe de l'Ouest pour son attitude passive à l'égard de la Pologne. Selon un sondage publié le 24 janvier, seules 15 % des personnes interrogées estiment que les alliés font assez pour soutenir les sanctions américaines. Des sanctions jugées d'ailleurs trop faibles par un Américain sur deux.

ROBERT SOLÉ.

(1) START signifie : Strategic Arms Reduction Talks (pourparlers sur la réduction des armements stratégiques). Le « L » de SALT signifiait : limitation.

● « *Rencontres communistes-hebdo* », organe du centre que préside M. Henri Fiszbin, ancien premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., publie, dans son numéro du 23 janvier, la traduction intégrale de la résolution de la direction du P.C. italien sur les événements de Pologne.

ROME : il n'existe pas de Vatican communiste en mesure de nous excommunier

De notre correspondant

Rome. — La première réaction officielle du parti communiste italien à l'article de la *Pravda* a été publiée dans l'*Unita* de ce lundi 25 janvier. L'organe du P.C.I. précise cependant que, compte tenu de l'ampleur des critiques de Moscou, la réponse de la direction ne sera connue que mardi. « *Sans attendre et de manière synthétique, nous devons cependant noter combien l'articulation, les raisonnements et le ton de l'article démontrent que ses rédacteurs sont absolument incapables de mener une discussion sur des bases d'égalité et de respect réciproque. La diversité même profonde dans les évaluations et les jugements ne donne pas lieu comme cela serait compréhensible et utile, à une confrontation d'idées et d'opinions, mais devient un motif pour adresser au P.C.I. condamnations et injures, et pour le cataloguer parmi les ennemis de la paix et du socialisme, de l'Union soviétique, du P.C.U.S., des autres partis communistes et des mouvements de libération.* »

« *Nous pensons en fait que cet article*, poursuit l'*Unita*, *est une ultime démonstration d'une méthode certes pas nouvelle et utilisée dans le passé par le P.C.U.S. dans ses confrontations avec d'autres partis communistes, une méthode que nous avons maintes fois réprouvée, même lorsque notre parti n'était pas directement concerné.* »

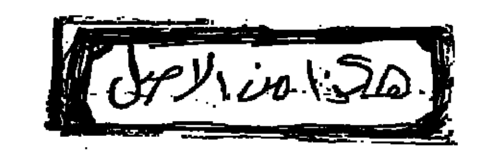
Alors que M. Berlinguer se trouvait dimanche à Milan pour participer à un congrès régional, à Rome, M. Giancarlo Pajetta, membre de la direction et responsable des affaires extérieures du P.C.I., donnait une réponse « à chaud » à la condamnation de Moscou en déclarant devant les membres du congrès régional du Latium : « *Nous attendions une réponse au document de notre direction. Nous savons maintenant qu'il s'agit d'une attaque dont le ton est celui de l'agression. S'agit-il d'une excommunication ? Je ne sais si le Vatican y procède encore. En tout cas, il est certain qu'il n'existe pas de Vatican communiste, et par conséquent personne n'est en mesure de nous excommunier.* »

« *Certes*, a poursuivi M. Pajetta, *lorsqu'on utilise des termes tels que* « tentative sacrilège et blasphématoire » *à propos de nos choix, nous sommes davantage dans le domaine de la religion que dans celui de la raison. Plus encore que sa gravité, la réponse des dirigeants soviétiques est quelque chose qui attriste et ravive les souvenirs : je ne pensais plus possible, après le vingtième congrès, que l'on utilise un tel langage contre le P.C.I. L'article de la* Pravda *nous conduit à penser que nous n'avons pas exagéré en parlant à propos de l'Union soviétique de politique de puissance et de prépondérance.* »

Après avoir souligné la désinformation à laquelle s'est livrée la *Pravda* en ne publiant pas le document de la direction du P.C.I. mais simplement un article de condamnation, M. Pajetta a précisé : « *Nous n'entendons pas entrer dans la polémique. Nous répondrons comme nous l'avons déjà fait avec comme armes la réflexion et la raison.* »

Les communistes italiens s'attendaient à une riposte de Moscou au document de la direction condamnant non seulement le coup militaire en Pologne mais encore l'ensemble du système soviétique. En définitive, l'attaque directe du Kremlin est dans sa forme un moindre mal. Le P.C.I. craignait en effet que Moscou n'agisse par l'intermédiaire d'un parti communiste du tiers-monde (le parti communiste de Cuba, en particulier), ce qui l'aurait mis dans une position délicate vis-à-vis des pays non alignés. Dans ce qu'il nomme en effet la politique de la « troisième voie », le P.C.I. entend approfondir et développer ses liens avec les pays du tiers-monde.

PHILIPPE PONS.



EUROPE

LA SITUATION EN POLOGNE

Un appel d'étudiants de Varsovie aux gouvernements de tous les « pays libres » :

Aidez-nous en boycottant l'U.R.S.S.

Nous venons de recevoir un appel daté du 3 janvier et émanant de « représentants d'une des organisations académiques créées après l'introduction de l'« état de guerre », le 13 décembre, *et agissant à l'Ecole supérieure de Varsovie* afin de garantir la survie de l'information, des contacts et de la propagande, et d'aider les grèves et les protestations dans les grandes entreprises sur le territoire de toute la Pologne ».

Voici le texte de cet appel :

« Le peuple polonais se trouve aujourd'hui sans défense devant la terreur sanglante exécutée au nom d'une puissance étrangère par un groupe de traîtres vêtus d'uniformes polonais. Ils nous ont retiré la liberté, ils ont piétiné brutalement nos droits et notre honneur. On a enfermé dans des prisons et des camps des milliers de patriotes polonais : des ouvriers, des dirigeants syndicaux, des intellectuels, des hommes de science et des étudiants — toute l'élite de l' « Août polonais 1980 ». Des répressions massives, des persécutions, des tirs sur les grévistes et des passages à tabac, voilà un ensemble de méthodes *visant à soumettre le peuple polonais au régime totalitaire.*

» Il n'y a aucun doute que nous avons affaire à une brutale intervention soviétique en Pologne ; le fait qu'elle soit exécutée à l'aide de soldats polonais prouve seulement que l'U.R.S.S. ne veut pas s'exposer aux répercussions internationales que pourrait avoir une intervention ouverte en Pologne. Une telle action aurait pu poser de graves problèmes à l'U.R.S.S., car le moment lui est moins favorable que ceux des interventions en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, et en Afghanistan en 1979. Le fait est que cette intervention a pu avoir lieu sous une forme très raffinée (...) avec une loyauté poussée des pouvoirs polonais et de l'armée à l'égard du Kremlin. (...)

» Nous demandons à tous les dirigeants des pays libres de ne pas fermer les yeux sur la tragédie du peuple polonais et de ne pas renoncer, une nouvelle fois, à imposer à l'U.R.S.S. des sanctions effectives, économiques et politiques, sous prétexte de compromis politique ou d'avantages économiques.

» Toutes les assurances du WRON (Conseil militaire de salut national) qu'il poursuivra une politique de réforme amorcée en août 1980 ne sont en réalité garanties par rien car les actions entreprises par le Conseil visent, sans équivoque, à liquider toutes les sortes de structures autonomes, indépendantes et démocratiques.

» Nous sommes conscients qu'un éventuel boycottage de l'U.R.S.S. et du WRON atteindrait indirectement notre peuple ; mais nous savons aussi que cela serait cent fois plus dur pour nos oppresseurs et cette conscience nous donnerait la force de survivre. Si tous les pays du monde libre étaient capables de s'unir pour un boycottage commun de l'U.R.S.S., le totalitarisme soviétique devrait assez vite renoncer à ses penchants expansionnistes pour se sauver lui-même.

» Nous exprimons notre sincère reconnaissance et notre appréciation au président Reagan et à son gouvernement pour les démarches entreprises déjà à ce propos. Nous demandons aux gouvernements de la France, de l'Italie, de la République fédérale d'Allemagne, de la Grande-Bretagne, du Canada, comme à tous les pays amis de la Pologne de se joindre à l'action entreprise par les Etats-Unis et de la rendre ainsi plus efficace et donc plus dure pour l'U.R.S.S. Le peuple polonais compte sur votre aide. »

U.R.S.S.

Les chansons de Vissotski

Les chansons de Vladimir Vissotski, dix-huit mois après la mort du chanteur, continuent d'embarrasser les autorités soviétiques. Vladimir Vissotski, dont la popularité demeure immense, était né le 25 janvier 1938. Ce lundi, jour anniversaire de sa naissance, le Théâtre de la Taganka présente en privé un spectacle composé des principales chansons de celui qui fut aussi l'un des comédiens vedettes de la troupe que dirige Youri Lioubimov.

Pourquoi une représentation privée ? Parce que ce spectacle, qui devait être créé il y a six mois pour le premier anniversaire de la mort de Vissotski, a été interdit au tout dernier moment. Depuis cette date, Youri Lioubimov tente de fléchir les responsables de la censure, menaçant de ne plus monter aucune pièce nouvelle dans son théâtre, tant que satisfaction ne lui aura pas été donnée.

Officiellement, Vissotski n'est pas à l'index, au point que le quotidien *la Russie soviétique* a même rendu hommage il y a *quelques jours, sous la plume* de Robert Rodjestvenski, à son talent de poète. Mais, pratiquement, les rares disques de lui que l'on trouve dans les magasins ne contiennent que ses chansons les moins contestataires, en particulier celle qui traite — d'ailleurs très joliment — de la guerre, thème cher aux autorités.

Le spectacle monté par Lioubimov propose des textes un peu plus acides, par exemple cette *Chasse au loup*, qui apparaît à beaucoup comme un manifeste et qui figure sur le dernier album édité en France par le Chant du monde (*le Monde Dimanche* du 13 décembre). Traqué par les chasseurs, un loup décide soudain d'aller au-delà des drapeaux qu'aucun loup jamais n'a tenté de franchir, au-delà de ces drapeaux qui bornent sa liberté ; et voilà qu'il échappe aux fusils, car « *la soif de vivre a été plus forte que tout* ».

Il faut croire que cet appel à la révolte éveille de singulières résonances chez les spectateurs... et chez les censeurs !

TH. F.

Pays-Bas

LES ANTI-MILITARISTES MULTIPLIENT LES ACTIONS SPECTACULAIRES

De notre correspondant

Amsterdam. — Les militants occupent depuis plusieurs jours le devant de la scène aux Pays-Bas. Les 16 et 17 janvier, un centre de jeunes d'Amsterdam a exposé des documents confidentiels qui avaient été volés au commandement militaire provincial d'Amsterdam en mai 1981. Trois mille visiteurs ont ainsi pu prendre connaissance des mesures prévues *par l'armée contre les suspects en* cas de guerre, avant que l'exposition ne soit fermé par la police le lundi 18 janvier.

L'authenticité des documents n'a pas été publiquement mise en doute par les autorités compétentes, passablement embarrassées. Plusieurs journalistes de publications réputées de gauche figurent sur des listes d'éléments « subversifs », dressées probablement pendant les années 60. L'un des « suspects » est l'actuel directeur du journal amsterdamois de centre gauche *Het Parool*.

Avant de décider de fermer l'exposition, la police amsterdamoise avait arrêté les directeurs de deux librairies, bien connues dans les milieux intellectuels de la capitale, où étaient mises en vente des publications du groupe Onkruit (mauvaise herbe), organisateur de l'exposition. Les libraires ont été relâchés vingt-quatre heures plus tard.

D'autre part, des militants antimilitaristes ont bloqué à plusieurs reprises, au début de la semaine dernière, des trains transportant des munitions destinées à l'armée américaine en Allemagne fédérale. Les manifestants ont organisé des « sit in » sur la voie, provoquant ainsi d'importants retards.

RENÉ TER STEEGE.



République fédérale d'Allemagne

Les sociaux-démocrates de Hambourg réclament un moratoire pour l'installation de nouveaux missiles

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Schmidt vient de subir à Hambourg une défaite qui, si elle n'est nullement décisive, est néanmoins *humiliante pour lui. Les acclamations* ne lui ont certes pas fait défaut quand, pour la première fois depuis deux ans, il a pris la parole devant les militants de Hambourg. Mais après avoir ainsi salué le chef du gouvernement, les délégués du S.P.D. se sont prononcés le samedi 23 janvier en faveur d'une zone dénucléarisée en Europe. De façon plus immédiate, ils se sont opposés à tout stationnement des Pershing II et des missiles de croisière dans la République fédérale aussi longtemps que seront poursuivies les négociations soviéto-américaines de Genève sur les euromissiles.

Cette attitude diffère nettement de celle du chancelier. Le gouvernement de Bonn, comme ses partenaires de l'alliance, a en effet fixé une limite précise : si aucun résultat concret n'intervient d'ici la fin de 1983, l'arsenal nucléaire de l'OTAN en Europe sera modernisé.

Le chancelier avait lancé un appel passionné aux congressistes, leur demandant de ne pas le « *poignarder dans le dos* ». Il n'est cependant parvenu qu'à faire abandonner un texte qui demandait sans la moindre équivoque le rejet de la double résolution de l'OTAN et l'interdiction définitive de déployer les nouvelles armes nucléaires en R.F.A.

Le congrès de Hambourg n'est pas le seul exemple de désarroi et des dissensions qui s'approfondissent dans le camp social-démocrate. Depuis quelques jours, le bruit court que deux députés du S.P.D. seraient sur le point de créer un nouveau parti se situant plus à gauche et qui prendrait le nom de « parti démocratique et social » (D.S.P.). Il s'agit de M. Karl-Heniz Hansen, récemment exclu du S.P.D. pour avoir accusé M. Schmidt de conduire « *une diplomatie secrète contre le peuple allemand* », et de M. Manfred Coppick, également menacé d'exclusion pour avoir ouvertement plaidé en faveur d'une nouvelle organisation qui défendrait une véritable politique socialiste.

Le but du D.S.P., s'il doit être créé, serait sans aucun doute de récupérer les pacifistes et les écologistes en même temps que tous les dissidents sociaux-démocrates qui n'approuvent pas la ligne suivie par le gouvernement Schmidt. Il s'agit certes là d'un réservoir de militants mobilisables pour de grandes manifestations comme celle du 10 octobre dernier à Bonn. Il n'est cependant nullement certain que le mouvement pacifiste et écologiste soit prêt à se laisser diriger par quelques rebelles du S.P.D.

La réaction au quartier général du parti social-démocrate est cependant très sereine. Jusqu'ici en effet, toutes les tentatives visant à introduire un nouveau parti sur l'échiquier politique ont régulièrement échoué. Il est significatif que même la direction des JUSOS (Jeunesses du S.P.D.), dont les attitudes gauchistes sont manifestes, ait condamné les projets des deux députés dissidents. D'autre part, la difficulté d'un nouveau parti de gauche serait de trouver, pour défendre sa cause, des personnalités suffisamment connues du public.

L'aile modérée du S.P.D. procède de son côté à une mobilisation générale. La semaine dernière, de nombreux députés ont entendu le professeur Richard Löwenthal, qui s'en prend depuis quelques semaines au président du parti, M. Willy Brandt, lui reprochant trop de complaisance à l'égard des contestataires de tous genres. Selon le professeur berlinois, le S.P.D. doit revenir à son inspiration fondamentale et être de nouveau un « *parti de l'industrie moderne* ». Les parlementaires du centre et de la droite estiment nécessaire de renforcer le soutien à la politique internationale. du chancelier Schmidt.

Ces conflits n'impliquent pas que les adversaires de la politique de l'OTAN l'emporteront au congrès fédéral que le S.P.D. doit tenir en avril à Munich. Mais la direction du parti ne pourra probablement pas éviter le débat sur ce sujet à Munich qu'elle espérait renvoyer à un congrès exceptionnel en 1983.

JEAN WETZ.

AMÉRIQUES

Bolivie

Ancien président de la République

LE GÉNÉRAL OVANDO EST MORT

La Paz (*A.F.P.*). — Le général Alfredo Ovando Candia, ancien président de la Bolivie, est mort le dimanche 24 janvier à La Paz à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Nationaliste modéré, velléitaire, le général Ovando a été au pouvoir pendant un an, de 1969 à 1970. Ayant conquis la présidence de la République à la suite d'un coup d'Etat — il avait renversé le président civil Luis Adolfo Siles Salinas, qui avait lui-même succédé au général Barrientos, mort accidentellement en avril 1969 — le général Ovando, influencé par l'expérience nationaliste et révolutionnaire du général Velasco Alvarado à Lima, autorisa une réorganisation du mouvement ouvrier et il décréta une nationalisation de l'industrie pétrolière. Il avait cédé le pouvoir en octobre 1970 au général Juan José Torrès qui devait lui-même être renversé par le général Banzer.

Le général Ovando avait participé à la guerre du Chaco contre le Paraguay dans les années 30, qui a marqué toute une génération de militaires boliviens. En 1964, il avait contribué, aux côtés de Barrientos, à la chute du gouvernement de M. Paz Estensorro.]

Guatemala

● RECTIFICATIF. — On nous signale de très bonne source que M. Francisco Palma Lau, ancien dirigeant de l'association des étudiants de San Carlos, tué par la police dans la capitale (*le Monde* du 22 janvier), n'était pas un dirigeant de l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes (ORPA), comme indiqué par erreur dans une dépêche d'agence.

Espagne

UN NOUVEAU P.C. PRO-SOVIÉTIQUE EST EN VOIE DE FORMATION

Madrid (*A.F.P.*). — Un nouveau parti communiste, qui regroupera d'anciens militants du parti communiste d'Espagne (P.C.E., de formations rivales du P.C.E., est M. Carrillo) et des membres de en voie de formation en Espagne.

C'est en mai-juin 1982 que sera organisé le congrès constitutif de cette nouvelle formation qui pourrait présenter des candidats lors des élections législatives de 1983, si l'on en croit l'un des animateurs de cette opération, M. Francisco Garica Salve, exclu le 25 juillet dernier du comité central du P.C.E.

Le noyau initial de l'opération compte six mille membres, exclus ou partis volontairement du P.C.E. et établis surtout à Malaga (deux mille), dans les Asturies (mille cinq cents) et à Madrid (mille).

Les animateurs du nouveau parti communiste ont essuyé un refus du parti communiste ouvrier espagnol (P.C.O.E. de M. Lister, prosoviétique) qui, selon M. Garcia Salve, regroupe deux mille militants. Ils espèrent en revanche être rejoints par les membres d'autres organisations.

ASIE

Des adversaires du régime militaire pakistanais dénoncent la visite du général Zia-Ul-Haq à Paris

Dans une lettre adressée à M. Mitterrand, qui recevait à déjeuner, lundi 25 janvier, le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia-ul-Haq, la section française d'Amnesty international souligne que « *rien n'indique* » que les « *recommandations* » qu'elle a adressées récemment au gouvernement d'Islamabad, dont elle a dénoncé les violations des droits de l'homme (*le Monde* daté 16 janvier), aient été prises en considération.

D'autre part, des adversaires du régime pakistanais, appartenant au parti populaire pakistanais, la formation de l'ancien premier ministe Ali Bhutto, ont appelé à manifester, lundi après-midi, place de la Résistance, contre la visite à Paris, du « *dictateur Zia-ul-Haq* ».

∴

Né en 1924, le général Zia-u-Haq a commencé sa carrière en combattant dans l'armée de l'Empire britannique en Birmanie, Malaisie et Indonésie. Il fut, pendant plusieurs années, instructeur militaire, et, en 1970, conseiller auprès du roi de Jordanie dans la répression des Palestiniens. Nommé, en 1976, général *et chef d'état-major général* de l'armée de terre, par le premier ministre Ali Bhutto, il devait chasser celui-ci du pouvoir en juillet 1977, à la suite de plusieurs mois d'agitation populaire, et promulguer la loi martiale. Il promit des élections rapides mais y renonça par la suite et installa au contraire un gouvernement comprenant autour des militaires, des représentants de mouvements conservateurs musulmans et des techniciens. En septembre 1978, il se fit proclamer chef de l'Etat. Il se montra sourd aux appels internationaux lui demandant d'épargner la vie d'Ali Bhutto, présenté comme un « *criminel* » de droit commun, condamné à mort et qui fut pendu en avril 1979. Un réformateur était ainsi éliminé. Son successeur, loin de pratiquer l'ouverture promise, a renforcé son pouvoir et celui de l'armée — après avoir écarté les personnalités politiques du cabinet, poué instaurer un régime « islamique » sans base politique et au caractère répressif marqué.

● *Le ministre de l'intérieur, M. Mahmood Haroon*, vient de rejeter le rapport d'Amnesty International dénonçant de graves violations des droits de l'homme au Pakistan (*le Monde* du 16 janvier). Il a déclaré, selon le *Times* du 15 janvier, que 481 personnes étaient détenues pour « *activités anti-nationales* » et que 62 autres — pouvant être considérées comme des « *prisonniers politiques* » — étaient incarcérées et faisaient l'objet d'enquêtes.

Les pays de l'ASEAN s'inquiètent des conséquences du rapprochement entre la France et le Vietnam

De notre envoyé spécial

Singapour. — L'annonce de la prochaine visite en France de M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères, va-t-elle ancrer dans l'esprit des membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) l'idée que Paris et Hanoï sont bel et bien, comme ils le craignent, en train de « *normaliser* » leurs relations ? On ne semble pas s'offusquer en soi de cette reprise du dialogue, interrompu depuis l'invasion du Cambodge, en janvier 1979. « *Il y a, entre ces deux pays, des liens particuliers que nous comprenons* », admet M. Rajaratnam, vice-premier ministre de Singapour. A son avis, compte tenu de ses antécédents dans la région, « *la France peut jouer un rôle constructif* ».

Pour autant, les membres de l'ASEAN — surtout les plus durs, Singapour et la Thaïlande — ne sont pas prêts à donner à Paris le bon Dieu sans confession. « *La France doit encourager la vertu et non pas le vice* », insiste. M. Rajaratnam. En clair, répondre positivement au désir d'ouverture des dirigeants vietnamiens, soucieux de se dégager quelque peu de l'emprise soviétique et non pas entériner le fait accompli de Hanoï au Cambodge.

La signature, en décembre dernier, d'un protocole financier entre Paris et Hanoï n'est pas faite pour convaincre les pays de l'ASEAN que, au bout du compte, la vertu l'emportera sur le vice, même après les apaisements qui ont été récemment donnés à leurs représentants à Paris par M. Cheysson, ministre des relations extérieures (*le Monde* daté 10-11 janvier). « *Nous ne sommes pas satisfaits des explications qui nous ont été fournies*, affirme M. Rajaratnam. *Nous continuons à penser que cette reprise de l'aide dessert la cause d'un Cambodge neutre et démocratique.* » A son avis, cette initiative intervient à contretemps, alors que le Vietnam, en proie à de très graves difficultés économiques nées de sa politique expansionniste, pouvait être tenté de sortir du bourbier cambodgien.

Les membres de l'ASEAN craignent que le « *mauvais exemple* » d'une grande puissance comme la France ne fasse tache d'huile. Il ne manque pas, en effet, de pays « *libres* », qui avaient coupé les ponts avec Hanoï après l'invasion du Cambodge, prêts à s'engouffrer dans la brèche ainsi ouverte par Paris. Le Japon est de ceux-là, qui vient d'accorder une aide humanitaire au Vietnam de 136 000 dollars, sous forme de médicaments, comme l'a récemment fait la Communauté économique européenne. En resteront-ils là ?

Paris souligne le faible montant du protocole financier, au total 200 millions de francs. « *Alors, de quelle utilité est-ce pour Hanoï ?* » rétorque le vice-premier ministre singapourien. « *Si l'on veut briser la dépendance du Vietnam à l'égard de l'Union soviétique, ce sont des milliards de dollars qu'il faudrait dépenser.* »

Faut-il voir dans cette décision le souci des dirigeants socialistes de satisfaire leurs partenaires communistes ? « *L'influence de Moscou est très forte au sein du gouvernement français* », n'hésitait pas à écrire récemment le quotidien thaïlandais *The Nation*, qui dénonçait aussi l'incapacité de la France à chasser de sa mémoire les souvenirs de son défunt empire colonial.

« *L'initiative française obéit à une logique qui m'échappe*, précise, pour sa part, M. Rajaratnam. *C'est, en réalité, un geste émotionnel* ». Faut-il donc y voir la traduction d'une politique d'assistance tous azimuts aux pays du tiers-monde ? Qu'en ces affaires, M. Régis Debray ait l'oreille du président de la République, qu'il soit en quelque sorte son « *mauvais génie* », peut, dit-on du côté de Bangkok, expliquer bien des choses.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

Corée

Pyongyang rejette implicitement la proposition sud-coréenne de réunification

Pyongyang a rejeté implicitement la proposition de réunification lancée le 22 janvier par le président sud-coréen Chun Doo-hwan, en renouvelant samedi son appel pour la création d'une « *République confédérée* » de Corée. Sans faire allusion à la proposition de Séoul, l'agence officielle nord-coréenne indique, dans un commentaire reçu samedi à Tokyo, que l'idée d'une République confédérée est la solution « *la plus raisonnable et la plus acceptable pour quiconque aime le pays et la nation* ».

Formulée à plusieurs reprises depuis 1960, la proposition nord-coréenne de confédération, assortie de conditions préalables telles que le retrait des troupes américaines présentes au Sud, est considérée comme un « piège » par Séoul.

D'autre part, le commandement des Nations unies (U.N.C.) a invité samedi des représentants nord-coréens et chinois de la commission militaire d'armistice à assister, en tant qu'observateurs, aux prochaines manœuvres communes américano-sud-coréennes.

Le contre-amiral américain James Storms, principal délégué de l'U.N.C. auprès de la commission, a indiqué que cette proposition visait à dissiper tout soupçon ou malentendu quant au but de l'exercice *team spirit 82*, qui se déroulera du 13 février au 26 avril prochains. Il a déclaré à son homologue nord-coréen, le général Han Ju-gyong, que les cinq membres chinois et nord-coréens de la commission devraient être accompagnés des quatre principaux membres de la commission de supervision des nations neutres (C.S.N.N) lors d'une rencontre de la commission d'armistice prévue au village frontalier de Panmunjom.

La C.S.N.N., qui regroupe des délégués de Suisse, de Suède, de Pologne et de Tchécoslovaquie, est un organisme chargé de superviser l'application de l'accord d'armistice de 1953, qui avait mis fin à la guerre de Corée. — (*A.F.P., Reuter*).



PROCHE-ORIENT

LA POLÉMIQUE SUR LE DIALOGUE ENTRE ISRAËL ET L'O.L.P.

Le chef de file des « colombes » travaillistes est désavoué par M. Shimon Pérès

Tandis que les déclarations au « Monde » (daté 24-25 janvier) du docteur Issam Sartaoui, conseiller de M. Yasser Arafat, appelant notamment à un dialogue israélo-palestinien, continuent à susciter des remous tant au sein de l'O.L.P. qu'en Israël, M. Claude Cheysson a critiqué la politique américaine à l'égard du conflit israélo-arabe.

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire libanais de langue anglaise « Monday Morning » en date du 25 janvier, le ministre français des relations extérieures déclare notamment : « Je ne comprends pas l'attitude des Etats-Unis, car je n'imagine pas qu'il puisse y avoir de paix (dans la région) si l'on refuse de négocier avec ceux qui combattent. (...) Les Palestiniens sont des combattants, et il faut discuter avec ceux qui les représentent, c'est-à-dire avec l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), sinon qui d'autre ? »

Se référant implicitement aux récents propos du président Reagan, selon qui les Etats-Unis refuseront de reconnaître l'O.L.P. tant que celle-ci n'aura pas reconnu Israël, M. Cheysson a estimé que « l'O.L.P. qui n'est pas un Etat ne peut pas reconnaître un Etat, que ce soit Israël, la France ou les Etats-Unis ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Plusieurs dirigeants du parti travailliste ont demandé un rappel à l'ordre ou des sanctions contre l'un des leurs, M. Yossef Sarid, qui s'est déclaré prêt à rencontrer M. Yasser Arafat si cela devait préparer une reconnaissance mutuelle entre Israël et l'O.L.P. Certains ont jugé que M. Sarid avait ainsi *« dépassé les bornes »* et ne pouvait plus représenter désormais le parti, notamment à la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, dont il est membre. Le président du parti, M. Shimon Peres, a lui-même dénoncé les propos de M. Sarid en précisant que ceux-ci *« contredisent de la manière la plus évidente le programme travailliste »*. Il a ajouté que la majorité des travaillistes *« désavouaient »* une telle opinion qui n'est selon lui partagée que par un groupe *« extrêmement minoritaire »* au sein du parti.

Selon M. Peres, les idées de M. Sartaoui n'ont *« aucune importance »*. *« Sartaoui ne représente pas Arafat*, a-t-il dit, *de même qu'Arafat ne représente pas toute l'O.L.P. qui, elle, ne peut parler au nom de tous les Palestiniens. »* M. Peres a indiqué qu'à plusieurs reprises différentes personnalités étrangères — et encore tout récemment M. Leopold Senghor, ancien président du Sénégal — l'avaient incité à entrer en contact avec le président de l'O.L.P., ce u'il avait toujours refusé parce qu'il n'avait aucune raison de *« rencontrer le chef d'une organisation qui veut la destruction d'Israël »*.

Pour sa part, faisant écho en Cisjordanie à la proposition de M. Sarid, le maire de Bethléem, M. Elias Freij, a déclaré que l'O.L.P. et Israël devaient se résoudre à une reconnaissance mutuelle et engager à cet effet un dialogue direct. Il a précisé que l'O.L.P. ne devait pas hésiter à prendre l'initiative. *« Si une démarche de paix doit être entreprise par l'O.L.P.*, a-t-il dit, *il n'y a pas de doute qu'elle sera approuvée aux Etats-Unis et qu'elle représentera un défit pour Israël comme pour le gouvernement américain ; cela pourrait changer beaucoup de choses au Proche-Orient. »* De son côté, M. Rachad Chawa, maire de Gaza, lui aussi considéré comme l'une des principales personnalités *« modérées »* des territoires occupés, a dit que si Israël reconnaissait le peuple palestinien et son droit à l'autodétermination, ce serait le point de départ d'une *« nouvelle ère »* dans la région. Il s'est déclaré convaincu que, dès lors, l'O.L.P. reconnaîtrait Israël. Il a toutefois souligné, à la différence de M. Freij, que c'était au gouvernement israélien de faire le premier pas car *« il est le plus fort et c'est Israël qui a occupé les territoires arabes »*.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Cap-Vert

● LUTTE CONTRE LA SECHERESSE. — La cinquième conférence des chefs d'Etat du Comité inter-Etats pour la lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), qui a réuni à Praia pendant le dernier week-end les présidents Aristides Pereira (Cap-Vert), Sir Dawda Jawara (Gambie), Moussa Traoré (Mali), Khouna Ould Haidalla (Mauritanie) et Abdou Diouf (Sénégal), ainsi que les ministres du développement rural de la Haute-Volta, du Niger et du Tchad, a décidé la création d'un organisme spécial chargé d'assurer la constitution de stocks de sécurité alimentaire. — *(A.F.P.)*.

Chili

● TROIS DIRIGEANTS DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE : MM. Jaime Castillo, René Fuentealba et Claudio Huepe ont été refoulés le dimanche 24 janvier à l'aéroport de Santiago, alors qu'ils venaient assister aux obsèques de l'ancien président Eduardo Frei décédé le vendredi 22 janvier (*le Monde* daté 24-25 janvier). M. Jaime Castillo avait été expulsé du Chili en 1981, alors qu'il présidait la commission chilienne des droits de l'homme. MM. Funentealba et Huepe sont d'anciens députés, expulsés par le général Pinochet. Plus de dix mille Chiliens ont rendu hommage à Santiago à Eduardo Frei dont la dépouille est exposée, jusqu'à ce lundi 25 janvier, dans la cathédrale de la capitale. — *(A.F.P.)*

Équateur

● PLACARDS ANTI-MITTERRAND DANS LA PRESSE. — La presse équatorienne est inondée de grands placards publicitaires dénonçant le « socialisme autogestionnaire » de M. Mitterrand. Cette publicité est financée par la Société équatorienne de défense de la tradition, de la famille et de la propriété, filiale d'un mouvement patronné par une personnalité brésilienne, M. Correa de Oliveira, qui a déjà fait paraître des messages identiques dans d'autres organes de presse d'Europe et d'Amérique. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN JEUNE HOMME A ETE TUE LE DIMANCHE 24 JANVIER A ARMAGH, à une cinquantaine de kilomètres de Belfast, par une patrouille militaire, après que trois explosions eurent déjà eu lieu dans la soirée dans cette ville. La police a décidé d'ouvrir une enquête. En effet, contrairement aux déclarations d'un porte-parole de l'armée selon lesquelles le jeune homme avait brandi un pistolet avant d'être tué, aucune arme n'a été retrouvée près du corps et il pourrait s'agir d'une « bavure ».

D'autre part, M. Robert Mitchell et son fils, l'un et l'autre membres d'organisations paramilitaires protestantes, ont été tués samedi à leur domicile de Belfast. La police pense qu'il pourrait s'agir d'un règlement de comptes entre groupes d'extrémistes protestants rivaux. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

● MM. OWEN CARRON, DEPUTE POUR L'IRLANDE DU NORD EN REMPLACEMENT DE BOBBY SANDS, ET DANY MORRISSON, l'un des dirigeants du Sinn Fein (la représentation politique du mouvement républicain) sont toujours détenus aux Etats-Unis après avoir tenté, le jeudi 21 janvier, d'entrer sur le territoire américain avec de faux papiers. Le visa leur avait précédemment été refusé par les autorités américaines. — *(A.F.P.)*.

Italie

● CINQ TERRORISTES DE PRIMA LINEA ont été arrêtés les 23 et 24 janvier, après une poursuite de deux jours. Deux l'ont été à Tuscanie, au nord de Rome, trois autres dans un appartement du quartier Saint-Jean-de-Latran. Ce commando avait commis un hold-up à Sienne le 21 janvier, au cours duquel deux carabiniers et un terroriste avaient été tués. Selon un « repenti », le groupe Prima Linea aurait bénéficié en 1978 d'un entraînement dans un camp de l'E.T.A. militaire, au Pays basque espagnol. — *(A.F.P.)*

Maroc

● UNE LETTRE A M. MITTERRAND SUR LES DROITS DE L'HOMME. — A la veille de la visite à Paris du roi Hassan II, une lettre portant une cinquantaine de signatures a été remise au président de la République. Ce texte déclare notamment : *« Nous souhaitons que la France et le Maroc entretiennent des rapports d'amitié et de coopération favorables à l'un et l'autre peuples, mais nous dénoncerons, tant qu'elles persisteront, les atteintes aux droits de l'homme dont témoignent les rapports de toutes les missions effectuées depuis onze ans par les organisations non gouvernementales observateurs à l'ONU et Amnesty International. »* Rendant hommage à M. Mitterrand *« dont le salut aux combattants de la liberté est particulièrement entendu par les détenus politiques de Kénitra »*, ce texte lui demande d'*« accorder la priorité dans ses entretiens avec le roi du Maroc à la situation de non-droit et aux atteintes permanentes aux droits de l'homme »*. La lettre porte notamment les signatures de MM J. Berque, Della Suda, Guattari, P. Halbwachs, Minkovski, Vidal-Naquet, de l'amiral Sanguinetti et de Mme Simone de Beauvoir (on peut s'y associer auprès du comité de lutte contre la répression au Maroc, 14, rue de Nanteuil, 75015). Une manifestation silencieuse de protestation est par ailleurs convoquée le mardi 26 janvier à 12 heures devant l'Elysée.

Tchécoslovaquie

● L'ECRIVAIN JIRI GRUSA EST DECHU DE SA NATIONALITE, a annoncé l'ambassade de Tchécoslovaquie à Berne, chargée de lui notifier cette décision. Mais M. Grusa qui, en décembre 1980 avait obtenu l'autorisation de partir pour deux ans à l'étranger a, entre temps quitté la Suisse pour les Etats-Unis. En 1978, il avait été condamné à six mois de prison en raison de la publication en Allemagne de l'Ouest d'un de ses romans, *le Questionnaire*, considéré comme subversif ; il s'agissait d'un témoignage pathétique sur la condition de l'homme en général et sur la vie dans son pays, plus particulièrement à travers les réflexions d'un homme en train de remplir un de ces longs questionnaires exigés de tout demandeur d'emploi en Tchécoslovaquie. Ce roman est paru en français chez Gallimard en 1981 sous le titre *Prière pour une ville*.

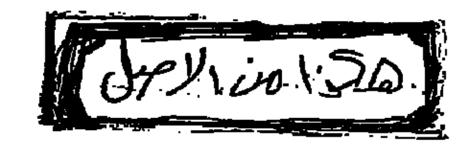
● PROCHAINES HAUSSES DE PRIX A PRAGUE. — Le gouvernement tchécoslovaque prépare des hausses de prix importantes des produits alimentaires à partir de février. Les prix de la viande et de tous les produits animaux augmenteraient de 10 % à 140 % (pour les meilleurs morceaux de bœuf), celui du riz doublerait et les cigarettes et les alcools coûteront 20 % plus cher. C'est sans doute pour préparer le terrain à ces augmentations brutales que le journal *Rude Pravo* a rappelé le samedi 23 janvier à la population qu'il fallait être plus sensible à la *« qualité de la vie »* qu'à l'accroissement de la consommation matérielle.

Venezuela

● M. LUSINCHI, CANDIDAT DE L'ACTION DEMOCRATIQUE A LA PRESIDENCE. — Le Parti d'action démocratique, principale formation d'opposition, de tendance social-démocrate, a désigné le dimanche 24 janvier M. Jaime Lusinchi comme son candidat à l'élection présidentielle de 1983. Le parti social-chrétien (COPEI) au pouvoir n'a pas encore désigné son candidat. Deux hommes sont en lice : MM. Rafael Caldera, ancien président, et Montes de Oca. — *(Reuter.)*

Zaïre

● LIBERATION D'UN UNIVERSITAIRE. — M. Ernest Wamba-Wamba, universitaire zaïrois enseignant à l'université de Dar-es-Salam, en Tanzanie, qui était détenu au Zaïre depuis le 18 décembre dernier (*le Monde* du 20 janvier), sous l'accusation d'être en possession de *« documents subversifs »*, a été libéré, a annoncé dimanche 24 janvier la radio tanzanienne. M. Wamba avait été arrêté par les services de renseignements zaïrois, alors qu'il arrivait à Kinshasa pour y passer les vacances de Noël.



AFRIQUE

Le colonel Kadhafi a plaidé à Alger pour une union entre les deux pays

De notre correspondant

Alger. — Le colonel Kadhafi a quitté l'Algérie samedi 23 janvier à l'issue d'une visite de près d'une semaine. Rarement séjour d'un chef d'Etat *« frère et voisin »* aura été entouré d'une telle discrétion. La presse n'a publié que de très brefs communiqués annonçant les entretiens du président libyen avec M. Chadli Bendjedid sans donner d'indication sur leur contenu. A voir la seule photo de ces entretiens présentée par la télévision, ces conversations ont été singulièrement dépourvues de chaleur. Aucun communiqué commun n'a été rendu public.

Durant son séjour, le colonel Kadhafi, qui logeait dans une villa du club des Pins, près d'Alger, et non pas au Palais du peuple, résidence habituelle des chefs d'Etat en visite officielle, a fait deux discours au Palais des Nations. Le premier devant des étudiants et des jeunes, le second devant des cadres du parti, membres de l'appareil central du F.N.L. et députés. Devant ces derniers, il a prononcé durant une heure un plaidoyer en faveur de l'union entre l'Algérie et la Libye qui aurait été applaudi poliment.

On se refuse, dans les milieux officiels algériens, à commenter ces déclarations et l'on rappelle volontiers qu'Alger est hostile à toute union décrétée au sommet.

Etait-ce pour mieux convaincre ses interlocuteurs ? Le chef de l'Etat libyen, en grand uniforme chamarré et stick sous le bras comme un officier de l'armée des Indes, s'est fait accompagner dans tous ses déplacements à Alger par une garde de charme, une quinzaine de jeunes femmes moulées dans des battle-dress vert olive, coiffées de calot et armées de Kalatchniov. Elles l'ont même accompagné, vendredi, à la grande prière, à la mosquée Ketchaoua, au bas de la Casbah, prenant position autour de l'édifice tandis qu'il allait prier. Les dirigeants algériens, comme d'ailleurs l'homme de la rue, n'ont guère apprécié, semble-t-il, ce style James Bond.

DANIEL JUNQUA.

Un hôte encombrant en Tunisie

De nos envoyés spéciaux

Gabès. — Le colonel Kadhafi a regagné la Libye par la route, dimanche 24 janvier, au terme d'une visite impromptue qui s'est terminée dans la sérénité, alors qu'elle avait débuté au milieu d'un invraisemblable imbroglio. C'est en effet à un véritable festival de désinvolture discourtoise que le guide de la révolution libyenne s'est livré durant les trente-six heures qu'il a *passées en Tunisie*.

Vendredi soir, le colonel Kadhafi faisait savoir d'Alger qu'il avait décidé de rentrer chez lui en traversant la Tunisie par la route. Au même moment, deux Land Rover et des camions transportant une cinquantaine de gardes du corps se présentaient à la frontière tuniso-libyenne *« pour aller à la rencontre du frère colonel »*, attendu à l'autre extrémité du pays.

Les autorités tunisiennes refoulaient ce commando en rappelant qu'il revenait à la Tunisie, pays souverain, d'assurer la sécurité de ses hôtes. D'ailleurs, MM. Driss Guiga et Slaheddine Bali, ministres de l'intérieur et de la défense, allaient eux-mêmes accueillir, samedi matin, le visiteur à son entrée sur le territoire en vue de l'escorter durant son voyage. Mais MM. Guiga et Bali ne trouvèrent personne : l'hôte attendu avait changé d'idée et décidé d'aller atterrir à Monastir, ville natale du président Bourguiba, dans le Sahel, où personne ne l'attendait. Peu après, les gardes du corps, refoulés la veille, atterrissaient à leur tour, à bord d'un Fokker, toujours en possession de leurs armes, qui allaient leur être confisquées en attendant de leur être restituées à leur départ. Suivait un autre appareil transportant quatre Mercedes blindées. Les autorités apprenaient également que, dès vendredi, les Libyens avaient réservé *« pour un groupe de touristes »* plus d'une centaine de chambres d'hôtel à Monastir, à Sfax, ainsi qu'à Gabès, où le premier ministre, M. Mohamed M'Zali, se trouvait en visite d'inspection.

L'attitude de la délégation libyenne, forte d'une centaine de personnes, ne pouvait qu'intriguer, sinon inquiéter les dirigeants tunisiens. Le colonel Kadhafi ayant brusquement gagné Sfax, son ministre de l'économie, M. Abouzeid Dourda, téléphonait à M. M'Zali pour demander à le rencontrer. Invité à dîner, il acceptait, puis omettait de se décommander. Au cours de la conversation téléphonique, le premier ministre, qui n'entendait pas modifier son programme pour se rendre à *Sfax, avait toutefois* proposé d'accueillir le colonel à Gabès s'il le souhaitait : il ne devait être informé de sa venue dimanche qu'avec trois heures d'avance seulement. Cela devait le contraindre à modifier son programme.

Ignorant cet étrange comportement et une vive empoignade entre les gardes du corps libyens et le service d'ordre tunisien qu'ils entendaient supplanter, M. M'Zali afficha une sérénité inébranlable et reçut le colonel Kadhafi comme si de rien n'était. Leur entretien, qui dura deux heures déjeuner compris, porta essentiellement sur le développement des échanges économiques et commerciaux. Tacitement, les deux hommes évitèrent d'aborder des problèmes politiques sur lesquels Tunis et Tripoli ont souvent des vues divergentes. Ils les ont probablement renvoyés à la visite que le chef de la Jamayiria a été invité à faire à Tunis lorsque le président Bourguiba sera rentré des Etats-Unis.

Paradoxalement, selon les Libyens eux-mêmes, leur déroutant passage en Tunisie s'est terminé mieux qu'il n'avait commencé. Apparemment déçus des résultats de leur visite en Algérie, ils n'ont certes pas réussi à ranimer la flamme unitaire de Djerba, mais ils ont pu relancer le dialogue. Ce n'est négligeable ni pour la Tunisie, soucieuse de maintenir de bons rapports avec son puissant voisin, ni pour la Libye, désireuse de rallier le pays modéré où siège la Ligue arabe, à quelques mois du sommet de l'O.U.A. qu'elle s'apprête à accueillir, en dépit de l'hostilité des Etats-Unis.

MICHEL DEURÉ et PAUL BALTA.

Algérie

LE GOUVERNEMENT RETIRE SON PROJET DE CODE DE LA FAMILLE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le conseil des ministres, réuni dimanche 24 janvier, a décidé, *à la demande du président Chadli* Bendjedid, d'ajourner l'examen, par l'Assemblée nationale, du projet de loi sur le *« statut personnel »*, plus communément désigné sous le nom de *« code de la famille »*. Ce texte, qui a fait l'objet depuis trois mois de vifs débats au Parlement, dans les colonnes de la presse et dans l'opinion publique, devait être définitivement adopté par les députés ce lundi. Il laissait la femme dans une perpétuelle minorité, et certaines de ses dispositions — maintien de la polygamie, subordination complète de la femme au mari, restrictions au droit de garde des enfants en cas de divorce, légalisation de la répudiation, etc. — avaient suscité une véritable levée de boucliers (*le Monde* du 9 janvier). Devant la passivité de l'Union nationale des femmes algériennes (U.N.F.A.) et de sa secrétaire générale, Mme Fatma Zohra Djeghroub, des intellectuels, étudiantes ou enseignantes, ainsi que des femmes au travail, fonctionnaires *ou employées des sociétés* nationales, se sont mobilisées, organisant deux manifestations devant l'Assemblée nationale et déposant sur le bureau du Parlement une pétition portant dix mille signatures pour protester contre le secret entourant le texte soumis aux députés et demander l'ouverture d'un débat public à l'échelle nationale. Ces protestations ne semblaient pas rencontrer beaucoup d'écho, bien que quelques députés, lors du débat général, soient intervenus pour réclamer un texte consacrant l'égalité juridique de l'homme et de la femme, conformément à la Constitution.

Mobilisation des femmes

L'engagement dans la lutte, au mois de décembre, des femmes qui avaient participé à la guerre de libération, anciennes maquisardes et détenues qui se tenaient éloignées, depuis l'indépendance, de la *scène politique, a donné au problème* une nouvelle dimension. Protégées par la légitimité que leur confère leur participation à la guerre, elles ont organisé une série de rassemblements et elles ont entrepris une véritable mobilisation des femmes. *Certaines d'entre elles* commençaient à effectuer des tournées dans l'intérieur afin de faire de la prochaine Journée internationale de la femme, le 8 mars, une journée de protestation. Elles avaient également décidé d'attaquer, pour inconstitutionnalité, la nouvelle loi si elle était votée.

C'est leur intervention qui a été déterminante et qui a conduit le gouvernement à retirer son projet. Devant l'ampleur des réactions et *l'âpreté d'un débat qui oppose* modernistes et traditionalistes, religieux et laïcs, le pouvoir a préféré, au moins provisoirement, battre en retraite. Le problème, a-t-on annoncé dimanche soir, sera repris sous la forme d'un dossier qui examinera de façon globale le rôle de la femme en tant que cellule de base de la société. Ce dossier sera débattu démocratiquement au niveau national sous des formes qui restent à déterminer. La formule retenue pourrait être la même que celle qui a prévalu pour la question culturelle et qui avait conduit à l'adoption par le comité central d'une charte fixant les orientations du pays en la matière. Mais il est probable que le gouvernement va attendre avant de relancer le débat que les passions se calment et les esprits s'apaisent, d'autant que la législature touche à sa fin et qu'une nouvelle Assemblée doit être élue le 5 mars prochain.

D. J.

Niger

- **VISITE A PARIS DU MINISTRE NIGERIEN DES MINES.** — M. Annou Mahamane, ministre nigérien des mines et de l'industrie, a quitté Niamey dimanche 24 janvier pour Paris et Koweït. M. Annou Mahamane devrait aborder avec les partenaires financiers et industriels du Niger certains des problèmes posés par la création d'une nouvelle société d'exploitation du minerai d'uranium : la Société minière de Tassa N'Taghalgue. Le capital de 21 milliards de francs CFA (420 millions de francs français) de cette société doit être constitué en trois parts égales détenues par l'ONAREM nigérien (office national des ressources minières), la COGEMA française et un partenaire koweïtien. — *(A.F.P.)*

Le Maghreb entre le n

AFRIQUE

Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme

(Suite de la première page.)

Qu'en est-il dans les deux ailes extrêmes, en Libye, pays charnière entre le Maghreb et le Machrek (Orient arabe) et en Mauritanie, trait d'union entre l'Afrique blanche et l'Afrique noire ? Comment expliquer qu'à Nouakchott le comité militaire de salut national qui a entrepris depuis le 10 juillet 1978 des réformes en profondeur d'une incontestable modernité — citons, en particulier, l'abolition de l'esclavage et la promotion des langues nationales négro-africaines — ait rétabli la *charia* ou droit islamique ? Ainsi ce pays éminemment pacifique, où la coutume réprouve les effusions de sang est-il un des rares États musulmans à avoir appliqué la loi coranique dans toute sa rigueur : en septembre 1980, un assassin a été fusillé et trois voleurs ont eu une main tranchée en public, le châtiment devant, selon le Coran, avoir valeur d'exemple.

Plusieurs raisons ont pu inciter les militaires à agir comme ils l'ont fait. Le régime, issu d'un putsch, a sans doute cherché une *légitimité* dans l'islam, auquel les Mauritaniens demeurent très attachés. Sans doute le C.M.S.N. a-t-il cherché aussi à lutter contre l'accroissement de la criminalité provoqué par l'afflux de la population dans la capitale sous le double effet de la sécheresse et de la guerre menée par l'ancien président Ould Daddah contre le Polisario. Il est possible, enfin, que le pouvoir ait cédé aux sollicitations de certains bailleurs de fonds comme l'Arabie Saoudite.

La Libye réformiste

La Libye, elle, passe pour intégriste ; elle ne l'est pas. Le colonel Kadafi est un réformiste, et nombre de théologiens orthodoxes estiment que son petit *Livre vert* sent le soufre. Malgré son radicalisme, l'islam qu'il préconise et applique cherche, à l'évidence, à intégrer la modernité. Cela est très net, entre autres, en ce qui concerne l'émancipation des femmes, que le guide de la révolution est particulièrement fier d'avoir dotées d'une académie militaire unique au monde (1). En revanche, il a un trait en commun avec les intégristes : le discours violemment anti-impérialiste et la dénonciation d'un Occident jugé décadent et corrupteur. Quant au prosélytisme dont il fait preuve pour diffuser sa pensée dans ce même Occident, il se rattache à une tenace tradition maghrébine.

Pourtant, au-delà des différences qui ont été cultivées par la colonisation, et qui se sont souvent affirmées depuis les indépendances, les pays du Maghreb présentent aussi des analogies. Ce n'est pas un hasard si l'islamologue Louis Gardet consacre plusieurs pages à *l'Islam berbère*Il ajoute certes qu'il est « *quelque peu malsonnant d'en parler comme d'un tout constitué* » alors que « *la berbérie s'est, en fait, lentement arabisée* ». Mais il rejoint sur ces deux points Ibn Khaldoun. Déjà au quatorzième siècle, l'historien et sociologue maghrébin soulignait : « *Les Arabes et les Berbères (...) ont vécu au Maghreb depuis si longtemps qu'on a peine à imaginer qu'ils aient vécu ailleurs.* » (3). Mais il rappelait aussi les particularismes de la région lorsqu'il définissait le Berbère comme étant l'homme qui se rase la tête, mange le couscous et porte le burnous. Si la première coutume a pratiquement disparu, en revanche, aujourd'hui encore, le couscous et le burnous délimitent le Maghreb, puisque leur pratique ne s'étend pas au-delà de la Libye, à l'est et, au sud, de la frontière qui sépare le Sahara de l'Afrique noire.

Nombre de phénomènes actuels ont leurs racines dans le passé. La conquête du Maghreb par les armées arabes s'est étalée sur une cinquantaine d'années, mais n'a pas donné lieu à une colonisation de peuplement. Amr, conquérant de l'Egypte, pousse vers l'ouest en 642 : La Cyrénaïque et la Tripolitaine tombent l'une après l'autre, mais l'armée arabe, estimée à 20 000 hommes, n'exploite pas son avantage contre les troupes byzantines.

La vraie conquête sera l'œuvre de Sidi Okba Ibn Nafi, qui s'était emparé de l'oasis de Ghadamès en 662. Il se présente dans le sud tunisien,en 670, à la tête de 10 000 cavaliers, fonde Kairouan et pousse jusqu'à l'Atlantique. Sur le chemin du retour, il se heurte, certe, à la résistance de Kousayla, mais fait aussi de nombreux adeptes, avant d'être tué et enterré en 683, près de Biskra, dans un village qui porte son nom et devient un lieu de pèlerinage.

A la fin du siècle, la Kahina, reine des Aurès, est vaincue par Moussa Ben Nossayr. For avisé, ce général arabe s'empresse de confier l'expédition d'Espagne à un Berbère, Tarik Ibn Ziyad (4). Dès lors, l'islamisation du Maghreb sera l'œuvre des Berbères déjà convertis. Leurs chefs adopteront l'arabe comme langue administrative, mais l'arabisation de la population ne sera entamée sérieusement qu'à partir du XIe siècle.

Dès le début, l'islam maghrébin se caractérise par son intransigeance doctrinale, sa rigueur morale, et son prosélytisme. Dans les premiers siècles, le schisme *kharedjite*, né en Orient, connaît un grand succès dans ce qu'on appelait alors l'Ifriqiya. Ces dissidents, qui avaient récusé le calife Moawiya parce qu'il avait pris les armes contre Ali, gendre et cousin du Prophète, récusèrent à son tour Ali, qui avait commis la faute d'accepter l'arbitrage, qui entraînera sa perte.

Les *Kharedjites* — « *ceux qui sont sortis* » — estimaient que tout croyant irréprochable et capable, « fût-il un exclave noir », pouvait être élu calife. Ces « *puritains de l'islam* », comme on les appelle, croyaient aussi que la foi qui ne se traduit pas par des actes ne suffit pas. Ils fondèrent dans l'Algérie orientale le royaume de Tahert, qui embrassa aussi la Tripolitaine et la Tunisie, mais disparut sous les coups des Fatimides en 908-909. Leurs descendants se regroupent aujourd'hui, sous le nom d'*Ibadites*, au djebel Nefoussa en Libye, dans l'île de Djerba, en Tunisie, et en Algérie autour de Ghardhaïa, dans le M'Zab, et à Ouargla.

Les chiites ont également marqué au Maghreb pendant plusieurs siècles, avec les Fatimides (908-1171) et, auparavant, avec le roi Idris, fondateur de Fès et de la monarchie marocaine, assassiné en 792 par un émissaire envoyé de Bagdad par Haroun al-Rachid. Quant aux Maures (Mauritaniens et Saharaouis), ils racontent que leurs chèches (voiles) noirs - le noir est la couleur des partisans d'Ali et de Hussein, son fils, morts en martyrs - sont une réminiscence de cette époque : « *Nous sommes sunnites mais nous avons le cœur chiite* », disent-ils.

Il reviendra, en tout cas, à l'un des leurs, Youssouf Ibn Tachfin, après un pèlerinage à La Mecque, de restaurer l'orthodoxie sunnite au Maghreb et de consolider l'islam en Espagne. Fondateur de Marrakech et de la dynastie almoravide (1050-1147» c'est lui qui a créé les *tribat*, centres fortifiés tenus par des confréries à la fois religieuses et militaires. Leurs membres, moines-guerriers, s'appellent les *mourabitoune*, d'ou nous tirerons le mot marabout, dont le sens évoluera avec le temps. Terre de contestation et de révolte, le Maghreb verra, en effet, fleurir au fil des siècles, en marge de la doctrine officielle, un islam mystique, incarné par les *soufis*, et un islam populaire qui s'exprimera à travers des confréries ou zaouias, leurs chefs, considérés comme des saints locaux, puis leurs tombeaux, prendront le nom de marabouts.

La « trahison des clercs »

Une autre dynastie berbère, celle-là issue du Rif, dans le nord du Maroc, celle des Almohades (1147-1269) les *Mouwahidoune* (unitaristes) eut pour *mahdi* Ibn Toumart dont la doctrine visait à refaire sans concession l'unité de la communauté musulmane. Aux cinq piliers de l'islam - l'unité de Dieu, la prière, l'aumône, le jeûne de Ramadan et la pèlerinage à La Mecque - il en ajouta impérativement un sixième : le *jihad* ou guerre sainte qu'il convenait, selon lui, de livrer aux mauvais musulmans plus encore qu'aux infidèles. Il combattra avec une rare persévérance l'appartenance du Maghreb au rite malékite, le plus rigoureux des quatres grands rites sunnites (les trois autres sont ceux d'Abou Hanifa, de Chaféi et d'Ibn Handal) qui dominent en terre d'islam. Mais, constate Henri Laoust : « *action missionnaire et action coercitive ne réussiront jamais à venir pleinement à bout des forces vives de l'islam maghrébin : l'attachement à l'école de l'imam Malik et aux forces populaires du soufisme* (5) ».

L'occupation ottomane qui commence au XVIe siècle épargne le Maroc mais ne modifie pas sensiblement la situation dans le reste du Maghreb. Ce ne sera pas le cas, en revanche, de la colonisation française en Algérie (1830) en Tunisie (1881) au Maroc et en Mauritanie (fin du XIXe siècle - début du XXe), de la colonisation espagnole dans une partie du Maroc et du Sahara occidental (début du XXe siècle) et italienne en Libye (1911-1912). Ces occupations ont lieu alors qu'au Machrek la renaissance *(Nahda)* amorcée par Mohamed-Ali sur le plan politique et technologique, se poursuit sur le plan de la pensée avec deux courants principaux : le modernisme libéral et le fondamentalisme islamique.

Influencé par la Révolution française et les saint-simoniens, l'Egyptien El-Tahtaoui (1801-1873) sera le premier chantre du modernisme patriotique. « *Que la patrie soit le lieu de notre commun bonheur que nous bâtirons par la liberté, la pensée et l'usine* », écrit-il en 1869 (6). Le second courant est incarné par Jamal Al-Din Al-Afghani (mort en 1897) et son disciple Mohamed Abdoh (1849-1905), qui préconisent un retour aux sources de la foi et la restauration de la grandeur passée non de la patrie, mais de la *oumma* (communauté des musulmans) en tenant compte des exigences du monde contemporain.

Ces idées atteignent, avec un certain décalage, tous les pays du Maghreb alors que, depuis longtemps déjà, la religion sert de ferment à la résistance populaire contre la pénétration étrangère. Parallèlement, on assiste à une trahison des clercs, du moins de certains d'entre eux. Appartenant à la bourgeoisie des villes en Tunisie et en Algérie ou proches du Palais au Maroc, des oulémas et des cheikhs se replient sur le passé « *tout en se ralliant au régime colonial soit par leur silence, soit par leur inaction* (7) ». D'autres, en revanche, comme l'Algérien Ben Badis, resté célèbre par cette phrase, « *l'Algérie est ma patrie, l'arabes ma langue, l'islam ma religion* », et le Marocain Allal El-Fassi, prôneront la lutte de libération pour la défense des valeurs araber et islamiques.

Les indépendances seront, cependant, principalement l'œuvre des modernistes plus ou moins occidentalisés mais dont l'éventail idéologique est très ouvert. Ainsi voit-on s'affirmer au Maghreb dans les années 50 des hommes comme le Mauritanien Mokhtar Ould Daddah, les Marocains Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid et Ali Yata, les dirigeants du F.L.N. algérien, et leur aîné, le Tunisien Habib Bourguiba, tandis que l'Orient est dominé par deux figures : l'Iranien Mossadegh et l'Égyptien Gamal Abdel-Nasser. A partir de 1965, une autre génération prend la relève, celle de Boumediène et de Kadhafi au Maghreb, celle de Yasser Arafat et de Saddam Hussein, au Machrek, tandis que commence à poindre la vague fondamentaliste. Elle ne cessera de s'enfler au cours de la décennie écoulée, deviendra parfois franchement intégriste et atteindra son point culminant avec la révolution iranienne. Face à cette lame de fond de l'activisme islamique, comment ont réagi les États du Maghreb central ?

PAUL BALTA.

Prochain article :

Tunisie : L'ISLAM ÉMANCIPÉ.

(1) Cf. « La Libye ou le défi permanent », in *le Monde* des 27, 28,29, 30 et 31 décembre 1980 et *Maghreb-Machrek, nº 93 de juillet, août et septembre 1981.*

(2) L'Islam, religion et communauté. Desclée de Brouwer. Paris. 1967.

(3) *Discours sur l'histoire universelle.* Ed. Sindbad. Paris. 1978.

(4) Cf. en particulier, Abdallah Laroui, *l'Histoire du Maghreb*, Maspéro, Paris, 1975.

(5) *Les Schismes dans l'islam.* Payot, 1965.

(6) *Les voies des cœurs égyptiens vers les joies des mœurs contemporaines.* Le Caire, cité par Anouar Abdel Malek dans *La Pensée politique arabe contemporaine.* Ed. du Seuil, Paris 1970.

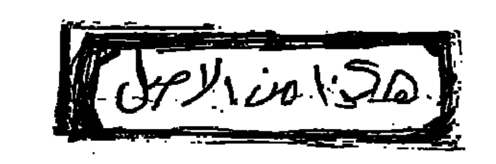
(7) Cf *Ecrivains marocains, du protectorat à 1965*, Ed. Sindbad. Paris 1974.







OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION



Le Monde

politique

PLÉBISCITÉ AUX ASSISES NATIONALES DU R.P.R.

M. Chirac rejette globalement et sans nuances la « politique socialo-communiste »

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Les troisièmes assises nationales du R.P.R., qui se sont tenues à Toulouse les 23 et 24 janvier, et à l'issue desquelles M. Jacques Chirac a été plébiscité à la présidence du mouvement par 99,10 % des suffrages, pourraient rester, dans les annales du gaullisme, comme celles de la mutation. Elles pourraient, en tout cas, constituer l'amorce d'un nouveau départ.

Changement formel, d'abord, qui a sauté aux yeux des quelque quatre-vingts diplomates présents, des quelque trois cents journalistes, des quelque vingt mille à vingt-cinq mille militants et sympathisants et des *représentants de l'U.D.F. et du CNIP, pour la première* fois conviés : aucune photo du général de Gaulle, de Georges Pompidou ou de M. Jacques Chirac, aucune croix de Lorraine n'ornait la salle. La tribune monumentale était encadrée du nouveau slogan : « *Nation, liberté, progrès* », et d'allégories tricolores et abstraites du peintre Moretti, évoquant une France en mouvement.

Changement de figurants également : aucun des anciens gaullistes chevronnés n'a figuré sur le podium, où n'avaient pris place que les dirigeants opéra*tionnels du mouvement. Aucun des compagnons* chenus du général n'a parlé, hormis M. Maurice Schumann. Dans l'assistance, on pouvait voir, mêlés aux militants, MM. Couve de Murville, Messmer, Guichard, Guéna, Bourges, Galley, alors que MM. Debré et Chaban-Delmas étaient absents.

Changement de comportement aussi : la solidarité et l'oubli des querelles passées ont été ostensiblement pratiqués ; les trois élus du 17 janvier — vivants symboles de l'espoir, — MM. de Bénouville, Bourg-Broc et Peyrefitte, ont, sous les applaudissements, été invités à siéger à la tribune pendant le discours de M. Chirac. Le secrétaire général du parti républicain, M. Jacques Blanc — après avoir déjeuné face à M. Chirac, — a lui aussi été applaudi, alors qu'il y a quelques mois *encore les giscardiens étaient sifflés dans de sem*blables réunions. Mais si les gaullistes ont ostensiblement pardonné à leurs alliés et décidé de pratiquer avec eux la solidarité des vaincus, beaucoup n'ont pas oublié, et ils ont approuvé les reproches adressés à l'ancien chef de l'Etat — ainsi qu'aux candidats marginaux que furent M. Debré et Mme Garaud — par M. Charles Pasqua, qui, avec un talent consommé de tribun, a soulevé l'enthousiasme.

Changement des principes. Au concept de nation, auquel de Gaulle avait donné la priorité absolue, *s'ajoute aujourd'hui celui de liberté*, autour duquel s'articulent toutes les revendications. A la notion même de gaullisme, à laquelle la référence n'est plus qu'une révérence pieuse, se substitue maintenant celle de l'idéal républicain. A l'évocation de la solidarité des guerres et des combats du passé, on préfère désormais les appels à la jeunesse et les descriptions de l'avenir.

Changement de ton parfois. La consigne donnée de ne pas faire preuve de la même intolérance que les socialistes en leur congrès de Valence a été dans l'ensemble observée, bien que M. Pons ne l'ait guère respectée samedi. Aucune attaque personnelle n'a été portée, les orateurs préférant dénoncer globalement le socialisme assimilé au marxisme et rejeter en *détail tous les actes du gouvernement*, espérant des prochaines échéances électorales la satisfaction de leur désir de revanche.

Changement esquissé aussi dans la définition d'un projet politique nouveau. Les forums ont permis pour la première fois l'expression spontanée et un peu brouillonne des vœux des militants de base. Foncièrement anticommuniste, hostile à tout dirigisme de l'Etat, résolument favorable à la liberté d'entreprendre, au libre choix du médecin et de l'école, la foule gaulliste souhaite aussi une participation plus *grande des salariés dans les entreprises*, une liberté totale pour les radios locales, et attend de la reprise économique, par un libéralisme planifié, la baisse de l'inflation et la diminution du chômage.

Confirmation et accentuation surtout du durcissement des nouveaux « républicains » dans leur opposition à la politique « socialo-communiste ». Le rejet *de celle-ci est désormais sans nuances et sans* exceptions. Même la politique étrangère et la politique de défense, qui avaient bénéficié jusqu'alors d'une certaine circonspection, sont condamnées, la première à l'occasion de l'affaire polonaise pour laquelle le gouvernement « *n'a pas levé le petit doigt* », la seconde pour son effort insuffisant. Pour les gaullistes la présence de ministres communistes constitue pour le gouvernement une tare rédhibitoire.

Une certaine constance a aussi marqué ces assises : la diversité de la foule des militants, avec des repré*sentants un peu plus nombreux des catégories modes*tes et des jeunes, ses enthousiasmes, sa confiance et son espérance malgré les vicissitudes politiques, ses réactions parfois un peu poujadistes, et surtout le charisme accru que M. Jacques Chirac, désormais leader unique et incontesté, exerce sur elle. Si le président du R.P.R. s'est bien gardé de se poser en seul chef de l'opposition, ses partisans le considèrent cependant bien comme l'incarnation d'une éventuelle alternance. Pour lui cependant le premier objectif est de faire en sorte qu'à l'occasion des élections muni*cipales et régionales de 1983 l'opposition tente de* devenir majoritaire en voix dans le pays. Ce serait pour le chef du R.P.R. l'occasion légale de contester la légitimité politique de la majorité.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré dans son discours de clôture :

« *Dimanche dernier, nous avons remporté une franche et belle victoire qui donne, à l'opposition tout entière et en particulier à notre Rassemblement, des raisons nouvelles d'espérance et d'enthousiasme.*

» *En quelques mois, le pouvoir socialiste a déçu ceux-là même qu'il avait un moment séduits par ses promesses. L'état de grâce a vécu, la confiance change de camp et, pour nous, commence une nouvelle étape du chemin qui, d'élections en élections, doit nous conduire ensemble à la victoire.*

» *Ne nous laissons pas, cependant, prendre au piège de l'esprit de revanche. Nous devons repousser la tentation de tenir pour nul et non avenu ce qui s'est passé en mai dernier, et de reprendre tout bonnement notre ancien discours. Nous n'entraînerons personne si nous laissons croire que notre seule ambition est un retour à la* « *case départ* ». *Le suffrage universel a révélé une authentique volonté d'évolution et de renouveau ; il s'est produit un changement réel dans les comportements et les mentalités des Français, qui souhaitent une manière de gouverner différente, plus humaine, moins technocratique, une société plus sûre, plus fraternelle, une participation plus directe à la démocratie du quotidien. Nous devons être les militants du renouveau.*

» *Comment s'étonner de l'échec des socialistes et des communistes lorsqu'on fait le compte de leurs promesses non tenues !*

» *La France officielle, celle des ministères, se préoccupe surtout aujourd'hui de savoir comment on peut gagner plus, consommer plus et travailler moins.*

» *Un pays qui veut consommer plus qu'il ne produit, un pays qui prend le risque de fabriquer plus cher que ses concurrents, un pays qui cesse d'investir parce qu'il étouffe ses travailleurs et ses entreprises sous les charges nouvelles, c'est un pays qui s'engage sur la pente du déclin.* »

Evoquant la « coalition socialo-communiste », M. Chirac poursuit :

« *Cette coalition est contraire à la conception que nous nous faisons de la morale politique, car elle maintient associées au gouvernement deux formations dont l'alliance paralyse notre action diplomatique et menace l'équilibre de notre vie publique. Peu importe de savoir qui est dupe de qui. Combien de temps encore les Français accepteront-ils que participe au gouvernement de notre pays un parti qui veut instaurer chez nous un socialisme marxiste destructeur des libertés, et qui s'aligne à l'extérieur, en toutes circonstances, sur les exigences de l'impérialisme soviétique ?*

» *Le socialisme à la française, c'est la religion de l'Etat-providence. C'est l'idée que seul l'Etat est force de progrès et d'évolution, que seul l'Etat peut faire avancer les comportements et les réalités, que seul l'Etat peut changer la vie. La logique de ce socialisme est hélas ! implacable. Elle conduit à l'élimination de tout contrepoids au pouvoir de l'Etat, elle détruit le pluralisme qui caractérise toute vraie démocratie, elle constitue donc une menace pour les libertés.* »

« L'idéal républicain »

L'orateur propose alors « *l'idéal républicain qui s'ordonne autour d'un principe de vie, la liberté* » en disant :

« *Si, pour lutter à la fois contre la hausse des prix et le chômage, nous préconisons la libération des forces productives, c'est justement parce que nous croyons que l'efficacité, la création, la croissance ont pour vrai ressort l'initiative et la responsabilité. Ce n'est pas l'Etat qui produit la richesse d'un pays ; son rôle est seulement d'en prélever une partie pour la redistribuer et corriger ainsi les injustices. Toute explication du monde par la lutte des classes est profondément étrangère à l'idéal républicain.*

» *Nous proposons d'avancer plus vite vers de plus justes rémunérations et de faire de nouveaux efforts pour améliorer le pouvoir d'achat des revenus modestes. Nous proposons aussi d'assurer la sécurité économique de chaque foyer par une beaucoup plus large diffusion des patrimoines, qu'il s'agisse du logement ou de l'actionnariat des salariés... Une société dans laquelle tous les pouvoirs sont concentrés dans l'appareil d'Etat ne peut résister longtemps à la déviation totalitaire.*

» *C'est pourquoi nous voulons une information pluraliste, sans monopole d'expression, faisant une large place aux radios locales et associatives : il faut mettre un terme à la chasse aux sorcières qui sévit dans les télévisions et les radios contrôlées par l'Etat.* »

Evoquant la décision du Conseil constitutionnel, il déclare :

« *La vraie question est de savoir si l'actuelle majorité veut nous entraîner vers un régime plébiscitaire où l'élection présidentielle serait considérée comme un chèque en blanc donné pour sept ans à un homme et à son équipe, ou si nous restons dans un Etat de droit, avec les procédures et les règles que cela implique, y compris dans le vote de la loi.* »

Traitant de la politique étrangère M. Chirac affirme :

« *Le pouvoir socialiste a fait beaucoup de bruit pour la Pologne, mais, en vérité, il n'a pas levé le petit doigt. La France pouvait donner l'exemple en refusant de signer le contrat de fourniture de gaz qui nous mettra demain, pour une part importante de nos besoins énergétiques, à la merci de l'Union soviétique. Le parti socialiste a noyé le poisson, il est resté fidèle à son pacte électoral. Ou bien la divergence de vues est réelle, et comment peut-on maintenir une alliance qui viole les principes de la plus élémentaire morale politique ? Ou bien il existe des terrains d'entente entre les socialistes et les communistes sur ce sujet, et notre inquiétude devrait alors devenir de l'angoisse. Messieurs du gouvernement, assez d'habiletés ! Il est temps d'être clair !* »

Pour conclure, M. Chirac lance un appel au « *rassemblement avec tous ceux, sans cesse plus nombreux, que le pouvoir socialiste déçoit et qu'il va décevoir d'autant plus qu'ils s'étaient laissé abuser par d'habiles promesses. Notre volonté de tolérance, d'ouverture, de générosité nous commande de tout faire pour les accueillir et les associer à notre combat (...). La faillite du socialisme est universelle.* »

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial, déclare à propos des élections de 1981 :

« *L'intérêt général commande de passer l'éponge, mais nous ne devons pas oublier pour autant. Ce n'est pas la division qui a causé l'échec de la majorité, mais l'accumulation des erreurs politiques du gouvernement et le fossé qu'elles ont fini par creuser entre lui et l'opinion (...). Les candidatures marginales ont été dans les faits les alliés objectifs de François Mitterrand.*

» *Nous sommes confrontés aujourd'hui à une coalition socialo-communiste qui a déjà commencé à entraîner la France dans un engrenage révolutionnaire, et qui ne cesse de se radicaliser. Face à un tel pouvoir, notre opposition ne peut qu'être ferme, globale et résolue.*

» *Entre le P.S. tel qu'il existe aujourd'hui et le P.C., il n'y a pas de différence de nature. Ils ont une référence commune : le marxisme, et un projet dont l'aboutissement est commun : l'asservissement de l'homme à l'Etat. Plus le socialisme avance, plus la démocratie recule. L'opposition a un devoir clair : celui de résister. Contre les partisans de l'Etat soyons les défenseurs de la société.* » Et il donne le conseil suivant : « *Utilisons le sourire, la bonne humeur et la joie. Avez-vous remarqué : ils ont gagné les élections et ils font la gueule ?* »

M. Claude Labbé, président du groupe à l'Assemblée nationale affirme : « *Nous n'avons aucune tentation de régler les comptes d'un passé sur lequel nous avons tiré un trait définitif (...). Les règles de l'alternance n'ont pas été observées car l'alternance implique une continuité sur l'essentiel et non un renversement politique. La responsabilité du pouvoir est gravement engagée.* »

M. Jacques Toubon, député de Paris, déclare : « *Nous sommes dans l'an I de l'après-Mitterrand. Nous entrons dans une société socialiste étatique, bureaucratique, nivelée, utopique, d'autre part un système politique d'alternance limitée au profit de ceux qui ne récusent pas la société socialiste, une fausse* « *démocratie* » *dans laquelle les citoyens ne peuvent plus effectuer de choix de société, et, s'ils le veulent, en changer.* »

Il définit ainsi les « valeurs » à défendre : « *Pas le féminisme mais la famille et la femme, pas l'écologie mais le travail et le niveau de vie, pas le régionalisme mais la nation, pas la permissivité mais la morale.* »

M. Alain Juppé estime que « *quand un pouvoir s'exaspère et se radicalise c'est qu'il sent la confiance du peuple lui échapper* ».

M. Jean-Louis Olivier, ancien secrétaire général du comité de soutien de Paris à la candidature de M. Giscard d'Estaing, nouvel adhérent du R.P.R., affirme : « *Il y a chez les giscardiens beaucoup d'hommes qui vous répondront dès lors que vous saurez les admettre.* »

De nombreux délégués interviennent ensuite à la tribune.

● *Les autres partis de l'opposition* étaient pour la première fois représentés aux assises du R.P.R. Pour l'U.D.F., MM. Auguste Chaunin, président du groupe sénatorial, et Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain. Pour le CNIP, M. Philippe Malaud, président, ainsi que Mme Florence d'Harcourt et MM. Michel Junot et Jacques Féron, vice-présidents. M. Pierre Baudis, maire de Toulouse, ancien député U.D.F., a assisté aux travaux.

● *Le Journal du dimanche* daté du 24 janvier a publié un sondage de l'IFRES réalisé du 19 au 22 janvier auprès de mille personnes. D'après cette enquête, 54 % des Français estiment que le succès de l'opposition aux quatre législatives partielles du 17 janvier constitue « *un avertissement donné à la majorité* ». Pour 28 %, il s'agit d'« *une péripétie sans signification* ».

Un « dialogue » Mauroy-Chirac

MM. Mauroy et Chirac ont dialogué de Lille à Toulouse. M. Pierre Mauroy a déclaré, dimanche, dans sa ville : « *Quand j'apprends qu'aux assises de Toulouse M. Chirac a été accueilli comme la* « *lumière qui* » *éclaire notre route, comme* » *le plus jeune, le plus éminent,* » *le plus expérimenté, le plus* » *dynamique de tous les hom-* » *mes d'Etat du monde occi-* » *dental d'aujourd'hui* », *on me permettra de sourire plutôt que de m'indigner, car ou bien M. Chirac est effectivement le plus éblouissant de tous les illusionnistes, le plus étourdissant de tous les cascadeurs, le plus imprévisible de tous les acrobates et surtout le plus étonnant de tous les amnésiques de la V*e *République, que dis-je ? de toutes les Républiques, depuis que la République existe ; ou bien je garde mon sourire, je me dis que tous ces qualificatifs ne s'expliquent que parce qu'ils ont été décernés à M. Chirac par M. Toubon.* »

Le député R.P.R. de Paris avait légèrement modifié son texte écrit en déclarant après avoir évoqué la richesse du R.P.R. en hommes éminents : « *Comment ne pas dire qui parmi ces hommes éclaire notre route, qui nous montre la voie du renouveau ?* »

Le président du R.P.R. a répondu au premier ministre, dimanche soir au cours de l'émission « Le grand jury » de R.T.L.-*le Monde* : « *Je me bornerai à faire un bref commentaire amusé. Je ne crois pas qu'il y ait de quoi s'indigner dans tout cela, et je comprends que le premier ministre sourie. Mais je me demande s'il tardera longtemps à rire jaune. Mais c'est là encore une illustration des choses. Il n'y a eu, ni dans mon propos ni dans ceux que j'ai entendus, la moindre agressivité à l'égard du premier ministre. Nous sommes aujourd'hui très sensibles aux exigences du respect d'autrui. Nous n'avons pas fait de l'humour à bon marché en tentant de ridiculiser le premier ministre. Nous sommes sensibles à la tolérance, et il n'est pas bien de la part du premier ministre de tomber dans un genre qui n'est pas celui qui devrait être le sien. Pour ma part, je préfère qu'il sourie et qu'il s'abstienne de faire des commentaires sur les propos qui sont tenus dans nos instances et qui me concernent.* »

***

M. Georges Sarre, député (socialiste) de Paris, a déclaré, sur le même sujet : « *Les rodomontades ne font pas une politique. Sans stratégie, sans programme, sans perspective, le R.P.R. est un parti qui, manifestement, n'a pas surmonté ses déboires électoraux de 1981. L'intolérance, l'outrance, la méthode Coué sont érigées en système de pensée.*

» *Ce congrès a fait apparaître le R.P.R. pour ce qu'il est, un instrument politique au service d'un homme. A cet égard, la palme revient à M. Jacques Toubon, qui n'hésite pas à encenser le maire de Paris à l'égal d'un Kim Il-sung corrézien.* »



LE REMODELAGE DE LA CARTE CANTONALE

La seconde série de décrets se traduit par la création de quarante-cinq cantons supplémentaires dans seize départements

Le *Journal officiel* du 22 janvier continue la publication des décrets modifiant la carte cantonale. Cette liste concerne seize départements, modifie cinquante cantons et se traduit par la création de quarante-cinq cantons supplémentaires.

Compte tenu de la première série de décrets parue au *Journal officiel* du 16 janvier (*le Monde* du 19 janvier), ce sont déjà trente-quatre départements qui sont touchés par des modifications portant sur le nombre et les limites de leurs cantons et soixante-treize cantons qui sont créés.

CANTAL. — Les cantons d'Aurillac-I-Nord, d'Aurillac-II-Ouest et d'Aurillac-III-Sud sont remplacés par quatre cantons : Aurillac-I-Nord, Aurillac-II-Ouest, Aurillac-III-Sud et Arpajon-sur-Cère.

CHER. — Le canton de Bourges-I est divisé en deux cantons : Bourges-I et Bourges-V ; le canton de Mehun-sur-Yèvre est divisé en deux cantons : Mehun-sur-Yèvre et Saint-Doulchard.

HAUTE-CORSE. — Le canton de Bastia-V est divisé en deux cantons : Bastia-V-Lupino et Bastia-VI-Furiani-Montesoro.

COTES-DU-NORD. — Les cantons de Saint-Brieuc-Nord et Saint-Brieuc-Sud sont remplacés par six cantons : Saint-Brieuc-Nord, Saint-Brieuc-Ouest, Saint-Brieuc-Sud, Plérin, Ploufragan et Langueux.

DOUBS. — Le canton de Besançon-Nord est divisé en deux cantons : Besançon-Nord-Est et Besançon-Nord-Ouest. Le canton de Besançon-Ouest est divisé en deux cantons : Besançon-Ouest et Besançon-Planoise. Le canton d'Audincourt est divisé en deux cantons : Audincourt et Valentigney. Le canton de Sochaux-Grand-Charmont est divisé en deux cantons : Sochaux-Grand-Charmont et Etupes. Les limites du canton de Pont-de-Roide sont modifiées.

EURE. — Le canton d'Evreux-Sud est divisé en trois cantons : Evreux - Est, Evreux - Sud et Evreux-Ouest. Le canton de Vernon est divisé en deux cantons : Vernon-Nord et Vernon-Sud. Le canton de Louviers est divisé en deux cantons : Louviers-Nord et Louviers-Sud.

GARD. — Les cantons de Nîmes-III, Nîmes-IV et Nîmes-V sont remplacés par cinq cantons : Nîmes-III, Nîmes-IV, Nîmes-V, Nîmes-VI et la Vistrenque.

INDRE-ET-LOIRE. — Le canton de Tours-Nord est divisé en deux cantons : Tours-Nord-Est et Tours-Nord-Ouest.

Les limites du canton de Montbazon sont modifiées.

Le canton de Joué-lès-Tours est divisé en deux cantons : Joué-Ville et Ballan-Miré.

Le canton de Saint-Pierre-des-Corps est divisé en deux cantons : Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Avertin.

LOIRE - ATLANTIQUE. — Le canton de Saint - Herblain est divisé en deux cantons : Saint-Herblain-Est et Saint-Herblain-Ouest-Indre. Le canton de La Chapelle-sur-Erdre est divisé en deux cantons : La Chapelle-sur-Erdre et Orvault. Le canton de Saint-Nazaire-Ouest est divisé en deux cantons : Saint-Nazaire-Centre et Saint-Nazaire-Ouest-Pornichet.

LOIR-ET-CHER. — Le canton de Blois - IV est divisé en deux cantons : Blois-IV et Blois-V. Le canton de Vendôme est divisé en deux cantons : Vendôme-I et Vendôme-II.

MAINE-ET-LOIRE. — Le canton d'Angers - VII est divisé en deux cantons : Angers-VII et Angers-VIII.

MORBIHAN. — Les cantons de Lorient - I et de Lorient - II sont remplacés par quatre cantons : Lorient-Centre, Lorient-Sud, Lorient-Nord et Ploemeur. Le canton de Pont-Scorff est divisé en deux cantons : Pont-Scorff et Lanester. Les cantons de Vannes-Est et Vannes-Ouest sont remplacés par trois cantons : Vannes-Ouest, Vannes - Est et Vannes-Centre.

OISE. — Le canton de Beauvais-Nord-Est est divisé en deux cantons : Beauvais-Nord-Ouest et Beauvais-Nord-Est. Le canton de Compiègne-Sud est divisé en deux cantons : Compiègne-Sud-Est et Compiègne-Sud-Ouest.

ORNE. — Le canton d'Alençon-Ouest prend le nom d'Alençon-I. Le canton d'Alençon-Est est divisé en deux cantons : Alençon-II et Alençon-III. Le canton d'Argentan est divisé en deux cantons : Argentan-Est et Argentan-Ouest. Le canton de L'Aigle es tdivisé en deux cantons : L'Aigle-Est et L'Aigle-Ouest. Le canton de Flers est divisé en deux cantons : Flers-Nord et Flers-Sud.

HAUTES-PYRENEES. — Le canton d'Aureilhan est divisé en deux cantons : Aureilhan et Bordères-sur-l'Echez. Le canton de Séméac est divisé en deux cantons : Séméac et Laloubère.

RHONE. — Le canton de Saint-Symphorien-d'Ozon est divisé en deux cantons : Saint-Priest et Saint - Symphorien - d'Ozon. Le canton de Meyzieu est divisé en deux cantons : Décines et Meyzieu. Le canton de Neuville-sur-Saône est divisé en deux cantons : Caluire-et-Cuire et Neuville-sur-Saône. Le canton de Bron est divisé en deux cantons : Bron et Vaulx-en-Velin. Le canton de Vénissieux est divisé en deux cantons : Vénissieux-Nord et Vénissieux-Sud.

Les cantons de Villeurbanne-Nord et Villeurbanne-Sud sont remplacés par trois cantons : Villeurbanne-Nord, Villeurbanne-Centre et Villeurbanne-Sud.

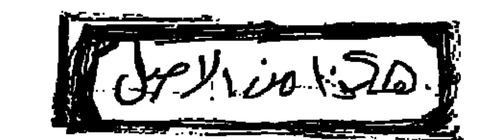
LE P.S. CHARENTAIS DIVISÉ PAR UNE CANDIDATURE FÉMININE AUX CANTONALES

De notre correspondant

Angoulême. — M. Jean Mebout, soixante-dix ans, maire du Gond-Pontouvre (Charente), a donné sa démission jeudi soir 21 janvier du parti socialiste pour pouvoir présenter sa candidature aux prochaines élections cantonales. Cette décision marque l'aboutissement d'un conflit qui oppose depuis plusieurs semaines la section du Gond-Pontouvre à la commission exécutive de la fédération socialiste. La section avait à l'unanimité proposé la candidature de son secrétaire M. Jean-Claude Beauchaud (courant Mauroy et premier adjoint au maire), mais la commission exécutive avait réservé ce canton à une candidature féminine. Elle a officiellement investi Mme Jeanne Filloux (CERES) le 18 janvier. Le jeudi 21 janvier M. Beauchaud s'est démis de ses fonctions de secrétaire de section tout en restant membre du P.S., tandis que M. Nebout, qui militait depuis cinquante-trois ans, rendait sa carte.

L'entrée en lice de M. Nebout devrait provoquer le retrait de plusieurs maires modérés qui étaient sur le point d'annoncer leur candidature. Le canton du Gond-Pontouvre est un nouveau canton créé par dédoublement de celui de Ruelle (trente et un mille habitants) ; la gauche y est largement majoritaire.

J.-P. D.



POLITIQUE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

« Nous sommes au bon rythme »

assure M. Pierre Mauroy

M. Pierre Mauroy achève, ce lundi 25 janvier, une visite de trois jours dans la région Nord-Pas-de-Calais, qui l'a conduit successivement à Boulogne, Calais, Béthune, Lens, Arras et Lille. Le premier ministre a saisi l'occasion de ce voyage dans sa propre région pour évoquer les échéances immédiates de son gouvernement. Mardi après-midi, M. Mauroy doit en effet engager la responsabilité du gouvernement sur le nouveau projet de loi relatif aux nationalisations. La commission spéciale chargée d'examiner ce texte, qui devait se réunir mardi matin, devrait proposer plusieurs amendements modifiant sensiblement le dispositif gouvernemental. Evoquant les divergences qui sont apparues, après la décision du Conseil constitutionnel, entre le gouvernement et le groupe socialiste, M. Mauroy a notamment déclaré que l'attitude des députés du P.S. ne constitue pas, à ses yeux, une « fronde ».

Il a ajouté : « Certains estiment que le gouvernement va trop vite, certains estiment qu'il va trop lentement. Cela veut dire que nous sommes au bon rythme. En ce qui concerne les nationalisations, je veux aller vite, mais qui est-ce qui nous retient ? Fallait-il prendre le risque de poser un problème constitutionnel pour cela ? Assurément pas. L'important, c'est que ces nationalisations sont reconnues constitutionnelles. »

Dans ces conditions, le premier ministre, dont l'objectif prioritaire est d'éviter de donner prise à toute nouvelle critique de la loi par le Conseil constitutionnel, refusera le ou les amendements de nature à présenter un tel risque. C'est ainsi qu'il devait s'opposer à celui qui propose de remettre en cause le seuil du milliard de francs retenu pour la nationalisation des banques. Par cette remise en cause, les députés socialistes voulaient éviter la nationalisation des trois banques du secteur mutualiste demandée par le juge constitutionnel.

En revanche, il est possible que le gouvernement accepte de reprendre à son compte l'amendement proposant d'avancer de six mois le délai de nationalisation des dix-huit banques non cotées en Bourse.

Ainsi le gouvernement pense-t-il pouvoir marquer sa volonté à l'égard du groupe socialiste, sans rien céder sur son attitude de fond qui consiste, par-dessus tout, à assurer la constitutionnalité de la nouvelle loi. « Le groupe socialiste est impatient de voir se réaliser les nationalisations. » « Moi aussi », a ajouté, à Lens, le premier ministre.

« Les nationalisations sont pour nous l'outil privilégié du redressement économique et c'est pour cela que nous voulons aller vite », a renchéri, samedi, M. Louis Mermaz. Le président de l'Assemblée nationale a toutefois ajouté : « Le Conseil constitutionnel a pris une grave responsabilité et le groupe socialiste aurait souhaité une plus grande fermeté du gouvernement. Quant au débat entre l'exécutif et le législatif, il est conforme à l'esprit démocratique. L'Assemblée n'est pas une chambre d'enregistrement et les députés socialistes ne seront jamais des godillots. »

Accompagné de MM. Le Pensec, ministre de la mer, Savary, ministre de l'éducation nationale, de Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, et de MM. Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, et Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, M. Mauroy a été partout accueilli chaleureusement, en dépit des préoccupations que crée l'avenir économique de la région.

Un climat détendu, notamment avec le patronat régional, a marqué cette visite au terme de laquelle un engagement sera signé avec la chambre régionale de commerce, qui s'engage à créer quelque dix mille emplois par contrat de solidarité.

De notre correspondant

Lille. — Samedi, deux thèmes ont dominé la journée du premier ministre : le littoral et la mine. En ce qui concerne le litotral, M. Mauroy, à Boulogne comme à Calais, devant les réserves exposées concernant le tunnel sous la Manche, a affirmé clairement la nécessité de ce « *lien fixe* » qui *doit « amarrer la Grande-Bretagne au continent »*. A M. Guy Lengagne, député (P.S.) et maire de Boulogne-sur-Mer, qui a dressé un tableau sombre de l'économie de la région, le premier ministre a répondu en développant les éléments d'une politique qui doit atténuer les difficultés du Boulonnais et du Calaisis, les zones *les plus touchées par le chômage* (15 à 16 % des activités).

M. Mauroy a assuré les marins-pêcheurs de la volonté du gouvernement de défendre le libre accès aux ressources dans les eaux communautaires ; il a précisé les dispositions du plan quinquennal de renouvellement de la flotille (sept chalutiers de pêche industrielle, huit unités de moyen tonnage et vingt-six plus petites pour la pêche artisanale). Quant au marché du poisson, il faudra — ché du poisson, « *il faudra en modifier progressivement les mécanismes* », a dit le premier ministre, « *afin que le prix du poisson du débarquement couvre les frais d'exploitation des navires* ». M. Mauroy a encore annoncé la création d'un « *centre de culture scientifique de la mer* » et la mise en place d'un « *centre de commercialisation internationale des produits de la mer* ».

M. Giscard d'Estaing disait que l'agriculture est le pétrole de la Farnce. M. Pierre Mauroy, à Boulogne, a suscité quelques sourirse en parlant du projet de fabrication du carburol à partir de topinambours : quatre cents hectares seront consacrés à cette production dans le Pas-de-Calais...

Devant l'hôtel de ville de Calais, des délégations syndicales, surtout celle de la C.G.T., attendaient le cortège officiel. Il en a été de même dans toutes les villes et M. Mauroy s'est entretenu cordialement avec les porteurs de pancartes. A une exception près, à Calais, où un groupe d'enseignants manifestaient en brandissant une inscription « *des enseignants en exil* », provoquant la colère du premier ministre : « *Je n'admets pas ce genre de manifestation ; je n'admets pas qu'un enseignant puisse dire qu'il est en exil à Calais ; si vous ne voulez pas enseigner, choisissez un autre métier...* »

A Calais, la ville la plus importante du département, M. Jean-Jacques Barthes, député et maire communiste, a fait lui aussi une description très alarmante de la situation économique du Calaisis. Abordant à son tour la question du tunnel — « *Nous ne voyons pas cela d'un bon œil* », a dit M. Barthes — le maire de Calais s'est entendu répondre que « *nous devons tout faire pour que la Grande-Bretagne ne soit plus une île* ». « *C'est l'intérêt de la France et aussi de l'Europe. On n'arrêtera pas le mouvement* », a ajouté M. Mauroy.

Le premier ministre estime en outre que des retombées économiques de cet équipement doivent bénéficier au littoral et qu'il faudra défendre la part du trafic trans-Manche sous pavillon français. Il a annoncé le déblocage de crédits pour l'aéroglisseur SN 500 de la S.N.C.F. et évoqué un investissement pour un nouveau navire qui assurerait la liaison Calais-Douvres. Enfin, M. Mauroy a parlé de la création d'une société trans-Manche avec la participation de l'Etat, des collectivités locales et des sociétés concernées comme la S.N.C.F. pour approfondir les études.

Après déjeuner dans le train, ce fut au tour de M. Jacques Mellick, député et maire socialiste de Béthune d'accueillir M. Mauroy, et de lui présenter Jean-Louis Martin-Barbaz, le directeur du premier centre dramatique du Pas-de-Calais.

Pas trop d'illusions pour le charbon

Puis ce fut l'arrivée à Lens, fief du ministre du commerce et de l'artisanat, M. André Delelis, et l'évocation des problèmes du charbon, abordés par M. Mauroy en ces termes : « *Nous sommes tous des mineurs ; même sans le charbon, l'âme du Nord restera marquée par la mine, le Nord-Pas-de-Calais restera une grande plate-forme charbonnière...* » En ce qui concerne l'extraction de la houille dans cette région, M. Mauroy a toutefois affirmé qu'il y a des limites, notamment : « *une limite de prix de revient que nous nous sommes fixée* ». Il a évoqué *l'avenir du cahrbon par la gazéification* souterraine. Des expériences sont en cours : à Mazingarbe, on envisage l'installation d'une usine pilote de gazéification en surface ; la création d'un centre international d'information sur les techniques charbonnières est mise à l'étude, tandis que l'Etat accorde 1 million de francs pour développer le « *savoir-faire* » de la région en matière de technique minière et de transformation du charbon.

Résumant sa pensée, M. Mauroy a souligné que le gouvernement fera ce qu'il est possible pour extraire le maximum de houille. « *Il ne faut pas trop se faire d'illusions*, a-t-il ajouté. *Si un jour cette activité devait cesser, j'aurais le courage de venir le dire aux mineurs.* »

A Arras, M. Léon Fatous (P.S.) a remercié son hôte pour le classement de sa ville dans les zones aidées. M. Jack Ralite, ministre de la santé, qui avait rejoint le cortège, s'est entretenu avec les élus de la région pour régler des problèmes de *son secteur*, notamment la mise en route d'un centre de cure pour personnes âgées.

A Lille, dimanche matin, les élus du conseil régional et les membres du Comité économique et social ont été rassemblés au cours d'une réunion extraordinaire, sous la présidence de M. Noël Josèphe, président du conseil régional. Le préfet, M. Pierre Paraf, a présenté la situation de l'emploi en commentant les tableaux projetés sur grand écran. Les nombreuses interventions des représentants des groupes politiques, des délégués syndicaux, des organismes professionnels o nt permis de dresser un bilan complet et sombre de la situation régionale.

M. Bloch, président du patronat régional, au-delà des mises en garde traditionnelle, a affirmé : « *Le partage de l'emploi ? Nous mobilisons les entreprises régionales pour cette nouvelle bataille Nous souhaitons même, sur ce sujet, une brochure simple, que nous diffuserons largement. Nous proposons un programme concerté d'actions en faveur de l'emploi qui nous liera aux administrations chargées de la politique de l'emploi. Ce document, dont il n'existe jusqu'à présent aucun exemple, témoignera de notre volonté d'organiser sur le terrain la lutte contre le chômage.* »

M. Mauroy a répondu, l'après-midi, dans un long discours à l'hôtel de ville, dans lequel il a repris, point par point, les dossiers du charbon, du textile, de la sidérurgie, en insistant sur les nouvelles techniques. Il a souligné la création du réseau informatique régional et annoncé la modernisation du centre interuniversitaire de calcul. Il a aussi évoqué d'autres projets, comme l'Institut français des transports nouveaux qui serait créé dans le Nord à partir de l'expérience acquise dans la construction du matériel ferroviaire et la mise en place à Lille d'un métro d'un type original.

Un plan important de constructions universitaires va être engagé (19 milions pour Valenciennes), les enseignements du premier et du second degré bénéficieront respectivement de 10 et de 139 millions, 5 millions iront aux établissements d'enseignement technique.

M. Mauroy a beaucoup insisté sur l'importance de la matière grise et de l'innovation. Puis il a évoqué la sous-administration de la région qui manque, selon lui, de fonctionnaires... faute de candidats, car on hésite à venir s'installer dans le Nord. Le premier ministre a affirmé : « *Il convient donc de réfléchir à une régionalisation des concours de recrutement sans porter atteinte au statut national des personnels.* » (Un nouveau centre de préparation aux concours administratifs va être installé à Valenciennes).

La conclusion de M. Mauroy a été un appel à la mobilisation de toutes les énergies.

GEORGES SUEUR.

ERRATUM

La cour de discipline budgétaire a été créée en 1948...

Dans le compte rendu des travaux de l'Assemblée nationale paru dans *le Monde* daté 24-25 janvier et portant sur la discussion du projet de loi de décentralisation, nous avons indiqué par erreur, dans le titre, que le gouvernement renonçait à « *instituer une cour de discipline budgétaire* ». De même, dans le compte rendu, il était indiqué : « *L'article 11 institue une cour de discipline budgétaire et financière devant laquelle sont justiciables les maires et leurs adjoints* ». Cet article, que le Sénat avait supprimé, et dont la commission des lois de l'Assemblée nationale demandait le rétablissement, ne pouvait pas instituer une cour de dscipline budgétaire et financière, puisque celle-ci a été créée par la n° 48-1484 du 25 septembre 1948. Son objet est de sanctionner les fautes de gestion commises à l'égard de l'Etat et de diverses collectivités.

Les membres des cabinets ministériels, les fonctionnaires ou agents civils ou militaires de l'Etat, ceux des collectivités territoriales, sont, notamment, justiciables de la cour de discipline budgétaire. L'article 11 du projet de loi tendait simplement à rendre justiciables de cette cour « *les maires ainsi que, à raison des actes accomplis en qualité d'ordonnateur, les adjoints des maires, les conseillers municipaux, présidents et ordonnateurs élus des établissements publics communaux et intercommunaux* ». L'article 11 n'a pas été rétabli dans le texte adopté par les députés, la commission se ralliant à l'avis du gouvernement.

D'autre part, à l'article 4 (interventions économiques des communes), nous avons indiqué que le gouvernement a fait adopter une précision introduite par les sénateurs qui prévoit notamment que l'Etat « *à la responsabilité de la conduite de la politique économique et sociale ainsi que de la défense de l'emploi* », et qui stipule que la commune peut intervenir en matière économique et sociale « *sous réserve (...) des règles de l'aménagement du territoire définies par la loi approuvant le plan* ». Nous ajoutions que cette disposition a « *satisfait pleinement l'opposition* ». Cette satisfaction — qui n'est que partielle — s'explique par le rétablissement d'une certaine forme de tutelle de l'Etat quant à la liberté des communes d'intervenir dans cette matière. S'il estime que l'intervention de la commune contrevient aux « *règles de l'aménagement du territoire* », le ministre du plan et de l'aménagement du territoire a, *de facto*, la possibilité de s'y opposer. En première lecture, M. Seguin (R.P.R., Vosges) avait en effet défendu un amendement soumettant l'intervention économique à « *l'avis motivé du ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire* ».

● *M. René Monory (U.D.F.)*, ancien ministre, sénateur de la Vienne a affirmé, samedi 23 janvier, à Strasbourg : « *Nous avons un gouvernement de bricoleurs et une majorité d'intolérants* ». Après avoir déploré « *l'absence de rigueur du gouvernement* », l'ancien ministre de l'économie a déclaré : « *actuellement on privilégie le court terme, au détriment du moyen et long terme, tout en habituant les Français à être encadrés [et] désengagés. C'est ainsi qu'on sacrifie l'avenir de nos enfants, qu'on rend notre population infirme, qu'on se prépare à faire de la France un petit pays* ».

Première rencontre officielle entre les autonomistes corses et le représentant de M. Defferre

De notre correspondant

Bastia. — Une délégation de l'Union du peuple corse (U.P.C.) a rencontré M. Bastien Leccia, chargé par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation de suivre les affaires de l'île. L'entrevue, qui a eu lieu le vendredi 22 janvier à la *préfecture* de Bastia, avait été sollicitée par le mouvement autonomiste. Celui-ci s'était toujours refusé à dialoguer officiellement avec le chargé des affaires corses tant que tous les prisonniers politiques ne seraient pas libérés et que les poursuites liées aux événements de ces dernières années ne seraient pas abandonnées. Sur ces deux points, il a obtenu satisfaction.

« *L'entretien s'est déroulé dans un climat de concertation franche et loyale* », indique un communiqué de l'U.P.C., mais « *la délégation a exprimé ses regrets de constater que le projet adopté par l'Assemblée nationale, s'il constitue une brèche d'ailleurs étroite dans le bastion du centralisme colonisateur, maintient des données qui rendront aléatoires les pouvoirs de la nouvelle collectivité territoriale tels que les deux départements, l'exécutif individuel ou des incompatibilités sans véritable portée politique. Elle a regretté également certaines dispositions nouvelles anti-démocratiques comme la fixation exorbitante à 30 000 francs de la caution électorale ou le seuil pour la participation à l'attribution des sièges.* »

Concernant le second projet de loi sur les compétences de la nouvelle collectivité territoriale de Corse, qui sera examiné au printemps prochain par le Parlement, l'U.P.C. souhaite que les agences et offices prévus soient « *débarrassés de toute ingérence de l'Etat et ne dépendent que de l'assemblée de Corse* ». Le mouvement autonomiste demande en outre que soit créée une agence de planification, un « office du retour » permettant aux Corses de la diaspora de revenir travailler dans l'île, et un office de la mer (*le Monde* daté 13-14 décembre 1981). Il souhaite enfin que la région de Corse dispose de « *moyens financiers réels et autonomes basés sur des dispositions de transfert des recettes inscrites dans la loi* ».

DOMINIQUE ANTONI.

DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

YVELINES : Chatou (1er tour).

Inscr., 18 916 ; vot., 7 267 ; suffr. expr., 7 171. Mme Janine Patron, R.P.R., 4 753 voix, ELUE ; MM. René Texidor, P.S., 1 909 ; Jacques Quiblier, P.C., 509.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement du maire, *Charles Finaltéri* (R.P.R.), décédé le 16 décembre dernier. Ce dernier avait succédé comme maire, en mai 1979, à Jacques Catinat (R.P.R.), également décédé. L'élection partielle qui avait alors été organisée avait donné les résultats suivants pour le premier tour : inscr., 18 004 ; vot., 8 707 ; suffr. expr., 8 524 ; MM. Bernard Leblond, mod., 4 385 ; René Texidor, P.S., 2 808 ; Jacques Quiblier, P.C., 1 281 ; divers, 50. Au second tour, M. Leblond avait été élu avec 4 446 voix, contre 3 743 à M. Texidor et 51 à diverses personnes qui n'étaient pas candidates. Il y avait eu 8 240 suffrages exprimés et 8 405 votants sur 17 998 inscrits.

En mars 1977, la liste favorable à la majorité d'alors avait enlevé les vingt-sept sièges à pourvoir dès le premier tour par 6 189 voix contre 4 879 à la liste d'union de la gauche sur 16 555 inscrits et 11 117 suffrages exprimés.

Par rapport à la partielle de 1979, le candidat du P.S. enregistre un recul : 26,62 % au lieu de 32,94 % et celui du P.C. également : 7,09 % au lieu de 15,02 %. En mai 1979, le candidat modéré avait recueilli au premier tour 51,44 % des voix mais il n'avait pu être déclaré élu n'ayant pas obtenu un nombre de suffrages au moins égal au quart des inscrits. Cette fois-ci le candidat R.P.R. totalise 66,28 % des exprimés.]

YVELINES : Chanteloup-les-Vignes (1er tour) :

Inscr., 3 450 ; vot., 1 394 ; suffr. expr., 1 341. Liste R.P.R.-U.D.F., 582 voix en moyenne ; liste P.S., 567 voix en moyenne ; liste PC., 198 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour les onze sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir onze des vingt-trois sièges du conseil municipal. Des oppositions et rivalités personnelles, accentuées par l'absentéisme d'une partie des élus et surtout par le déficit du budget c mmunal de cette commune-champignon, avaient conduit le 8 novembre dernier aux démissions du maire modéré, M. Yves Urbani, de ses deuxième et troisième adjoints, Mme Danielle Zaneboni et M. Jacques Govin, et de trois conseillers modérés, MM. Jacques Pagano, Georges Claude et Mme Josette Pourlier. M. Jacques Fraboulet (P.C.) s'était également démis de son mandat. Aucun démissionnaire ne se représentait au suffrage des électeurs.

A ces sept sièges vacants s'ajoutaient ceux de quatre élus (deux « action locale », un P.S. et un app. P.S.), qui avaient renoncé à leur mandat pour raisons professionnelles.

En mars 1977, le conseil municipal comprenait dix-huit élus sur la liste de M. Urbani et cinq de la liste d'union de la gauche (deux P.C., deux P.S. et un app. P.S.).]

M. Pleven : le gouvernement aurait mauvaise grâce à se plaindre du Conseil constitutionnel

M. René Pleven, ancien président du Conseil, qui occupait les fonctions de ministre des finances du général de Gaulle lors de la nationalisation des banques en décembre 1945, écrit dans *le Petit Bleu des Côtes-du-Nord* :

« *Avec beaucoup de Français, je considère qu'il y a abus de mots à qualifier de « nationalisation » du crrédit une opération qui fait perdre leur caractère d'entreprises libres à toutes banques française gérant plus d'un milliard de dépôts, alors que sont écartées de la loi des banques étrangères qui en gèrent près de 3 milliards. On peut admettre que le souci des intérêts français à l'extérieur exige de ne pas toucher au statut des banques étrangères opérant en France, mais le respect du principe d'égalité aurait dû entraîner le relèvement à 3 milliards du seuil de nationalisation des banques françaises.*

» *Le Conseil n'a pas statué ainsi, tot en exigeant, en vertu du pirncipe d'égalité de traitement, que trois banques françaises dont les actionnaires sont des organismes de coopération ou de mutualité et qui gèrent plus d'un milliard de dépôts soient nationalisées. L'une de ces banques est celle du Crédit mutuel, les autres celles des Sociétés coopératives. Elles avaient été laissées à l'écart des nationalisations.*

» *Le gouvernemen taurait donc bien mauvaise grâce à se plaindre du Conseil constitutionnel. La révision de l'indemnisation des porteurs d'actions touche des modalités d'application de la loi. Il préserve ses dispositions essentielles et n'interdit pas son entrée en vigueur dans qeulques semaines, quelles qu'en puissent être les redoutables conséquences pour l'avenir français et la liberté des citoyens.* »

LE P.C.I. (TROTSKISTE) :

IL FAUT LIQUIDER CETTE INSTITUTION

Le parti communiste internationaliste (P.C.I., trotskiste) estime que « *accepter de respecter et d'appliquer la décision du Conseil constitutionnel* » sur les nationalisations, « *c'est non seulement se placer dans la situation de refuser les revendication., mais aussi, littéralement, transformer la majorité P.S.-P.C.F. en serviteur des intérêts de la minorité des capitalistes et des banquiers* ».

Pour le P.C.I., « *ce n'est pas François Mitterrand, élu par les masses laborieuses, qui dirige le système, ce n'est pas la présidence de la République, ni la majorité P.S.-P.C.F. à l'Assemblée nationale, qui oriente le système, mais le Conseil constitutionnel, qui l'oriente pour les seuls intérêts des capitalistes et des banquiers* ». Le P.C.I. ajoute : « *Tout le drame du Chili s'est noué ainsi. On peut tourner et retourner la question, tenter de ne pas y répondre. La réponse s'impose d'elle-même. Pour instaurer un gouvernement réellement au service des masses laborieuses et de la jeunesse, il faut, en s'appuyant sur les moyens de pouvoir conférés à la majorité P.S.-P.C.F. par les masses laborieuses, liquider le centre du pouvoir antidémocratique représenté par le Conseil constitutionnel. Il faut remettre en cause les institutions antidémocratiques de la Ve République.* »

Le P.C.I. dénonce également la parodi« de blocage des prix » mise en place par M. Delors, « *tout dévoué au C.N.P.F.* » ; l'ordonnance sur l'aménagement du temps de travail et le maintien des « *lois antilaïques* », au terme desquelles l'Etat subventionne l'enseignement privé.

Le Monde

JUSTICE

Une fausse piste

RELIGION

Jean-Paul II lance un nouvel appel à l'Église patriotique de Chine

Atelier de poterie

Le Monde

société

JUSTICE

La « bande à Thérèse » est mise hors de cause deux ans après l'assassinat de Joseph Fontanet

Une fausse piste

Près de deux ans après la mort de Joseph Fontanet, faut-il remiser le nom de l'ancien ministre au musée des meurtres non élucidés, des victimes célèbres sans assassins connus, où sont déjà rangés ceux d'Henri Curiel et de Pierre Goldman ? Les policiers de la brigade criminelle gardaient l'espoir de briser le mystère au moins de cette mort-là. Ils pensaient toujours tenir une piste, aussi mince fût-elle. Ils viennent d'apprendre qu'ils se trompaient.

Leur thèse n'est pas remise en question : Joseph Fontanet, mortellement blessé le 31 janvier 1980, vers 0 h. 15, devant son domicile parisien du boulevard Emile-Augier (16e), a vraisemblablement été la victime d'un meurtre gratuit, du tir sur cible vivante d'une bande de jeunes délinquants désœuvrés. Il a dû être placé, par un malencontreux hasard, sur la route d'un « rodéo » nocturne. Simplement, les « suspects n° 1 » semblent être mis définitivement hors de cause par une expertise balistique effectuée récemment dans les locaux de la police fédérale allemande, à Wiesbaden, à la demande du juge d'instruction, M. Guy Joly.

Le 19 février 1980, la police arrêtait, après un hold-up manqué, cinq jeunes gens membres de la « bande à Thérèse », connue dans le quartier de la Goutte-d'Or. Ils étaient soupçonnés d'avoir — par jeu — pourchassé à bord d'une voiture volée un couple motorisé dans les rues du seizième arrondissement, la veille du meurtre de M. Joseph Fontanet. Ils auraient même tiré à deux reprises contre la façade du commissariat de la porte de Saint-Cloud, où s'étaient réfugiés les automobilistes.

Une perquisition au domicile d'un membre de la bande avait permis de découvrir des armes de poing, dont un calibre 11,43 d'un modèle identique à celui qui avait été utilisé pour tuer l'ancien ministre. Pour les policiers, une piste plausible, confirmée par les aveux spontanés d'un des jeunes gens. Oui, ils avaient bien tiré sur Joseph Fontanet. Mais un doute aussi : la confession ne proposait pas d'autres preuves du meurtre que celles rapportées par la presse. Le suspect avait même donné l'impression d'être un mythomane avouant n'importe quoi pour échapper à de nouvelles questions.

La « bande à Thérèse », assistée de ses avocats, s'était ensuite installée dans un mutisme rigoureux. Les policiers n'étaient pas revenus à la charge. Restaient les expertises balistiques, la comparaison des douilles, l'étude de l'arme. Les laboratoires de la police judiciaire n'avaient rendu aucune conclusion précise : les traces portées sur les douilles différaient bien, mais on avait aussi constaté que le fût du canon se détériorait à chaque nouvelle expérience.

Contre-expertise à Wiesbaden

On confia, en désespoir de cause, une contre-expertise aux laboratoires de Wiesbaden, les mieux équipés en Europe depuis l'ère de la lutte contre le terrorisme ouest-allemand. Son rapport officiel n'est pas encore parvenu à M. Joly. On en connaît néanmoins la teneur : l'arme de la « bande à Thérèse » n'a pu, en aucun cas, servir à tuer l'ancien ministre. Les experts sont, paraît-il, formels.

L'enquête sur la mort de Joseph Fontanet recommence donc à zéro. Par les mêmes questions qu'en février 1980. Sur les bases d'un même dossier vide d'hypothèses : l'ancien ministre avait eu une vie transparente. Sa mort ne profitait à personne. Son passé avait été fouillé, comme ses relations, sa vie politique, son expérience de presse au quotidien *J'informe*, son dernier emploi à la SODEREC (Société d'études et de réalisation pour les équipements collectifs), une filiale du Crédit mutuel. Recherches vaines. Rien n'avait été relevé, pas le moindre contentieux, pas la moindre raison de commander un meurtre à des tueurs professionnels.

Une autre « bande à Thérèse », alors ? Toujours un crime fortuit commis par d'autres fous en goguette nocturne ? Cette thèse prévaut encore à la brigade criminelle. Mais il faudrait découvrir une autre arme, enregistrer des aveux, tomber, par hasard, sur des délinquants qui auraient gardé le 11,43. Deux ans après ? Difficile d'espérer un tel miracle !

PHILIPPE BOGGIO.

CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PRISON PAR LES ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

M. Max Kilndjian sera prochainement libéré

Une victoire des modérés de la cause arménienne

Aix-en-Provence. — Dans la nuit aixoise, une fois retombée la liesse des partisans de M. Max Kilndjian, finalement condamné à deux ans de prison par les assises des Bouches-du-Rhône, et qui ont, samedi 23 janvier, accueilli cet arrêt aux cris plus sportifs que judiciaires de « On a gagné ! », y ajoutant des « Vive la France, vive la justice française ! » et des « Avocats, merci ! », ce membre du comité de défense de la cause arménienne confiait : « Maintenant, il nous reste à bien utiliser cette victoire. » Il signifiait par là que, pour ceux de sa tendance, la voie choisie dans la lutte qu'ils mènent pour la reconnaissance du génocide de 1915 par la Turquie reste la bonne et qu'il s'agit à présent de le faire entendre, à la lumière de la décision d'Aix-en-Provence, aux autres Arméniens plus extrémistes de l'ASALA engagés dans un terrorisme plus radical.

Il est vrai que l'arrêt de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône qui va permettre à M. Kilndjian, détenu depuis le 8 février 1980, de retrouver dans quelques jours la liberté, a de quoi réjouir ceux qui soutenaient si ardemment ce symbole de leur engagement. D'abord sur les faits, il entérine la thèse de l'accusé qui soutenait n'être pas l'auteur des coups de feu tirés à Berne le 6 février 1980 sur l'ambassadeur de Turquie en Suisse, M. Dogan Turkmen, en le déclarant non coupable de cette tentative d'assassinat. Il n'a été retenu contre lui qu'une complicité pour avoir loué la voiture qui servit à l'attentat, la cour refusant seulement de croire que cette aide et cette assistance avaient été apportées dans l'ignorance de ce qui devait se passer. C'est dire que sans cette question subsidiaire que le président, M. François Brunat, décida de poser au cours de débat l'acquittement eut été possible.

1915-1982

Mais, surtout, les Arméniens présents à Aix ont eu le procès qu'ils souhaitaient. Les témoins cités par la défense, que ce soient les parents de M. Kilndjian rescapés des massacres de 1915 ou d'autres, venus parler, comme MM. Yves Ternon, Jean-Marie Carzou, Gérard Chaliand, Henri Noguères, Alfred Grosser (qui avait envoyé une lettre), en historiens ou en défenseurs des droits de l'homme, ont eu tout loisir d'évoquer le passé, de raconter le génocide de 1915. Ils en ont expliqué les raisons politiques qui furent celles du nationalisme turc et du panturquisme de l'époque. Ils en ont rappelé les réalités soit pour les avoir vécues dans leur enfance, soit en se référant aux multiples rapports, aux témoignages, fournis par les diplomates alors en poste, ou encore au télégramme sans équivoque du ministre de l'intérieur turc alors en fonctions, Talaat Pacha, qu'un Arménien devait assassiner à Berlin et qui fut acquitté de ce crime.

Ils ont pu dire et redire aussi toutes les pressions exercées par la Turquie pour tenter d'empêcher partout que soit prononcé à son encontre ce mot de génocide, que ce soit en 1973 à Marseille lorsque les Arméniens voulurent y ériger un monument dans un domaine privé à la mémoire de leurs victimes, que ce soit à l'ONU où un rapport de la Commission des droits de l'homme y avait fait une référence discrète. Et M. Chaliand qui « *en appelle au président de la République pour qu'il fasse entendre la voix de la France* » pouvait dire : « *Si le génocide est aujourd'hui connu, cela tient, qu'on le déplore ou non, au terrorisme des Arméniens.* »

On avait pensé qu'en réplique à un tel dossier, Me Alain Vidal-Naquet, partie civile pour M. Turkmen, qui fut à peine blessé dans l'attentat, soutiendrait le dossier turc. On s'était trompé. Me Vidal-Naquet, répondant en cela à Me Henri Leclerc, fit savoir qu'il était « *l'avocat d'un homme, d'une victime, et non celui d'un Etat* ». Tout son propos consista à dire que la cour d'assises ne pouvait pas être compétente et n'avait pas les moyens pour faire un procès de l'histoire, qu'elle avait seulement à juger M. Kilndjian et non pas un pays. Il releva aussi l'apparente contradiction qu'il y avait à « *vouloir légitimer un acte par ce qu'aurait fait l'Empire Ottoman il y a soixante-cinq ans alors que l'accusé de cet acte nie en être l'auteur* ».

La position du gouvernement

Dès lors, la plaidoirie de la partie civile consista essentiellement à vouloir démontrer la culpabilité en rappelant que, depuis 1976, cinquante-six attentats avaient été commis contre des diplomates, des établissements, des représentations turcs, tous revendiqués par des Arméniens et qu'il fallait « *mettre un terme à cette longue liste* », qu'une « *décision d'acquittement ou seulement de faiblesse inciterait d'autres à continuer, les invitant à un racisme antiturc* ».

C'est un discours un peu semblable qui devait être tenu par le représentant du ministère public, M. Paul Pascal, qui demandait huit années de réclusion criminelle après s'être dit « *étonné du retentissement donné à cette affaire* ». « *Tout ce que je peux vous dire*, déclara-t-il, *c'est que le gouvernement français n'a pas fait preuve de complaisance envers la Turquie.* » Et il cita pour le prouver la réponse faite par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, à M. Michel Noir, député R.P.R. du Rhône, le 13 juillet 1981, dans laquelle le ministre écrivait : « *Le gouvernement déplore la position des autorités turques actuelles qui persistent à considérer les événements de 1915 non comme un génocide visant à exterminer les populations arméniennes d'Anatolie, mais comme la répression d'une révolte concomitante à l'offensive de l'armée russe.* »

La réponse de la défense fut ce qu'elle devait être : d'une part sur le dossier, sur l'incertitude des témoignages produits contre M. Kilndjian, avec Me Patrick Devedjian ; de l'autre, sur le fond, avec Me Henri Leclerc, qui trouva, en cinquante minutes, les accents des plus grands pour ramasser tout ce qui, durant deux jours, avait tant ému ce public aux sensibilités d'enfant. Tout y passa : de la Turquie de 1915 à celle de 1982 « *qui tue aujourd'hui plus de Turcs que n'en tueront jamais les Arméniens* », de Manouchian, le résistant arménien de l'Affiche rouge, fusillé par les nazis au « *Je veux de la poudre et des balles* » de *l'Enfant grec* de Victor Hugo amenant cette chute : « *Ce qui nous paraissait si beau dans le vers du poète, oserions-nous aujourd'hui l'appeler terrorisme ?* »

Dans cette terre du verbe, c'est un ton, une manière que l'on sait toujours goûter.

Il y a maintenant à attendre, s'il doit avoir lieu, l'autre procès celui des quatre membres de l'ASALA détenus à Paris pour la prise d'otages du consulat de Turquie. On y retrouvera Mes Devedjian et Leclerc, mais l'un et l'autre savent que l'affaire sera moins aisée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE TURQUE

Ankara (*A.F.P.*). — L'arrêt des assises des Bouches-du-Rhône a suscité, dimanche dans la presse turque, en l'absence de toute réaction officielle, des commentaires désabusés.

« *Telle est la justice française* », « *pas de justice mais beaucoup de comédie* » : telles sont les manchettes des principaux quotidiens de la capitale. « *Il est patent*, écrit l'éditorialiste du *Hurriyet* (libéral), *qu'on a voulu faire de ce procès un procès politique (...). En fait, il ne faut voir là que la conséquence de l'absence de définition, par la République de Turquie, d'une politique précise quant aux événements qui se sont produits en 1915.* »

« *Le lobby arménien*, écrit de son côté *Cumhuriyet* (gauche), *est devenu en France aussi influent que le lobby juif aux Etats-Unis.* » « *Tout événement est une occasion pour la presse française d'attaquer la Turquie. Il est difficile de comprendre pourtant cette attitude médiévale consacrant les droits à une revanche historique et encore plus comment elle peut être encore ancrée dans les mentalités occidentales.* »

● *Un incendie criminel* a détruit, en grande partie, le lundi 25 janvier vers 2 heures du matin, les locaux d'une antenne d'information de la Ville de Paris, située rue des Haies à Paris (20e).

En Grande-Bretagne

Plusieurs verdicts déments dans des affaires de viol suscitent de vives réactions

De notre correspondant

Londres. — Plusieurs affaires de viol suscitent actuellement un débat dans la presse britannique. L'une d'elles a même conduit à la démission du procureur général d'Ecosse. A l'origine de la discussion, le viol par un automobiliste d'une jeune femme de dix-sept ans qui faisait de l'auto-stop pour rentrer chez elle le soir, après l'arrêt des transports en commun, le coupable a été condamné à 2 000 livres d'amende (environ 22 000 F), mais il a été laissé en liberté.

Ce verdict a soulevé l'indignation des associations féminines. Le Lord-Chief Justice qui dirige le comité de la Chambre des lords, siégeant en cours d'appel, a estimé, pour sa part, que le viol devait être puni d'emprisonnement, soutenu quelques jours plus tard par Mme Thatcher elle-même : « *Il est absolument vital que les femmes aient confiance dans la capacité de la loi à les protéger à la violence, ce crime répugnant et odieux* », a déclaré le premier ministre à la Chambre des communes. Mme Thatcher a ajouté que la police devait traiter avec tact les victimes de viol, quelques jours auparavant, la B.B.C. avait diffusé le film de l'interrogatoire d'une victime par des policiers qui la traitaient comme si c'était elle la coupable, la harcelant de questions insidieuses.

Un autre cas à Glasgow a entraîné la démission du procureur général d'Ecosse, M. Nicolas Fairbairn. Une jeune femme accusait trois jeunes gens de l'avoir violée et blessée de plusieurs coups de rasoir dans un entrepôt. La police avait mené une enquête, obtenant les aveux d'un des trois jeunes : mais le parquet a décidé qu'il n'y avait pas lieu à poursuites et a classé l'affaire.

Officiellement, Mme Thatcher a demandé à M. Fairbairn de remettre sa démission, parce qu'il a « *expliqué son attitude devant la presse avant de répondre aux questions de la Chambre des Communes* ». Mais plus que ce manquement au respect dû au Parlement, c'est sa décision elle-même qui a été à l'origine de la sanction. Le gouvernement envisage un durcissement de la législation.

DANIEL VERNET.

RELIGION

DANS UNE LETTRE AUX ÉVÊQUES DU MONDE

Jean-Paul II lance un nouvel appel à l'Église patriotique de Chine

Dans une lettre adressée aux évêques du monde entier — datée du 6 janvier mais envoyée à l'occasion de la nouvelle année chinoise (25 janvier), — Jean-Paul II s'adresse une nouvelle fois aux dirigeants de l'Eglise patriotique de Chine.

Comme il l'avait fait il y a un an dans un appel lancé de Manille (*le Monde* du 20 février 1981), le pape demande en substance à l'Eglise chinoise de renouer les liens avec Rome, en soulignant que « *le lien avec le siège de Pierre est une condition indispensable pour être unis à la grande famille catholique* ».

Après avoir invité les évêques du monde entier à prier pour « *l'Eglise qui est en Chine* », le pape évoque « *les épreuves difficiles que les catholiques chinois ont dû endurer depuis trente ans* ». « *Leurs témoignages courageux*, écrit-il, *peuvent bien être comparés à ceux des chrétiens des premiers siècles. Depuis quelque temps, dans ce grand pays*, ajoute le pape dans sa lettre, *les exigences de la liberté religieuse ont trouvé plus de compréhension. Il faut donc prier afin que nos frères puissent vivre leur foi en Chine sans obstacles, en restant dans l'unité catholique de l'Eglise.* »

Jean-Paul II assure que « *le siège apostolique ne laisse échapper aucune occasion pour faire connaître aux catholiques en Chine combien ils sont aimés par l'Eglise catholique, qui regarde avec profonde sympathie les riches traditions culturelles, humaines et spirituelles de la grande nation chinoise* ».

Le pape exprime enfin l'espoir « *d'une renaissance de l'Eglise en Chine* ». Il assure les dirigeants de l'Eglise patriotique chinoise que la liaison avec Rome n'empêche pas le clergé local d'un pays « *de garder la responsabilité du gouvernement de sa propre Eglise* ». Le nombre de plus en plus important d'évêques autochtones et la présence d'évêques du monde entier dans la curie romaine « *démontrent que l'Eglise désire valoriser l'œuvre de ses fils, sans aucune discrimination et sans aucun désir d'hégémonie* », souligne Jean-Paul II.

● *Mgr Jean Villepelet, ancien évêque de Nantes*, est décédé, dans la nuit de samedi à dimanche, à Saint-Amand-Montrond (Cher), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Né à Bourges le 12 septembre 1892, et ordonné en 1916, Jean Villepelet est devenu évêque en 1936. Il a exercé sa fonction épiscopale durant trente ans, jusqu'à sa retraite, prise en 1966.

Mgr Villepelet était un défenseur de l'école libre, mais dès 1964 il affirmait que des parents chrétiens pouvaient avoir des raisons légitimes d'envoyer leurs enfants à l'école laïque.]

FAITS DIVERS

UN DC-10 GLISSE HORS DE LA PISTE A BOSTON : trente-trois blessés

Boston (A.F.P.). — Trente-trois des deux cent huit personnes se trouvant à bord du DC-10 de la compagnie américaine World Airways, qui a dérapé et plongé, le samedi 23 janvier au soir, dans la baie de Boston, en atterrissant sur l'aéroport de cette ville, ont été hospitalisées.

Le DC-10 assurait la liaison Honolulu (Hawaii) - Boston. Il transportait cent quatre-vingt-seize passagers et douze membres de l'équipage lors de son atterrissage manqué. Il était 19 h 30 (heure locale) quand l'avion s'est posé sur une piste verglacée à Boston. Il pleuvait légèrement et la visibilité était réduite par le brouillard. « L'atterrissage a été parfait », a dit un passager « mais nous roulions toujours comme si nous ne pouvions plus nous arrêter. » L'appareil a terminé sa course dans la baie, en bout de piste. La section du cockpit s'est cassée sous le choc et l'avion reposait, à demi-submergé, dans l'eau partiellement gelée du port.

L'aéroport a été fermé après l'accident. Une équipe du bureau national de la sécurité des transports (National transportation safety board) a aussitôt quitté Washington pour enquêter sur les circonstances de l'accident.

● *Accident de mini-car : dix enfants blessés.* — Dix enfants d'un orphelinat d'Avernes, dans le Val-d'Oise, ont été blessés, dont trois très grièvement, dans l'accident d'un mini-car qui a heurté un arbre près de Thémericourt dans le même département. Le chauffeur du car a été lui aussi très gravement blessé. Pour une raison inconnue, le véhicule s'est déporté sur la gauche de la route et a heurté plusieurs arbustes avant de s'immobiliser contre un gros chêne. Au moment du choc, les enfants, âgés de neuf à quatorze ans, ont été précipités vers l'avant du véhicule.

FAITS ET JUGEMENTS

Mécontentement chez les avocats

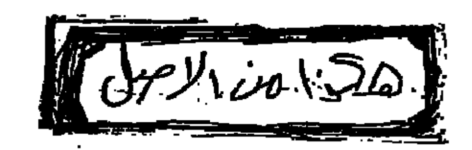
Le mécontentement persiste chez les avocats. Samedi 23 janvier, à Paris, le nouveau président de la conférence des bâtonniers, Me Serge Davy, a exprimé l'inquiétude de ses confrères en déclarant que la justice était sur le point de « *tomber en panne* ». Me Davy a notamment insisté sur le fait qu'environ 10 % des postes de magistrats n'étaient pas pourvus. Cette situation, selon la conférence des bâtonniers, accroît les lenteurs de la justice.

Le même mécontentement est perceptible à Valenciennes. Les avocats du barreau de cette ville ont décidé de suspendre leurs activités judiciaires pendant une semaine à partir de ce lundi 25 janvier. Ils s'inquiètent notamment de « *l'augmentation des plafonds en matière judiciaire et de l'augmentation des cotisations de leur régime d'assurance-maladie.* » Des mouvements de protestation ont été observés pour les mêmes motifs ces dernières semaines par les avocats de Tours, Nancy, Toulouse et Rouen notamment.

M. Mitterrand pourrait être amené à évoquer les difficultés que rencontre la profession lors de la séance de rentrée de la conférence du stage du barreau de Paris à laquelle il doit assister samedi 30 janvier.

● *Attentat « antinucléaire » à Toulouse.* — Des locaux de la société de travaux publics Spie-Batignolles, dans le quartier du Mirail à Toulouse, ont été partiellement endommagés, dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 janvier, par un incendie d'origine criminelle. Cet attentat, qui n'a fait aucune victime, a été revendiqué par des inconnus se réclamant d'un « *groupe antinucléaire* ». La société Spie-Batignolles, filiale du groupe Framatome-Thermatome, qui effectue des travaux sur le site de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne), avait déjà été visée par un attentat le 15 novembre 1981, revendiqué par un « *groupe antinucléaire du 15 novembre* » (*le Monde* du 17 novembre 1981).

● *Un gradé du centre mobilisateur de Foix* a été sanctionné « *pour avoir menti* », selon le commandement de la IVe région militaire à Bordeaux, afin de dégager sa responsabilité après le vol d'armes commis le 22 novembre 1981 et dont les auteurs ont été arrêtés. Ce mensonge porte sur les conditions dans lesquelles a eu lieu le vol, mais l'autorité militaire refuse de préciser l'identité du cadre ainsi sanctionné. L'officier supérieur, commandant le camp, avait été puni de trente jours d'arrêt de rigueur et son ancienneté lui ouvre le droit à partir en réserve (*le Monde* du 6 janvier).



ÉDUCATION

RECEVANT LES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES

M. Savary commence les consultations sur l'avenir de l'enseignement privé

La commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique doit être reçue par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, lundi 25 janvier à 15 heures. Cette rencontre marque l'ouverture de la phase des consultations du gouvernement sur l'enseignement privé, qui devrait être suivie d'une mise au point des propositions du gouvernement et ensuite d'une phase de « négociations ». L'objectif de cette procédure est la mise en place d'un « grand service public et laïc, de l'éducation nationale », ainsi que l'avait annoncé M. François Mitterrand, avant même son élection, à Evry le 15 mars 1981.

Le mercredi 27, la Fédération de l'éducation nationale (FEN) sera à son tour reçue par le ministre, soit quelques jours avant son congrès dont le thème central sera « la laïcité ».

La première étape d'un processus long et mesuré

Lundi 25 janvier : il se pourrait bien que ce jour prenne place dans la liste des dates repères qui jalonnent l'histoire des rapports entre l'Eglise et l'Etat en France. Car, si les engagements de M. François Mitterrand ont quelque valeur — et les premiers mois du septennat montrent assez qu'ils en ont une, — la situation de l'enseignement privé, c'est-à-dire essentiellement de l'enseignement catholique (1), devrait sortir modifiée du processus qui s'engage.

Un processus dont personne ne s'aventure à fixer les modalités, le calendrier, le terme, mais dont chacun s'accorde à mesurer l'importance. Depuis près de deux siècles que l'Etat et l'Eglise se disputent l'instruction des jeunes enfants et, par elle, la formation des esprits, sur quelle étape allons-nous déboucher ? Le septennat en cours verra-t-il la naissance d'un « pacte scolaire » un peu comme la Belgique l'a conclu, en 1958, après un siècle de guerre scolaire ?

Le problème est dominé, chez nous, par l'histoire sociale et politique. La Convention avait adopté la liberté de l'enseignement, mais l'université impériale traduira ensuite la mainmise de l'Etat. Dès lors, ainsi que l'observe M. René Rémond, dans le numéro du 15 décembre 1981 des *Informations catholiques internationales* consacré au sujet, les positions vont s'établir *« à front renversé »*. Les esprits libéraux, écrit-il, se feront les défenseurs du monopole de l'Université, *« dont l'inspiration est libérale »*, face à l'Eglise qu'ils jugent réactionnaire. Ce sont, du coup, *« les conservateurs qui revendiquent la liberté et les démocrates qui plaident pour le monopole de l'Etat »*. La conséquence en est que de la loi Falloux (1850) aux « lois laïques » de Jules Ferry (1882-1886), de la loi de 1941, qui, sous Vichy, autorise les subventions aux écoles privées à son abrogation en 1945, puis des lois Marie, Barangé (1951), Debré (1959), Guermeur (1977) à... demain peut-être, la gauche favorise l'enseignement public et la droite l'école privée. A travers ces deux siècles, l'enseignement se sécularise. Mais *« l'infâme »* n'est pas pour autant *« écrasé »*, pour reprendre l'apostrophe célèbre de Gambetta.

L'école catholique regroupe aujourd'hui près de deux millions d'élèves dans ses dix mille établissements, employant cent cinquante mille enseignants ou éducateurs. La nature de ses rapports avec l'Etat est de type *contractuel* : 98 % de ces établissements sont sous contrat (78 % sous contrat simple, et 21,5 % sous contrat d'association dans le primaire ; tous sous contrat d'association dans le secondaire). Le budget de 1982 prévoit que l'enseignement privé percevra de d'Etat la somme de 15,9 milliards de francs. En échange d'un contrôle pédagogique sur les maîtres, l'Etat prend en charge le salaire des enseignants (mais pas celui des non-enseignants) et leur couverture sociale, une partie des frais de fonctionnement (sous forme de « forfaits d'externat » dans le cas du contrat d'association), les retraites (mais pas aux mêmes taux et à un âge plus élevé que pour les maîtres du secteur public), la formation continue des enseignants et l'équipement des ateliers. En revanche, la puissance publique ne maîtrise pas vraiment la décision d'ouverture d'un établissement puisque « le besoin reconnu » auquel doit répondre cette ouverture n'est, de fait, défini que par la demande des parents qui inscrivent leurs enfants même si des établissements publics existent déjà à proximité. L'Etat n'a pas non plus le pouvoir de nomination des directeurs et de choix des enseignants.

Politique et chargé d'histoire, le dossier l'est aujourd'hui encore. On le voit en particulier par comparaison avec le problème des moyens de communication qui pourtant influencent eux aussi les esprits : les mêmes partisans qui abominent l'épithète « libre » accolée au mot enseignement l'acceptent volontiers pour la radio et la *télévision*. Ici les clivages politiques se brouillent. Le partage entre défenseurs et adversaires des radios libres ne recoupe pas les critères « droite-gauche ».

Encore que, sur la question scolaire, des évolutions sont apparues. A l'intérieur même du « camp » de l'école catholique, les enseignants adhérant à la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) sont favorables à *une intégration sous certaines conditions* (2). Dans le même sens, l'Association de parents d'élèves de l'enseignement catholique (APEEC, très minoritaire il est vrai face à l'Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre — UNAPEL — qui groupe huit cent mille familles) ne se satisfait-elle pas du *statu quo*.

Force et faiblesse

En outre, la majorité actuelle n'ignore pas que son électorat est loin de ne rassembler que des *« laïques militants »*, pressés de déterrer la hache de guerre. Beaucoup de chrétiens l'animent et la soutiennent, qui ne font pas de soutiennent qui ne font pas de urgent. L'enquête parue dans *le Monde de l'éducation* de mars 1981 avait bien mis au jour que l'enseignement catholique représente *« une diversité d'établissements qui répond à la multiplicité des demandes des usagers »*. C'est une faiblesse pour lui, eu égard à la mission première qu'il se donne d'être un lieu d'éducation *« aux valeurs inspirées de l'Evangile »*. Mais c'est une force de répondre à une demande sociale, en attendant le jour où l'enseignement public sera en mesure de satisfaire la totalité de ces espoirs (3).

Les dirigeants de l'enseignement catholique mettent aussi en avant les résultats du sondage effectué, à leur demande, entre les 14 et *19 mai 1981 par le Centre d'information* et de diffusion économique et sociale (CIDES). Il en ressort que 81 % des Français estimeraient important le libre choix de l'école par les parents : 67 % seraient favorables au maintien des lois scolaires, 30 % pour l'amélioration et 39 % pour le maintien du concours financier de l'Etat aux écoles privées.

Toutes ces raisons rassurent quelque peu l'abbé Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique. *« Selon nous*, nous a-t-il déclaré, *il n'y aura pas de nationalisation de l'enseignement privé. Personne n'en parle dans les hautes sphères gouvernementales... »*, en ajoutant, tout sourire... *« où, d'ailleurs, beaucoup de responsables ont leurs propres enfants dans nos écoles »*. L'abbé Guiberteau voit mal comment l'Etat pourrait *« réquisitionner les établissements privés. La confiscation des biens du clergé dans le passé lui a coûté et lui coûte encore trop cher pour qu'il aspire à alourdir encore son fardeau »*.

Il n'en sous-estime pas, pour autant, la portée des déclarations du président de la République et du gouvernement. S'il a entendu M. Mitterrand puis M. Savary affirmer *« vouloir convaincre et non contraindre »*, il sait qu'il y a peu de chances que les choses restent en l'état. Il n'oublie pas que des forces sont à l'œuvre : le Syndicat national des instituteurs, le Comité national laïque. Il prend au sérieux de manière égale les deux affirmations de M. Mitterrand au cours de sa conférence de presse du 24 septembre dernier : *« Pendant combien d'années les membres de l'éducation nationale publique ont-ils eu raison et ont-ils pu redouter les avancées constamment renouvelées de ceux qui empiétaient sur leurs droits légitimes ? Qu'aujourd'hui les choses étant renversées (...) ils éprouvent le besoin qu'on revienne sur certaines de ces dispositions, comment ne pas les comprendre ? »* Et celle-ci : *« ...Mon devoir est de veiller à ce que soit préservée, surtout dans ce domaine, l'unité nationale. (...) On ne construira pas cette unité en commençant par la détruire. Voilà pourquoi la démarche que je préconise est celle de la négociation fraternelle. »*

L'abbé Guiberteau répète que *« l'enseignement catholique n'est pas demandeur de discussions »*, que *« la législation actuelle lui donne une marge suffisante de liberté »*. Cependant, l'ouverture des discussions s'annonçant, il a pris l'initiative, le 30 décembre 1981, de demander à M. Savary que la commission permanente soit reçue par lui *« préalablement à d'autres types de rencontres »*. En réponse, M. Savary lui a donné rendez-vous le 25 janvier. Avec les treize autres membres de la commission permanente, M. Guiberteau s'apprête à définir *la position de l'enseignement* catholique. Elle se résume en quelques formulations : puisque l'éducation en France semble exiger une réforme importante, l'école catholique estime avoir à faire entendre sa voix, ayant une expérience quasi millénaire de l'éducation. A nos yeux, l'Etat ne doit pas être le gérant mais le garant de la liberté de l'enseignement. Minoritaires, nous ne voulons pas être écrasés, ni marginalisés et réduits à être une « école de classe ». A l'Etat de faire coexister un service public et des services associés

Des exigences inéluctables

Voilà pour les principes. Concrètement, les dirigeants de l'enseignement catholique rappelleront leurs exigences irréductibles : le libre choix des parents, l'autonomie des établissements et la nomination du directeur, le libre choix de l'équipe enseignante, la formation des maîtres, le respect du projet éducatif propre.

Sur l'issue, l'abbé Guiberteau se garde, on s'en doute de tout pronostic. S'il évoque les moyens de pressions dont dispose l'enseignement libre, tel l'appel à l'opinion publique (on n'en est plus ou pas encore, au refus de payer l'impôt comme en 1949), il se défend de tout optimisme : *« L'éducation nationale ne peut se réformer d'un coup de baguette magique. Nous garderons donc notre place. Mais il est vrai que nous devrons nous adapter à des réalités nouvelles. Ce qui m'inquiète c'est que je ne sens pas un consensus de l'ensemble de la nation pour en terminer avec la guerre scolaire. Il y a pourtant tellement d'autres problèmes plus urgents tels que le chômage, l'insertion des jeunes. »* Dans un avenir proche, *« le test sera le budget de 1983 »*, car se dessineront alors les premières intentions du gouvernement.

Ainsi, la partie a-t-elle commencé, qui peut préluder à de nouvelles dispositions législatives, à de nouveaux types d'associations entre différentes composantes de la société française. Bien qu'aucune échéance n'ait été fixée, M. Savary a laissé deviner que la législature ne devrait pas s'achever sans résultats. Le gouvernement se trouve en face de « partenaires » plus mesurés — parce que moins en position de force — mais décidés à la fermeté néanmoins. Cette fermeté est d'ailleurs apparue dans la déclaration de l'épiscopat français le 30 octobre 1981 : *« On ne saurait, sans porter atteinte à l'unité de notre pays et à la paix sociale, renoncer à la liberté effective de l'enseignement »*, écrivaient les évêques.

Deux habiles négociateurs vont s'affronter. L'abbé Guiberteau est arrivé à la tête de l'enseignement catholique à l'automne dernier précédé d'une grande réputation d'homme expérimenté et avisé. Quant à M. Savary, ceux qui le connaissent bien soulignent que patient, courtois, attentif, il n'en sait pas moins ce qu'il veut. Dans un article de *Jeune Afrique* publié en juin 1981, Jean Lacouture rappelait ses qualités de spécialiste des missions difficiles, que l'on est allé chercher pour prendre contact avec Hô Chi Minh *« avant que la guerre ne tourne au désastre pour la France »*, qui visita M. Bourguiba prisonnier et rendit possible et coopérante la décolonisation tunisienne.

M. Alain Savary aborde peut-être, ce 25 janvier, la mission essentielle pour laquelle il a été choisi et placé à la tête de l'éducation nationale.

CHARLES VIAL.

(1) En 1980-1981, l'enseignement privé catholique scolarisait 962 949 enfants dans le premier degré, soit 98 % des effectifs de l'enseignement privé (et 16 % de l'enseignement public) et 912 885 élèves dans le second degré, soit 88,5 % des effectifs du privé (et 22,9 % de l'enseignement public).

(2) La F.E.P.-C.F.D.T. a obtenu plus de 32 % des voix aux élections professionnelles de 1981 et 1979. Le syndicat C.F.T.C. le devance avec plus de 37,5 % des suffrages.

(3) A la rentrée de 1979, 63 000 élèves sont entrés dans le public venant du privé, et 133 000 élèves ont rejoint le privé venant du public.

● *Le parti républicain a refusé de participer aux consultations* entreprises par M. Claude Jantet, qui anime la commission chargée de préparer la révision de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur (*le Monde* du 20 novembre 1981). Le P.R. devait être reçu, le 27 janvier, par la commission. Son secrétaire général, M. Jacques Blanc, précise, dans une lettre adressée à M. Savary, que, *« compte tenu de l'orientation particulière de cette commission et de l'importance pour la nation du sujet en cause, il apparaît inopportun au P.R. de se prêter à cette parodie de concertation »*.

Prof. agrégée cherche mariage blanc

« Nice, J.F. vingt-six ans, prof. agrégée cherche mariage blanc avec enseignant titulaire académie Nice ou Aix pour éviter exil dans le Nord. Conditions à débattre. Tél. : ... »

L'arme est originale et la guerre inattendue. Il y aurait donc des enseignants pour refuser, à tout prix, cet envers de la sécurité que sont les mutations, ces répartitions administratives qui déracinent, séparent et isolent. Ce qui, hier, était la loi du genre — le devoir du fonctionnaire — ne va *plus de soi. Ici aussi, l'on veut « vivre et travailler au pays »*.

Mlle Yvette B..., Niçoise de toujours, agrégée de lettres modernes, est l'auteur de cette annonce parue dans la rubrique « Rencontres » du dernier numéro (2820) des *Nouvelles littéraires*. Après quatre ans de mise à la disposition des recteurs de Nice puis d'Aix-Marseille, elle a reçu, l'été dernier, sa nomination pour le collège de La Bassée (Nord), chef-lieu de canton de sept mille habitants à peine. Déçue et, partant, déprimée, elle n'a pas rejoint son poste. Formulée en juillet, une nouvelle demande de mise à la diposition du rectorat, soutenue par le recteur de l'académie de Nice, a été finalement refusée, à Paris, par le ministère. Mais la réponse définitive n'est arrivée qu'en décembre dernier... *« Ça a dû tourner dans trente-six services... »*, commente Yvette, avec amertume.

D'où cette petite annonce, comme une bouteille lancée à la mer, alors que son congé de maladie s'achève. *« Pour moi, cette mutation est catastrophique*, exqlique-t-elle. *Ma mère, malade, est à ma charge... »* Elle s'avoue donc *« en plein désarroi »*. Fille d'instituteur, elle aime son métier autant que sa région. Et elle ne comprend pas pourquoi l'un irait sans l'autre. *« C'est lamentable. Parce que je suis née à Nice, je serais obligée de partir. Je suppose que si j'étais lilloise, j'aimerais aussi rester chez moi. »*

Mais l'injustice, que voudrait *aussi souligner son annonce, est* celle du célibat (1). *« Pourquoi le système de nomination valorise-t-il le fait d'être marié et d'avoir des enfants ? C'est une conception complètement dépassée de la société ! C'est une prime au mariage : vous valez quelque chose si vous êtes épouse et mère, rien si vous êtes célibataire et jeune ! »* Et l'académie de Nice en serait comme le symbole absurde : *« Il faut être riche ou vieux pour y venir et y rester !*, s'indigne-t-elle. *Ça se paie, en somme. »*

Yvette B..., qui tait son nom par crainte de commérages mesquins, n'espère guère en son annonce. *« Le milieu enseignant n'a pas les idées larges. Ici les agrégés sont en fin de carrière, les jeunes sont des auxiliaires, Alors... »* Si rien ne vient, elle ne bougera pas : le pays plutôt que le métier.

EDWY PLENEL.

(1) Un collectif des enseignants célibataires a été récemment créé (29, avenue du Général-Leclerc, 75014, Paris, tél. 535-13-23).

Le ministère n'est pas favorable à l'élection des directeurs d'I.U.T.

Lors de sa réunion du lundi 18 janvier, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a examiné la situation des instituts universitaires de technologie (I.U.T.). Ces établissements, depuis un décret dérogatoire de 1969, sont exclus du principe de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968. Les conseils des I.U.T. ne désignent donc pas les directeurs des établissements. Ceux-ci, dans un premier temps, étaient nommés par le secrétaire d'Etat aux universités, après *« avis favorable des conseils d'établissement »*. Mais Alice Saunier-Seïté, alors ministre des universités, avait fait supprimer, en 1977, la mention *« avis favorable »*, se réservant ainsi le pouvoir de nommer ou de maintenir en fonction les directeurs des I.U.T. Désignés pour quatre ans, beaucoup d'entre eux ont vu leur mandat renouvelé une ou deux fois par Mme Saunier-Seïté.

Depuis le 10 mai 1981, des syndicats d'enseignants (Syndicat national de l'enseignement supérieur — SNE-Sup — et Syndicat *général de l'éducation nationale* — SGEN-C.F.D.T.) et d'étudiants (UNEF), demandent *« un renouveau démocratique dans les I.U.T. par l'institution de procédures électives »*. Ils souhaitent que des mesures urgentes soient prises pour mettre fin à *« la désignation autoritaire des personnalités extérieures et la non-élection des directeurs et chefs de département »*.

Le ministère de l'éducation nationale n'a pas encore répondu à ces demandes. Une circulaire du 25 novembre 1981, signée par M. Guy Ourisson, directeur des enseignements supérieurs, précise même que la nouvelle loi régissant les conseils d'université et abrogeant la loi de 1980 — dite loi Sauvage — ne concerne pas les établissements à statut dérogatoire. La finalité de cette loi du 9 novembre 1981 est, selon M. Ourisson, *« d'aménager provisoirement un retour d'ensemble à la situation antérieure à juillet 1980 »*. Les personnels et les usagers des I.U.T. n'ont pas compris que le nouveau ministre de l'éducation nationale les maintienne ainsi dans une *situation* « marginale » en dehors des règles communes qui régissent l'enseignement supérieur.

Lors de la réunion du CNESER, le 18 janvier, un vœu a été présenté par le SGEN et le SNE-Sup demandant la révision immédiate du décret dérogatoire *« afin de mettre en place dans les I.U.T. comme dans les autres U.E.R. des universités des conditions de fonctionnement meilleures et plus confiantes »*. Le vœu demandait aussi que les directeurs d'I.U.T. soient élus par leur conseil et que les personnalités extérieures soient désignées par les conseils et non plus nommées par les recteurs.

Cette proposition, qui a reçu le soutien de syndicats étudiants et de divers membres nommés du CNESER, a été adoptée par trente et une voix contre dix-sept et une abstention, les représentants du ministre de l'éducation nationale ayant voté contre avec des membres de l'Union nationale inter-*universitaire (UNI), et du* syndicat autonome. L'un des représentants du ministre a expliqué que *« la démocratie et l'efficacité ne se résolvent pas de la même manière »*. L'efficacité, selon lui, étant de ne pas contrarier les milieux patronaux qui, à ses dires, accordent une grande importance à la nomination des directeurs d'I.U.T.

Ce représentant du ministre a sans doute oublié les déclarations du parti socialiste qui affirmait, avant le 10 mai, dans une brochure sur les I.U.T. : *« Mme Saunier-Seïté veut des directeurs « style préfet » à sa dévotion, car ces directeurs, nouveau style, nomment les directeurs de département. Ainsi, afin d'appliquer une politique d'austérité, elle remet en cause l'autonomie des I.U.T. et bouscule tous les acquis démocratiques. »* M. Savary aurait-il lui aussi oublié les propositions de son parti ?

SERGE BOLLOCH.

MÉDECINE

Avec la collaboration de l'industrie pharmaceutique

Le ministère de la santé a défini une réglementation plus cohérente sur les médicaments antalgiques

La direction de la pharmacie et du médicament (ministère de la santé) vient de faire connaître un ensemble de mesures qui, à compter du 1er février prochain, modifieront la réglementation relative aux médicaments antalgiques (1). Cette décision fait suite à un important travail mené depuis trois ans et auquel ont participé de manière exemplaire des universitaires, des responsables administratifs et des représentants de l'industrie pharmaceutique. Pour le professeur Marcel Legrain (Pitié-Salpêtrière, Paris), président de la commission d'autorisations de mise sur le marché (A.M.M.), « le résultat obtenu fait que la France est le premier pays au monde à mettre en place une politique cohérente dans une classe de médicaments ».

Le travail réalisé était à la fois aisé et complexe. Aisé parce qu'il était facile aux pouvoirs publics de démontrer à l'industrie pharmaceutique la nécessité d'une réforme dans le domaine des médicaments antalgiques. Complexe à cause du grand nombre des spécialités — et des associations — commercialisées, de l'absence de certitudes absolues quant à la toxicité de certaines molécules et du besoin de conserver une place importante à ces produits dans l'arsenal thérapeutique.

Les antalgiques sont fréquemment prescrits par le corps médical. Ils font aussi l'objet d'une large automédication qui a considérablement banalisé ces médicaments. La réforme mise en œuvre par la direction de la pharmacie et du médicament porte sur plusieurs points. Une molécule est retirée du marché, *« l'appréciation du risque par rapport au bénéfice apparaissant négative »*, ce qui se traduit par la disparition de dix-neuf spécialités et la modification de la composition de vingt-neuf autres. D'autre part, on tend vers une limitation des possibilités d'automédication pour des principes actifs dont la potentialité toxique nécessite un usage sous surveillance médicale (modifications dans l'inscription aux tableaux A et C, limitation des doses de principe actif mises à la libre disposition du public). Dans le même temps, plus de cinquante spécialités modifient leur composition, diminuant le nombre de leurs associations (en moyenne de quatre à deux) et éliminant de manière importante certains principes actifs dont on connaissait le danger potentiel.

Cet ensemble de mesures met un terme aux inquiétudes périodiquement formulées sur le risque lié à l'utilisation massive de certaines substances. C'est notamment le cas de la noramidopyrine et de la phénacétine qui seront désormais inscrites aux tableaux des substances vénéneuses. Ces deux molécules sont en effet, connues, la première pour être parfois responsable de troubles immuno-allergiques et sanguins, la seconde pour être à l'origine de certaines altérations du fonctionnement des reins.

L'un des aspects les plus remarquables de cette réforme est qu'elle a été élaborée avec l'industrie pharmaceutique. Les fabricants ont ainsi progressivement pu s'adapter et modifier le nombre et la composition de leurs produits dans l'optique voulue par les pouvoirs. Elle a notamment permis de pallier certaines insuffisances. A cette occasion, en effet, on a pu prendre conscience que plusieurs médicaments avaient été mis sur le marché il y a quelques années sans que les expertises toxicologiques préalables aient été faites conformément aux réglementations en vigueur.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les antalgiques (ou analgésiques) sont des substances qui diminuent l'intensité des sensations douloureuses. Cette classe de médicaments comporte plus d'une centaine de spécialités.

● *L'institut des sciences de la santé* vient de remettre ses prix pour 1981. Le professeur Philippe Meyer, professeur de pharmacologie à l'Université René-Descartes, reçoit le prix « Recherche et médecine (100 000 F) ; Mme Simone Sandier (CREDOC), le prix « Socio-économie de la santé » (30 000 F) ; les professeurs Jacques Ruffié (Collège de France) et Raymond Villey (président de l'Ordre national des médecins) se partagent le prix « Médecine et culture » (30 000 F chacun).

Les couturiers au rendez-vous de printemps

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les couturiers au rendez-vous de printemps

Les collections de printemps qui sont présentées durant toute la semaine mettront en vedette une silhouette épaulée, à grandes manches fines et jambes découvertes au genou. Les vestes s'annoncent courtes, mais à col et revers importants. Les jupes virevoltent et la culotte de zouave est toujours présente. En lever de rideau, dimanche, *Nina Ricci ;* en finale, la soirée d'*Yves Saint-Laurent,* au Lido, où il fête les vingt ans de sa maison.

Gérard Pipart, chez *Nina Ricci, remet à la mode le décolleté, absent des soirées d'hiver, très réussi en robes à danser courtes, audacieusement fendues dans le dos, sous des vestes ajustées, jupes droites ou en forme. Des robes délicieuses s'enroulent autour du corps de starlettes de rêve qu'aurait aimé peindre Jean-Gabriel Domergue. Des pyjamas mettent le buste en valeur sous des corselets et des jupes-pantalons en fuchsia, vert émeraude, bleu roi, voire en imprimés multicolores, sans oublier les fourreaux noirs.*

La famille princière de Luxembourg inaugure dans l'intimité les nouveaux salons ivoire de Pierre Balmain, aux murs habillés de miroirs fumés. Les liquettes légères remplacent les manteaux, droites et ajourées, même en astrakan Swakara. De charmants tailleurs ajustés à petites basques contrastent sur des jupes de soie écrue, portés avec des canotiers de torero. L'organdi de soie rayée arc-en-ciel est plissé en corolles superposées.

Philippe Venet propose des ensembles à la fois de jour et du soir dont l'élégance discrète correspond à la vie actuelle : manteaux de flanelle plume, peinte en dessins abstraits de tons frais, coordonnés à des robes de soie, tailleurs passe-partout souvent sur de superbes blouses en soie précieuse. Encore du soir court à hauts décolletés et jupes étagées à volants en rouge, jaune paille ou organdi noir. Des sandales de cobra doré effacent les pieds.

Travail d'équipe chez *Jean Patou,* où la maison est en cours de transformation. La collection est facile à porter avec de grands manteaux en éponge sur maillots pour bain de minuit. Les robes-housses s'équilibrent de grandes manches, en contraste avec la silhouette « Alice au pays des *merveilles » à buste ajusté, taille* fine et jupe-ballon qu'on retrouve en shantung naturel et dentelle à festons, ainsi qu'en satins chatoyants.

Ted Lapidus reprend, au 35, rue François-Ier, un H.P. de trois étages où il rassemble toutes ses activités. L'homme de la saharienne, de la combinaison à la zouave et du tailleur-pantalon développe ses thèmes favoris en jeans de soie cloutés, rivetés ou pailletés, voire en dentelle de Calais écrue sur shantung. De charmantes blouses à col superposé de volants de soie et de dentelle forment des corolles adoucissant les vestes strictes comme les manteaux-gandouras en soie rayée assortie. Les robes du soir scintillent, en tulle irisé et pailleté à fine ganse lamée bordant le décolleté dorsal à la chute des reins.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

NINA RICCI : ensemble à paletot asymétrique vert de Prudhomme sur pantalon de gabardine noire de Moreau, porté avec une blouse en soie bleu roi de Carballo et une paille corail.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 janvier :

DES DÉCRETS

- Relatif à la taxe annuelle d'État sur les appareils automatiques ;
- Portant mise en place de stages de « jeunes volontaires » pour les jeunes sans emploi.

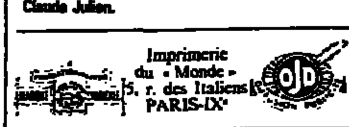
DES ARRÊTÉS

- Fixant les modalités d'exploitation du droit de pêche dans les eaux françaises du lac Léman ;
- Portant attributions du brevet de qualification militaire supérieure.

BABAR CHEZ ABSORBA. — Babar, le charmant éléphant des « B.D. » de Michel de Brunhoff, fête son cinquantenaire avec une réédidition de ses albums, une exposition et... des impressions sur pyjamas et tee-shirts chez *Absorba,* habillant les tout-petits, de la naissance à trois ans pour les premiers, jusqu'à six ans pour les second.

Les pyjamas en éponge extensible mêlent le coton à 26 % de polyamide. Ils existent en parme, vert d'eau, ciel, jaune, rose ou blanc avec l'impression sur le devant ; 87 F le un an. Les tee-shirts sont en coton, à 30 F aux *Trois-Quartiers.*

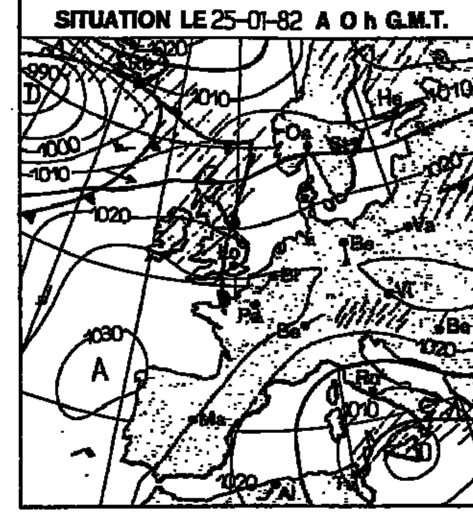
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

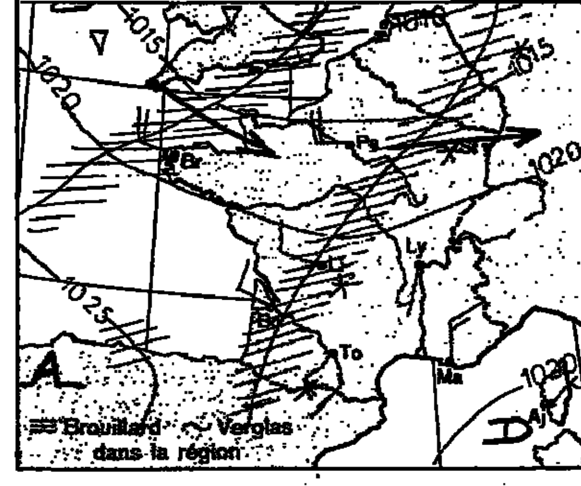
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-01-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 26.1.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 janvier à 0 heure et le mardi 26 janvier à 24 heures :

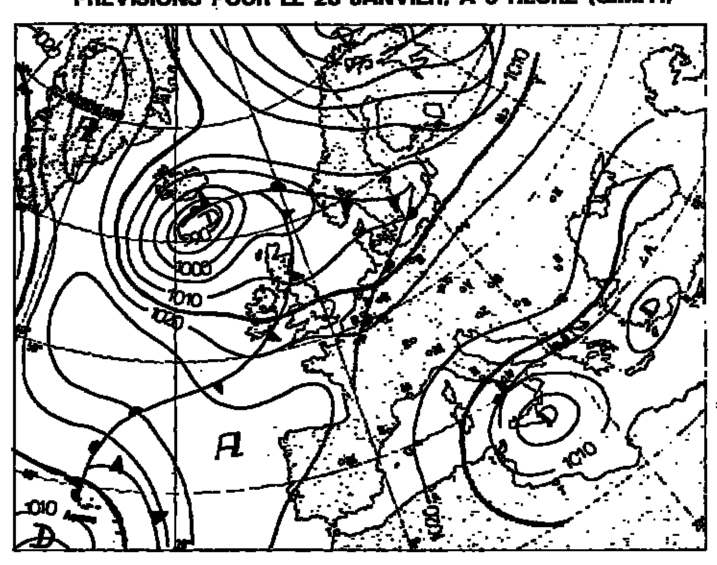
La dorsale qui prolonge l'anticyclone de l'ouest de la Péninsule ibérique s'affaiblira sur l'Europe occidentale, permettant à la perturbation des îles britanniques de pénétrer sur la France. Notre pays sera d'abord progressivement affecté par l'air maritime plus doux qui alimente cette perturbation, puis la limite frontale de l'ouest de l'Ecosse pénétrera sur nos régions septentrionales.

Mardi matin, l'air un peu plus doux aura atteint les Flandres, l'ouest du Bassin parisien et l'ouest du Bassin aquitain avec un temps très nuageux et brumeux et quelques faibles pluies ; plus à l'est, le temps sera encore assez froid, également brumeux, sauf près de la Méditerranée et le sud des Alpes, qui bénéficieront de belles éclaircies. A la limite entre ces deux types de temps, des chutes de neige et du verglas sont à craindre des Ardennes et des Vosges au nord-ouest du Massif Central. Dans la journée, le temps assez doux s'étendra vers le Sud, mais des éclaircies persisteront près de la Méditerranée. Une zone de pluies plus marquée abordera les côtes de la Manche dans la matinée avec un renforcement des vents d'ouest. Cette zone atteindra le soir les Ardennes, l'ouest du Massif Central et les Landes, suivie par le nord-ouest d'un temps plus variable avec averses.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 25 janvier 1982 à 7 heures, de 1026,5 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 janvier) : Ajaccio, 13 et – 1 degré ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Bourges, 6 et 1 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 4 et – 1 ; Grenoble, 6 et 0 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 4 et 0 ;

PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



Marseille, 10 et – 2 ; Nancy, 2 et – 1 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice, 14 et 3 ; Paris-Le Bourget, 4 et – 1 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 11 et 7 ; Rennes, 8 et 7 ; Strasbourg, 2 et – 1 ; Tours, 6 et 1 ; Toulouse, 8 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 8 degrés ; Amsterdam, 4 et 2 ; Athènes, 9 et 7 ; Berlin, 0 et – 1 ; Bonn, 2 et – 1 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 20 et 12 ; îles Canaries, 13 et 4 ; Copenhague, 0 et 0 ; Dakar, 27 et 15 ; Genève, 4 et 1 ; Jérusalem, 15 et 8 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 7 et 6 ; Madrid, 15 et 5 ; Moscou, – 8 et – 17 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, – 3 et – 9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 3 ; Rome, 14 et 4 ; Stockholm, – 9 et – 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3111

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■			■	
III									
IV				■					
V									
VI		■		■					■
VII					■		■		
VIII									
IX			■						
X		■							
XI					■				■

HORIZONTALEMENT

I. Si la malade est rosse, il est capable de lui administrer un remède de cheval. — II. De saveur râpeuse. Signe de contestation précoce. III. Un bonheur qui exclut les lendemains qui déchantent. IV. Un ordre de rappel lancé à un cabot déserteur. Habitué à « faire » la grève de son vivant, il ne trouve un emploi qu'une fois mort. V. Désagrément pour la figurante : catastrophe pour la diva. VI. Prendre une veste, au propre comme au figuré, n'est pas une façon de s'y mettre. VII. Appelle quelqu'un à la barre quand le huis clos est décidé. Note. — VIII. Aussi gauche de la main droite que de la gauche. — IX. Préposition. Gardien de la fable d'un trésor fabuleux. X. Ne se mettra pas à table. — XI. Témoin assidu des festivals de cannes. L'absence d'un seul est la cause d'un dépeuplement romantique.

VERTICALEMENT

1. Sa facture est fonction des effets endossés. — 2. On ne le prend que dans l'intention de rendre. Les plus discrets sont attribués au loup. 3. Division républicaine. N'a jamais été un sujet pour Louis XIV. — 4. Un bruit dont l'auteur préfère conserver l'anonymat. Permet aux pinardiers de mouiller légalement. 5. Siège d'objectifs visé dans la lunette napoléonienne. Susceptible de réclamer un éclaircissement. — 6. Protège l'avion d'un poids mortel. — 7. Habitation dont le loyer modéré ne justifie pas l'existence. Héros d'une chanson épique. — 8. Tel un vêtement ayant besoin d'une bonne reprise ou un véhicule qui n'en obtiendra qu'une mauvaise. — 9. Commune de Belgique. Fumeur au pays du scaferlati

Solution du problème n° 3110

Horizontalement

I. Electricien (Force Electro-Motrice). Bar. II. Librairie. Idole. III. Emeute. Entorse. IV. Cirée. Ara. Bosse. — V. Tel. Bog. Bègues. — VI. Oruro. Relu. — VII. Eu. Et. Orgies. — VIII. Ad. Mime. Nées. Es. — IX. Tétins. Aga. Tune. X. Penn. On. Usé. Tu. — XI. Météorite. Cil. XII. Ecorcher. Brahms. — XIII. Sen. Eu. Eté. Lee. — XV. Or. Anne. Ha ! Erne. XV. Entendeur. Etc.

Verticalement

1. Electorat. Meson. — 2. Limier. Dépecer. — 3. Eberlué. Téton. — 4. Crue. Ruminer. An. 5. Tate. Innocent. — 6. Rie. Ems. Rhune. 7. Ir. Aorte. Oie. En. 8. Cierge. Antre. — 9. Iéna. Long. Thé. — 10. Bureau. Beau. — 11. Niobé. Gé. sur. — 12. Droguiste. Ale. — 13. Bossu. Chère. — 14. Alèse. Sentiment. — 15. Ré. Est. Seuls. Ec.

GUY BROUTY.

BREF

TRANSPORTS

DESSERTE DE PARIS-NORD. — A partir du 25 janvier, les horaires des trains desservant les lignes de banlieue de Paris-Nord à Pontoise et de Paris-Nord à Persan-Beaumont par Valmondois et par Montsoult sont modifiés. En particulier, l'avancement des travaux en cours en gare de Paris-Nord permet de rétablir aux heures de pointe la desserte par trains semi-directs des gares situées au-delà d'Ermont vers Pontoise et vers Valmondois. Le nouvel indicateur officiel « Paris-banlieue Nord » valable du 25 janvier au 22 mai est en vente dans les gares.

FESTIVAL

- LE FESTIVAL MONDIAL DE L'IMAGE SOUS-MARINE. Les 27 et 28 janvier, au palais des Congrès, seront projetés les films primés au Festival de l'image sous-marine d'Antibes-Juan-les-Pins. Les séances auront lieu à 19 heures et 21 heures, dans la Salle bleue, et les billets seront vendus sur place.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 JANVIER

« Les fastes du gothique », 12 h 40, Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'art de la tapisserie racontée aux jeunes », 14 h 30, 30, avenue des Gobelins, Mme Brossais.

« Notre-Dame », 15 h, façade, portail central, Mme Bachelier.

« Hôtel Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Monet à Giverny », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Paris mérovingien », 15 h, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Collège des Bernardins », 15 h, parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La mode et les poupées », 12 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Mme Hager).

« Place des Victoires, 14 h 30, façade Notre-Dame-des-Victoires (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Halles », 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

12 h 30 : Auditorium 7, rue de la Bienfaisance, M.C. Bonnet : « La décentralisation, école de civisme et de morale ».

15 h et 17 h : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Thierry Bouts, Petrus Christus, Van der Goes... »

17 h : Palais du Louvre, M. M. Molin : « Une représentation du chariot romain au musée de Langres ».

17 h 30 : 107, rue de Rivoli, M. R. Fossier : « Métiers urbains et métiers ruraux dans la France des XIIe-XIVe siècles ».

18 h : Amphithéâtre Descartes, Sorbonne, M. J. Monier : « L'inégalité devant la thérapeutique ».

19 h : Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïm Vidal Sephiha : « La cuisine judéo-espagnole ».

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
Par jugement (contradictoire) en date du 27 janvier 1981, la 31e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA QUALITE SUBSTANTIELLE D'UN VEHICULE — PUBLICITE MENSONGERE — pour avoir à Paris, le 22 septembre 1978, trompé le contractant sur les qualités substantielles d'un bateau à moteur en vendant à M. LEGUAY un bateau de marque « Rocca Diamant » comme étant de l'année 1971 avec des moteurs en bon état alors qu'en réalité il était de l'année 1970 et en mauvais état de fonctionnement ; qu'il a, courant 1978, effectué une publicité comportant une indication fausse sur les qualités substantielles du bateau faisant l'objet de la publicité en faisant paraître une annonce comportant les indications de sa date de fabrication fausse — à la peine de TROIS MILLE francs d'amende — le sieur QUINQUIS Jean-Robert, né le 2 décembre 1951 à Paris (15e), électricien automobile demeurant 13, rue des Mûriers à Paris (20e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le Journal « le Monde ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE
Par jugement (contradictoire) en date du 30 avril 1981, la 31e chambre, 2e section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale — à la peine de VINGT MILLE francs d'amende — le sieur JEAN-BAPTISTE André, né le 11 juillet 1911 à Toulouse (Haute-Garonne), grossiste en papeterie, demeurant 2, place Rodin à Paris (16e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les quotidiens « le Monde » et « le Figaro ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE
Par jugement (contradictoire) en date du 25 février 1981, la 11e chambre, 1re section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale — à la peine de TREIZE MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à QUINZE MILLE francs d'amende — le sieur PINAULT François, Henri, Joseph, né le 21 août 1936 à Les Champs-Géraux, arrdt de Dinan (Côtes-du-Nord), industriel, demeurant 7, rue de la Chaise, Paris (7e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les journaux « le Monde », « le Figaro » et « la Gazette du Palais ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE
Par jugement (contradictoire) en date du 15 décembre 1980, la 11e chambre, 1re section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour FRAUDE FISCALE — à la peine de CINQ MOIS d'emprisonnement avec SURSIS — le sieur NEVEU RENOYAL DE L'ESCOUBLE Raoul, né le 22 octobre 1920 à Marseille (Bouches-du-Rhône), P.-D.G. de société, domicilié 140, boulevard Péreire à Paris (17e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les journaux « le Monde » et « le Figaro ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris
CONDAMNATION PENALE
Par jugement (contradictoire - article 410 C.P.P.) aujourd'hui définitif en date du 24 mars 1981, la 31e chambre, 1re section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTIONS AU CODE DU TRAVAIL — pour avoir à Paris, le 4 février 1980, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du Code du Travail, et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier sur un échafaudage dont le plancher était formé d'une seule planche de 25 cm de large et reposant sur deux supports espacés d'au moins 2 mètres, cette planche pliant sous le poids de cet ouvrier — à la peine de TROIS MILLE francs d'amende — le sieur JANET Richard, Joseph, Marie, né le 20 août 1959 à Paris (19e), gérant de société, demeurant 32, rue des Trois-Bornes, à Paris (11e).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ». Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
POUR FRAUDE FISCALE
Par jugement (contradictoire) en date du 17 février 1981, la 11e chambre, 1re section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale — à la peine de QUINZE MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à DIX MILLE francs d'amende — le sieur AZRIA Victor, né le 30 août 1942 à Sfax (Tunisie), marchand de biens, demeurant 1450 - S - Bayshore, Dr Miami.
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « Journal officiel » et dans les journaux « France-Soir », « le Monde » et « la Gazette du Palais ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
Par jugement (contradictoire) rendu le 25 février 1981, la 31e chambre, 1re section, du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES - INFRACTION AU CODE DU TRAVAIL, pour avoir à Paris, le 19 juin 1979, fait ou occasionné des blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois (accident du travail) sur la personne de NOURY Jean-Paul — pour avoir à Paris, le 19 juin 1979, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du Titre III du Code du Travail en faisant travailler deux salariés sur un échafaudage sans s'être assuré au préalable que cet échafaudage répondait aux conditions réglementaires de sécurité, alors que cet échafaudage n'était pas muni sur les côtés extérieurs de plinthes et de garde-corps — à la peine de CINQ MILLE francs d'amende — le sieur PICARD Alain, Marcel, né le 6 août 1948 à Paris (4e), entrepreneur, demeurant 3 bis, rue Insurrection-Parisienne à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).
Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal « le Monde ».
Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

LES CRITIQUES ET LES PROJETS DE L'OPPOSITION A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

L'esprit de la décentralisation doit souffler aussi sur la capitale

nous déclare M. Georges Sarre

M. Georges Sarre, député, conseiller de Paris est président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville. Il nous a fait part de ses critiques et de ses propositions à propos de la gestion de la capitale.

« Quelles sont, selon vous et le groupe socialiste que vous présidez à l'Hôtel de Ville, les grandes actions prioritaires qu'il conviendrait de nommer dans la capitale ?

— Trois priorités s'imposent : le logement social, l'emploi, la vie urbaine.

» Je ne reviens pas sur la nécessité de construire des logements sociaux dans la capitale. Le rythme de dix mille par an est une exigence si l'on veut vraiment être à la hauteur des besoins et de la situation. Le gouvernement met en œuvre des dispositions facilitant les acquisitions foncières et la construction sociale dans les villes. Il faut saisir cette opportunité. Cela ne signifie pas nécessairement couvrir la capitale de béton ! Le parc immobilier ancien doit être rendu à sa mission de logement social, à la condition que la réhabilitation soit conduite pour les habitants, et non pas en vue de leur départ. Il ne serait pas acceptable en tout cas que, pour dissimuler des intérêts électoraux, le maire de Paris continue plus longtemps à freiner le logement social dans la capitale, en tentant, qui plus est, d'en reporter la responsabilité sur d'autres, notamment sur l'actuel gouvernement.

» Seconde priorité, l'emploi. Là encore, le gouvernement a mis fin à certaines discriminations qui mettaient en cause le maintien des industries et empêchaient leur développement en région parisienne. Il convient donc de faire bénéficier Paris de ces dispositions. Aucune surface industrielle ne doit être abandonnée à la spéculation immobilière. Si la Ville avait appliqué une telle règle, elle aurait évité la disparition de milliers d'emplois. J'ajoute qu'en ce domaine aussi il faut innover. Nous avons proposé par exemple la création de zones artisanales éclatées dans les quartiers anciens. Celles-ci permettraient d'offrir des conditions acceptables pour les artisans qui veulent rester dans Paris et résistent actuellement, tant qu'ils le peuvent, aux pressions spéculatives. Elles permettraient aussi l'installation de jeunes artisans qui sont rejetés de Paris du fait du coût d'achat ou de location des ateliers. La Ville devrait être à l'initiative ; aujourd'hui, elle assiste passivement à l'exode des emplois.

» Troisième priorité, la vie urbaine. L'anonymat, la vie en miettes, le morcellement de l'individu ne sont pas des fatalités. Nous ne pouvons pas rester indifférents en observant l'homme d'aujourd'hui, souvent désemparé, essayant de réunir les morceaux brisés de son existence, de tenir le fil qui pourrait les relier.

» Il faut offrir les moyens d'une vie urbaine différente ; ce n'est pas en s'évadant de la ville chaque fin de semaine qu'on inventera une vie urbaine à la mesure de l'homme. Nous serons, dans les années qui viennent, confrontés à des situations de plus en plus tendues qui nous conduiront à innover. Dans le développement culturel, dans la vie associative, dans un urbanisme plus communautaire, nous trouverons la voie de ces changements. Et, devant ces innovations nécessaires, la politique étriquée de Jacques Chirac, son clientélisme électoral, ne sont pas seulement dérisoires, ils témoignent d'un aveuglement inquiétant et du mépris de l'avenir.

Un Opéra à la Bastille

— De grands projets sont actuellement étudiés pour la capitale. On parle de construire un nouvel Opéra, d'aménager, enfin, les terrains de La Villette, de déménager le ministère des finances, etc. Quelles sont vos propositions sur ces points ?

— Nos propositions s'inspirent d'une distinction nécessaire entre ce qui tient aux fonctions de ville-capitale et ce qui est nécessaire pour la vie quotidienne à Paris.

» Dans le premier ordre de préoccupations, la responsabilité de l'Etat est prédominante. Il ne s'agit pas de mettre à la charge des contribuables parisiens des équipements d'importance nationale. Jacques Chirac a commis cette faute pour le Centre international des sports de Bercy ; c'est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

» Vous le savez, plusieurs projets sont en cours d'examen actuellement. Il s'agit de la construction d'un grand Opéra — j'espère à la Bastille — et d'un auditorium qui permettront d'accueillir le public de plus en plus nombreux qui s'intéresse à l'art lyrique et à la musique. Les salles d'opéra, en Europe, datent le plus souvent du siècle dernier et ne peuvent pas accueillir tous ceux qui souhaiteraient assister aux représentations. Ce sera donc, à Paris, une réponse à cette situation.

» D'autre part, le président de la République a annoncé que le ministère des finances quitterait le Louvre. C'est une sage et bonne décision, et il faudra beaucoup d'autorité pour l'appliquer. Je suis confiant, car convenez qu'il était choquant de voir l'aile septentrionnale de ce palais utilisée en bureaux. Il faut dès à présent réfléchir à l'utilisation qui sera faite de ces mètres carrés. L'extension du musée est nécessaire. Je ne suis pas certain qu'elle doive occuper tout cet espace, et d'autres projets pourraient voir le jour.

» Le futur Musée des sciences et des techniques et une cité musicale utiliseraient une bonne partie des terrains et constructions de La Villette.

» Enfin, l'aménagement de la tête de la Défense fera partie, au sens large du terme, du patrimoine parisien, même s'il ne se trouve pas sur le territoire de la capitale. Il permet aujourd'hui l'implantation d'un équipement culturel. Voilà pour ce qui concerne les grands équipements dont la responsabilité et le financement incombent à l'Etat, même si une concertation très étroite doit avoir lieu avec la Ville et ses élus à leur propos.

— Quel jugement portez-vous sur l'évolution passée et l'évolution prévisible de la capitale ?

— Paris connaît une évolution dangereuse, comparable par certains aspects à ce que connaissent d'autres grandes agglomérations dans le monde. C'est d'abord la perte de sa population. En six ans, Paris a perdu près de deux cent cinquante mille habitants. Or ce sont les couches populaires qui doivent quitter Paris, faute de trouver un logement abordable. La spéculation foncière fait flamber les prix de l'immobilier dans des proportions jamais connues jusqu'alors. C'est également le déclin des activités de production, et donc de l'emploi, qui contribuaient à préserver un certain équilibre de l'habitat et de l'emploi. Paris a perdu près de trois cent mille emplois industriels en dix ans.

» Cette désagrégation de l'équilibre économique et social se traduit dans le visage de Paris : des quartiers anciens sont progressivement vidés de leurs habitants traditionnels ; ils sont provisoirement remplacés par des travailleurs immigrés, vivant dans des conditions déplorables, avant d'être livrés à des promoteurs qui y installeront appartements de luxe et habitants aisés. Voyez ce qui se passe dans le onzième arrondissement, ou le dix-huitième, le dix-neuvième. Le scénario est identique.

» Le premier résultat de cet éclatement de la composition sociale, c'est une ségrégation renforcée, avec son cortège de petite délinquance, d'insécurité, voire de violence.

» Il y a une distinction qui ne doit jamais être perdue de vue : Paris est à la fois une ville-capitale, une sorte de vitrine de la France, le siège de ses institutions, etc. ; c'est aussi une ville pour vivre, une ville au quotidien, avec tous ses problèmes. Or, Jacques Chirac a commis deux fautes. Il a confondu les deux niveaux d'intervention, en privilégiant le prestige. Il a ensuite, faute d'une politique volontariste, laissé Paris suivre la mauvaise pente, celle dans laquelle s'enlisent trop de grandes métropoles du monde occidental.

— Vous paraissez très sévère vis-à-vis de la gestion du maire de Paris. Comment justifiez-vous votre appréciation ?

— Le bilan de M. Chirac est médiocre. Prenons les priorités que le maire s'est lui-même fixées. Le logement social, en premier lieu.

» En 1976, avant l'arrivée de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, on mettait en chantier 3 562 logements aidés. En 1977, 3 224 ; en 1978, 3 080 ; en 1979, 2 951 ; en 1980, 1 393. Bref, depuis son élection, le nombre des mises en chantier a constamment été inférieur à ce qu'il était auparavant. C'est un sérieux coup de frein. Cette politique est inadmissible lorsqu'on sait que quatre-vingt mille familles sont en attente d'un logement à Paris.

» Pour ce qui concerne l'action sociale, les disponibilités budgétaires ont toujours permis à Paris d'aller de l'avant. Mais, là encore, l'action en profondeur n'est pas menée. Je prendrai seulement deux exemples : en matière de santé, les équipements hospitaliers ne sont pas l'alpha et l'oméga. Il faudrait développer les équipements, dispensaires, centres de santé dans les arrondissements ; au lieu de cela, la Ville laisse disparaître les seuls qui subsistent aujourd'hui. En matière de maintien à domicile des personnes âgées, c'est l'initiative privée qui couvre les insuffisances de l'action de la Ville. Le BAS n'assure qu'un tiers du service d'aide ménagère. Un dernier élément, révélateur : lors du dernier débat budgétaire, nous avons découvert que 10 % des crédits affectés au BAS restaient inutilisés ! Est-ce la marque d'une politique sociale hardie ?

» En matière culturelle, il est vrai qu'un effort est engagé. Partie de très bas, la Ville n'est pas allée très loin : 4 % du budget sont consacrés à la culture, contre 14 % à Lille, ou 18 % à Avignon, ou 12 % en moyenne pour les grandes villes de province. Jacques Chirac déclare, et nous l'approuvons, que Paris doit être une ville de droit commun, elle doit l'être aussi sur le plan culturel. Bref, j'observe des actions de prestige qui cherchent la reconnaissance de l'électeur, et peu d'actions culturelles en profondeur.

» En matière d'emploi, la Ville s'enorgueillit de créer deux zones d'activités, à Tolbiac et rue de l'Evangile. Leur superficie totale ne dépassera pas 15 hectares. Ce serait à peine suffisant pour une sous-préfecture. C'est en agissant sur le système des loyers qu'il serait possible d'agir en faveur de l'artisanat.

» J'ajoute que, dans le domaine de l'investissement, qui conditionne l'avenir de Paris, je suis très inquiet. La part des crédits consacrés à l'investissement est médiocre — environ la moitié par rapport à Marseille, — et quelques grandes réalisations de prestige comme le centre omnisports de Bercy — où pas un seul scolaire ou sportif parisien ne pourra pratiquer sa discipline favorite — accaparent des ressources considérables. Pendant ce temps, dans les quartiers, on manque de crèches, de piscines modernes, de stades, de gymnases ; les écoles primaires sont archaïques ; les associations cherchent des locaux pour se réunir. Les grands problèmes du stationnement, de la circulation, ou de la place de l'enfant dans la ville demeurent, sans même l'esquisse d'une solution.

» Tout cela montre que Jacques Chirac n'a aucun grand dessein pour la capitale. L'une des villes les plus prestigieuses du monde a à sa tête un maire sans projet et sans ambition pour elle.

Scrutin proportionnel dans chaque arrondissement

— Quels devraient être, selon vous, le nouveau statut de Paris et la nouvelle loi électorale pour les prochaines élections municipales ? Depuis 1965, les socialistes parisiens ont toujours été élus au Conseil de Paris sur des listes conduites — à une exception près, en 1977 — par des représentants du parti communiste. Envisagez-vous de maintenir cette alliance pour les prochaines élections municipales ?

— Les socialistes veulent faire de Paris une commune comme les autres. Atteindre cet objectif suppose la suppression de dispositions existantes — permis de construire, tutelle financière, — qui avaient été inscrites par M. Chirac et M. Poniatowski dans la loi du 31 décembre 1975.

» L'application de la décentralisation à la capitale suppose une évolution du statut actuel de Paris. A l'occasion de cette révision, il sera nécessaire de tirer les enseignements des cinq années d'application des textes en vigueur et d'apporter les corrections nécessaires. Or, à mes yeux, ce qui apparaît le plus clairement, c'est l'extrême centralisation du pouvoir et des décisions à l'Hôtel de Ville. Les arrondissements, qui sont souvent plus peuplés que certaines grandes métropoles régionales, sont de simples entités administratives sans vie démocratique. L'esprit de la décentralisation doit souffler aussi sur la capitale. Les actuelles commissions d'arrondissement sont des comités falots, sans aucun pouvoir et sans représentativité. Il est nécessaire que prennent place, au niveau de chaque arrondissement des instances élues au suffrage universel direct, chargées de ce qui touche à la vie quotidienne, et recevant du Conseil de Paris les moyens d'agir.

» Sait-on, que pour boucher un trou dans une cour d'école il faut des mois et des mois, voire des années ? Le budget de la Ville, et les grands équipements restant évidemment de la compétence du Conseil de Paris et du maire. Donc, vous le constatez, nous ne proposons ni la balkanisation de la capitale ni l'effritement des pouvoirs du futur maire de Paris ; nous souhaitons simplement plus de démocratie donc plus d'efficacité à Paris.

» Quant au mode d'élection, notre préférence pour le scrutin proportionnel est connue. Pour les grandes villes, cela me paraît une nécessité de bon sens. A Paris, le cadre de l'arrondissement est suffisamment ancré dans l'esprit des habitants pour qu'il soit logiquement le cadre de ce scrutin proportionnel.

» Dans cette optique, la question des alliances électorales se pose différemment. Les socialistes, les communistes, les radicaux de gauche et le parti socialiste unifié forment la majorité présidentielle. L'union existe. Elle devra se manifester au sein du conseil municipal. Au départ, normalement, — c'est ainsi que je vois les choses — chaque formation présentera ses têtes de liste et ses candidats. »

Les interminables chantiers de la Concorde

OU IRONT LES CHEVAUX DE MARLY ?

La commission du Vieux Paris présidée par M. Michel Fleury qui a entendu lors de sa dernière réunion un rapport concernant un haut-relief du dix-huitième siècle décorant le fronton de l'ancien ministère de la marine, place de la Concorde, haut-relief qu'on a dû reconstituer à l'identique, s'est inquiétée du sort des chevaux de Marly, chef-d'œuvre de Coustou, qui encadrent depuis le 9 Thermidor an III (avec quelle noblesse et quelle grandeur) l'entrée des Champs-Elysées, et des groupes de la Renommée et de Mercure dus à Coysevox qui se trouvent devant les Tuileries et venus, eux aussi, de Marly depuis 1719.

Il y a maintenant près de deux ans, sinon trois, que ces quatre magnifiques compositions, qui sont certainement ce que la statuaire du dix-huitième siècle a légué de plus beau à Paris, disparaissent sous un « emboîtage » géant et on ignorait jusqu'à ces derniers jours quel sort leur était réservé.

Après enquête, il semblerait que, derrière ces coffrages, on ait procédé à une restauration des statues dont le marbre avait beaucoup souffert des atteintes du temps et de la pollution. Ce travail serait terminé au printemps mais il appartiendra alors au ministre de la culture de prendre une décision définitive.

Laissera-t-on ces quatre groupes place de la Concorde ou en fera-t-on des copies afin de les accueillir ensuite au musée du Louvre puisqu'ils appartiennent au service de la conservation des musées nationaux ?

Cette dernière solution, si elle a l'avantage de les préserver, présente quelque difficulté. Où trouvera-t-on actuellement un espace assez vaste dans un musée déjà surchargé pour conserver et présenter au public quatre compositions de si grande taille ? Faudra-t-il attendre le départ de la rue de Rivoli des services du ministère des finances ? Si cela était, les œuvres de Coustou et de Coysevox resteront encore un bon moment sur la place de la Concorde...

ANDRÉE JACOB.



TRANSPORTS

Boeing lanc

équipement

TRANSPORTS

LES PARIS DES CONSTRUCTEURS AMÉRICAINS

Boeing lance un nouvel autobus du ciel

De notre envoyé spécial

Seattle. – Du grand spectacle : décor de lumières, jeux de rideaux et fumigènes, musique de Moussorgski, l'hymne national chanté par un cœur de dix mille invités et ouvriers. La grande ferveur présidait, ce jour-là, à la mise au monde du dernier rejeton de la famille Boeing, le 757. Il faut dire que, à Seattle, on attend beaucoup de ce nouveau-né, dans lequel on voit le juste continuateur de son glorieux aîné, le moyen-courrier 727, qui continue gaillardement sa carrière après avoir déjà enregistré 1 825 commandes de 102 compagnies.

Boeing estime à 1 200 appareils le marché de ce nouvel avion déjà vendu à 136 exemplaires et qui, pour l'instant, *n'aura pas de concurrent*. Avion qui marque un retour au classicisme, du moins en ce qui concerne ses parties visibles : tournant le dos au gigantisme de la décennie passée, il loge ses 180 passagers dans un fuselage de diamètre réduit, par rangées de six, avec une seule allée de circulation. Mais il cache des moteurs et un appareillage électronique radicalement nouveaux, qui lui permettront d'économiser 47 % de carburant par passager transporté, par rapport aux avions qu'il remplacera.

Les heureux événements se bousculent chez Boeing. Il y a cinq mois, le cercle de famille se penchait sur le berceau du 767 moyen-courrier à gros fuselage, pour 220 passagers. Dans huit mois, il accueillera le nouveau 747, métamorphosé par l'extension du pont supérieur (qui abritera 44 passagers supplémentaires). Enfin, *mars 1984 marquera la naissance* d'un dérivé du court-courrier 737, équipé de réacteurs franco-américains CFM-56-3, et d'une capacité de 140 passagers. L'événement constituera – provisoirement ? – le terme du programme d'investissement le plus ambitieux qu'ait jamais mené un constructeur d'avions. Bien sûr, des centaines de projets remplissent les cartons des bureaux d'études de Seattle, des versions d'avions existants, allongés ou rétrécis, pour route plus longue ou plus courte ; des projets entièrement nouveaux aussi. Mais, pour l'instant, on préfère les garder sous le coude.

C'est que, malgré la liesse qui entoure la sortie d'usine des prototypes, la nouvelle génération *d'avions civils ne naît pas vraiment* dans l'euphorie. L'un après l'autre, les constructeurs abandonnent la compétition. Après Lockheed, qui a manqué son *comeback* sur le marché civil (*le Monde* du 16 décembre 1981), Douglas ne s'accroche plus qu'à des avions qui seront bientôt dépassés et à un incertain projet de moyen-courrier de cent cinquante places, tributaire d'une coopération avec le Néerlandais Fokker. Boeing, lui-même, connaît des inquiétudes. Les commandes ayant chuté de plus de 35 % en un an (346 en 1980, 219 en 1981), le constructeur doit revoir en baisse ses objectifs de production. Il y a quelques mois, il estimait le marché mondial des années 1981-1991 à 4 700 avions ; aujourd'hui, il chiffre à seulement 4 037 avions les besoins de la période 1982-1992. A court terme, des incertitudes doivent peser. La réflexion de M. T.A. Wilson, président de la société, déclarant le jour de la sortie du 757 qu' « il y a des raisons de penser que l'industrie du transport aérien va commencer à se redresser en 1982 », a suscité quelque incrédulité parmi les représentants des soixante-deux compagnies présentes dans le grand hangar de Renton. Car, en attendant, American Airlines négocie avec Boeing une réduction de sa commande de 30 exemplaires du 767, quelques mois après que Western Airlines lui a demandé le report d'une année de la livraison de six avions du même type.

Alors, bien sûr que, même révisé en baisse, le marché potentiel reste énorme : 126 milliards de dollars pour les dix prochaines années. Mais il tarde à s'ouvrir, notamment aux avions nouveaux. Boeing pouvait se vanter, en août dernier, que le 767, concurrent de l'Airbus A-310 européen, était historiquement l'avion le plus vendu à sa sortie d'usine (173 exemplaires), il n'en demeure pas moins que la dernière commande de ce modèle (7 avions) remonte à près d'un an. En 1981, le nouveau 757 a été moins commandé (27 avions) que le « vieux » 727 qu'il prétend remplacer (33 avions).

Comptables et funambules

Boeing se retrouve un peu dans la même situation qu'à la fin des *années 60*, quand ses modèles 747 et 737 sortirent sur un marché en pleine déroute, qui n'absorbait même plus les modèles existants (741 avions vendus en 1968, 250 en 1971). Et le pétrole n'y était pour rien. *« Nous avons survécu à cette crise et nous sommes, un peu à cause d'elle, devenus plus forts »*, a-t-on coutume de dire à Seattle. Mais, aujourd'hui, le constructeur affronte une nouvelle période de marasme avec une lourde « ardoise ». Habituellement avare de tels chiffres, il laisse entendre que le développement du 767 et du 757, ajoutés aux nouvelles versions prévues d'avions existants, représente un investissement de 4 milliards de dollars. L'impératif essentiel est donc de rentrer dans ses fonds avant de se lancer dans de nouvelles entreprises.

Les « comptables » de chez Boeing ont désormais le pas sur les « funambules » des bureaux d'études. Et ils alignent des chiffres qui font réfléchir car ils illustrent bien le double risque économique et financier d'un constructeur. Le lancement d'un programme nouveau d'avions de capacité moyenne coûte 1,5 milliard de dollars auxquels il faut ajouter une somme identique pour la mise en fabrication de la série. Si cette série ne dépasse pas 200 exemplaires, le seul coût du développement représente 7,5 millions de dollars par avion vendu.

Or, si l'avion doit – en fonction de la concurrence et de sa grosseur, car un avion se vend un peu « au kilo » – être proposé aux compagnies au prix de 25 ou 30 millions de dollars l'exemplaire, la récupération de la totalité de la mise initiale devient proprement impossible. Il faut donc prétendre à de plus grandes séries et, pour ce faire, prévoir suffisamment à l'avance (le développement d'un avion prend quatre ans) l'évolution d'un marché malheureusement fort capricieux – qui aurait prévu en 1978, lors du lancement des programmes 767, 757 et Airbus A-310, le choc *pétrolier de l'année* suivante ? – et souvent très disputé.

Dans les années 60, il y avait en moyenne huit programmes d'avions civils proposés simultanément sur le marché occidental ; dans la décennie suivante, on en comptait douze, et il y en aura encore autant dans celle qui vient de commencer.

A côté du risque économique, le constructeur encourt aussi un risque financier. Un programme n'atteint son seuil de rentabilité que longtemps après son lancement, et parfois jamais. Les experts de Boeing estiment qu'il faut vendre 700 exemplaires d'un avion en dix ans pour atteindre, douze ans après les premiers coups de crayon, l'équilibre financier. A la moindre variation de ces paramètres, les perspectives se modifient *sensiblement*. En bien ou en *mal* : pour 900 avions vendus en dix ans, la rentabilité survient deux ans plus tôt ; pour 300 avions, elle n'est jamais atteinte. Or, sur dix-neuf grands programmes de jets civils lancés depuis 1952, deux seulement (Boeing 727 et Douglas DC 9) ont donné lieu à 700 ventes en moins de dix ans, alors que près de la moitié n'ont pas dépassé le stade des 300 exemplaires.

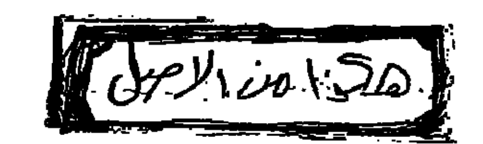
Voilà quelques chiffres que l'on ressasse à Seattle et qui font hésiter à risquer 3 milliards de dollars dans le développement et la commercialisation d'un programme qui agite beaucoup les constructeurs mondiaux : celui d'un moyen-courrier de 150 places, de technologie avancée, qui rivaliserait avec le « petit » Airbus 320 que préparent les européens. Il est vrai qu'aux gros porteurs, qui leur ont jadis permis d'abaisser leurs prix de revient, les compagnies ont tendance à préférer aujourd'hui des appareils de dimensions plus modestes, mieux adaptés au marché que la concurrence des dernières années a souvent fragmenté. Boeing l'a compris en renvoyant à une date indéterminée l'introduction de versions du 747 pour 600 à 800 passagers, de même que celle du 767 pour 300 passagers.

Mais, de là à se lancer dans la construction d'un nouvel avion, il y a un pas que Boeing ne se résout pas encore à franchir. Son engagement financier actuel, énorme, le retient. La mauvaise santé des compagnies aussi : il ne suffit pas de désirer un nouvel appareil, il faut pouvoir le payer. Or la conjoncture promet de demeurer quelque temps encore foncièrement défavorable aux transporteurs qui ne retrouveront de toute façon jamais les taux de croissance des vingt dernières années. Selon les experts de Boeing, les compagnies américaines devraient augmenter leur trafic annuel de 4,6 % à 7,3 % d'ici à 1991 et les autres de 6,6 % à 8,8 %, alors que des bonds de 14 % à 15 % annuels étaient courants *dans le passé. Les capacités financières* des compagnies s'en trouveront affectées, et Boeing craint un peu que l'ouverture d'un nouveau marché ne porte ombrage à ceux sur lesquels il vient déjà de miser. En d'autres termes, il voudrait être sûr de vendre ses 767 et ses 757 avant de proposer son projet 7-7 d'avion moderne de 150 places.

Ce dernier devra de plus être techniquement très avancé pour offrir, par rapport à ceux de la génération actuelle, un gain de productivité justifiant son prix (soit une baisse de consommation de carburant de 45 % par siège). La cellule la mieux dessinée, les matériaux composites les plus nouveaux, ne peuvent suffire à atteindre ce but. Il faut aussi des moteurs complètement repensés. Lesquels n'existent pas à l'heure actuelle, ce qui donne de bons arguments à Boeing pour remettre sa décision de lancement du projet, pour proposer des solutions plus économiques pour la clientèle... et pour lui-même : le 737-300, bien sûr, qui permettra de gagner 30 % sur la consommation par passager, mais aussi *au-delà*, un 737-400 avec une *aile nouvelle, puis un* 737-500 avec deux moteurs évolués, et même un 757-50, rétréci par rapport au prototype actuel, chacun de ces modèles permettant encore d'économiser quelques litres de pétrole. Sans oublier un projet de modification des triréacteurs 727 présentement en service, qui seraient, sur demande des exploitants, « refondus » pour devenir *biréacteurs* et moins gourmands.

Sans s'avancer jusqu'à la création d'un avion nouveau, Boeing fait donc flèche de tout bois dans la bataille du 150 places, aiguillonné par les projets d'Airbus-Industrie et de Fokker-McDonnell-Douglas. On sait trop à *Seattle que manquer une telle opportunité* reviendrait à s'éliminer du marché pour quinze ou vingt ans.

JAMES SARAZIN.



ÉQUIPEMENT

ENVIRONNEMENT

Pêcheurs, chasseurs, écologistes et forestiers se mobilisent contre le projet d'un secrétariat d'État à la forêt

Le projet de réforme de l'administration forestière préparé par M. Roger Duroure, député socialiste des Landes, devrait être remis, début février, au premier ministre. Avant même que l'on en connaisse les détails, il suscite de vigoureuses réactions chez les pêcheurs, les chasseurs, les écologistes et les fonctionnaires forestiers.

En effet, l'un des experts consultés par M. Duroure lors de la préparation de son rapport a suggéré de créer un secrétariat d'Etat à la forêt, qui prélèverait certains services au ministère de l'industrie et d'autres — notamment la direction de la protection de la nature — au ministère de l'environnement (« le Monde » du 4 décembre 1981).

M. Duroure retiendra-t-il cette suggestion dans son projet final ? Le député des Landes le laisse croire, puisque selon ses déclarations il demande clairement — entre autres — l'intégration de la chasse dans une future entité ministérielle autonome chargée de la forêt. Or les chasseurs et les pêcheurs n'ont pas conservé le meilleur souvenir de l'époque où ils dépendaient du service des forêts au ministère de l'agriculture. Ils se trouvent plus à l'aise au ministère de l'environnement et ne veulent à aucun prix « retomber sous la coupe » de certains ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts (les IGREF) qui subordonneraient la gestion forestière aux seuls impératifs économiques.

Aussi M. Michel Martini, président de l'Union nationale des fédérations de pêche — qui représente 4 000 associations et 3,5 millions de pêncheurs, — vient-il d'adresser une lettre à M. Pierre Mauroy. « *Les pêcheurs*, écrit-il, *ont mis en place de longue date des structures autogestionnaires parfaites. Ils sont outrés d'apprendre que, sans même avoir été contactés ou consultés, on s'apprêterait à disposer d'eux, de leur organisation et d'un personnel* (les gardes-pêche) *dont ils assument toutes les charges.* » Les pêcheurs, ajoute M. Martini, n'entendent pas relever d'un « *pouvoir forestier* », ni « *retrouver les situations conflictuelles* » antérieures à la création d'un ministère de l'environnement.

M. Martini souligne que « *les pêcheurs ne manqueraient pas de tirer les conclusions de comportements inadmissibles à leur égard, face aux promesses reçues concernant leur vie associative et en particulier lors des prochaines échéances électorales* ».

L'émotion n'est pas moins vive chez les chasseurs. A tel point que l'Union nationale des présidents de fédérations départementales, qui représente 1 850 000 chasseurs, a convoqué ses membres à une assemblée générale extraordinaire qui, le 4 février à Paris, sera exclusivement consacrée à cette affaire.

Les écologistes se mobilisent à leur tour. Dans une lettre adressée à M. Duroure, la Fédération *française des sociétés de protection de la nature* (F.F.S.P.N.) dénonce les perspectives d'une rentabilisation et d'une industrialisation à outrance des espaces forestiers. Elle soumet au rapporteur un plan sylvicole respectant les contraintes écologiques.

De son côté, le syndicat C.F.D.T. des personnels des forêts et de l'espace naturel, qui affirme regrouper 60 % des fonctionnaires forestiers, vient de prendre position. Il s'affirme partisan de la création d'une « *administration regroupant les missions relatives à la forêt et à l'espace naturel* », mais dit « *non, trois fois non, à une administration telle que celle qui se prépare dans le cadre de la mission Duroure* ». Les forestiers C.F.D.T. estiment qu'il y a « *une incompatibilité fondamentale entre la gestion productiviste à court terme et la gestion écologique à long terme de l'espace boisé ou non* ». Aussi, dit leur secrétaire général adjoint, M. Daniel Raimbault, « *il est hors de question de laisser s'introduire en forêt, organiquement et administrativement, les industriels du bois avec toutes les forces de pression qu'ils représentent. Nous ne laisserons jamais transformer la forêt en usine à bois.* »

Le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, s'est jusqu'ici borné à déclarer qu'il souhaitait que l'éventuel secrétariat d'Etat à la forêt soit rattaché à son ministère. Depuis, il garde le silence. « *Il ne serait pas convenable de faire des commentaires sur un rapport dont le premier ministre n'a pas eu connaissance* », dit-il. Mais il ajoute qu'il note « *avec attention les réactions que les déclarations de M. Duroure ont déjà suscitées* ».

PÊCHE

● *Un accord sur la protection du saumon* dans l'Atlantique, *conclu à Reykjavik samedi*, sera signé par la C.E.E., les Etats-Unis, le Canada, la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Islande au début de mars cette année, annonce-t-on dans la capitale islandaise. L'accord, obtenu à une conférence internationale, prévoit que la pêche au saumon sera autorisée à l'intérieur d'une zone de 12 miles marins à partir des côtes. Dans deux zones proches du Groenland occidental et des îles Feroé, la pêche au saumon sera autorisée jusqu'à 200 miles marins.

L'accord prévoit la fondation d'une institution internationale qui aura son siège à Edimbourg (Ecosse) et qui aura pour tâche de contrôler la coopération future des signataires concernant la pêche au saumon dans l'Atlantique.

Faits et projets

ÉTRANGERS BIENVENUS A VALBONNE

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, a inauguré, le vendredi 22 janvier, les nouvelles installations du siège administratif de Dow Chemical France, installé dans le parc international d'activité de Valbonne - Sophia - Antipolis (Alpes-Maritimes). A l'occasion de ce déplacement, il a renouvelé les promesses faites en novembre dernier à Marseille par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, relatives à la continuation de l'opération de Valbonne « *jusqu'à son complet achèvement* », avec l'aide de l'Etat. Le ministre a aussi estimé qu'« *une place particulière doit être faite aux investissements étrangers* ».

Avec mille deux cents salariés — dont une centaine à Valbonne — et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs, Dow Chemical France, filiale du second groupe chimique américain, illustre, en effet, la politique d'accueil des investissements étrangers en France. « *Cette politique*, a déclaré M. Rocard, *nous la poursuivrons en considérant trois critères : ses conséquences sur l'emploi, ses apports technologiques et son impact au niveau de la balance commerciale.* »

Ces propos du ministre du plan ont été bien accueillis par les responsables de l'opération de Valbonne, dont un des paris consiste à attirer de nouveaux investisseurs étrangers. Neuf firmes multinationales d'origine américaine sont déjà installées sur ce site, où elles représentent plus de 21 % des emplois créés. — G. P.

● *Téléphone en mer.* — Des cabines téléphoniques publiques automatiques seront installées à titre expérimental, dès l'été prochain, sur des navires reliant la Corse au continent. Ces publiphones maritimes fonctionneront comme les cabines publiques terrestres. Si cette expérience est concluante, les P.T.T. envisagent d'étendre ce nouveau service à d'autres liaisons maritimes.

LES PROJETS DE LA S.N.C.F. POUR LES VOYAGEURS

Le T.G.V. a transporté un million 350 000 voyageurs en 1981, attirant au chemin de fer 500 000 nouveaux voyageurs, et un nouveau projet de T.G.V. Atlantique prend forme, a annoncé M. Jean Ravel, directeur commercial de la S.N.C.F. au cours d'une conférence de presse réunie dans la station des Arcs, en Savoie.

En 1981, la S.N.C.F. a transporté 264 millions de voyageurs (253 en 1980) et, d'un an sur l'autre, son chiffre d'affaires (86 milliards de francs) a augmenté de 17 %.

Le projet de T.G.V. en direction de Rennes et de Tours sera examiné le 27 janvier par le conseil d'administration de la S.N.C.F. avant d'être soumis au gouvernement avant la fin de mars. Des « *contacts sérieux* » pour l'exportation du T.G.V. ont été pris avec les Etats-Unis, le Brésil et la Corée du Sud. En 1982, les T.G.V. commenceront à desservir Marseille (8 aller et retour par jour en octobre) et Montpellier (4 aller et retour).

La S.N.C.F. va étendre le domaine des tarifs réduits et accorder, notamment, 50 % de réduction à partir du 1er février, en *période bleue*, à l'une des deux personnes de tout groupe familial de deux personnes voyageant ensemble. 260 voitures Corail de deuxième classe, à compartiments, ont été commandées, ce qui portera à 3 300 fin 1982 le nombre de voitures Corail en service. Enfin, la plupart des 4 200 agents embauchés en 1982 par la S.N.C.F. viendront renforcer le service d'accueil dans les gares et un troisième grand train touristique, Paris-Béziers, par l'Auvergne et les Causses, s'ajoutera au Cévenol et à l'Alpazur.

DIFFICULTÉS POUR LE PORT FRANC DE COPENHAGUE

Les dockers du port franc de Copenhague qui viennent d'achever leur deuxième semaine de grève, n'ont pas l'air disposés à reprendre de sitôt leur travail, pas plus que leurs employeurs ne semblent prêts à vouloir leur céder. Les dockers avaient entrepris cette action pour obtenir d'être tous *embauchés à plein temps*, en dépit d'une forte réduction du trafic du port due, actuellement, aux conditions atmosphériques.

La direction du port observe avec inquiétude l'évolution de ces événements. L'avenir du port franc de Copenhague, qui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avait connu un développement spectaculaire s'annonce aujourd'hui assez sombre, car il a à lutter contre la concurrence croissante que lui font les ports francs de Hambourg et surtout de Göteborg à qui va de plus en plus la préférence des compagnies d'armement.

Après avoir, comme il y a quelques années, un déficit qui allait s'élargissant (on avait même parlé de supprimer complètement le port franc et de le remplacer par un port de plaisance), le port franc de Copenhague a composé à remonter la pente. Grâce à une réorganisation qui a exigé quelques licenciements, il a enregistré en 1980 et 1981 un budget excédentaire, mais pas suffisamment pour rassurer ses responsables qui ont décidé en octobre 1981 d'augmenter leurs taxes de de 25 %. — C. O.

BEL AVENIR POUR L'AUTOBUS

L'autobus sera, pendant de très nombreuses années encore, le mode de transport en commun le plus utilisé dans les villes, estime M. Michel Robin, président de l'Union des transports publics qui rassemble quarante-six entreprises de transports collectifs travaillant sous contrat avec les collectivités locales.

« Une nouvelle génération d'autobus urbains sortira en série des usines en 1985 avec de nombreux perfectionnements et notamment le moteur à l'arrière pour diminuer le bruit et une hauteur de marchepied réduite de 64 à 44 centimètres », a précisé M. Robin.

A côté de l'autobus, le tramway et le trolleybus refont surface dans les projets des villes, tandis que le métro va continuer à se développer jusqu'à l'an 2000 à Marseille, Lille et Lyon. Comme on peut penser que le coût de l'énergie sera le même dans cinq ans pour l'électricité et pour le gazole, le trolleybus suscite à nouveau beaucoup d'intérêt et notamment à Nice et à Lyon.

Quant au tramway, il aura reconquis, selon M. Robin, de nombreuses villes avant l'an 2000, et, après Nantes, où plusieurs lignes vont être aménagées, on cite Strasbourg, Bordeaux, Grenoble et Toulouse parmi les cités intéressées par des tramways circulant essentiellement en site protégé. En revanche, les véhicules à traction électrique utilisant des batteries n'ont guère d'avenir à cause du coût très élevé des batteries, estime M. Robin.

QUATRE ARCHITECTES POUR L'HOPITAL DU XVe

La première étape du concours d'architecture organisé par l'Assistance publique de Paris pour *la construction d'un hôpital dans* le quinzième arrondissement, quai André-Citroën, est jugée. Quatre des onze équipes consultées ont été retenues et devront présenter, en 1982, un avant-projet sommaire : Michel Andrault et Pierre Parat, Rémy Butler, Claude Vasconi, Aymeric Zublena. Le jury comprenait des élus, des fonctionnaires et plusieurs architectes, parmi lesquels Pierre Riboulet, qui doit construire l'hôpital d'enfants Robert-Debré, porte des Lilas, dans le dix-neuvième arrondissement.

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a en effet renoncé (*le Monde* du 26 décembre 1981) à « transférer » cet équipement important en banlieue et plus spécialement à Auverviliers, où il est par ailleurs adjoint au maire, comme il l'avait envisagé un moment.

UN FONDS NATIONAL DES AUTOROUTES ?

Un rapport sur les « *liaisons rapides autoroutières et routières à fort débit* », présenté par M. Jacques Fabre, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie Midi-Pyrénées, au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire de Conseil économique et social, préconise que l'on continue d'aménager un réseau important d'autoroutes et de voies rapides.

La réalisation d'un tel réseau contribuerait, selon M. Fabre, à l'amélioration de la sécurité routière et au développement des régions traversées.

Concernant le financement de ces voies rapides, le rapport estime que « *la faiblesse du budget de l'Etat consacré aux autoroutes impose le maintien du péages pour les terminer et rembourser les emprunts* ». Il demande une harmonisation des péages, dont les écarts « *pénalisent les usagers des régions à relief difficile et dissuadent de nombreux automobilistes d'utiliser des voies rapides et sûres* ».

Le rapport recommande en outre : la généralisation de la formule des sociétés d'économie mixte ; le regroupement des société d'autoroutes et la création d'un fonds national qui recevrait la concession de toutes les voies rapides, les sociétés d'économie mixte devenant alors mandataires de ce concessionnaire unique ; le renforcement de la participation des collectivités locales et régionales dans la réalisation de ce réseau de voies rapides.

UNE DÉLÉGATION A LA BUREAUTIQUE

Une délégation à la bureautique et à la téléconsultation (D.B.T.) chargée de définir la stratégie générale de la France dans ce domaine et dans celui des banques de données vient d'être mise en place au ministère des P.T.T.

Rattachée directement au directeur général des télécommunications (D.G.T.), M. Jacques Dandoux, la D.B.T. assurera aussi la promotioin et la coordination de l'équipement des services des télécommunications en matériels de bureautique et de télématique. Elle sera dirigée par M. Jean-Claude Merlin.

● *Chooz : permis de construire pour la centrale.* — Le préfet des Ardennes a accordé le permis de construire à la centrale nucléaire que l'E.D.F. va édifier à Chooz, non loin de la petite centrale déjà en fonctionnement. Le projet avait été déclaré d'utilité publique le 12 décembre 1981. La mise en service du premier réacteur est prévue pour 1989. Restent pourtant 134 hectares de terrain à acquérir. Or, le conseil municipal de Chooz vient de refuser de céder les 90 hectares qu'il possède sur le site.

● *Rénovation des fontaines du palais de Chaillot.* — Une première tranche de travaux va être entreprise par la mairie de Paris pour réparer les fontaines de Varsovie du palais de Chaillot, qui seront remises en service au cours de l'été prochain. Le coût de ces travaux est estimé à 6 millions de francs.

● *Les palmes du transport international.* — Les palmes du transport international, qui récompensent les entreprises maîtrisant le mieux le transport international de leurs produits, ont été remises la semaine dernière par M. Jobert, ministre du commerce extérieur. Cette manifestation, organisée par le journal *Transports actualités*, a distingué cette année la société Evian.

CARNET

Naissances

— Le docteur Pierre Vital BERARD et Mme sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille
Tiphaine,
chez Pascal et Corinne.
Marseille, le 6 janvier 1982.

— Jean-Pierre et Cécile GUILLIER sont heureux d'annoncer la naissance de
Alice,
le 3 janvier 1982.
14, rue des Volontaires,
75015 Paris.

Mariages

— Carol KENT
et
Pierre AMOUYEL
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 29 décembre 1981.
24, rue du Cotentin,
75015 Paris.

Décès

— Mme Sauveur d'Assignies,
Marina, Mélisande, Bernard, Aleth, Aurélie, ses enfants,
Les familles d'Assignies et Roquette,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Sauveur d'ASSIGNIES,
survenu accidentellement à Chamonix, le 21 janvier 1982.
Les obsèques auront lieu, à 14 heures, en l'église de Lacanau-Médoc (33).

— Mme Marie Lauret-Boinet,
sa mère,
Mme Madeleine Boinet,
son épouse,
Anne, Olivier et Laure,
ses enfants,
Les familles Laize, Allaire, Villemin, Chassard,
ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean BOINET,
directeur général
de la Société des transports zaïrois à Kinshasa (Zaïre),
survenu accidentellement à Kinshasa, à l'âge de quarante-sept ans.
L'inhumation aura lieu dans le caveau familial à Ancelle (Hautes-Alpes), dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction et le personnel de la Société des transports zaïrois, Sotraz, à Kinshasa (Zaïre).
La direction de la division autocars et autobus de Renault Véhicules Industriels, à Suresnes (Hauts-de-Seine).
La direction et le personnel de la Compagnie générale française de transports et d'entreprises, à Paris, profondément émus de la disparition brutale de
M. Jean BOINET,
tiennent à saluer sa mémoire et s'associent à la douleur de la famille.

— Mme Micheline Gardes,
Mme Fiamma Chapuis et sa fille Eléonore Faucheur-Bortoloso,
Mme Florence Aboulker et ses enfants Nicolas et Christine Chapuis,
Fabrice Chapuis,
Mme Denyse Pierrot et ses enfants Florence Chapuis-Caillot, Isabelle et Gilles Sacksick, Frédéric Chapuis,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jacques CHAPUIS, dit
Jacques FLORAN,
survenu le 23 janvier 1982, à Paris.
La bénédiction aura lieu en l'église Saint-Sulpice le 27 janvier, à 10 h. 30.
61, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
11-13, rue Gros,
75016 Paris.
62, rue de la Fédération,
75015 Paris.
38, rue M.-Bokanowski,
92600 Asnières.

[Jacques Floran était entré à France-Culture à la fin des années 60. En 1972, il avait créé les « Après-midi » de cette station, instaurant une radio de dialogue et de contacts avec l'auditeur. Il participa ensuite au « Pont-des-Arts », anima en 1980 un magazine intitulé « France-Culture 1975-1980 ». La même année, il avait réalisé une dramatique pour TF 1, « le Taciturne », sur la bataille de la Marne en 1914. Il était également romancier (« le Petit Colonel », « Rosa la Rose ».]

— M. et Mme Régis Fouques Duparc,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques
FOUQUES DUPARC,
veuve de Son Excellence
Jacques Fouques Duparc,
ambassadeur de France,
survenu le 10 janvier 1982, en son domicile.
Un service sera célébré le mercredi 27 janvier, à 11 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.
15, rue de La Planche,
75007 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Arnaud de GRAMONT,
duc de LESPARRE,
survenu le 22 janvier 1982.

[*Né en mars 1928, Arnaud de Gramont*, duc de Lesparre, exploitant forestier, était conseiller municipal de Lhomme depuis 1959. Entré en 1961 au conseil général de la Sarthe, dont il devait être par la suite un des vice-présidents pendant trois ans, Arnaud de Gramont n'avait pas, en mars 1979, sollicité le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de La Chartre-sur-le-Loir. Il avait été désigné en octobre 1973 par l'assemblée départementale pour siéger au conseil régional des Pays de Loire. Arnaud de Gramont était membre du parti républicain.]

— Mme Paule Labesse,
son épouse,
Huguette et William B. Craft,
Marguerite et Claude Bouzard,
Jean-Aristide et Galina Labesse,
Geneviève et Gabriel Tamas,
Henriette et Guy Hidiroglou,
Paul-Henri et Edwige Labesse,
ses enfants, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu en son domicile, le 21 janvier 1982, de
M. Jean-Henri LABESSE,
en sa quatre-vingt-cinquième année,
médaillé militaire,
croix de guerre 1914-1918
avec palmes,
ancien pilote d'observation
du corps expéditionnaire
dans les Balkans,
ancien président
de la Fédération des grossistes
en matériel électrique,
ancien secrétaire
de la
Société archéologique de l'Yonne.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Vincennes, dans l'intimité familiale.
« Qu'il repose en paix. »
10, avenue Benoît-Lévy,
94160 Saint-Mandé.

— Madeleine Liotard,
son épouse,
Marc et Suzanne, Marjolaine,
ses enfants,
Renée Prince, Elise et Luc Vézian,
ses sœurs et son beau-frère,
Ses neveux et ses nièces,
Ses parents, Liotard et Foulquier,
Ses alliés,
Ses coéquipiers de la première expédition en terre Adélie (1948-1951),
ont la tristesse de faire part du décès, après une longue maladie, de
André-Frank LIOTARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite postal,
survenu le 16 janvier 1982, dans sa soixante-dix-septième année.
Le service religieux au temple protestant de Levallois et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 21 janvier 1982.
« Quand je marche dans la la vallée de l'ombre de la mort
Je ne crains aucun mal car tu es avec moi. »
(Ps. 23, v. 4.)
1, place de Verdun,
92300 Levallois-Perret.

— M. et Mme Jean-Louis Quennessen,
Mme Françoise Quennessen,
Valérie et Stéphanie Quennessen,
Marianne et Sophie Chenet,
Mme Marcelle Matalon,
Mme André Matalon,
M. et Mme P.-B. Guisez et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mme Robert QUENNESSEN,
née Madeleine Matalon,
leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante bien-aimée, survenu le 21 janvier 1982, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 26 janvier, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse.
Réunion porte principale.
10, rue Jacques-Mawas,
75015 Paris.
8, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
16, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

Remerciements

— M. et Mme Pierre Richardot et leur fils Jean,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
M. Joseph RICHARDOT,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont partagé leur peine.

Avis de messe

— On nous prie de rappeler qu'une *messe solennelle* sera célébrée le mardi 26 janvier 1982, à 18 h. 15, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e), à la mémoire de
M. Marc DESACHÉ,
agent de change honoraire,
ancien syndic
de la
Compagnie des agents de change de Paris,
ancien sénateur d'Indre-et-Loire,
président honoraire
du conseil général d'Indre-et-Loire,
ancien maire
de Sainte-Maure-de-Touraine,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
décédé le 15 janvier 1982.

Anniversaires

— Voici deux ans,
Jean-Louis MONGE
nous quittait.
Merci à toutes et à tous qui, avec nous, gardez vivant son souvenir.
Jacqueline et Maurice Monge,
Jacques, Christine et Valentin Monge,
Sergine Evrard.

Communications diverses

— Conférence-débat sur la décentralisation, par M. Christian Bonnet, ancien ministre. Paroisse Saint-Augustin, Groupe de midi. Le 27 janvier, à 12 h. 30. Auditorium, 7, rue de la Bienfaisance, Paris-8e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV (Sorbonne), le mardi 26 janvier, à 14 heures, salle des Actes, M. Jacques Testanière : « Les enfants des milieux populaires et l'école ; une pédagogie populaire est-elle possible ? ».

Le Monde

Trente et un pilot

Weirather et Mahr
vainqueurs à W

Faits et projets

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

VICTOIRE D'ALAIN PROST (RENAULT) EN AFRIQUE DU SUD

Trente et un pilotes en colère

Johannesburg. — Alain Prost et René Arnoux, sur Renault 30-B à moteur turbo, ont pris, samedi 23 janvier à Johannesburg, sur le circuit de Kyalami, la première et la troisième place du Grand Prix d'Afrique du Sud, première épreuve du championnat du monde de formule 1. L'Argentin Carlos Reutemann, sur Williams à moteur atmosphérique, a réussi à s'intercaler entre les deux Français dans les derniers tours. L'Autrichien Niki Lauda, après deux années d'absence, a pris la quatrième place au volant de sa McLaren.

Exemplaire a été la course des deux pilotes de Renault. René Arnoux, meilleur temps aux essais (1 min. 6 sec. 35/100), prenait aussitôt la tête, Alain Prost emboitait sa roue. Les deux hommes allaient largement dominer l'épreuve. A la mi-parcours, le pneu arrière gauche de la voiture de Prost éclatait. Le Français prenait le risque de rouler sur la jante pour ramener la voiture à son stand, et faisait procéder à l'échange de ses quatre pneus. Placé en huitième position, à plus d'une minute de René Arnoux, il entreprenait une remontée impressionnante, s'installant à la première place dans les dix derniers tours.

Le Grand Prix d'Afrique du Sud a été marqué par un conflit entre les pilotes, qui entendaient remettre en cause deux articles de la super-licence, et la Fédération internationale du sport automobile (FISA). Les essais ont été largement perturbés par la décision des pilotes, qui ont été à nouveau suspendus dès la fin de la course.

De notre envoyé spécial

Trente et un pilotes en colère, qui découvrent tardivement deux points « inacceptables » du nouveau règlement les liant à la Fédération internationale du sport automobile, ont failli compromettre le déroulement du Grand Prix d'Afrique du Sud. Ces deux points privilégient, d'une part, l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), puisqu'ils contraignent les pilotes « *à conduire pour une seule écurie au cours d'une saison* », tandis que les employeurs ont « *le droit de changer une fois de pilote par automobile* », d'autre part, la FISA, qui les oblige à « *ne rien faire qui puisse nuire aux intérêts matériels et moraux, à l'image du sport automobile international ou au championnat du mode de formule 1* ».

Vingt-quatre pilotes sur trente et un ont signé avant la fin de l'année 1981 le document sans y trouver à redire. Sept seulement — René Arnoux, Jacques Laffite, Didier Pironi, *Gilles Villeneuve, Niki Lauda*, Bruno Giacomelli, Andrea de Cesaris — ont refusé, jusqu'à ce qu'ils y soient contraints, mercredi 20 janvier, par la FISA, sous peine de se voir, eux et leurs écuries, exclus du championnat du monde. Néanmoins, les pilotes ont menacé la FISA de ne pas participer aux essais et aux Grands Prix, si elle ne s'engageait pas par écrit « *à apporter en 1983 des modifications aux articles contestés* ».

M. Jean-Pierre Balestre, le président de la Fédération internationale, a rejeté l'ultimatum et décidé, aussitôt après la course, de suspendre tous les pilotes, coupables, à ses yeux, d' « *avoir commis une faute grave, d'avoir porté un préjudice sévère aux organisateurs sud-africains, de n'avoir pas respecté leur signature et d'avoir violé leur engagement* ». La FISA réunira son comité exécutif le jeudi 28 janvier à Paris pour évoquer les incidents du Grand Prix d'Afrique du Sud et l'avenir du championnat du monde.

Le conflit ouvert à Johannesburg ne fait que commencer. Si les pilotes ont pris conscience de leurs forces et de leur bon droit, la FISA et la FOCA, pouvoirs sportif et financier, ne sont pas près de tolérer que la contestation s'installe au sein du sport automobile. M. Balestre est convaincu que « *le petit monde de la formule 1 ne représente rien* » et que, derrière, une centaine de pilotes sont disposés à prendre la relève. « *Le sport automobile*, dit-il, *compte quarante mille licenciés !* »

Le président de la FISA ne peut ignorer cependant que le grand spectacle dont il tire les ficelles avec M. Bernie Ecclestone, président de la FOCA, patron de Brabham, qui gère les droits de télévision dans le monde entier, organise pour chaque Grand Prix les transports des voitures et du matériel par charters, etc., n'existe que par les pilotes.

En apprenant sa suspension, René Arnoux constate que le président de la FISA « *emploie tous les moyens pour gêner les pilotes* ». « *Nous avions demandé*, dit-il, *que soit mis un frein à l'amélioration des modèles. Avec l'arrivée du moteur turbo et celle des jupes, nous tournons aujourd'hui dans des temps inférieurs de cinq secondes à ceux de 1980. Notre sécurité est de moins en moins assurée ; le risque de plus en plus grand.* »

Les pilotes n'ont pourtant pas le sentiment d'être des victimes. Ils affirment être attachés au respect des contrats ; ils demandent que les droits les plus élémentaires du travail leur soient reconnus et réclament également le droit de vote pour leur représentant à la commission de la formule 1. Ils s'apprêtent à emmener, dès le 7 mars, à Buenos-Aires, pour le Grand Prix d'Argentine, leurs propres avocats, qui défendront leur cause face aux gigantesques intérêts représentés par la FISA et par la FOCA.

GILLES MARTINEAU.

SKI ALPIN

Weirather et Mahre vainqueurs à Wengen

Les Autrichiens ne sont pas près d'être détrônés dans le royaume de la descente à skis. Les quatre premières places dans le fameux Trophée du Lauberhorn à Wengen, huit dans les dix premières ; cette descente disputée dimanche 24 janvier fut pour eux un festival. Harti Weirather, après Kitzbühel, en fut de nouveau vainqueur, mais Franz Klammer est revenu à sa meilleure condition avec une place de quatrième (après avoir pulvérisé les records dans la première descente de samedi, annulée après le vingtième passage). Les grands battus dans la spécialité sont le Suisse Peter Muller (9e) et le Canadien Steve Podborski (11e).

Dans le slalom spécial, l'Américain Phil Mahre a une nouvelle fois de la saison triomphé du champion suédois Ingemar Stenmark, lequel avait enlevé la première manche et réussi une reprise d'équilibre acrobatique dans la seconde, qui lui permit de terminer bon deuxième. Cette victoire permet à l'Américain de gagner pour la deuxième année consécutive le trophée de cristal de la Coupe du monde.

SKI NORDIQUE

AUTRANS : la vague de fond

De notre correspondant

Grenoble. — Lors de sa première édition en 1979, la Foulée blanche avait réuni mille cinq cents fondeurs sur les pistes des stations d'Autrans et de Méaudre ; l'année suivante, ils étaient déjà près du double à pousser avec fougue sur leurs bâtons ; puis quatre mille six cents en 1981. Dimanche 24 janvier, ils furent un peu plus de dix mille à avoir porté leur choix sur l'une des quatre distances proposées : 5, 10, 20 et 42 kilomètres.

Quatre vagues successives se sont lancées à la conquête des pistes, patiemment travaillées par la population locale qui s'était mobilisée pour recevoir ce déferlement de « spatules ». La neige, qui s'était fait attendre pendant quinze jours et qui avait contraint les organisateurs de l'épreuve à acheminer par camions des tonnes de « poudre », s'était enfin mise à tomber la nuit précédant l'épreuve.

« *Enfin, la France va avoir sa Vasa* », dit un des concurrents, rêvant tout haut à la prestigieuse course suédoise qui a réuni douze mille fondeurs en 1981, sur un parcours long de 85 kilomètres (*le Monde* du 3 mars 1981).

Depuis déjà trente-cinq minutes ce fondeur attend que le filet qui le retient avec ses centaines de compagnons se lève enfin. Derrière lui, la foule des autres fondeurs se presse et grossit. Tout à l'heure, ils seront mille sept cents à se précipiter vers la piste, canards aux trop longues pattes tentant de se frayer un passage dans la bousculade de ce début de « marathon ».

C'est une foule composée en presque totalité d'anonymes qui a pris, dimanche, le départ de la Foulée blanche. On y vient beaucoup en famille, on y accueille des coureurs de tous les âges : le plus jeune fondeur avait quatre ans et le plus âgé était un Parisien de soixante-dix-sept ans, arrivé le matin même par le train. Un jeune non-voyant de douze ans était engagé également dans l'épreuve des 10 kilomètres.

Marie-Christine Subot, championne de France en 1981 sur 10 et 20 kilomètres, l'un des seuls membres de l'équipe de France de fond à avoir disputé la Foulée blanche, soulignait au départ des 20 kilomètres que ce type d'épreuve, à la fois populaire, familiale et sportive, devrait « *contribuer à amener à la compétition des skieurs motivés dont le fond français a un grand besoin pour grossir les rangs de ses représentants dans les épreuves internationale* ».

Après le succès recueilli, dimanche, par cette course qui est devenue en trois ans l'épreuve de ski de fond la plus importante de France par le nombre des participants, on peut seulement regretter qu'elle n'ait pas accueilli cette année les grands spécialistes mondiaux de cette discipline. Leur engagement, souhaité par les organisateurs de l'épreuve, donnerait à cette manifestation une toute nouvelle dimension et renforcerait encore son prestige. Toutefois, la Foulée blanche a démontré l'extraordinaire développement du ski de fond en France, qui ne comptait il y a vingt ans que cinq cents à six cents initiés. On en compte désormais plus d'un million et on prévoit qu'ils seront deux à trois millions en 1985.

CLAUDE FRANCILLON.

● RESULTATS : *42 km hommes* : Benoît Saillet (1 h. 51 min. 53 sec.) ; *42 km dames* : Josyane Pisicchio (2 h. 23 min.) ; *20 km hommes* : Didier Rousset (1 h. 8 min.) ; *20 km dames* : Marie-Christine Subot (1 h. 13 min.) (équipe de France) ; *10 km hommes* : Marc Grand-Clément (31 min. 18 sec.) ; *10 km dames* : Catherine Bernard (35 min. 5 sec.), (équipe de France) ; *5 km hommes* : Thomas Saillet (16 min. 40 sec.) ; *5 km dames* : Isabelle Detomillon (18 min. 45 sec.).

FOOTBALL AMÉRICAIN

Le Super-Bowl pour San-Francisco

Rues et stades pratiquement déserts, activités réduites au minimum pendant près de trois heures : c'était le spectacle offert par les Etats-Unis, le dimanche 24 janvier dans l'après-midi. Plus nombreux que pour les premiers pas de leurs compatriotes sur la Lune, plus de 60 % des Américains, rassemblés devant leurs écrans de télévision, avaient les yeux fixés sur le Silverdrome de Pontiac (à 25 miles au nord-est de Detroit dans le Michigan), un stade entièrement couvert, de quatre-vingt-deux mille places, choisi pour abriter le seizième Super-Bowl de football américain.

Huit hommes casqués, visages protégés derrière une armature métallique, le torse bardé de cuir et de plastique, arborant le maillot noir, épaules et casques tigrés orange et noir des Cincinatti Bengals, arc-boutés face à huit maillots blancs, casques et culottes beiges des 49ers de San-Francisco. Au coup de sifflet de l'arbitre, les seize hommes se percutent et tombent comme des quilles. Les uns pour protéger leur stratège (*quaterback*) qui a le ballon en main. Les autres pour le plaquer et l'empêcher d'alerter ses deux ailiers qui se sont enfoncés dans les lignes adverses. L'image la plus fréquente offerte aux spectateurs et plus encore aux téléspectateurs grâce aux vingt-trois caméras disposées autour du terrain par la N.B.C. (1) reflète la brutalité de ce sport.

Une brutalité bien réelle puisque la durée moyenne des carrières de joueurs dans la Ligue nationale de football (N.F.L.) est inférieure à cinq ans. Peu de joueurs échappent à une intervention chirurgicale pour des fractures, des déchirures musculaires ou des ruptures de ligaments.

Sport brutal, le football américain fait pourtant plus que tout autre appel à la réflexion et à la stratégie. Le *quaterback* chargé des remises en jeu se comporte en fait en véritable chef d'état-major. C'est lui qui décide la tactique à employer et la livre à ses coéquipiers en termes codés. Chacun se met alors en place et sait très exactement ce qu'il doit faire : créer une brèche, empêcher un adversaire d'approcher ou se rendre à un point précis pour y recevoir le ballon. Pour mettre au point toutes ces tactiques, les grandes équipes disposent même d'ordinateurs prenant en compte la force, la vitesse, les temps de réaction de tous les joueurs.

Spectaculaire, violent, de plus en plus sophistiqué, ce football réunit plus que jamais les fantasmes de l'Amérique. Cette année, la Ligue nationale a battu tous ses records avec une moyenne de 60 745 spectateurs pour les 224 matches du championnat et 13 606 990 dollars (79 millions de francs) de recettes aux guichets.

Il est vrai que la compétition avait rarement été aussi indécise et équilibrée, puisque plus de 25 % des matches se sont terminés par un écart égal ou inférieur à trois points.

Cet équilibre est en fait la meilleure garantie du succès dans l'ensemble des vingt-huit villes concernées. La N.F.L. a d'ailleurs pris des mesures originales pour le renforcer. Depuis 1961, elle a réparti équitablement entre tous les clubs plus d'1 milliard de dollars provenant des droits de retransmissions télévisées. Chaque fin de saison, ce sont d'autre part les clubs les plus mal classés qui peuvent choisir en priorité les joueurs venus des *collèges ou des universités* pour rejoindre les rangs professionnels.

Ainsi les Cincinatti Bengals et les 49ers de San-Francisco, qui disputaient le XVIe Super-Bowl, ne s'étaient pas qualifiés depuis plusieurs années pour les phases finales (*play off*) qui réunissent les vainqueurs des six zones géographiques. Les deux clubs étaient même au plus bas voici trois ans lorsqu'ils ont été pris en charge par de nouveaux entraîneurs.

Le premier, Forest Gregg, quarante-huit ans, dont trente-deux consacrées au football comme joueur, puis entraîneur, disciple de Vince Lombardi, le grand maître, a profité de son masque énergique pour restaurer la discipline dans les rangs des Bengals. Avec lui, le *quaterback* Ken Anderson, trente-deux ans, dont onze de professionnalisme, a retrouvé une seconde jeunesse et réussit sa meilleur saison dans une équipe renforcée seulement par deux débutants par rapport à 1980.

Le second, Bill Walsh, cinquante ans, cheveux argent et lunettes à fines montures, a préféré reconstruire, à coups de transferts, une équipe qui n'avait remporté que deux victoires en seize matches il y a deux ans. Sa meilleure intuition fut pourtant de titulariser à part entière le *quaterback* Joe Montana, vingt-cinq ans, présent au club depuis trois ans. C'est ce dernier qui avait qualifié les 49ers de San-Francisco en réussissant à moins d'une minute de la fin du match une passe de 89 yards contre les Dallas Cow-Boys, battus 28 à 27, en demi-finale. C'est encore lui qui a ouvert le score dans le Super-Bowl, dès la sixième minute, en plongeant par-dessus ses partenaires sur une remise en jeu à 2 mètres de la ligne adverse.

Le match était d'autant mieux engagé par les Californiens, que leur jeu, mieux déployé, plus varié et incisif, leur permettait d'inscrire un nouvel essai par Cooper et deux pénalités par Weersching avant la fin du deuxième quart temps. Menés 20 à 0 au repos, les Bengals misaient sur leur force de percussion pour enfoncer le réseau défensif californien, mais si Anderson allait une fois à l'essai, ramenant le score à 20 à 7, quatre fois ses coéquipiers échouaient à moins de 1 mètre. Il fallait attendre le quatrième quart temps pour voir *enfin Ross réceptionner une* passe d'Anderson dans l'en-but. A 20-14, un essai transformé aurait donné la victoire et les 18 000 dollars (105 000 F) de prime individuelle aux Bengals. Deux nouvelles pénalités réussies par Weersching allaient mettre fin à cet espoir. Un ultime essai à trente secondes de la fin du match ramenait le score à 26-31, mais le Super-Bowl restait un an de plus en Californie en passant des Oakland Raiders (Pirates) aux 49ers de San-Francisco.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Plus d'un millier d'Américains de Paris ont pu suivre en direct, dans la nuit de dimanche à lundi, sur l'écran géant de la salle Pleyel, ces images relayées par satellite.

JUDO

Parisi enthousiasme Paris

D'un niveau particulièrement relevé, avec la participation de onze délégations étrangères, le neuvième tournoi international de judo de Paris a, de bout en bout, tenu en haleine les spectateurs qui ont rempli, samedi 23 et dimanche 24 janvier, le stade de Coubertin.

Les Japonais se sont montrés les plus brillants en s'imposant dans trois catégories, avec Haraguchi (moins de 60 kilos), Nakanishi (moins de 71 kilos) et Hikage (moins de 78 kilos). Un Cubain, Azcuy (moins de 95 kilos) et un Autrichien, Lieb (moins de 86 kilos), ont créé la surprise de leur catégorie.

Les Français, qui ont disputé toutes les finales, excepté en moins de 86 kilos, où le champion du monde Bernard Tchoullouyan ne s'alignait pas, ont triomphé deux fois, avec Guy Delvingt (moins de 65 kilos) et Angelo Parisi (plus de 95 kilos).

Le judo peut engendrer la mélancolie comme un mauvais match de rugby. Il le fait inéluctablement lorsque les combattants se collettent comme des chiffonniers. Et ce fut souvent le cas ces derniers mois, lors des confrontations internationales. C'était là une perversion de l'art martial nippon, perversion provoquée par des règles contraires à l'esprit du combat, c'est-à-dire à l'attaque. L'obstruction prenait le pas sur l'action. Le spectacle devenait rébarbatif. Le judo cédait son originalité à des styles de lutte plus ou moins orthodoxes.

Une véritable décadence de l'enseignement centenaire de Gigoro Kano s'opérait qu'il fallait enrayer. Consciente du danger, les instances fédérales internationales décidèrent à propos de donner un coup de torchon au code d'arbitrage et de revenir ainsi à des préceptes plus simples et plus sains pour la compétition.

La première expérimentation en a été faite samedi et dimanche au stade Coubertin. Dire que le verdict de chacun des quelque deux cents combats a été juste serait exagéré. Les arbitres sont restés des hommes sujets à l'erreur, sur lesquels il ne serait pas plus utile de tirer que sur les pianistes de saloon. En revanche, l'enthousiasme du public ne se démentit pas tout au long des deux journées alors qu'il avait langui l'an dernier dans les mêmes circonstances. En effet, les trucages qui avaient permis l'enlisement des combats ont été efficacement réprimandés. Ainsi le spectacle a-t-il repris tous ses droits. Et quel spectacle !

Samedi le point d'orgue de ce ballet en kimono majeur fut atteint avec la finale franco-française des mi-légers (moins de 65 kilos) Thierry Rey contre Guy Delvingt. Qui allait manger l'autre ? Le bouillant Parisien, ancien champion du monde et olympique des super-légers ou le calme Orléanais relégué ces derniers mois au second rôle pour avoir donné la priorité à ses études d'éducation physique ? Enfant chéri de Coubertin, où il se révéla il y a quatre ans, Rey était donné favori. Pareil à un chat sauvage, il se ruait sur Delvingt qui semblait ne pas trop savoir comment éviter les coups de griffe. Comme lors de leur finale des championnats nationaux, Rey paraissait avoir pris l'ascendant moral sur son adversaire. Cela l'amena-t-il à prendre des risques inconsidérés ? Toujours est-il que sur une attaque de hanche lancée à la diable, Delvingt eut le décalage imperceptible mais suffisant pour contrer. Premier billet de parterre pour Rey qui continua de croire à sa chance, multiplia les attaques, refit une partie de son handicap en obtenant des pénalités contre son rival mais qui prenait toujours le même risque. Et un deuxième billet de parterre assura une victoire incontestable à Delvingt.

Une botte secrète

Dimanche le ton fut encore plus relevé chez les légers (moins de 71 kilos). Serge Dyot, le vice-champion du monde de la catégorie avait accédé à la finale en imposant une cadence infernale à tous ses adversaires. Il semblait que son dernier rival, le Japonais Nakanishi était à sa main. Il prit donc le contrôle des opérations. Mais le Nippon avait réservé au Français une botte secrète : une projection de hanche réalisée en saisissant la manche, et non le col, du kimono afin de mieux faire basculer le haut du corps adverse. Nul ne l'avait vu opérer ainsi durant la journée. Deux fois cela lui permit d' « *embarquer* » Dyot qui, avec un surprenante détermination, chercha alors son salut dans l'affrontement au sol. A tout instant les deux corps s'enchevêtrèrent sur le tapis, laissant entrevoir une clé de bras, un étranglement ou une immobilisation favorable au Français. Toutefois Nakanishi évita à chaque fois le piège et acquit la victoire.

Un tel combat chauffa le public à blanc pour la finale des lourds : l'Allemand de l'Est Stohr contre le Français Parisi. Inconnu jusqu'alors, l'Allemand, un géant harmonieusement proportionné avait fait forte impression en projetant sans bavure l'Italien Daminelli et l'Allemand de l'Ouest Van Den Groeben. De son côté, le champion olympique des lourds n'avait pas eu de grosses difficultés pour arriver à ce stade de la compétition. Grâce à ses déplacements qui ravissent les amateurs, il avait proprement mis dans le vent le Français Del Colombo et le Japonais Ito. C'était pourtant un obstacle de taille qui se dressait devant lui. Archi-encouragé par le public qui soutenait ses mouvements d'attaque comme les aficionados font « olé » lorsque le toréro frôle les cornes du taureau, il ne semblait pas cependant ébranler le colosse. Et celui-ci entra à son tour en action : fauchage de hanche, tranchant comme des coups de cognée. Mais en opérant de la sorte, Stohr prenait le même risque de Rey face à Delvingt la veille. La même cause produisit d'ailleurs le même effet : mal équilibré sur son pied d'appui lors d'une attaque, l'Allemand fut propulsé en l'air par Parisi qui le fit tourner comme une toupie sur cet axe trop fragile.

Par cette victoire, Parisi a repris rang dans la hiérarchie mondiale des poids lourds, rang qui lui avait été contesté après une année 1981 perturbée par des blessures et des difficultés familiales. Et il mettait un point d'exclamation final à ces deux journées de judo où le panache l'a emporté sur le calcul. Pour le plaisir de tous, spectateurs et combattants.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-septième journée)

*Orthez b. Limoges	120-102
*Tours b. Le Mans	79-78
*Monaco b. Avignon	97-78
*Villeurbanne b. Vichy	117-81
Antibes b. *Roanne	77-74
*Mulhouse b S.F.-Evry	84-73
Challans b. *Caen	92-85

Classement. — 1. Limoges, 46 pts ; 2. Le Mans, 43 ; 3. Orthez, 40 ; 4. Monaco, 39 ; 5. Villeurbanne, Antibes, 38 ; 7. Tours, 37 ; 8. Mulhouse, S.F.-Evry, 31 , 10. Avignon, 29 ; 11. Vichy, 28 ; 12. Roanne, 27 ; 13. Caen, 26 ; 14. Challans, 23.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-quatrième journée)

*Saint-Etienne b. Lens	3-1
*Monaco et Brest	0-0
*Laval b. Nice	5-0
*Lille b. Nantes	1-0
*Tours et Nancy	1-1
*Montpellier et Lyon	0-0
*Bastia b. Valenciennes	1-0

Strasbourg - Bordeaux, Sochaux-Paris-S.-G., *Metz-Auxerre ont été* reportés.

Classement. — 1. Saint-Etienne, 34 pts ; 2. Bordeaux, Monaco, 32 ; 4. Laval, 30 ; 5. Sochaux, 29 ; 6. Paris-S.-G., Brest, 27 ; 8. Lille, 26 ; 9. Nancy, 24 ; 10. Nantes, 23 ; 11. Tours, Lyon, Bastia, 22 ; 14. Auxerre, 20 ; 15. Montpellier, 18 ; 16. Strasbourg, 17 ; 17. Valenciennes, 16 ; 18. Metz, 15 ; 19. Lens, Nice, 14.

Deuxième division
(Vingt-deuxième journée)

Groupe A

*Toulouse b. Libourne	4-0
*Nîmes b. Toulon	4-1
*Marseille b. Saint-Dié	2-0
*Martigues b. Fontainebleau	1-0
*Ajaccio et Blois	0-0

Classement. — 1. Thonon, 32 pts ; 2. Toulouse, 31 ; 3. Nîmes, 26 ; 4. Marseille, 25 ; 5. Orléans, 24.

Groupe B

Rouen b. *Guingamp	2-0
*Le Havre b. Montluçon	2-0
*Angoulême b. Quimper	2-0
*Limoges et Stade français	0-0
*Calais b. Abbeville	1-0

Classement. — 1. Rouen, 33 pts ; 2. Nœux, 30 ; 3. Reims, 29 ; 4. Rennes, 28 ; 5. Mulhouse, 27.

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS

Frédéric Delcourt (C.N. Marseille) a réussi la meilleure performance mondiale sur 200 mètres dos en petit bassin en 1 min. 59 sec. 37/100, le 23 janvier à la piscine Hermant, à Paris. L'ancien record appartenait à l'Américain Rick Carey en 1 min. 59 sec. 45/100.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*Irlande b. Pays-de-Galles	20-12

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Treizième journée)

Poule A

*Bayonne b. Castres	36-3
Biarritz b. *Oloron	7-4
*Nice b. Avignon	31-6
*Toulon b. Brive	22-6
*Le Voulte b. Béziers	6-3

Classement. — 1. Bayonne, 33 pts ; 2. Brive, Nice, 29.

Poule B

*Aurillac b. Bagnères	15-6
*La Rochelle b. Thuir	12-0
Grenoble b. *Mt-de-Marsan	13-3
*Bourg b. Tarbes	12-3
*Romans b. Carcassonne	25-9

Classement. — 1. Grenoble, 35 ; 2. Tarbes, La Rochelle, 30.

Poule C

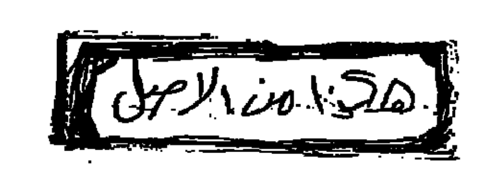
Albi b. *Montauban	30-6
Boucau b. *Mazamet	8-4
*Narbonne b. Agen	6-0
*Lourdes b. Valence	14-3
Dax b. Bègles	22-15

Classement. — 1. Dax, 33 ; 2. Lourdes, 30 ; 3. Agen, 29.

Poule D

*Perpignan b. Pau	28-9
*Graulhet et Toulouse	12-12
*Tyrosse b. Montferrand	16-6
*Nîmes b. Périgueux	32-6
*Tulle b. Angoulême	20-15

Classement. — 1. Toulouse, 29 pts ; 2. Angoulême, Montferrand, Pau, 28.



Le Monde

culture

CINÉMA

« FONTAMARA » DE CARLO LIZZANI

Le fascisme dans les Abruzzes

Faut-il attribuer à l'inertie des distributeurs ou à une sorte de snobisme trop porté vers la « comédie italienne » l'oubli dans lequel est tombé, en France, Carlo Lizzani, l'un des plus importants cinéastes issus du néo-réalisme, célèbre dans les années 50 pour *Chronique des pauvres amants* ?

Les films qu'il a tournées depuis sont sortis — quand ils sortaient — dans de mauvaises conditions (l'admirable *Bandits à Milan*, par exemple). Et Lizzani réalisateur préoccupé de politique, a été effacé par la renommée de Francesco Rosi. *Fontamara* vient nous rappeler qu'il existe toujours, et magnifiquement.

Carlo Lizzani a expliqué (*le Monde* du 14 janvier) dans quel esprit il avait réalisé l'adaptation du roman d'Ignazio Silone. Son film nous transporte dans un village des Abruzzes, en 1927, mais ce n'est pas une chronique régionaliste comme *l'Arbre aux sabots* d'Olmi et *Padro Padrone* des frères Taviani. C'est, au sein de la misère du « mezzogiorno », le sud italien déshérité, la découverte du fascisme par des paysans vivant à l'écart du monde et brusquement atteints par le pouvoir qui dirige la nation.

Pour peindre cette communauté de « culs-terreux » méprisés (on leur coupe l'électricité, on détourne l'eau), Lizzani a retrouvé les méthodes du néo-réalisme originel — décors naturels, forte caractérisation des personnages par l'insertion dans leur milieu. Les couleurs sont modelelées avec art (mais sans esthétisme), selon la beauté sauvage des rocailles et des champs, l'atmosphère locale, l'habitat, les mœurs et les coutumes.

L'ébranlement du fascisme amène un de ces paysans, Berardo Viola, joyeux luron et forte tête, à partir pour Rome avec un jeune compagnon afin de chercher du travail. Ce thème de l'émigration est le tournant et la clé du film. Aux images chaudes des Abruzzes et d'un village désemparé, succèdent les images froides et commme métalliques de la ville, où la bureaucratie envahissante et la police sont les serviteurs zélés du fascisme.

A Rome plus qu'à Fontamara (où Elvira, la jeune fille qu'il aime, vit son douloureux destin), Berardo prend conscience de la différence entre les « culs-terreux » et la civilisation urbaine. Il s'éveille à l'antifascisme, en prenant la place d'un militant arrêté avec lui, dans une rafle, en se laissant frapper et torturer par la police.

Lizzani n'a pas cherché à rendre pathétique ce « sacrifice ». Il lui a donné sa vraie signification, qui est, à la fois, morale et politique. Berardo, le paysan (Michele Placido n'en finit pas de nous étonner par ses compositions multiples, mais ici il se surpasse dans la vérité humaine et psychologique), affirme son identité et l'existence de la communauté à laquelle il appartient. Il résout, par sa propre mort, le conflit profond de la lutte individuelle.

Réalisé avec rigueur et une sorte de classicisme narratif (à deux ou trois moments lyriques près), *Fontamara*, au-delà de l'évocation historique, possède une résonance moderne. Ce film porte témoignage de l'évolution idéologique de Lizzani et d'un talent mûri, affirmé dans l'exploration de la réaité italienne, où le passé rejoint le présent.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

CRÉATION DE « LIEBESTOD » D'APERGHIS A METZ

La mort de Caroline

Dans *Liebestod*, créé le 22 janvier au théâtre municipal de Metz par l'Atelier lyrique du Rhin, Marie-Noëlle Rio et Georges Aperghis nous invitent à lire ou à relire quelques textes merveilleux du romantisme allemand, en particulier la lettre de Bettina Brentano à la mère de Goethe sur la mort de son amie, Caroline von Günderode.

Admirable Bettina, personnalité *féminine incomparable* qui est un des joyaux de cette époque par son charme et, plus encore, par cette participation active au génie qui scintille dans sa correspondance ; on la dirait d'un Mozart qui aurait butiné les plus exquises et capiteuses fleurs de Goethe, Hölderlin et Beethoven, les dieux et les amis de la jeune fille.

Sans elle, on ne connaîtrait guère l'extraordinaire Caroline von Günderode, qui se suicida à vingt-six ans d'un coup de poignard au bord du *Rhin*, après avoir longuement préparé sa mort. *Liebestod ?* Le titre choisi, en référence à *Tristan et Isolde*, est quelque peu trompeur. Caroline disait toujours, selon Bettina : « *Beaucoup apprendre, beaucoup comprendre par l'esprit et mourir jeune ! Je ne veux pas voir la jeunesse m'abandonner.* »

S'il est probable que son suicide fut, en définitive, provoqué par un amour malheureux pour un professeur, ni le texte de Bettina ni celui de Marie-Noëlle Rio ne vont dans ce sens, mais bien dans celui d'une sorte de long rituel mûrement réfléchi : consultation d'un chirurgien, achat d'un poignard, et surtout peut-être cette décision froide de se brouiller avec Bettina pour l'écarter de son chemin. La mort d'amour romantique, c'est celle de Kleist avec Henriette Vogel ; celle de Caroline est une sorte de nécessité absolue fondée sur un intransigeant amour de la beauté et un profond sentiment panthéiste, dont témoigne son admirable *Fragment apocalyptique*.

Goethe en morceaux

Si le livret suit assez fidèlement la lettre de Bettina, c'est dans un contexte et un décor assez déconcertants : un homme enfermé dans une maison abandonnée, où un tas de sable monte jusqu'aux fenêtres d'en haut (avec une gigantesque statue de Goethe coupée en morceaux), écoute inlassablement le récit de la mort de Caroline enregistrée sur un magnétophone, en déclamant par moment quelques phrases de Hölderlin. Ce sont sans doute ses obsessions qui suscitent la présence des personnages, deux Bettina, deux Caroline, Goethe et bien d'autres, qui jouent et chantent les principaux épisodes du drame en des tableaux oniriques parfois extravagants.

Une certaine insistance est mise, comme on pouvait le prévoir, sur les rapports amoureux un peu troubles des deux jeunes filles, et il faut bien connaître le texte pour suivre la trame de cette histoire, qui ne gagne guère, semble-t-il, à être ainsi concassée, selon des procédés déjà fort usés : scènes et personnages redoublés, retours en arrière, mélange des genres, etc.

La musique d'Aperghis ne parvient pas à redonner une unité au spectacle : les vocalises perpétuelles des femmes, les bribes de textes parlées et chantées en français et en allemand, les ponctuations instrumentales, les terribles déchaînements de percussions sèches, les crescendos sur des formules obstinées, tout cela laisse une impression statique sans aucun dynamisme de développement, à la différence d'*Histoire de loups*, où, sur un livret beaucoup plus foisonnant, Aperghis avait su faire surgir toute une paraphrase musicale de l'inconscient. Ici, quelques belles atmosphères sonores ne suffisent pas à donner une signification et une interprétation nouvelle à ce drame sublime et mystérieux, bien plus riche dans le texte de Bettina que dans cette mise en images aux figures désespérément plates.

L'ambition de cette entreprise n'en était pas moins noble. La mise en scène de Pierre Barrat est, comme toujours, pleine d'intelligence et d'invention, avec d'excellents acteurs-chanteurs, en particulier Sigune von Osten dans le rôle de Caroline et l'ensemble Musique vivante parfaitement dirigé par Yves Prin. On en pourra juger notamment au cours de la troisième Biennale « Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui », à la Maison de la culture de Nanterre, du 23 au 28 février, puis en mars à l'Opéra du Rhin.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Liebestod* est une coproduction de l'Atelier lyrique du Rhin avec Radio-France, le Théâtre municipal de Metz et le Centre européen de la recherche musicale.

JAZZ

Le duo Martial Solal - John Lewis

Aucun concert de jazz n'avait eu lieu à la Maison de Radio-France depuis 1976. Ils ont repris, c'est une bonne chose, à raison d'un par semaine dans la Petite Salle 105 et d'un par mois dans la Grande Salle de l'orgue.

John Lewis et Martial Solal sont des artistes qui devaient et pouvaient s'entendre en tous les sens du mot. Leur confrontation avait été imaginée au Festival de Nice. Elle fut reprise à Monterey, à Washington, puis, tout récemment, pour plusieurs concerts, en Hollande et en Italie.

L'autre soir, sur des Steinway collés l'un contre l'autre comme les pièces d'un puzzle, John et Martial, en situation de face-à- face, exposèrent tour à tour des thèmes standards et leurs propres compositions, prenant chorus sur chorus et dialoguant en « 4-4 » : improvisation réelle, authentique, captivante et comme réhabilitée par ces musiciens de la rigueur et de la lumière. — L.M.

■ **Rudolf Noureev vient d'être naturalisé autrichien. Le danseur, qui avait quitté l'Union soviétique en 1961, avait demandé l'asile politique à la France. Puis il était devenu citoyen britannique. Sollicité par le ministère de la culture pour diriger la danse à l'Opéra de Paris, Rudolf Noureev a donné son accord de principe, mais le contrat est actuellement en négociation.**

■ **M. Robert Chazal, critique cinématographique de *France-Soir*, vient d'être réélu à la présidence du Syndicat français de la critique.**

CLOTURE DU FESTIVAL D'AVORIAZ

Mad Max a encore triomphé

« Quelquefois je regarde ma vie comme un immense bureau de rêves perdus », dit Abel Gance dans le portrait réalisé par Nelly Kaplan, qui a fait l'ouverture du Festival d'Avoriaz. C'est un peu ce à quoi ressemblait la sélection de cette dixième édition au moment de la clôture : un bureau de rêves perdus où la facilité l'avait disputé à la banalité et à l'ennui.

On s'y attendait, il n'y avait pas l'embarras du choix — ce qui ne lui retire rien, — c'est le *Mad Max 2*, du *Canadien, George Miller qui a obtenu* le Grand Prix (le premier *Mad Max* avait été récompensé par le prix spécial du jury en 1980). Pas une seconde de psychologie contre quatre-vingt-dix-sept minutes d'action sans discontinuer. Une véritable curée, un hymne en acier majeur à la tôle froissée : le film rock par excellence.

Mad Max (Mel Gibson), un héros toutes catégories, jeune et beau, fort et courageux, malin et solitaire, sans morale mais avec un sens de l'honneur, prêt à vendre ses idées pour une goutte de pétrole, un conducteur de haute voltige qui ne craint rien ni personne sur les jungles d'asphalte, enfin quoi, un homme, bon sang, un vrai.

Pas de place ici pour les sentiments, là où le Mad Max 1 perdait un peu de temps en amourette, la belle guerrière mourra avant d'avoir eu de temps d'échanger un baiser avec le Mad Max 2. Tant mieux, le farouche cavalier noir ne s'encombre pas d'une poupée volage, au volant de son monstrueux poids lourd. *Mad Max 2 :* un western des temps futurs qui reprend de façon explosive tous les poncifs du genre, avec des barbares de la pire espèce chevauchant des bolides mangeurs de bitume.

Evidemment, après ce traitement à l'électrochoc, les autres films ne supportaient pas la comparaison. Le prix spécial du jury est allé en toute légitimité à *Wolfen*, de l'Américain *Michael Wadleigh, avant tout pour* ses qualités techniques. En dépit de quelques longueurs et de quelques gorges broyées, il existe une certaine poésie dans le film du réalisateur de Woodstock.

On peut penser qu'un peu de nationalisme a joué pour les critiques qui ont décerné leur prix au *Litan*, de *Jean-Pierre Mocky, encore qu'avec le* recul son film présente l'avantage d'une certaine originalité par rapport aux autres. *Mémoires d'une survivante*, de David Gladwell (Grande-Bretagne), avec *Julie* Christie, a reçu le prix Antenne 2 avec un scénario un peu confus présentant une Angleterre en plein chaos qui n'attend que quelques années pour passer de la fiction à la réalité. Précisons enfin que les courts métrages présentés étaient d'une médiocrité hors compétition.

ALAIN WAIS.

Projets pour la salle Favart

Alain Lombard, qui a été nommé, le 27 novembre 1981, directeur musical de l'Opéra de Paris, vient d'être également chargé, par M. Bernard Lefort, administrateur, de préparer la prochaine saison de la salle Favart. A la demande du ministère de la culture, une saison doit, en effet, être organisée de décembre 1982 à avril 1983 dans l'ancien Opéra-Comique rendu à sa vocation première, avec sans doute six ouvrages légers (pas forcément français) et un ou deux ballets. Le programme sera annoncé dans trois mois.

Dès cette saison, la salle Favart présente une trentaine de soirées de ballets, douze concerts et deux opéras *Cosi fan tutte*, de Mozart (en avril) et *le Barbier de Séville*, de Rossini (en juillet). La salle favart est aussi le siège de l'école de chant de l'Opéra.

■ **Les travaux des élèves-architectes de l'unité pédagogique n° 1 sont exposés dans l'ancienne bibliothèque du couvent royal des Récollets, 148, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris, du 23 janvier au 5 février.**

Wozzeck à Angers

(Suite de la première page.)

Mais c'est une belle idée de Bourseiller que d'avoir placé les champs de roseaux et l'étang devant le rideau, sur la fosse d'orchestre, dans le public, donnant ainsi l'intensité de gros plans à ces moments essentiels : les premières *divagations*, le meurtre de Marie, la mort de Wozzeck, atteignent ainsi à une réalité extra-théâtrale culminant lors du dernier interlude, quand les badauds viennent contempler les deux cadavres gisant dans le marais, belle transcription visuelle de ce requiem prophétique et sublime.

Grâce à une distribution de haut niveau, Bourseiller a su de même traduire Berg et Büchner dans leur immédiateté tragique, sans fioritures, sans un geste gauche ou de trop. Martin Egel (fils de la grande cantatrice Marga Höffgen), même si son visage est un peu trop modelé et « intelligent » pour rendre tout à fait vraisemblable la folie meurtrière de son personnage, est un admirable Wozzeck : enraciné dans ce rôle, il recrée paroles et musique à la manière d'un Fischer-Dieskau, d'une voix au timbre abrupt où se marquent, en déflagrations lyriques sourdes ou tonnantes, chacune de ces hallucinations et de ces évidences qui rendent la perspective du meurtre de plus en plus inéluctable.

Sans être non plus vraiment la Marie fruste, éclatante et misérable qu'incarnaient si pleinement Pilarczyk et Goltz, June Card joue juste, avec une spontanéité intense, et sa voix jaillit d'un trait, violente, transperçante, inoubliable comme cette femme dont Berg a fait une sorte d'héroïne qui transcende son destin.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur chacun des personnages : le formidable tambour-major d'Arley Reece, le docteur sadique de Victor von Halem, le capitaine de Hilmar Vehse, etc., tous façonnés excellemment par le metteur en scène. Répétons seulement que c'est une réussite.

J. L.

• Prochaines représentations : à Nantes, les 29, 31 janvier et 2 février ; à Orléans, les 5 et 7 février. Signalons le numéro spécial de *l'Avant-Scène* sur *Wozzeck*, comme toujours d'une richesse exceptionnelle.

■ **Le New-Yorkais Andrew Litton, âgé de vingt-deux ans, a remporté, mercredi 20 janvier, le premier prix du sixième concours international de jeunes chefs d'orchestre de la B.B.C. Andrew Litton, qui a fait ses études à l'école Julliard, est également pianiste. Il fera ses débuts de chef d'orchestre à l'opéra de San-Diego en octobre**

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

théâtres cinémas

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PROTÉE, Essaïon (278-46-42), 21 h.
AMADEUS, Marigny (256-04-41), 20 h 30.
L'ÉTRANGLEUR S'EXCITE, Arts Hébertot (387-24-24), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 20 h : T. Adam, J. Demus (Schubert, Brahms, Schumann).
Comédie-Française (296-12-20), 20 h 30 : Andromaque.
Chaillot Grand Foyer, 20 h 30 : Ensemble musique vivante (Krauze, Werbern, Brahms, Ferrari).
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 18 h 30 : G. Moutier, piano, et O. Charlier, violon (Tchaïkovski) ; 20 h 30 : Teresa Berganza (musique espagnole).

Les autres salles

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h. : Vie et mort du roi boîteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice Chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 30 : Rencontres : les Roses de la vie.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (544-50-21), 21 h. : Baron baronne.
Roquette (805-71-51), Petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h 15 : Vinci avait raison.
Théâtre de l'Epicerie (271-51-00), 20 h. : Ecritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : Les Joies de la vie ? Pardon Monsieur.

La danse

Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30 : Topeng ; Kathakali.

Le music-hall

Fontaine, (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Lucernaire (544-57-34), 21 h : Manolo Moreno.
Potinière (261-42-53), 20 h. 45 : Alex Metayer.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir. — II 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Trio à cordes de Paris, sol. M. Crocquenoy (Mozart, Darasse).
Salle Gaveau, 21 h : A. Weissenberg (Schumann).
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : W. Hoogewert (Dowland, Bach, Albeniz, Turina, de Falla).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M.-F. Bucquet (Haydn, Bizet, Liszt).
Théâtre 13, 21 h : D. Melan, E. Confignal (Haydn, Mozart) ; H. et M. Saito (Hindemith, Desenclos, Robert).
Lucernaire, 19 h 45 : Ensemble J. Ponticelli (Beethoven, Dvorak, Franck) ; 21 h : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Makarenko (Lievina).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz, Zanini.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 21 h. : J. Higelin.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Tchicai, original bass clarinet choir.
New Morning (523-51-41), 21 h : Mouzon Quintet.
Petit Journal (326-28-58), 21 h 30 : New jazz bandar.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h. : J. Gourley, A. Cullaz, P. Combelle.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

La cinémathèque française projette dans la petite salle du Musée du cinéma, au palais de Chaillot, les films initialement prévus à Beaubourg, jusqu'à la fin de la grève du personnel de nettoyage.

15 h : Les chagrins de Satan, de D.-W. Griffith ; 17 h : le Dernier Cri, de R.-V. Ackeren ; 19 h : Une vie, de A. Astruc.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

ANTHOPOPHAGOUS (**), film italien de Joë d'Amato, v.f. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 2e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Images, 18e (522-47-94).
FONTAMARA, film italien de Carlo Lizzani, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 11e (542-67-42).
MUR MURS ; DOCUMENTEUR, film français d'Agnès Varda ; Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 11e (542-67-42).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*), film suédois de Dusan Makavejev, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-53) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
VENIN film anglais de Piers Haggard, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

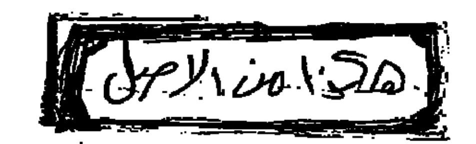
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-27-78) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 1er (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DIVINE CREATURE (It. v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704.70.20 (lignes groupées)**
> (de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FILLE OFFERTE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Bergère, 2e (770-77-58) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
HAPPY BIRTHDAY SOUHAITEZ NE JAMAIS ÊTRE INVITÉ (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40).
HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e 261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat. 16e (651-99-75).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
METAL HURLANT (A., v.f.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français 2e (770-33-88).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PEAU (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
POPEYE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Publicis Elysées, 6e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e 544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.
LA REVANCHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
SOLIDARNOSC (Pol., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
STALKER (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Studio Cujas 5e (354-89-22).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 17e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITÉES (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15, 18 h 20.
AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS (It., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 16 h 10 et 20 h 10.
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 19 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
FREAKS (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32), 23 h.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) 16 h 30, 22 h 30.
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.
L'HÉRITAGE (It., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 14 h et 20 h 15.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20.
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), soirée.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Ah, les ho-o-mmes !

Ah, les femmes ! Les femmes-enfants, les enfants de Marie, les femmes-objets, les femmes fatales, les saintes, les putes, les vamps, les vierges, les sphynges et les croqueuses de diam'... Qu'est-ce qu'ils trimbalent, les hommes, quand ils chantent la Fâ-â-m-me ! Ces grosses frousses, ces tendresses condescendantes, ces interrogations angoissées, ces petits émois, Jean-François Kahn en a fait le leitmotiv de sa première émission de variétés, dimanche, sur Antenne 2.

Sans doute aurons-nous droit, dans les mois qui viennent, à la guerre en chansons, aux airs de vacances, aux chants dans les *champs. Profitez-en, ça ne durera* pas. Le classement par thème a ses limites.

Et ses dangers. D'abord, celui de tomber très vite dans le stéréotype. Evidemment, pour le meneur de jeu, c'est du nanan ; il lui suffira d'articuler sa soirée autour *de ces clichés et de griffonner sur* un bout de papier quelques mots de transition : *« Pas tendres pour les femmes, les hommes, n'est-ce pas Christine Ockrent ?* (elle lui servait de faire-valoir). *Jugez plutôt. »* Et de céder le micro à l'*interprète* d'une *rengaine* du genre : elle n'aime que l'argent, elle se rit des serments, car l'homme est un joujou pour la femme aux bijoux.

Ça ne vole pas très haut, mais ça peut plaire aux nostalgiques des bons vieux airs 1900, des C'est *mon homme*, Elle avait de si petits petons, Valentine, Je cherche un milliardaire et autres Tel qu'il est, il me plaît, il est moche, il est bancal du côté cérébral, mais je l'ai-ai-me.

On s'est interrogé en passant, on n'a pas insisté, c'est plus pru*dent, sur le fait qu'aujourd'hui,* alors qu'elles chantent elles aussi, les femmes ne se risquent pratiquement jamais à montrer l'homme tel qu'elles le voient, tel qu'il paraît, tel qu'il est. Le seul a s'être vraiment payé sa tête, c'est Henri Tachan. Elle est géniale sa *chanson, les z-Hommes...* pour qui prostituées et Pénélopes, les femmes sont toutes des salopes.

Pourquoi s'en étonner quand on voit accrochée à la grille de la semaine dernière, sur TF 1, l'ancienne « Minute pour les *femmes* », un peu *rallongée*, rebaptisée « Quotidiennement vôtre » et consacrée au porte-jarretelles et à la petite culotte ! Est-ce que c'est plus sexy, est-ce que nos fiancés, nos compagnons, nos maris, les trouvent plus aguichants que les collants ? Absolument, est venu nous expliquer à l'écran un monsieur dont j'ai oublié le nom, quand une femme enlève ses bas, c'est qu'elle est prête à se donner... donne, donne-moi ta bouche !... et voilà pouquoi, sur le chapitre des mecs, nos filles sont muettes.

A dix-huit ans de l'an 2000, après le grand chambardement de mai dernier, on leur enseigne encore à la télé l'art de séduire et de retenir ces hommes qui ne nous aiment que pour eux, comme le susurre plaintivement la pauvre Marie-Paule Belle.

CLAUDE SARRAUTE.

PRESSE

« Le Nouveau Sud » serait lancé en mars

De notre correspondant.

Montpellier. – l'ancien animateur de *Sud*, hebdomadaire régionale, qui vécut pendant cinq ans et cessa de paraître en 1980, M. Jacques Molenat a le projet de relancer, dans le courant de mars, *le Nouveau Sud*. Le numéro zéro a été financé par un groupe de dix personnes mais c'est sous forme d'un financement diversifié de mille actions à 3 000 F chacune que M. Molenat, entend lancer son premier numéro. L'équilibre financier serait assuré avec une diffusion de 14 000 exemplaires par semaine.

Tirant les leçons de *Sud* et de la scission rédactionnelle qui, pour une certaine part, fut à l'origine de la création du *Journal de Montpellier*, hebdomadaire local, dont la cible reste la ville et son immédiate périphérie, le *Nouveau Sud* cherche à toucher une clientèle régionale aussi large que possible. Il se présentera sous l'aspect d'un magazine de stricte information, en couleur, que son directeur annonce comme un journal *« fiable, précis, honnête, ouvert, vivant »*.

Le numéro zéro peut être demandé à l'adresse suivante : *Nouveau Sud*, 4, rue Auguste-Comte, 34000 Montpellier.

Un second projet de publication régionale s'annonce sous la forme d'une revue mensuelle, *le Pays*, animée par M. Henri Boyer, un enseignant du Centre de formation des professeurs de français à l'université Paul-Valéry à Montpellier, et M. Jean-Luc Mathieu, géographe reconverti dans l'édition et la photocomposition. Tous deux, estimant qu'il existe, en Languedoc-Roussillon, une recherche encore insuffisamment développée, veulent donner la parole aux mouvements associatifs et aux militants plutôt qu'aux appareils de groupement ou de parti.

Le financement du *Pays* est entièrement subordonné à la collecte des annonces publicitaires, qui devraient occuper le tiers de la surface disponible.

Un nouveau comité de rédaction pour Europe 1

Après l'arrivée du nouveau directeur général, M. Jacques Abergel, et la nommination de M. Philippe Gildas au poste de directeur d'antenne, les journalistes d'Europe 1 viennent d'élire un comité de rédaction en remplacement de celui qui avait été élu au lendemain du 10 mai. Deux membres de l'ancienne équipe ont été retenus : M. Olivier de Rincquesen, qui totalise le plus grand nombre de voix (49 sur 65 votants) et Roger Arduin. Ont été également élus : MM. Jean-Yves Boulain, Philippe Périer, Philippe Lefait, Jérôme Godefroy et Mme Marie-France Girardon (pour le collège non journalistes). Ce comité de rédaction se propose aujourd'hui d'être l'*« interprète de la rédaction face à la direction »*.

● PRÉCISION. – Dans l'information sur la cessation de la radio périphérique Radio Midi (*le Monde* du 19 janvier), précisons que cette radio fonctionnait *« avec un budget d'environ 300 000 F. par mois »*.

Lundi 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 : Cinéma : Rosemary's Baby.
De roman Polanski.
Film américain de R. Polanski (1968), avec M. Farrow, J. Cassavetes, R. Gordon, S. Blackmer, M. Evans, R. Bellamy (rediffusion).
A New-York, un comédien sans engagement et sa femme s'installent dans une maison qui passe pour être maléfique. Des voisins très serviables s'occupent un peu trop d'eux et, après un horrible cauchemar, la jeune femme se retrouve enceinte.
D'après un roman d'Ira Levin. Possession, envoûtement, sorcellerie. Polanski a réalisé avec maîtrise ce film d'une naïvité infernale qui donne la chair de poule.

22 h 35 Document : Ostende ENSOR.
Un portrait du peintre J. ENSOR.

23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : les Colombaïoni.
Magazine de G. Kahn.
Clowns, acrobates, mimes, trapézistes inspirés de la Commedia dell'Arte.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Otalia de Bahia.
De Marcel Camus.
Film franco-brésilien de M. Camus (1976), avec M. Fonseca, A. Pitanga, M. Viana, J. Soares, Z. Pereira, Riachao.
La vie pittoresque des habitants d'un bidonville de Bahia et l'amour malheureux d'une jeune prostituée pour un séducteur des faubourgs, qui n'a pas su la comprendre.
Film à sketches tiré d'un roman du grand écrivain Jorge Amado. Œuvre chaleureuse dont l'attention à l'humanité des personnages, le lyrisme et l'émotion rappellent Orfeu negro, *le grand succès de Marcel Camus, et l'intérêt qu'il portait au peuple brésilien.*

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, De Goupil à Margot, histoire de bêtes... de L. Pergaud.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Tableau des idées contemporaines, avec J.-M. Domenach.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Quatuor pour hautbois et cordes », de Mozart, « Trio à cordes » de Darasse, « Divertissement pour trio à cordes » de Mozart ; par le Trio à cordes de Paris et M. Crocquenoy, hautbois.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : œuvres de Doppler, Herold ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : R. Crespin ; œuvres de Berlioz, Satie ; 0 h 5, Guitare-nuit : œuvres de Granados, Gismondi, Diaz et Riera, Fays, Sor, Xhosa.

Mardi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 *Jeu : Réponse à tout.*
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Pour être bien dans sa peau ; Le merle (C.N.D.P.) ; Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; Rencontres en fête ; Dossier : les couples longue distance ; Découvertes TF 1 ; Elles comme littérature ; Recettes : Vidéostar.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Entre mère et fille : souvenirs et règlements de comptes.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Vous pouvez compter sur nous.*
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Show Shirley Mac Laine.
Réal. T. Charmoli.
21 h 20 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque, n° 4.
Martial débarque à Venise avec Tom, et ils partent au Caire, malgré l'épidémie de peste.
22 h 15 Document : Nicolas de Staël.
Réal. M. Dumoulin.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Y'a plus de morale... mais quelle morale.
15 h 5 Téléfilm : James Dean.
De R. Butler.
L'amitié entre l'écrivain et producteur William Bast et James Dean.
16 h 50 Document : Tony Duquette.
17 h 10 Itinéraires.
Chants russes d'exil.
Réal. : J. Thor.
Le chant nostalgique du jeune groupe Balalaïka, musiciens russes en exil à Paris.
17 h 50 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; C'est chouette ; 3-2-1 contact...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma.
(Et à 22 h 15).
20 h 45 Cinéma : la Cage aux rossignols.
Film français de Jean Dreville (1944), avec Noël-Noël, G. Biscot, R. Génin, M. Francey, R. Blancard, M. Ducouret et les Petits Chanteurs de la croix de bois (N.).
La parution, en feuilleton, dans un journal du premier roman d'un jeune écrivain. Celui-ci raconte comment, pion dans une maison de rééducation aux méthodes sévères, il a assagi des enfants indisciplinés en formant une chorale.
Film sur l'enfance malheureuse où l'idéalisme et les bons sentiments sont traités sans mièvrerie. Noël-Noël y apporte l'humanité poétique d'un personnage de René Clair.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des démocrates.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Magazine : Mémoires de France.
Une émission de P. Ory.
Le premier numéro de ce nouveau magazine évoquera la personnalité de Pascal Paoli, partisan de l'indépendance de la Corse au XVIII[e] siècle, en rapport avec le projet de loi gouvernemental portant sur le statut particulier de l'île.
21 h 35 Cinéma : Qu'est-ce qui fait courir les crocodiles ?
Film français de J. Poitrenaud (1970), avec M. Serrault, F. Blanche, J. Poiret, E. Dassas, C. Castel, M. David (rediffusion).
Un éleveur de moutons est amené à remplacer, à la tête d'une grande entreprise, son cousin, P.-D.G. tyrannique. Les deux directeurs adjoints cherchent à le manœuvrer.
Une satire amusante et quelque peu caustique sur la manière dont le pouvoir peut transformer un homme. Allègrement réalisée et porté par un beau trio d'acteurs fantaisistes.
22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le cinéma ; Les multinationales ; Dans un kibboutz...
8 h Les chemins de la connaissance : Territoire du quotidien ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, La matinée des autres : L'enfant mythologique ; Les Touaregs du Niger ; L'efficacité des interdits.
10 h 45, Un quart d'heure avec... l'abbé Ledur : « Comme un soleil ardent ».
11 h 2, Musique espagnole contemporaine, par Y. Quinzy et C. Latigrat (et à 17 h 32) : la Catalogne.
12 h 5, Agora : Espace libre, avec J. Guitton.
12 h 45, Panorama : avec J.-C. Dagne.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « Jeune fille non accompagnée », de S. Kepes.
14 h 47, Le monde au singulier.
15 h 50, Les points cardinaux : Décentralisation en Belgique.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Le beau Danube bleu.
18 h 30, Feuilleton : Le hussard sur le toit, d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : *Les particularités* de la nature tropicale.
20 h, Dialogues : A la recherche de Sartre, avec R. Saurel et G. Michel.
21 h 15, Musiques de notre temps : La post-modernité, avec D. Charles.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Rossini, Schubert, Bloch, Saint-Saëns, Bach, Beethoven, Puccini et Liszt.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui : L'école russe de piano : H. Neuhaus, W. Sofronitzki ; œuvres de Scriabine, Schumann, Rachmaninov.
12 h, Musiques populaires : Le flamenco.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Opérette : « Le Cheval de bronze », de D.F.E. Auber, avec S. Nigoghossian, I. Garcisanz, A.-M. Rodde, etc.
14 h, Boîte à musique : Œuvre de Monk, Messiaen.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Tchaïkovski, Schumann, Liszt, Enesco, Solas.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Granados, Scarlatti, Cabanilles.
18 h 30, (En direct du Studio 106) : Œuvres de Dutilleux, Berio, Ferrero, Zimmerman, Amy, Holler et Mayuzumi, par P. Muller, violoncelle.
19 h 35, Jazz : Les Irréfutables : J. Griffin.
20 h, Premières loges : (*magazine d'archives lyriques*) : Œuvres de Verdi, Puccini et Giordano, avec A. Pertile (1885-1952) accompagné par l'orchestre de la Scala de Milan.
20 h 30, Concert (donné salle Pleyel à Paris, le 20 décembre 1981) : « Symphonie n° 35 », de Mozart ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 », de Beethoven ; « Messe en ré mineur », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, avec G. Ohlsson, piano, S. Armstrong, soprano, A. Murray, contralto ; M. Davies, ténor ; M. Egal, baryton ; Chef des chœurs : A. Boulfroy ; dir. : N. Marriner.
22 h 30, La nuit sur France-Musique ; 23 h 30 le Jazz-Club.

● *La France et l'Algérie* viennent de conclure un accord de coopération, qui prévoit, notamment, la diffusion par les chaînes françaises de programmes algériens à l'intention de la communauté algérienne en France. A été également retenue l'idée d'un accord-cadre visant à développer une politique de production et de coproduction de prestations et offres de services.

● *L'antenne de Canal 55*, la télévision pirate dont l'émetteur avait été saisi le 12 janvier, a été démontée par la police vendredi 22 janvier sur le toit du domicile de Mme Gilliane Le Gallic, l'une des responsables de W.A.D.C. (Association pour le développement de la communication), propriétaire du matériel. Inculpée d'infraction au monopole, Mme Le Gallic était entendue le même matin par le juge d'instruction. Le producteur David Niles, inculpé pour le même motif, est convoqué par le magistrat pour le 27 janvier.

● *France-Musique* consacrera sa journée du 30 janvier à Vienne en 1900, de 9 heures à 23 heures. Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, Bruckner, Mahler, mais aussi des auteurs oubliés, seront évoqués. En direct du Théâtre des Champs-Elysées, un opéra de Korngold, *la Ville morte*, (version de concert) sera retransmis à 20 heures.

Le Monde

ECONOMIE

LA POLITIQUE FRANÇAISE DES HYDROCARBURES RESTE A DÉFINIR

Les hydrocarbures — pétrole et gaz — devraient encore représenter entre 44 % et 50 % de la consommation énergétique de la France en 1990, du moins si l'on en croit le programme gouvernemental. Or, paradoxalement, le « grand débat sur l'énergie » du mois d'octobre est resté pratiquement muet sur la politique à mener en la matière.

Certes, les grands principes ont été rappelés, qu'il s'agisse de la réduction de la dépendance ou de la diversification des approvisionnements. Mais ces mots ont-ils un sens lorsque près de 50 % du brut importé par la France viennent de l'Arabie Saoudite, si l'on ne veut pas se donner les moyens financiers d'une diversification qui coûte cher ? Peut-on croire aux règles ainsi affirmées lorsque, sans explication, l'on signe avec les Soviétiques un contrat qui porte la dépendance gazière à l'égard de l'U.R.S.S. à quelque 35 % des approvisionnements nationaux ?

A vouloir absolument faire avaliser le programme nucléaire, le gouvernement a oublié que la dépendance de l'étranger, l'avenir du raffinage, l'utilisation du monopole délégué des importations de pétrole — la loi de 1928, — à une époque où les compagnies internationales ne maîtrisent plus la production, étaient autant de questions qui méritaient d'être soumises à la représentation nationale.

Au moins cela aurait-il permis d'éviter les divergences entre les ministères de l'industrie et des relations extérieures sur le contrat gazier soviétique, entre l'administration de l'énergie et celle de l'économie et des finances sur les prix des produits pétroliers, *entre les deux composantes de la majorité* sur la politique à suivre à l'égard des compagnies pétrolières.

BRUNO DETHOMAS.

PÉTROLE : trois raffineries vont d'ores et déjà être fermées

LE 6 janvier, B.P. prenait de vitesse *les pouvoirs publics* et annonçait la fermeture des unités de distillation de la raffinerie de Dunkerque et une réduction de ses effectifs de neuf cent quatre-vingt-cinq personnes sur les quatre mille huit cents que compte la filiale française de la société britannique. Les lenteurs dans l'élaboration d'une politique pétrolière, la difficulté de lier les principes d'un prix rémunérateur à la sortie des raffineries avec des engagements des compagnies, notamment sur l'emploi, étaient ainsi soulignées.

Le gouvernement hérite dans ce secteur d'une situation connue depuis longtemps. Le rapport Bloch-Lainé pour la commission dite du bilan souligne que, depuis 1973, « *la révision des prix pétroliers opérée avec retard par rapport aux hausses de prix de pétrole brut a entraîné une situation financière grave pour l'industrie française du raffinage* ».

Les pouvoirs publics ont cependant très vite compris l'intérêt de « dépolitiser » la fixation des prix des produits pétroliers. D'où l'élaboration depuis plusieurs mois avec la profession d'une formule de prix qui n'est pas *très éloignée — dans sa version* actuelle — de ce qui se passe en Belgique. Celle-ci devrait donc comprendre deux éléments principaux : sur un marché où l'offre dépasse la demande, les prix internationaux (Rotterdam et prix hors taxes dans la C.E.E. publiés chaque semaine à Bruxelles) servant de plafond ; sur un marché plus tendu, les prix évolueraient dans un « tunnel » qui serait calculé à partir du coût du raffinage (prix de la matière première, du transport, évolution du cours du dollar et de certaines charges, comme les obligations de pavillon et de stocks, coût du traitement du brut), plus une légère marge pour la réalisation des investissements nécessaires (c'est la notion de « cost plus »). Il y aurait une plage de variation en plus ou en moins de 8 % autour de ce coût du raffinage. Les prix des produits pétroliers encore contrôlés (essence, supercarburant, fuel et gazole) évolueraient ainsi tous les mois (la profession réclamait une révision hebdomadaire).

B. D.

(Lire la suite page 22.)

GAZ : une dépendance inquiétante

NEGOCIATION sur les prix avec l'Algérie, signature avec les Soviétiques, lutte contre la Grande-Bretagne avec *les pays du continent européen* sur la destination des réserves norvégiennes : la France se trouve engagée dans toutes les batailles actuellement livrées sur un marché du gaz en pleine transformation.

La consommation de gaz naturel, qui avait très fortement augmenté dans la période 1965-1973 (+ 7,3 % par an), avait continué de croître après la crise pétrolière de 1973 (+ 3,6 % par an entre 1973 et 1980). Le rythme de cette croissance devrait se ralentir puisque les perspectives énergétiques mondiales aux horizons 1990 et 2000 font apparaître un maintien de la part du gaz à environ 20 % de l'énergie totale consommée. Mais, comme le souligne un document récent du Bureau d'études industrielles et de coopération de l'Institut français du pétrole (BEICIP), ces chiffres globaux cachent de profondes mutations structurelles : les Etats-Unis, qui consommaient en 1973 plus de la moitié du gaz commercialisé dans le monde, vont voir se réduire la demande qui, selon Exxon, passerait de 492 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 1980 à 430 millions de TEP en 1990.

Le Japon, pratiquement dépourvu de réserves, compte sur *le gaz naturel liquéfié (G.N.L.)* pour assurer la très forte croissance de ses besoins en gaz, de 22,1 millions de TEP en 1980 à 69 millions de TEP en 1990.

L'U.R.S.S., qui dispose de plus du tiers des réserves mondiales, devrait connaître une croissance de sa production dans la décennie 80 de près de 7 % par an. Elle doit devenir ainsi rapidement et le premier producteur et le premier consommateur mondial.

L'Europe enfin, à en croire la Commission des Communautés européennes, a donné un rôle majeur au gaz pour assurer sa croissance énergétique. De 153 milliards de mètres cubes en 1973, la consommation européenne a atteint 220 milliards de mètres cubes en 1980. Elle approchera 300 milliards de mètres cubes en 1990.

Les pays en développement, où la part du gaz ne dépasse pas 6 % de la consommation totale d'énergie faute d'infrastructure, vont, eux aussi, connaître une croissance importante, du moins pour ceux d'entre eux qui disposent de réserves (une trentaine).

La seconde mutation structurelle de ce marché est la très forte progression du commerce mondial, qui a été multiplié par *plus de 10 en quinze ans.* Aux Etats-Unis, en Europe, le développement rapide de l'utilisation du gaz a été fondé sur des approvisionnements nationaux sûrs (Groningue aux Pays-Bas, Lacq en France, la mer du Nord), à des prix compétitifs. Or, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, la production décline. Après avoir atteint un niveau maximal en 1976, l'extraction de gaz naturel a baissé dans la Communauté et *il devrait y avoir une nouvelle* diminution d'ici à 1990. Les importations, qui ont représenté 11 % de l'approvisionnement en 1977, 26 % en 1980, passeront à 35 % en 1985 et 46 % en 1990. Mais, pour la France, on atteindra alors près de 85 %. De même, les Américains ont-ils fait un appel croissant aux gaz mexicain et canadien pour couvrir leur consommation.

Pourtant le gaz reste une des plus importantes sources alternatives au pétrole : son transport et sa combustion ne provoquent pas de nuisance, son utilisation est diverse, tant dans le secteur domestique que dans certaines industries. Enfin, les réserves en sont importantes : durant la décennie 70 on a découvert plus de gaz que de pétrole, ce qui a porté les réserves prouvées des deux hydrocarbures au même niveau quand la demande de brut est plus de deux fois supérieure (3 milliards de tonnes en 1980 contre 1,3 milliard de tonnes équivalent pour le gaz).

C'est dans ce contexte international que se situent les négociations menées actuellement par la France et qui portent à la fois sur l'évolution dse prix et sur la sécurité des approvisionnements. Or ces deux éléments sont liés : l'Algérie a suspendu temporairement ses livraisons à la France et aux Etats-Unis en 1980 faute d'accord sur les prix ; les ventes de la Libye à l'Italie ont également été interrompues au début de 1981 pour les mêmes raisons.

Lorsque, à la fin de 1979, l'Algérie a réclamé un alignement du prix du gaz sur celui du pétrole en équivalent calorifique, elle avait quelque raison de s'indigner des prix de vente de son gaz : la firme américaine El Paso, premier client de la Sonatrach, ne payait son G.N.L. que 37 cents en 1978. Et le jeu des indices adoptés avec Gaz de France (le cours moyen des fuels à Rotterdam) permettait avec plus de six mois de retard de répercuter très partiellement les hausses des prix du pétrole.

B. D.

(Lire la suite page 22.)

NATIONALISATIONS

Le cours de Bourse est-il la valeur de référence pour l'indemnisation des actionnaires ?

La nouvelle formule que propose le gouvernement pour l'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisables représente un progrès par rapport à celle qui a été rejetée par le Conseil constitutionnel. On peut toutefois se demander si elle est pleinement conforme à la rationalité économique et financière et si elle est équitable.

LE nouveau texte de loi sur les nationalisations présenté cette semaine par le gouvernement au Parlement fixe notamment les modalités d'indemnisation qui seront appliquées aux actionnaires des entreprises nationalisées. La méthode proposée abandonne la formule multicritères et prend pour seule référence les cours de Bourse, compte tenu d'un certain nombre de réajustements : prise en compte de l'inflation depuis le 1er janvier 1981 et intégration des dividendes au titre de l'exercice 1981. Cette solution semble avoir été choisie par le gouvernement — pressé d'en finir avec ce problème — parce qu'elle était la plus simple et la plus rapide. Ce n'est pas son seul mérite. N'en déplaise à beaucoup, c'est la seule solution qui ait un fondement économique rationnel. N'en déplaise à d'autres, ceux qui voient *dans cette « copie refaite »* un cadeau aux actionnaires, le montant de l'indemnisation auquel la formule proposée aboutit est en deçà d'une « juste » indemnisation.

Qu'est-ce qu'une « juste » indemnisation en la matière ? Si l'on retient l'hypothèse qu'une victoire politique ne place pas ceux qui l'ont emporté au-dessus du droit, l'indemnisation proposée doit *correspondre* au *droit* constitutionnel, mais aussi aux usages employés en France comme à l'étranger lorsqu'il s'agit d'apprécier la « valeur réelle » d'une entreprise dont un tiers cherche à prendre le contrôle.

Parce que l'évaluation de n'importe quel bien est par essence personnelle et donc subjective, certains experts ont pu préconiser un mélange de plusieurs méthode, pensant par là rendre la valeur plus objective : c'est la méthode « multicritères », à laquelle s'était rallié le gouvernement dans la première présentation de son projet, qui proposait de prendre en compte à la fois un cours de Bourse moyen — pour moitié, — l'actif net comptable et une capitalisation des résultats pour un quart chacun.

Ce cocktail a l'apparence de la sagesse ; mais, en fait, il méconnaît les théories financières modernes développées depuis plus de vingt ans et qui sont parfaitement reconnues et acceptées par un grand nombre de professionnels de la finance.

Les défauts de la méthode multicritères

La valeur d'une société pour celui qui, à titre de placement, souhaite entrer dans son capital est fonction de deux éléments et de deux éléments seulement : le montant des revenus et du capital qu'il compte en obtenir dans le futur et le taux de rentabilité qu'il exige de son placement. Ce taux de rentabilité exigé est lui-même décomposé en trois éléments : *une prime pour couvrir l'inflation* dans la mesure où les investisseurs ne sont pas victimes de l'illusion monétaire, *une rémunération réelle* qui peut être estimée à 3 % par an environ et *une prime de risque* qui dépend de la plus ou moins grande incertitude qui s'attache aux flux futurs de capitaux que doit rapporter le titre. Les anticipations des opérateurs quant à l'ensemble de ces éléments se modifient continuellement, cela explique les variations — parfois brutales — des cours en Bourse. Par comparaison, la valeur d'actif net, c'est-à-dire la valeur comptable d'une entreprise, présente l'avantage trompeur d'une profonde fixité mais représente en fait un amalgame d'évaluations hétérogènes des différents postes du bilan qui ont souvent peu de liens avec la réalité de la valeur de l'entreprise (non-réévaluation des postes du bilan, absence de consolidation des comptes...). Quant à capitaliser les bénéfices en les multipliant par un coefficient unique pour toutes les sociétés, c'est considérer que les entreprises ont toutes les mêmes performances, ce qui est aberrant.

En définitive, la méthode multicritères proposée avait pour effet de pénaliser les actionnaires des entreprises performantes et de favoriser ceux des autres. La Bourse ne s'y est pas trompée, puisque le cours de Rhône-Poulenc a plus que doublé depuis que la méthode multicritères a été connue, alors que le cours de Matra a baissé de moitié pendant la même période.

Il faut donc se féliciter que le cours de Bourse ait été retenu par le gouvernement comme seul critère de référence. Est-ce cependant suffisant ?

Le cours de Bourse représente bien la valeur d'une action pour un actionnaire minoritaire qui achète une petite fraction du capital. Mais est-il aussi significatif pour une personne morale ou physique qui veut prendre le contrôle d'une société ? Certes non, puisque, dans ce cas, il existe une procédure législative et réglementaire, celle des offres publiques pratiquées sur les Bourses de valeurs, qui montre que, au cours des années 1977-1981, la *moyenne des prix offerts* aux actionnaires minoritaires pour acheter leurs titres se situe à un niveau supérieur de l'ordre de 50 % à la moyenne des cours cotés pendant les six mois précédant le lancement de l'opération.

Une prime insuffisante

Le même phénomène, avec des chiffres similaires, se retrouve sur toutes les places boursières du monde. Cette prime est parfaitement justifiée sur le plan économique : elle représente d'une part le prix de la prise de contrôle de la totalité du capital et des pouvoirs de décision dans l'entreprise (ce dont ne bénéficie pas le minoritaire), et d'autre part, le prix de la liquidité, c'est-à-dire celui du transfert *instantané* du capital acquis.

Rien ne forçait le gouvernement à y recourir pour les entreprises nationalisables cotées en Bourse, mais il se serait par avance prémuni de toute critique s'il en avait respecté l'esprit, c'est-à-dire le résultat : une moyenne des cours de Bourse pendant un certain temps antérieur à la période électorale, majorée d'une prime de l'ordre de 50 % et réactualisée pour tenir compte de l'inflation si le paiement de l'indemnisation se faisait avec retard.

Le nouveau texte du projet de loi s'écarte de cette rationalité économique. Certes, il reconnaît bien comme seul critère d'évaluation le cours de Bourse, mais il se refuse toujours à prendre en compte la prime à payer correspondant à une prise de contrôle totale et instantanée des entreprises qu'il nationalise. Certes, ce texte comporte aux yeux des profanes, des « générosités » qu'il convient de souligner : l'une qui consiste à retenir la meilleure moyenne mensuelle des cours entre le 1er octobre 1980 et le 31 mars 1981 et non pas la moyenne sur l'ensemble de cette période, ce qui correspond à une prime de l'ordre de 12 %. L'autre, la réintégration du dividende 1981 au titre de l'exercice 1980 porte la prime totale à 18 %. Ce faisant, la prime n'atteint pas les 50 % dont nous avons fait état. Il serait donc pour le moins inique qu'on veuille accroître le rendement de l'impôt sur la fortune ou les revenus pour récupérer un cadeau qui n'en est pas un.

Cette méconnaissance du gouvernement de la rationalité économique dans ses calculs d'indemnisation aura de nouvelles conséquences graves dans l'avenir. Toutes les techniques d'évaluation qui correspondent à cette rationalité s'appliquant tout aussi bien aux entreprises cotées que non cotées, il y a tout lieu de craindre que l'indemnisation des banques non cotées en Bourse qui seront nationalisées en 1983 et la rétrocession des sociétés filiales des entreprises nationalisées ne s'effectueront dans des conditions de prix à nouveau critiquables.

BERTRAND JACQUILLAT,
professeur à l'université de Lille-I et au CESA.

La priorité des Européens

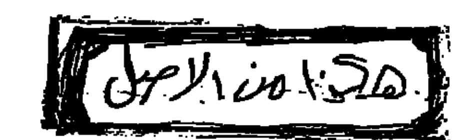
DANS un article publié dans le *Wall Street Journal* le 12 janvier dernier, M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, écrivait : *« Les Soviétiques ont organisé systématiquement un effort massif en vue d'obtenir des pays de l'Ouest les techniques les plus avancées. Ce faisant, leur objectif est de favoriser la construction de leur appareil militaire. »* Forts de cette conviction, étayée par un grand nombre de faits concordants, les Américains ont marqué quelques points à l'occasion de la réunion du Cocom (Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations vers les pays communistes), qui s'est tenue la semaine dernière à Paris, où cet organisme non officiel (et regroupant les quinze nations de l'alliance atlantique à l'exception de l'Islande, plus le Japon) a son siège. Leur succès a été marqué par la publication d'un communiqué, ce qui est un fait tout à fait inhabituel. Ce texte *(le Monde* du 23 janvier) souligne la nécessité *« d'adapter les méthodes »* du Cocom à l'évolution de la situation, c'est-à-dire de rendre plus efficace son contrôle.

Cela dit, les alliés de Washington n'en ont pas pour autant oublié leurs intérêts... économiques. Leurs échanges avec les pays communistes, nettement plus importants en volume que ceux des Etats-Unis, contribuent à faire tourner leurs usines et *donc à maintenir des emplois.* On comprend dans quel esprit l'agence Tass s'est plue à chiffrer à deux cent cinquante mille le nombre des personnes travaillant en France au commerce avec l'Est. Les pays partenaires des Etats-Unis ont beau jeu de faire remarquer que ces derniers ne sont pas non plus insensibles à ces préoccupations marchandes, comme l'atteste l'importance des livraisons agricoles *américaines à l'U.R.S.S.*

Au lendemain des événements d'Afghanistan et de Pologne, le débat met ainsi en présence des considérations morales, des préoccupations stratégiques et un certain mercantilisme. D'aucuns aimeraient établir une cloison aussi étanche que possible entre le politique et l'économique, mais c'est impossible. Peut-on, sans se désavouer, tenir de sévères discours d'un côté, signer des contrats de l'autre ?

Les compromis peuvent être nuisibles à terme. Dès lors, en dehors de la modernisation du Cocom, dont les normes, établies souvent il y a une trentaine d'années, ont vieilli, se pose la question du maniement de l'arme technologique elle-même. A la limite, tout transfert peut faciliter un processus de production. Livrer des céréales *à l'U.R.S.S. permet à celle-ci* de consacrer ses ressources à d'autres fins. Pour sortir de la contradiction, il faudrait définir une stratégie globale des relations économiques Est-Ouest, compte tenu de l'appréciation de leur rôle dans les deux systèmes. Chaque opération ponctuelle pose ses propres problèmes de sécurité, qui appellent une solution particulière, mais, pour éclairer la décision, il conviendrait de raisonner en termes d'équilibre des dépendances mutuelles. En attendant, la signature avec Moscou de l'accord sur le gaz indique que les Européens continuent à donner la priorité à la coopération économique, ce qui les conduit à circonscrire la notion d'*« intérêt stratégique »*.

M. B.



LA POLITIQUE FRANÇAISE D'HYDROCARBURES RESTE A DÉFINIR

GAZ : une dépendance inquiétante

(Suite de la page 21.)

Mais, de ce constat clair, l'Algérie a tiré un postulat excessif dont elle a fait une théorie *défendue ensuite dans plusieurs* congrès et conférences : le prix du gaz devait être aligné intégralement au départ de gisement sur le brut algérien, très léger et donc le plus cher dans la hiérarchie des cours de l'OPEP. Cela ne tenait pas compte des frais de transport et de regazéification du gaz. C'était surtout oublier que le gaz est destiné à un marché sur lequel existent des produits concurrents, principalement les fuels (lourd, domestique et gazole), l'électricité et, à un degré moindre, le charbon. Comme le soulignait la Commission européenne en octobre dernier : « *Pour maintenir ou étendre la place qu'il occupe actuellement, le gaz naturel doit rester compétitif au stade de la consommation finale (...).* »

Autant dire que l'équilibre est difficile à réaliser — sur un marché nettement plus contraignant que celui du pétrole, ce qui justifie des contrats moyens de vingt ans — entre le prix trop bas qui décourage le producteur et le cours trop élevé qui fait fuir le consommateur vers des sources alternatives. D'où la délicatesse des négociations actuellement menées par Paris avec l'Algérie et qui sont surveillées attentivement dans de nombreux autres pays.

Les Japonais, très dépendants de normes de pollution draconiennes et qui utilisent le G.N.L. directement dans des centrales électriques, ont toutefois accepté une parité gaz pétrole (CIF) (1) dans leur contrat avec Abou-Dhabi et une indexation du prix du gaz sur l'évolution des prix d'un panier de dix-neuf bruts avec l'Indonésie. Ils payent de ce fait leur approvisionnement nettement plus cher que les Européens ou que les Américains (6,40 dollars par million de B.T.U. (2) — y compris 1,40 dollar de fret et d'assurance — avec Abou-Dhabi et 5,87 dollars F.O.B. avec l'Indonésie).

Les Etats-Unis payent actuellement le gaz du Canada comme du Mexique — ce pays disposant d'une clause du vendeur le plus favorisé — 4,94 dollars le million de B.T.U. rendu à la frontière américaine, du fait d'un prix de base indexé sur un panier de bruts.

Au 1er juillet 1981 ou au 1er octobre selon les contrats, la France *achetait le gaz norvégien* (Ekofisk) 4,25 dollars le million de B.T.U. rendu à Emden, en R.F.A., celui des Pays-Bas 4,45 dollars à la frontière néerlandaise. Elle *payait à l'Algérie pour du gaz* naturel liquéfié (transporté par méthanier et non comme les autres par gazoduc) 4,28 dollars F.O.B. par million de B.T.U. A cela s'ajoutaient don cles frais de fret, d'assurance et de regazéification, de l'ordre de 1 dollar.

APPROVISIONNEMENT DE LA FRANCE (1981)

Lacq	25 %
Algérie	15,4 %
Mer du Nord	9,5 %
Pays-Bas	31,2 %
U.R.S.S.	15 %
Divers	3,8 %

Les Soviétiques, qui ont signé avec l'Allemagne fédérale un contrat pour 11,2 milliards de mètres cubes par an et avec la France (pour 8 milliards de mètres cubes annuels pendant vingt-cinq ans), n'ont pas cru devoir demander une parité gaz-pétrole. Pour la R.F.A., le prix de base (l'équivalent en deutschemarks de 4,70 dollars par million de B.T.U.) est indexé partiellement sur le pétrole brut et, pour le reste, pour moitié sur les cours du fuel lourd, pour moitié sur ceux du fuel domestique selon les cotations de Wiesbaden. Enfin l'U.R.S.S. réclame un prix minimum de l'ordre de 5,50 dollars par million de B.T.U. à partir du début des livraisons, soit en 1984.

Ce contrat a posé aux Européens la *question* de la sécurité de leurs approvisionnements. Déjà l'Union soviétique vendait 10,7 milliards de mètres cubes par an à la R.F.A., 7 à l'Italie et 4 à la France. Les 11,2 milliards de mètres cubes supplémentaires à l'Allemagne fédérale, les 8 milliards de plus à l'Italie et à la France, les 5 milliards à la Belgique, porteront donc la dépendance de ces quatre pays à des niveaux très importants (entre 32 % et 38 % de leurs importations de gaz).

On peut certes, comme M. Attali, le conseiller de M. Mitterrand, estimer que la dépendance énergétique à l'égard de l'Union soviétique sera de l'ordre de 5 %, « *ce qui ne doit pas être considéré comme un événement majeur* ». Encore faudrait-il prouver que toute énergie est substituable immédiatement au gaz, ce qui n'est évidemment pas le cas. De plus à terme « *le simple risque d'une interruption de l'approvisionnement peut être suffisant pour qu'une pression s'exerce sur les prix ou les autres éléments de la négociation* » comme le rappelait récemment M. Davignon, commissaire européen. Pourtant, il ne fait guère de doute que l'Europe occidentale a besoin du gaz soviétique. Et l'équilibre énergétique mondial nécessite sans doute la mobilisation de toutes les sources connues. Si l'on fait abstraction des problèmes moraux et politiques que peut poser la signature d'un tel contrat au moment des événements de Pologne.

Dans ces conditions, quelle peut être la politique gazière française sur laquelle les responsables ont fait un grand silence lors du débat sur l'énergie du mois d'octobre, à l'Assemblée nationale ?

Les grands principes sont connus : réduction de la dépendance et diversification des approvisionnements. *Actuellement, quatre pays fournissent* l'essentiel des importations françaises : les Pays-Bas (31,2 % de la consommation), l'Algérie (15,4 %), l'U.R.S.S. (15 %) et la mer du Nord (Norvège 9,5 %). Avec déclin de la production nationale de Lacq et de Groningue, aux Pays-Bas, il faudra trouver de nouvelles sources. Les livraisons contractuelles en provenance d'Algérie après le démarrage effectif du troisième contrat s'élèveront à 9 millions de TEP par an. Le contrat qui vient d'être signé avec l'U.R.S.S. portera le niveau de fournitures soviétiques à 12 millions de TEP. Les quantités en provenance de *Norvège vont être accrues avec* la mise en production des gisements de Statfjord, sans parler des très importantes découvertes de Shell, qui pourraient accroître la production norvégienne dans les années 90. En outre, un protocole d'accord a été signé avec le Nigeria (avec pour la France de 2 à 4 millions de TEP par an).

Le golfe de Guinée (Cameroun, Congo), le Canada, l'Amérique latine (Trinidad-et-Tobago, Venezuela), le Proche-Orient sont des sources d'approvisionnement prospectées d'ores et déjà par Gaz de France pour l'avenir. Sans parler à plus long terme du gaz de synthèse.

Une réserve stratégique

La part du gaz naturel dans le bilan énergétique national est comprise — *par le nouveau programme gouvernemental — entre* 31 et 40 millions de TEP. « *Compte tenu des contrats existants ou en cours de négociation, le point bas de la fourchette peut déjà être tenu pour assuré* », affirme Gaz de France. Mais si aucun nouveau contrat ne devait être signé, la dépendance à l'égard de l'U.R.S.S. atteindrait 38 % et celle à l'égard de l'Algérie 29 % en 1990. Il est donc indispensable de se prémunir contre les risques d'interruption des livraisons. Gaz de France doit accentuer sa politique de contrats dits interruptibles, qui permettent de réduire ou d'interrompre les livraisons à certains clients lorsqu'il y a déficit de l'offre. En 1981, la proportion des ventes ainsi « détachables » étaient de 15,5 % de l'ensemble de la consommation : des entreprises de la chimie, de l'industrie des silicates et de l'agro-alimentaire peuvent ainsi, si nécessaire, recourir au fuel ou au charbon. Maintenir cette proportion de 15 % au fur et à mesure de la croissance de la demande de gaz est un objectif minimal, pas forcément facile à tenir et contradictoire, en outre, avec la politique désirée de pénétration du charbon (car ce sont les mêmes clients qui sont susceptibles de bénéficier de contrats interruptibles).

Pour pallier les conséquences d'une défaillance éventuelle d'un fournisseur étranger, il faut surtout développer une politique active de stockage souterrain. Il *existe actuellement en France* neuf réservoirs (sept en couche aquifère et deux en cavités salines) qui ont pour rôle essentiel l'adaptation aux évolutions de la consommation saisonnière. Mais il s'agit désormais d'avoir une véritable réserve stratégique. Or Gaz de France reconnaît les difficultés d'implantation : « *La perception de l'utilité des stockages de gaz naturel n'apparaît plus suffisante pour susciter le consentement des personnes et des communautés concernées.* »

Or si le niveau des contrats interruptibles et des capacités de stockage souterrain n'atteignaient pas *rapidement* 35 à 40 % de la consommation nationale, l'importance de l'engagement à l'égard de l'U.R.S.S. et la crédibilité de la volonté gouvernementale de réduction de la dépendance *seraient fortement* affectées.

B. D.

(1) C.I.F. (y compris le fret et les assurances).

(2) British Thermal Unit : un million de B.T.U. = 293 kWh.

PÉTROLE : trois raffineries vont d'ores et déjà être fermées

(Suite de la page 21.)

Le gouvernement continuerait de fixer les autres éléments constitutifs du prix de vente à la pompe (marge de distribution, frais de mise en place, rabais possibles, qui sont actuellement de 10 centimes par litre sur les carburants et surtout taxes).

Les syndicats ne sont pas tous hostiles à une certaine « vérité des prix ». Encore faut-il qu'en contrepartie la profession s'engage sur l'emploi, les investissements de conversion et la diversification des approvisionnements. Or si le régime des prix du marché intérieur a été négocié avec l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (UCSIP), ces questions ne peuvent être discutées que compagnie par compagnie.

Répondant à l'action de B.P., M. Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, a d'ailleurs précisé le 14 janvier, devant l'association française des techniciens du pétrole qu' « *aucune entreprise n'est encore en mesure de faire état d'un accord des pouvoirs publics* ». (En matière d'adaptation des capacités de distillation excédentaire.)

Shell avait ouvert la voie en annonçant la suppression de mille deux cents emplois, pratiquement sans licenciement, dès avant le 10 mai. B.P. vient donc d'annoncer une forte diminution de ses effectifs.

Actuellement — et jusqu'en 1985, — trois raffineries seulement devraient être fermées : à Valenciennes (Elf), à Dunkerque (B.P.) et à Hauconcourt en Lorraine (C.F.R., Esso, Elf). Mais rien ne dit qu'une nouvelle vague n'*interviendra pas après 1985*, notamment à Gargenville, Herrlisheim, voire Vernon.

Même si l'on admet que la capacité réelle n'est plus que de 145 millions de tonnes (compte tenu des unités fermées) et non de 166 millions de tonnes, le chiffre avancé, les objectifs gouvernementaux consistent à ramener celle-ci à 100 millions de tonnes à la fin de la décennie, du fait de la baisse de la consommation de produits pétroliers et de l'inévitable pénétration du marché par les producteurs de brut. Les trois fermetures d'ores et déjà acceptées en *fait* par les pouvoirs publics ne suffiront donc pas. Que faire de ce personnel ? Difficile de le replacer dans d'autres unités en période de récession, de même que de l'intégrer dans la pétrochimie, elle aussi surcapacitaire et à l'avenir incertain pour les produits de base. Difficile aussi de l'affecter à d'éventuelles unités nouvelles de conversion, qui l'évolution de la consommation (avec une demande croissante pour les carburants et une moindre utilisation du fuel lourd du fait de la montée en puissance du nucléaire) et aussi au traitement de pétroles de plus en plus lourds. Or en dehors de l'unité de crackage prévue à Lavera par B.P. et de quelques investissements d'économies d'énergie dans certaines raffineries (soit moins de 2 milliards de francs), les plans des compagnies semblent bien maigres. « *Il est urgent d'attendre* », *reconnaît* le président d'une filiale française de société internationale, ajoutant que sur les plans économiques comme techniques une décision précipitée en matière de conversion profonde serait hasardeuse. « *Nul ne peut affirmer aujourd'hui quelle est la meilleure technologie de traitement des pétroles lourds.* » Elf comme d'autres compagnies continuera donc « d'étudier » l'implantation d'une telle unité.

Reste l'épineuse question de la diversification des approvisionnements. L'ancien pouvoir avait fixé la dépendance pétrolière à l'égard d'un *seul fournisseur* à 15 % puis à 25 %. Or en 1981 l'Arabie Saoudite aura livré près de 50 % du brut importé par la France, ce qui aura — du fait du prix relativement modéré demandé par Ryad — soulagé la *facture* pétrolière de plusieurs milliards de *francs*. La diversification souhaitable pour réduire les risques coûte donc de l'argent. Est-on prêt à le payer ? « *Vous devons, en particulier, poursuivre notre politique qui a été engagée de diversification et de coopération avec la Norvège, le Mexique, le Venezuela et, entre autres, les pays du golfe de Guinée* », soulignait, le 14 janvier, M. Hervé. Mais il suffit de voir, depuis les incidents du mois de juin, le peu d'empressement de la compagnie française à s'engager avec le Mexique au-delà de 100 000 barils par jour pour comprendre les *réticences des sociétés — mêmes* nationales — à accepter une politique jugée par elles onéreuse, rigide et incertaine.

Malgré un monopole — simplement délégué depuis 1928 à des compagnies qui à l'époque maîtrisait le brut à la production — les moyens d'action des pouvoirs publics sur les sept sociétés de raffinage ne semblent pas très efficaces. Une fois encore, la *politique* pétrolière va donc apparaître comme un compromis entre initiés et soulever de ce fait de nouvelles vagues. Au-delà d'un système de prix intérieurs — sur lequel Matignon a donné *son accord mais* qui est différé, car la Rue de Rivoli juge le moment peu opportun (l'indice des prix de janvier sera mauvais), — le gouvernement socialiste sait-il ce qu'il veut ? Dès lors que l'on décide de maintenir la loi de 1928, que doit-ont faire ? Quelle part du marché français sera-t-il réservé aux importations de produits des pays du tiers-monde ? De quel outil de raffinage veut-on réellement se doter pour les vingt années à venir ? Si la consommation nationale doit être de 75 millions de tonnes en 1980 (au lieu de 100 aujourd'hui) y aura-t-il encore place *pour sept sociétés de raffinage* en France ? etc. Tant que la doctrine du gouvernement en la matière n'aura pas été clairement définie, toute action risque fort d'être balayée au premier *souffle sur un marché capricieux.*

seront à n'en pas douter très largement automatisées Le gouvernement a semble-t-il conscience qu'il ne peut *imposer* le maintien intégral de l'emploi, mais il aimerait au moins obtenir des sociétés qu'elles s'engagent — régionalement — sur des plans d'aide à l'emploi, sorte de « *mini-DATAR* » locales.

A cela s'ajoute la rationalisation de la distribution — par regroupement des dépôts — qui risque de provoquer elle aussi de nombreuses pertes d'emplois.

Autre contrepartie espérée d'une évolution plus souple des prix sur le marché intérieur, les investissements de conversion semblent eux aussi en panne. Le rapport Hugon parlait de 15 milliards de francs à consacrer dans les deux ans à l'adaptation de l'outil français de raffinage à

B. D.

LA PRODUCTION DES RAFFINERIES CLASSIQUES N'EST PLUS ADAPTÉE AUX BESOINS

La surcapacité actuelle de raffinage touche la distillation, procédé de séparation de mélanges liquides par ébullition puis condensation des vapeurs. Ce traitement primaire permet d'obtenir — pour un baril type — certaines fractions (G.P.L., essence, gazole, fuel). Adapté à la consommation française des années 60 et 70, ce type de raffinage ne répond plus aux besoins actuels et surtout à venir. Le programme nucléaire et le recours au charbon réduisent fortement la demande de fuel lourd quand le développement du parc automobile nécessite une consommation croissante de produits légers. Il faut donc construire des capacités de raffinage plus complexes qui permettent, par craquage, de transformer les produits lourds en essence et gazole.

	Distillation reformage d'arabian light	Consommation 1980
Gaz de pétrole liquéfié	2,8 % du poids brut	3,3
Carburant	4,2 % » »	3
Supercarburant	12,7 % » »	15
Gazole, fuel domestique	33,9 % » »	38,4
Fuel lourd (4 % de soufre)	41,5 % » »	25,9
Pertes et combustion	4,9 % » »	—
Divers	—	14,4

Rendement type d'un baril d'Arabian light et consommation française (en %)

ENTRE VENTS ET MARÉES

Un allemand en voie de nationalisation

FRANCFORT ne répond plus « *M. Kurt Lanz ne veut voir personne* », dit sa secrétaire. Surtout pas les journalistes qu'il connaît depuis quinze ans. « *S'il dit du mal du gouvernement français, Hoechst sera pénalisé dans la nationalisation de Roussel-Uclaf ; et s'il en dit du bien, on en déduira que le traitement infligé n'est pas assez fort* », explique-t-on plus bas dans la hiérarchie. Au reste, M. Lanz n'a plus rien à dire insinuent certains... puisque ce n'est plus lui qui s'occupe du dossier, bien qu'il soit toujours président du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf et de la Société française Hoechst. Chacun sait que la firme chimique allemande de Francfort « *souhaite conserver la majorité* » dans la grande entreprise pharmaceutique française que le gouvernement de Paris entend, lui, nationaliser. Y aura-t-il un moyen de concilier ces deux positions, comme M. Edouard Sachiz, le président français du directoire de Roussel-Uclaf, l'a — un peu prématurément, semblet-t-il, — laissé entendre ces jours derniers ? Il faut le *souhaiter*.

En attendant, comment comprendre l'originalité symbolique de cette grande affaire franco-allemande sans se référer à ceui qui, pendant trente ans, en fut l'âme ? Pourquoi ne peut-on voir dans Hoechst un mastodonte boulimique qui aurait agressé ses voisins ? D'où viennent les moyens de pression, voire de rétorsion, dont les partenaires allemands de Roussel-Uclaf disposent des deux côtés de la frontière ? Le paradoxe veut qu'ils aient été fournis par cet homme aujourd'hui critiqué de partout, parce qu'il... aimait la France.

Est-ce parce que sa mère, russe, parlait aussi bien le français que l'allemand ? Son père était industriel à Kehl, aux portes de l'Alsace. « *J'ai utilisé le temps de la guerre à passer des diplômes d'interprète de français, d'anglais et d'espagnol...* », ironise souvent M. Kurt Lanz en portant sur l'histoire un regard triste. Il était entré en 1937 à l'I.G. Farben, le redoutable « Konzern » chimique qui devait être démantelé en 1946 en trois morceaux, Bayer, B.A.F. et Hoechst furent placés chacun sous un contrôle allié : en 1950, pour vendre une goutte de polypropylène en France, Hoechst devait demander la permission de ses contrôleurs américains.

La grande question que se posait le groupe Hoechst en 1968, au point le plus haut de son expansion, fort de nouvelles ressources financières et de la volonté de prendre l'avenir à bras le corps, était : faut-il s'intégrer en amont ou en aval, vers la matière première pétrolière ou vers les produits finis ? La bataille d'état-major fut rude. M. Kurt Lanz, qui était entre-temps devenu l'un des plus puissants directeurs administrateurs du groupe et bénéficiait de la confiance du président de l'époque, M. Karl Winnacker, se fit l'avocat de la seconde solution. Elle l'emporta. C'était celle qui, non seulement autorisait l'espoir des bénéfices les plus élevés, mais plaçait la France en position privilégiée dans le dispositif nouveau. M. Jean-Claude Roussel devint un habitué de la maison des Lanz au Rayol, sur la Côte d'Azur. Roussel-Hoechst se fit en 1969. Le dynamique président de l'entreprise française, déjà préoccupé par les menaces de nationalisation qui se profilaient déjà, avait en tête nombre de projets à mettre joyeusement au bénéfice de tous dans le pot commun. Il mourut par accident en 1972, à quarante-neuf ans. Le grand dessein, impliquant notamment Nobel-Bozel, était tracé ; d'autres devaient le reprendre, non sans le modifier et l'édulcorer. Il avait, en tout cas, été prouvé, à Francfort, que les chercheurs et les managers français valaient bien les Allemands, et parfois mieux. Ce fut alors, surtout dans les laboratoires de recherche des deux groupes, la période d'une grande idylle. Le « commercial » suivait. Les financiers ramassaient la monnaie. Tout le monde semblait content.

L'imbrication

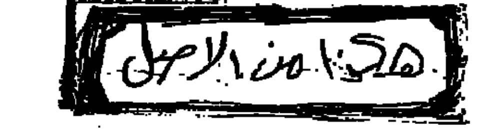
L'année dernière encore, Hoechst vantait dans son rapport les résultats exceptionnellement bons par rapport aux autres de sa principale filiale française, mise en vedette. L'ancien directeur des recherches de Roussel-Uclaf, M. Edouard Sachiz, venait d'être promu président du directoire. L'American Hoechst, qui faisait d'importantes acquisitions aux Etats-Unis, les plaçait... sous le contrôle de la filiale française. Il semblait qu'une division du travail s'opérât au sein du groupe, qui laissait à la société française une grande partie du meilleur, dans la chimie fine et les activités internationales, tandis que de l'autre côté du Rhin on s'affairait à maîtriser énergiquement le plus dur : la chimie lourde. L'imbrication, cependant, était devenue très grande dans les laboratoires de recherche, et dans la politique d'exploitation des brevets.

C'est certainement là où, aujourd'hui, le bât blesse le plus. « *Certaines de nos plus grosses têtes risquent de déménager...* », s'inquiètent les Français dans les couloirs de l'entreprise. « *On ne pouvait pas supposer qu'on en reviendrait là...* », se lamentent les chercheurs allemands qui travaillent avec eux sur des programmes communs, et disent, non sans un petit côté fleur bleue, avoir mis tout leur cœur dans cette coopération. Néanmoins, c'est au sommet, où un silence de mort est de rigueur, qu'on compte les coups. Calcul des indemnités bien entendu. Mais l'essentiel est ailleurs. Les Français, « *qui ne sont pas des chimistes* » (comme disait Fernand Raynaud), ne sauraient oublier que les chimistes allemands, qui restent les premiers du monde, s'ils connaissent la finance par nécessité, sont avant tout des industriels — ce qui est d'ailleurs leur grande force par rapport à leurs concurrents français et américains. Pour eux, le prix, même juste d'un point de vue comptable, d'un outil industriel ne compense pas nécessairement la valeur d'utilité de cette pièce dans le groupe.

Ils ont été parmi les premiers à ne pas jouer ce que ses détracteurs appellent la « politique d'I.B.M. », qui consiste à diviser les différentes activités internationales en rondelles inutilisables séparément, pour mieux régner au sommet de l'édifice. M. Lanz a-t-il eu raison ? L'expérience est-elle concluante ? Son issue servira en tout cas de leçon pour les autres investisseurs allemands, et, au-delà, pour la plupart des firmes multinationales. Il est vrai que l'entente franco-allemande dont il est question était si exceptionnelle sur le plan humain qu'elle a peut-être peu de chances de se reproduire. Il est vrai aussi que les négociations, d'après ce que l'on peut savoir, se déroulent tant du côté français que du côté allemand avec une grande correction et de bonnes chances d'aboutir en limitant les inévitables dégâts qu'occasionne toujours le changement.

La France gagnera-t-elle à cette nationalisation ? Une chose est certaine : l'Europe y perdra. A Francfort, le seul cadre allemand de haut rang qui ait jamais dirigé opérationnellement une affaire du groupe en France (« *pour combler un vide* ») a été rappelé provisoirement : pour se préparer, dit-on, à revenir à Paris avec de plus hautes fonctions. « *Il aura l'œil... Et le bon.* » M. Lanz, qui n'a jamais exercé quant à lui aucun commandement direct à Paris, se retirera probablement bientôt discrètement.

JACQUELINE GRAPIN.



LA RÉFORME DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE

Sus au bonus-malus ?

L'annonce d'une hausse de 16 % à 22 % des tarifs de l'assurance automobile en 1982 (« le Monde » du 5 décembre 1981) n'a pas manqué de soulever un certain nombre de protestations. Parmi celles-ci, la plus virulente est celle de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) qui, dans le numéro de janvier de sa revue « Que choisir ? », s'en prend sans ménagement aux professionnels de l'assurance automobile sur le thème : « Pas de hausses, une réforme ! » A cette attaque, qui n'est pas la première (la précédente date du début de 1980), les compagnies ne manquent pas de répliquer que les facteurs de hausses sont nombreux et que les problèmes ne sont pas simples ; elles vont jusqu'à intenter des procès, et même à les gagner. Néanmoins, sur certains points, comme les bonus et malus et la tarification appliquée aux assurés, des points de convergence apparaissent entre l'U.F.C. et les compagnies, qui pourraient déboucher sur la réforme d'un régime mis en place en juin 1976 et dont certains effets pervers sont apparus depuis cette date. Un prochain conseil des ministres va mettre en route une telle réforme et confier à M. Lucien Meadel, ancien directeur du cabinet de Mme Cresson, une mission d'étude de trois mois.

AFFIRMER, comme l'U.F.C., que les hausses de tarifs pour 1982 sont « *inexplicables et inacceptables* » apparaît quelque peu abusif. Le *doublement de la taxe parafiscale* sur les primes au titre de la co-responsabilité civile, voté par l'Assemblée nationale, pour combler une partie du déficit de la Sécurité sociale et faire participer les assurés aux frais des accidents causés aux personnes physiques, a entraîné déjà une élévation de 6 %. Par ailleurs, la généralisation des effets de la loi du 7 janvier 1981, qui étend la garantie des compagnies en responsabilité civile aux membres de la famille transportés dans le véhicule du conducteur, jusqu'alors exclus de la garantie sauf clause spéciale et facultative à titre onéreux, constitue un deuxième chef de hausse. Obligatoire à partir du 1er juillet 1981, elle conduit à une majoration de 6 %, étalée sur l'année 1982 en fonction de l'échéance des contrats, et applicable aux seuls assurés qui n'avaient pas souscrit cette garantie supplémentaire.

L'absence

Un troisième chef de hausse est représenté, enfin, par l'augmentation des tarifs de la réparation automobile (18 %), hélas ! non contestable comme tout conducteur a pu s'en rendre compte, et celle des indemnisations accordées aux personnes physiques (14 %), notamment pour les frais d'hospitalisation, dont le renchérissement continu n'est pas non plus contestable si on en croit les barèmes de l'Assistance publique. L'absence de prise en compte de ces éléments rend donc moins crédibles les affirmations de *Que choisir ?*

Une autre critique formulée par les rédacteurs de cette revue peut largement prêter à contestation, celle qui met en cause les déficits enregistrés par les compagnies. Celles-ci, à la demande du ministre de l'économie et des finances, ont accepté de limiter à 10 % en moyenne la répercussion de ces augmentations de tarifs sur le montant des primes, ce qui compte tenu des hausses légales évoquées plus haut conduit bien aux 16 % à 22 % de majoration annoncés.

Erreur et contrevérité

Les compagnies n'en signalent pas moins qu'en 1980, selon les statistiques officielles de la direction des assurances du ministère de l'économie et des finances, leur déficit global a atteint 700 millions de francs, leurs recettes s'élevant à 36,7 milliards de francs, dont 32,2 milliards de *francs de primes encaissées et* 4,5 milliards de francs de revenus du portefeuille, et leurs dépenses atteignant 37,4 milliards de francs, dont 28 milliards de francs de sinistres payés ou dus et 9,4 milliards de francs de frais généraux et commissions (31,8 %). Erreur selon *Que Choisir ? qui, depuis des années*, développe l'argumentation selon laquelle la présentation des comptes des assurances est « *tendancieuse* » du fait que certains remboursements de sinistres survenus pendant une année peuvent s'étaler pendant cinq ans, ce qui atténue les pertes, d'autant *que les compagnies* tirent revenu des sommes bloquées dans l'attente des règlements. Contrevérité, répliquent les compagnies : pour les accidents corporels les plus graves, qui représentent 1 % des accidents, mais plus de 40 % du montant total des indemnisations, les règlements sont longs et susceptibles de dépasser cinq ans, compte tenu des traitements hospitaliers et éventuellement des procédures judiciaires engagées. De plus, tout « boni » de liquidation après règlement définitif d'un sinistre est intégré auto*matiquement dans les ressources* des exercices où il apparaît et vient compléter les primes payées par les assurés, de même que les revenus des sommes bloquées au titre des « provisions techniques » en garantie du paiement des sinistres. Ces données figurent dans les fameux « états A 10 », établis par les compagnies et publiés par la direction des assurances après vérification *par un corps de commissaires-*contrôleurs. C'est dire que la critique de l'U.F.C. mériterait d'être plus substantiellement étayée, si elle veut mettre en question la compétence et la probité intellectuelle de ces commissaires, dûment assermentés et riches de l'expérience d'une génération. *Ajoutons que les mutuelles* sans réseaux de commercialisation, dites mutuelles de Niort, qui couvrent plus de 45 % du marché de l'assurance automobile à des tarifs inférieurs obtenus grâce à l'économie sur les courtages et les frais ont majoré leurs tarifs de 20 % en 1982 comme en 1981 : pour elles aussi, le coût des sinistres, dont 80 % sont liés à l'évolution des salaires, a augmenté.

L'U.F.C., en revanche, se place sur un terrain plus sûr lorsqu'elle attaque le système du bonus-malus. Mis en place en 1970 en échange d'une mise en liberté surveillée des tarifs, ce système revient à insérer, dans les contrats, une clause de majoration ou de réduction des primes destinée à pénaliser les mauvais conducteurs au prorata des accidents causés par eux et à favoriser les bons conducteurs sans accidents.

Des résultats spectaculaires

Du fait de son imperfection et de l'anarchie qui accompagna sa mise en application, il fut réformé et harmonisé par un arrêté de juin 1976 suivant un barème toujours en vigueur. Le taux de majoration de la prime (malus) est de 10 % pour un sinistre survenu pendant la période annuelle précédant l'échéance du contrat, de 40 % pour deux sinistres pendant la même période, de 100 % pour trois sinistres, avec une majoration supplémentaire de 100 % pour chaque sinistre suivant. Le taux de réduction (bonus) est de 10 % pour une année consécutive et 5 % pour les années suivantes, la réduction globale *ne pouvant dépasser 50 %* au bout de huit ans.

Les résultats de cette réforme ont été spectaculaires : à l'heure actuelle, 86 % des assurés bénéficient du bonus (de 23 % à 30 % en moyenne), 4 % sont affectés d'un malus (de 25 % en moyenne) et 10 % paient le « tarif de référence ». D'un côté, les Français ont amélioré leur conduite du fait de la limitation de vitesse et des nouvelles mesures de sécurité, d'autre part, ils déclarent moins de « petits » sinistres (ailes éraflées, etc.), afin d'éviter une coûteuse pénalisation, ce qui est d'ailleurs l'objectif poursuivi par des compagnies soucieuses de réduire leurs frais administratifs. De l'autre, de très vives critiques se sont élevées, dès le départ, contre l'application aveugle du malus, que ce soit de la part de l'U.F.C. ou des médias. Ainsi, pour un conducteur, cabosser le pare-chocs du véhicule qui le précède dans une file ou écraser un père de famille de dix enfants sur un passage clouté donne lieu au même malus.

« Personnalisation »

Les compagnies justifient cette pratique en assurant que la fréquence des petits sinistres révèle une propension à causer des accidents et doit donc être pénalisée, ce qui est difficilement compris par le public, peu accessible à un tel raisonnement. Par ailleurs, beaucoup d'assureurs estiment que le barème des bonus, calculé à une époque où la fréquence des accidents était plus élevée, est devenu beaucoup trop généreux. Le résultat est que les compagnies, pour compenser la réduction de leurs recettes, ont relevé sensiblement leur tarif de référence, que les bonus, calculés sur ces tarifs majorés, *sont moins importants qu'il n'y* paraît, et surtout que les nouveaux conducteurs, assurés au tarif de référence, sont fortement pénalisés.

De ce fait, les objectifs que se fixaient les promoteurs du bonus-malus, réduire le nombre des accidents et rétablir un traitement équitable entre les bons et les mauvais conducteurs, ne sont pas atteints, car pour beaucoup, la réduction du nombre des accidents est due surtout à l'amélioration de la sécurité, et les nouveaux assurés paient davantage qu'auparavant. *En conséquence*, les mutuelles, notamment celles de Niort (MAIF, MACIF et MAAF), ont demandé l'abrogation de l'arrêté de 1976, désirant être laissées libres d'apprécier elles-mêmes la « personnalisation » du risque et d'imaginer les méthodes qui leur conviennent en fonc*tion de leurs particularités*.

De leur côté, les compagnies sont disposées à tenir compte de la fréquence moyenne des accidents dans certaines catégories d'assurés, les barèmes actuels s'avérant trop favorables aux agriculteurs, par exemple, et trop défavorables aux voyageurs de commerce, qui se déplacent continuellement. Elles suggèrent d'être moins sévère pour les accidents matériels que pour les accidents corporels, généralement très coûteux. Certaines d'entre elles, et l'U.F.C. avec, demandent même qu'un *système à base de points de* pénalité dont serait affecté le conducteur lui-même, soit mis sur pied, comme à New-York. Sans aller jusque-là, compte tenu des réticences probables du ministère de la justice, les pouvoirs publics ont décidé de mettre à l'étude une réforme du bonus-malus pour atténuer les inconvénients apparus au bout de dix années de fonctionnement. Ce ne sera pas une tâche facile.

FRANÇOIS RENARD.

La négociation des prix européens et l'agriculture française

Cette année encore le débat européen sur l'augmentation des prix agricoles se double d'une *querelle budgétaire*. Le compromis, s'il se réalise, car le blocage n'est pas à exclure, ne devrait pas permettre d'entamer la réforme de la politique agricole commune, que chaque Etat membre appelle, en vain, de ses vœux.

A BRUXELLES, c'est reparti pour plusieurs tours de table. Le grand marchandage annuel — passe-moi l'huile d'olive, je te donnerai du blé — sur la fixation des prix agricoles concerne au premier chef quelque 8,7 millions d'agriculteurs actifs, regroupés dans quelque 5,6 millions d'exploitations. Au-delà, il intéresse un public bien plus large, celui d'abord de la branche agro-alimentaire (en France, une personne sur cinq est employée dans ce complexe agro-alimentaire), mais aussi celui des consommateurs, dans la mesure où le niveau des prix agricoles pèse sur celui de l'alimentation, et partant, interfère avec les notions de revenu et d'inflation.

Ce paysage-là n'est pas nouveau. Par contre la négociation elle-même se présente dans des circonstances nouvelles que l'on peut caractériser ainsi : arrivée de la gauche au pouvoir en France, avec la volonté de réformer la politique agricole commune tout en ménageant les petits agriculteurs ; rapprochement des cours mondiaux et des cours européens favorisant une moindre augmentation du budget agricole en 1981 ; incertitude de la conjoncture internationale qui autorise la commission à persévérer dans son intention de maîtriser les excédents et les coûts des dépenses agricoles.

Un retard considérable

La quadrature du cercle que doivent résoudre chaque année les responsables de la politique agricole européenne consiste à assurer une rémunération normale du travail des agriculteurs — un des objectifs du traité de Rome — par un système de prix garantis, tout en limitant les dépenses de ce secteur. Si ce second objectif est atteint, puisqu'en 1981 comme en 1980 les dépenses de « garantie » du budget communautaire sont inférieures aux recettes votées, le revenu des agriculteurs, lui, n'est plus maintenu depuis plusieurs années. Ce qui a pu faire dire au président de la F.N.S.E.A. en France, M. Guillaume : « *Les agriculteurs sont las d'être les champions de la lutte contre l'inflation.* »

Aussi les organisations agricoles européennes regroupées dans le COPA ont-elles chiffré à 16,3 % l'augmentation nécessaire pour que les paysans rattrapent le retard enregistré entre la hausse des coûts de production et celle des prix des produits. Selon le COPA, en effet, entre 1979 et 1981 les coûts ont progressé de 32,6 % et les prix libellés en ECU de 14 % seulement. On sait que la Commission européenne compte proposer, elle, une hausse d'environ 9 %, moyenne qui, si elle signifait quelque chose, serait somme toute une surprise, par comparaison avec les propositions initiales de cette même Commission lors des trois campagnes précédentes.

En 1979, c'est le gel, la Commission suggère une hausse zéro, encouragée par un chantage de Londres, qui ne veut pas entendre parler d'augmentation tant que la Communauté sera excédentaire. La Commission s'attendrit et propose une hausse de 1,5 % qui se traduira pour les Français par 8,5 %. (7 % pour le lait), miracle dû à deux dévaluations successives du franc vert. Il faut rappeler que le compromis n'est obtenu que le 23 juin, après cinq jours de négociations, alors que la bonne règle voulait que les prix fussent fixés le 1er avril.

La campagne suivante fut aussi mouvementée. La Commission proposait 2,3 %. Ce fut 5 % et 10,02 % pour les Français par la vertu, une fois encore, d'une dévaluation du franc vert. Auparavant Bonn et Paris s'étaient longuement disputés sur un accord de démantèlement *systématique* de ces fameux montants compensatoires monétaires, qui ont fait le bonheur de l'agriculture germanique. Plat de résistance indigeste d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, ces démêlés allèrent jusqu'à bloquer la mise en route du Système monétaire européen de décembre 1979 à mars 1980. Les prix agricoles eux-mêmes, du fait d'un nouveau chantage britannique, qui voulait qu'on la remboursât du trop versé à la Communauté, ne furent fixés que le 1er juin. Dans ce jeu des prolongations, les cohortes de protestations paysannes furent bruyantes, et M. Barre lui-même, ancien commissaire européen pourtant, était allé jusqu'à promettre des mesures nationales si la date du 1er juin passait sans la conclusion d'un accord.

Et voilà 1981. La Commission propose 7,8 %. Ce sera 9,4 % et même 12,2 % pour les Français, par l'artifice, cette fois, d'une dévaluation de la lire qui, entraînant la remise en ordre de l'ECU, donnait à la France quelques points à glaner. Un seul miracle ne saurait suffire : l'accord est bouclé, le 2 avril, à la grande satisfaction des paysans. « Les Dix ont voté Giscard », titre un confrère belge. Oui, mais pas les Français quarante jours plus tard.

Ces rappels sont utiles. Pour montrer en premier que la tension de la négociation qui s'ouvre ne le cède en rien aux précédentes. Pour rappeler ensuite que les propositions de la Commission sont toujours à réviser en hausse. Pour constater enfin l'étonnante myopie du collège européen, qui, le regard rivé sur son budget et ses excédents, ne discernait pas l'état de choc pétrolier d'une agriculture entièrement dépendante de ses fournisseurs et de ses acheteurs. La conséquence est là. Pour faire face aux charges, il faudrait « objectivement » une augmentation de 16,3 %.

Avec une témérité certaine, Mme Cresson avait d'abord pris ce chiffre pour « *une bonne estimation* ». Elle s'est heureusement corrigée, indiquant que la hausse devrait atteindre le niveau de l'inflation. La formule est heureuse. Les 16,3 % étant inaccessibles, certaines organisations paysannes lui auraient vite reproché de n'avoir pas tenu ce qu'elle n'avait pas promis. Elle est même habile, car nul ne sait ce que sera l'inflation en 1982, encore qu'on la prévoit inférieure aux 14 % de l'an passé ; chacun sait que la moyenne sera supérieure à celle proposée par la Commission, soit au-delà de 9 % ; la France sait, enfin, qu'elle dispose encore d'un petit point et demi de dévaluation du franc vert mis précautionneusement de côté lors du réajustement monétaire du 4 octobre dernier. Est-ce tenter le diable, jetant ces trois éléments dans un chapeau, que d'en sortir le chiffre 12 ou quelque chose d'approchant ?

Mais, Mme Cresson l'a aussi rappelé, une moyenne qui recouvre l'ensemble des activités agricoles de la Communauté ne veut rien dire pour chaque agriculteur. Pour deux raisons : tous les produits ne bénéficient pas de garantie de prix. La hausse effective, héritée du marché, obéit peu aux décisions administratives : en 1980, les prix français devaient théoriquement augmenter de 10,02 %. La valeur des livraisons n'a progressé que de 5,7 %. L'an passé, pour 12,2 % obtenus à Bruxelles, la hausse effective fut de 10,3 %. Aussi faut-il examiner le détail de la négociation.

La complication budgétaire

Comme par le passé, la difficulté du *dossier agricole se double* d'une difficulté budgétaire, les Britanniques exigeant à nouveau une réduction de leur contribution nette. Le changement, c'est que les socialistes français au pouvoir aujourd'hui ont l'intention de se montrer moins conciliants tant vis-à-vis *de Londres que vis-à-vis de la* Commission. Leurs soucis d'un certain retour à l'orthodoxie de la politique agricole commune et d'un meilleur traitement pour les petits producteurs sont effectivement de nature à changer le ton du débat. On l'a vu, quand M. Mitterrand, au sommet de Londres, les 26 et 27 novembre, s'est personnellement préoccupé du sort des producteurs de lait. Alors qu'en 1981 M. Méhaignerie s'était efforcé de dissocier le dossier des prix et celui de la réforme de la politique agricole commune, le chef de l'Etat, en *novembre dernier, a tenu au* contraire à lier les trois questions européennes : la relance, avec le volet social, les prix agricoles et la contribution britannique au budget. La France est disposée à faire un geste pour Londres à la condition que ses orientations agricoles soient prises en compte. Cette tactique du donnant-donnant, à laquelle la F.N.S.E.A. était hostile pour sa part, est effectivement dangereuse, car elle peut aboutir à un autre marché, dans lequel la Grande-Bretagne s'opposerait à toute fixation des prix agricoles en attendant un accord budgétaire. Tactique dangereuse, mais le moyen de faire autrement ?

Les exigences françaises sont au nombre de quatre :

- Une augmentation de prix suffisamment élevée pour que le revenu des paysans soit assuré par le marché ;
- Une modération des importations des produits de substitution de céréales — P.S.C. (si elle était effective, cette politique rendrait possible une augmentation moindre du prix des céréales —) et modération aussi des importations de matières grasses et oléagineuses afin de *favoriser les produits méditerranéens* et la production européenne de protéines ;
- Un assouplissment de la contribution financière des petits producteurs de lait à la gestion du marché ;
- Le refus de fixer une vitesse-plafond à l'augmentation des dépenses agricoles.

Faute d'avoir pu conclure, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient chargé les ministres des affaires étrangères de compléter leur copie. Ils s'y sont employés les 14 et 15 janvier, insuffisamment cependant puisqu'ils devront se revoir le 25 janvier.

La diminution de la part des dépenses agricoles dans le budget global de la Communauté (67 % en 1981 contre 72,9 % en 1980) ainsi que le ralentissement de la progression de la production laitière ont rendu moins urgente la recherche d'un compromis sur ces deux dossiers, encore que Paris continuera d'insister pour que les petits producteurs soient moins pénalisés que les usines à lait.

Le coût des dérogations à la préférence communautaire

Quant à modérer les importations de produits de substitution et les oléagineux, il n'est pas sûr que les propositions de la Commission suffiront à satisfaire les exigences françaises. Paris a préparé son dossier et calculé :

1) Le coût de l'absence de taxe sur les importations de matières grasses végétales : 1 700 millions d'ECU (10,4 milliards de francs),

2) Le coût des restitutions à l'exportation de céréales qui auraient pu être utilisées dans la Communauté si les P.S.C. n'avaient pris leur place : 750 millions d'ECU (4,6 milliards *de francs*) ;

3) Le coût encore, pour faire bonne mesure, des dérogations au régime normal des importations de produits agricoles : 1 448 millions d'ECU (9,1 milliards de francs).

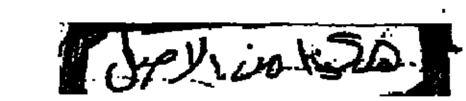
Au total, le « *non-respect* » de la *préférence communautaire* estimé par la France représente le tiers des dépenses de la section garantie du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

Mais sur ce dossier la France s'oppose à forte partie, au libre-échangisme cher à ses partenaires européens, et surtout aux Etats-Unis, qui ne manquent pas d'alliés à Bruxelles et qui sont d'autant plus agressifs que leurs agriculteurs connaissent aussi des difficultés.

Un dernier point, auquel la France tient beaucoup, le dé*mantèlement des montants com*pensatoires positifs de la R.F.A. et des Pays-Bas sera sans doute plus facilement négociable, surtout si la hausse des prix exprimée en ECU est élevée.

Des progrès peuvent certes être réalisés d'ici au 1er avril, date butoir pour la fixation des prix agricoles. Devant les divergences exprimées, il faut s'attendre ou bien à un compromis acceptable sur les seuls prix agricoles, parce que la Grande-Bretagne aura obtenu satisfaction sur la question budgétaire, ou bien dans le cas contraire à une crise politique majeure. Mais la remise en ordre souhaitée par tous de la politique agricole commune risque de n'être pas cette année encore à l'ordre du jour.

JACQUES GRALL.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et departements d'Outre Mer)

Afrique francophone 300 000 +

Direction

de l'ensemble des activités alimentaires d'une Chaine Nationale de Distribution

C'est en vue de faire face à notre développement que nous recherchons le DIRECTEUR de nos activités alimentaires. Il rendra directement compte au P.D.G. et participera activement à l'élaboration de notre politique.

Ses missions :
— Rentabiliser et développer l'ensemble des activités de notre chaîne : importation, gros, détail.
— Préparer et réussir les ouvertures des supermarchés.
— Assurer la gestion de nos gammes de produits, sur base d'objectifs précis, définis annuellement.
— Former le personnel d'exploitation de tous niveaux.

Son profil :
— Age : 35 ans, au moins.
— Etudes : commerciales/gestion, de niveau supérieur.
— Expérience : 10 ans, au minimum, du commerce alimentaire - produits secs et frais - dans la grande distribution dont quelques années de direction de supermarchés.
— Une bonne pratique du commerce international dans une branche analogue.
— Des aptitudes pédagogiques.
— L'expérience africaine est appréciée.

Résidence : capitale agréable, dans un pays d'Afrique Noire francophone.
Logement et voiture assurés. Avantages d'expatriation.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite + CV et photo sous référence 71605/M à
R. VERDET Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux
204, rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

INGÉNIEUR DIESELISTE... AU PLUS HAUT NIVEAU

Aux 4 coins du Monde, nos plateformes et nos matériels de forage fonctionnent 24 heures sur 24, 365 jours par an : un rythme sévère qui ne supporte aucune interruption.

La maintenance est pour nous, une priorité absolue : nous souhaitons en confier la responsabilite "mécanique diésel" à un INGÉNIEUR (AM ou équivalent, complété si possible par une formation de type ENSPM, section moteur) ayant quelques années d'expérience acquise chez un constructeur ou dans un service maintenance réparation important.

Après une période de quelques années sur le terrain comme

SUPERVISEUR de MAINTENANCE

en expatriation, il prendra la responsabilité de cette maintenance mécanique diésel à notre siège à PARIS.

Un poste à haute responsabilité, passionnant pour un candidat à fort potentiel, parlant l'Anglais.

Adressez votre candidature détaillée sous référence SM à FOREX NEPTUNE
B.P. 111.07 - 75326 PARIS CEDEX 07

FOREX NEPTUNE

N° 1 MONDIAL du FORAGE PÉTROLIER

IMPORTANTE SOCIETE située
aux ANTILLES
recherche

INGENIEUR ENTRETIEN CONFIRME

(ANTILLAIS)

Sous la responsabilité du Directeur Technique il aura en charge la maintenance et l'entretien de l'ensemble du matériel (tuyauterie, pompes, électricité, instrumentation ...). Pour cela, il mettra en application les méthodes de gestion adéquates et encadrera directement une équipe importante de techniciens, agents de maitrise et ouvriers (50 personnes environ).

Il aura une formation d'ingénieur (ECP, A et M,..) et justifiera d'une expérience d'au moins 10 ans dans ce domaine. Des connaissances informatiques seraient appréciées.

Basé aux Antilles, son évolution de carrière pourrait l'amener à envisager des séjours de longue durée à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite avec C.V. et photo sous réf. 2MO63 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

JEUNES INGENIEURS, DEBUTEZ CHEZ



(X - Centrale - Ponts - Mines - A et M - E.S.T.P - E.N.S.M - E.N.S.A.I.S...)

Notre position au premier rang du B.T.P et la large décentralisation de notre structure d'exploitation, nous permettent de vous offrir un avenir d'entrepreneur au sein de notre Groupe.

Après une solide formation sur le terrain, nous vous proposons de prendre l'entière responsabilité (commerciale, technique, humaine, administrative) de la gestion d'une unité d'exploitation en France ou à l'étranger selon votre choix (nous avons 100 Centres ou Agences de Travaux en métropole et sommes implantés dans 42 pays).

– 80 % des ingénieurs que nous recrutons sont débutants et choisissent pour la plupart de faire carrière chez nous. C'est pourquoi, l'intégration, la forma.on, nous savons ce que cela veut dire.

– La décentralisation de notre Groupe en fait une fédération d'entreprises à taille humaine où les hommes se connaissent. Votre place chez nous, vous la trouverez au sein d'une équipe de travail constituée et solide.

– Chaque Centre ou Agence s'intègre à son environnement physique, économique et humain : participer à la vie d'une région, être en prise directe avec ses habitants, c'est une autre satisfaction qu'apporte notre métier.

Ces principes qui font notre spécificité valent pour la France comme pour l'étranger, où vous pouvez partir en famille avec une couverture sociale complète et bien-sûr tous les avantages classiques.

Faisons le point : si vous vous reconnaissez comme un homme de terrain, d'action, de contact, et si vous êtes mobile géographiquement, alors vous avez de bonnes raisons de penser que vous réaliserez votre projet d'entrepreneur chez nous.

Nous saurons vous offrir les perspectives de carrière d'un Groupe international et la qualité d'un travail à dimension humaine.

Notre recrutement est permanent, vous pouvez nous contacter quelle que soit votre date de disponibilité. Transmettez votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) au Service du Recrutement – 39 Rue du Colisee – 75008 PARIS.

Responsable de l'Import-Export et des achats sur un chantier à l'étranger

Nous réalisons des chantiers Bâtiment exceptionnels. Pour les mener à bien, il faut que l'intendance suive, et même précède.

Le RESPONSABLE IMPORT-EXPORT que nous recherchons assure tous les achats de matériaux et matériels destinés à ces chantiers. A ce titre, il choisit ses fournisseurs locaux et internationaux, pilote les transitaires et entretient des relations avec les Administrations et les Douanes. Il a en charge une équipe de plusieurs acheteurs et agents techniques import-export.

C'est donc un homme de formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans, à l'aise aussi bien dans les problèmes d'import-export que dans les problèmes d'achats. Actif et organisé, il sait que la bonne marche des chantiers dépend en partie de lui, et ça ne l'effraie pas. Il a, bien sûr, une bonne maîtrise de la langue anglaise.

La taille du Groupe permet une réintégration à l'issue de cette mission de moyenne durée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7504 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Relations Internationales

Promouvoir nos activités spatiales

De formation supérieure politique et commerciale, vous maîtrisez les problèmes de relations internationales. Vous parlez parfaitement l'anglais et vous connaissez la langue arabe.

Nous souhaitons vous confier, sous l'autorité du responsable sectoriel **« Moyen-Orient »**, la promotion de nos activités spatiales auprès des administrations et gouvernements.

Votre expérience du Moyen-Orient ou d'excellentes facultés d'adaptation et d'analyse seront indispensables pour réussir dans cette tâche qui exige également une **très grande disponibilité** (déplacements fréquents).

A un jeune cadre justifiant d'au moins 2 années d'expérience, nous proposons un poste attractif aux responsabilités multiples.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre lettre de candidature et un C.V. détaillé au Service du Personnel - **Centre National d'Etudes Spatiales** - 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.



MEDIA PA

directeur d'établissement industriel

AUSTRALIE **FF 350.000 ±**

recherché pour un Groupe International Textile très connu qui emploie plus de 20000 personnes dans le Monde.

Nous recherchons un Ingénieur ayant l'expérience du commandement et de la direction d'une entreprise moyenne. Cet Ingénieur est âgé d'au moins 32 ans ; il parle l'anglais et le français. Il est intéressé par une carrière internationale.

Nous lui confierons la direction de notre peignage de laine en Australie qui est une unité ultra moderne. Directement rattaché à notre Direction Générale, il disposera d'une large autonomie, laquelle implique également la capacité d'établir des relations de haut niveau avec les autorités locales et les producteurs de laine australiens.

Une expérience "Textile-Peignage" serait évidemment appréciée, mais n'est pas indispensable : un stage de 3 à 6 mois dans notre unité pilote en Europe est prévu.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 5450-M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris - France, qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES
établissement public à vocation internationale
recherche
pour sa Direction locale à
JEDDAH en Arabie-Saoudite

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

qui sera chargé :
– de maintenir, développer et réaliser une base de données géologiques en liaison directe avec les géologues et les services techniques.
– de veiller au bon fonctionnement du Centre de calcul équipé d'un VAX 11/780, en assumant la responsabilité du système d'exploitation VAX/VMS et en assurant une assistance technique aux autres utilisateurs.

Les candidats devront présenter une formation supérieure scientifique du type maîtrise mathématiques ou informatique.

Expérience minimum de 2 ans en informatique exigée avec connaissances indispensables :
• du langage FORTRAN,
• des techniques graphiques automatiques;
• d'au moins un assembleur, de préférence MACRO 11 de DEC.

La possession du langage PL 1 et du VAX 11 ou PDP 11 de DEC seront des atouts supplémentaires.

Le poste nécessite esprit d'initiative et goût des contacts humains.
Anglais lu, écrit et parlé indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec CV, références et prétentions au BRGM/DPEL boîte postale 6009 45060 ORLEANS CEDEX

Emplois et Entreprises

directeur international des ventes

PARIS **300 000 FF +**



sublistatic international

PARIS - DUSSELDORF - CAPE TOWN
GENEVE - LONDRES

Nous sommes internationalement connus comme le premier spécialiste du papier pré-imprimé pour l'impression sur matières textiles.

Nous recherchons le Directeur des Ventes de notre principale division. En poste à Paris il dirige les activités de nos 5 filiales Paris - Düsseldorf - Londres - Cape Town - Genève.

Directement rattaché au Directeur Général du Groupe il est membre du comité de direction.

Agé de 35 ans au moins il doit posséder une solide formation et l'expérience du commerce international. Les langues de travail sont l'anglais et le français (l'allemand est souhaité également).

Une connaissance "Impression Textile" serait appréciée mais n'est pas indispensable.
Stage prévu dans nos services techniques.
Ce poste implique de 20 à 30% du temps en voyages à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 5460-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris France qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

OGER international

Société mandataire de :

SAUDI OGER

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

2500 personnes venant de France en Arabie Saoudite sur un effectif total de 6000 personnes.

recherche dans le cadre de sa croissance au Proche et Moyen-Orient des

Contrôleurs de gestion

Formation I.U.T. ou Ecole de gestion (ESCAE). Expérience professionnelle minimum de 5 ans de préférence dans le domaine du Bâtiment. Ils auront la charge du suivi budgétaire d'un important chantier de bâtiment. L'anglais sera un atout. La rémunération à laquelle s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation, sera fonction de l'expérience.

Plusieurs postes sont à pourvoir dans l'année, nous prendrons le temps d'aborder chaque candidature.

Adresser C.V. + photo à Oger International, Société mandataire. Service du personnel expatrié, Tour GAN Cédex 13 92082 Paris La Défense.

MEDECIN CHEF

22.500.000 CFA

Compagnie Minière Afrique Equatoriale

Une Compagnie Minière (effectif 4000 personnes) opérant en Afrique Equatoriale recherche un MEDECIN CHEF pour assurer la direction et l'animation de l'Hôpital Pavillonnaire de l'une de ses exploitations et assurer la prise en charge médico-chirurgicale (consultations et chirurgie générale à dominante gynéco-obstétricale) du personnel et de la population locale. Il gèrera un budget annuel de l'ordre de 250 à 300 millions CFA, il définira les investissements et il assurera la gestion et un stock pharmaceutique de 70 à 80 millions CFA. Il définira, animera et contrôlera les activités d'une cinquantaine de personnes. Le titulaire, médecin, âgé d'au moins 40 ans, possèdera une expérience acquise dans des fonctions semblables. Des connaissances en médecine tropicale sont souhaitées et la pratique courante de la petite chirurgie est indispensable. *Ecrire sous référence 481/M à :*

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

L'AFRIQUE DU SUD

connaissent un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines CHIMIQUE – MÉCANIQUE – ÉLECTRIC. – MÉTALLURGIQUE. Pour détails, écrire à attaché (immigration), 362, ambassade *Afrique du Sud*, 59, quai d'Orsay, 75009 PARIS.

La Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles
FORT-DE-FRANCE
recherche un

JEUNE INGENIEUR ANTILLAIS

Sous la responsabilité du Chef de Service Approvisionnement et Etudes, il aura pour rôles essentiels les études informatiques et leurs mises en application, les études techniques et de progrès diverses (économie d'énergies, études de gestion) et la charge des divers problèmes liés aux expéditions et au laboratoire.

Il aura une formation d'ingénieur généraliste et une connaissance de l'informatique acquise durant ses études ou au cours d'une première expérience professionnelle.

Basé aux Antilles, son évolution de carrière pourrait l'amener à envisager des séjours de longue durée à l'étranger.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manusc. avec CV et photo ss réf. 2MO54 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

LE COLLÈGE D'EUROPE
Institut d'études postuniversitaires
Bruges - Belgique

recherche

BIBLIOTHÉCAIRE

- Formation bibliothécaire spécialisée et diplôme d'études universitaires.
- Quelques années d'expér. bibliothécaire.
- Parf. connais. du français et de l'anglais, langues de travail du Collège d'Europe. Connaissance souhaitable du néerlandais.
- Age limite : 40 ans.

Le poste implique la direction et la réorganisation de la bibliothèque.

Adr. cand., avec C.V. dét. et copies des diplômes, avant le 5 février 1982, au Rectorat du Collège d'Europe, Dyver 11, B-8000 Brugge.

Rens. à la même adresse ou par tél. : 50/33-53-34, P. 34.

IMPORTANTE BANQUE recherche pour la

SCANDINAVIE

1 CADRE RESPONSABLE de ZONE

ayant acquis une première expérience 2 à 5 ans dans ce secteur.

De nationalité scandinave.

Envoyer C.V., prétentions et photo n° 21.488 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante *Société française* recherche pour *Afrique Noire* :

Ingénieur ENSIAA ou similaire

Expérience professionnelle en industries agro-alimentaires minima : 15 ans pour assurer direction technique importante usine production huile alimentaire et savonnerie située dans ville importante.

Adresser s/réf. : 101/82 CJ
- Candidature manuscrite avec prétentions salariales ;
- Curriculum vitae complet ;
- Photo d'identité, copies des diplômes et certificats de travail.

à C.F.D.T., 13, rue de Monceau 75008 PARIS.

Société française d'ingénierie bâtiment (500 personnes) recherche

LE DIRECTEUR

DE SA FILIALE CAMEROUN
(Créée en 1977)

Il devra assurer la bonne exécution des contrats *en cours et développer l'implantation locale en* liaison avec la Direction Générale de la Société-mère dont il dépendra directement.

PROFIL DEMANDE :
- Ingénieur diplômé de Grandes Ecoles.
- 10 ans d'expérience dans le bâtiment, en bureau d'étude et en entreprise.
- Capacité *commerciale indispensable.*
- Sens de l'animation d'équipe et des responsabilités.

Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3149 à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

emplois régionaux

Equipements hydrauliques
Un ingénieur d'affaires

Pour étudier et réaliser clés en main les équipements faisant appel aux techniques hydrauliques dont ont besoin nos clients : centrales hydrauliques, systèmes de transmissions, panneaux de contrôle et régulation, automatismes et asservissements,... nous sommes amenés à renforcer notre équipe basée dans la région Rhône-Alpes.

Nous recherchons un jeune ingénieur ayant acquis une spécialisation hydraulique tant en bureaux d'études qu'en travaux. Il verra, dans notre groupe, s'élargir le champ de ses activités, puisqu'à la technique viendra s'ajouter la dimension commerciale : relations avec le client, définition de son besoin, établissement du devis, suivi de la réalisation, après-vente...

Nous souhaitons qu'il parle anglais pour pouvoir traiter des problèmes à l'export. Nous avons confié aux conseils du cabinet de recrutement CLEAS le soin de nous présenter aux candidats et réciproquement. Qu'ils leur écrivent sous référence 144 M. en précisant leur formation, leurs expériences, le niveau de rémunération atteint et leurs aspirations.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - Tel. 267.35.11

ASSISTANT GESTION FINANCIÈRE
H/F
EDHEC, ESSEC...

Le Groupe Redoute se compose actuellement de 11 Filiales, dont une à l'étranger. Au sein de la Direction Financière du Holding, vous serez chargé de la conception et de la mise en place des tableaux de bord qui permettront de suivre en permanence les flux de trésorerie et l'évolution de la structure financière des Filiales et du Groupe.

Mais vous préparerez aussi les dossiers d'évaluation des acquisitions potentielles des Sociétés, et vous participerez aux analyses financières d'investissement. Enfin, vous nous aiderez à l'établissement des plans financiers à 5 ans, en fonction des différents scénarios de conjoncture.

Le poste que vous prendrez en charge est essentiellement un poste d'étude, mais il vous mettra aussi en contact avec les Directeurs Financiers de toutes nos filiales et vous apportera des ouvertures internationales.

Aussi, *nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé* d'École de Commerce possédant une bonne connaissance de la langue anglaise.

Merci d'envoyer votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 82.11.03M à
B. DESTREBECQ
Direction des Affaires Sociales
LA REDOUTE CATALOGUE
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX

La Redoute

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR d'une PME

Une PME, spécialisée dans la sous-traitance de pièces de mécanique générale et de mécano-soudure, possédant un équipement moderne, recherche un *jeune ingénieur A. M.* ou similaire pour lui confier la gestion de la production (devis, méthodes, ordonnancement, contrôle qualité, etc...)

Il sera aussi chargé des relations et des négociations avec les clients, ce qui *nécessite qu'il ait un goût marqué pour* le commercial et pour la gestion.

Lieu de travail : une agréable localité de la banlieue de Clermont-Ferrand.

Si vous êtes intéressé par ce poste, voulez-vous avoir l'obligeance de nous envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et rémunération souhaitée) qui sera traité confidentiellement sous la référence : PR - 118 à :

ROLAND DERKUM CONSEILS
48 rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

Cofran Lubrifiants

Groupe international, spécialisé dans la lubrification, crée une nouvelle cellule.

Vous avez :
- *5 ans d'expérience réussie*, en cabinet et-ou dans une entreprise commerciale, dans le

RECRUTEMENT DE COMMERCIAUX

- une formation de psychologie du travail,
- le D.E.S.S. Paris ou Bordeaux,
- une formation commerciale et-ou de gestion type I.A.E.
- la connaissance de l'anglais parlé.

Vous souhaitez un poste plus étoffé, associant au recrutement le suivi des carrières.

Vous êtes prêt à résider à La Rochelle.

Votre candidature nous intéresse!!!

Notre Conseil vous recevra après nous avoir envoyé lettre manuscrite + C.V. + photo à :

COFRAN Lubrifiants
BP 182 - 17001 LA ROCHELLE CEDEX

bleu

Une filiale **THOMSON** à **VALENCE** (1300 *personnes*) fabricant *exclusif des* machines de tri postal françaises et à l'export recherche un

CHEF DU BUREAU D'ETUDES SERIES

s'adressant à un ingénieur généraliste expérimenté en position III, il aura, dans le cadre de la Direction Technique l'entière responsabilité de l'organisation du travail de 19 *personnes, ingénieurs et techniciens.*

Sa mission sera d'assurer l'interface entre la conception et la production en réalisant la pré-industrialisation avant l'intervention des méthodes. Il assurera en permanence la gestion des dossiers de fabrication en fonction de l'évolution technique des matériels.

Il s'agit d'un produit différencié de petites séries répétitives à dominante mécanique intégrant des problèmes de tôlerie, d'électricité et d'électronique. Le dialogue et la concertation avec les études et la production sont fréquents et importants.

Ecrire CABINET GATIER - 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 991 M.

Cabinet Gatier

média-system

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

vous
- êtes ingénieur Grande Ecole
- avez entre 30 et 35 ans
- orientez votre carrière vers les activités commerciales
- parlez et écrivez couramment l'anglais
- préparez efficacement vos déplacements, exposés et documents.

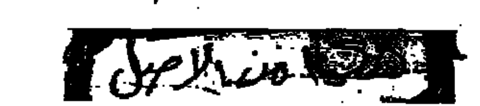
nous
- offrons un poste d'Ingénieur Commercial Export, basé à Brest

Ceci implique :
- de bonnes connaissances en électronique, et éventuellement en acoustique, pour matériels militaires.
- la préparation et la réalisation d'exposés et de propositions complètes.
- des déplacements à l'étranger pour prospection et soutien de vos propositions.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF
Division des Activités Sous-Marines
Route du Conquet - 29283 BREST Cedex

THOMSON-CSF
DIVISION ACTIVITES SOUS-MARINES





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

corona

Diriger l'usine de Saultain

L'usine de Saultain est la plus importante de notre société. Elle occupe 400 personnes dont une dizaine de cadres et produit, pour certains ateliers en service continu, résines et peintures, ces dernières destinées à l'industrie. Dans les années à venir, elle est appelée à se développer fortement. A tous niveaux, chacun est conscient de l'importance de sa contribution à l'effort général pour satisfaire le client. Il est vrai que les produits sont difficiles car pointus, les clients ne peuvent souffrir de défaut de qualité ou de livraison. Chacun d'eux est unique.

Voulez-vous rejoindre notre entreprise, qui fait partie du groupe américain P.P.G. l'un des grands mondiaux de la peinture, particulièrement avancé au plan technologique ? Votre première mission sera la direction de cette usine. Votre prédécesseur à ce poste vous épaulera puisqu'il sera votre supérieur hiérarchique assumant à votre arrivée la direction industrielle de l'entreprise.

De formation ingénieur, il n'est pas indispensable que vous connaissiez la peinture ou même la chimie. Vous aurez des collaborateurs compétents dans ces techniques et vos qualités intellectuelles vous permettront sans nul doute d'assimiler rapidement les connaissances nécessaires. Par contre, nous tenons à ce que vous ayiez eu une véritable expérience de la conduite d'équipes au cours de laquelle vous avez eu à mettre en œuvre et contrôler des actions de progrès après avoir contribué à leur définition. Si vous ne parlez pas encore couramment l'anglais, vous aurez à l'acquérir rapidement en arrivant chez nous. Il vous sera indispensable. Ecrivez rapidement sous référence 145 M. aux consultants du cabinet de recrutement CLEAS. Ils connaissent bien la culture de notre entreprise. Ils nous aideront, vous comme nous, à prendre notre décision.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS - Tél. 267.35.11

CADRES COMMERCIAUX

Région EST M 4327 E - Région Rhône Alpes M 4327 D

MONOPLAST S.A., est le leader national dans sa spécialité : les conditionnements en matière plastique destinés principalement à l'industrie alimentaire. Déjà solidement implantée sur ces régions (petit quart Est de la France/Rhône Alpes), la Société désire accentuer encore sa présence.

Rattachés au Directeur des Ventes, ces Cadres, responsables de leur région y développent les affaires. Ils conduisent les négociations commerciales avec une clientèle industrielle existante (laiteries principalement), ils élargissent le nombre des clients et participent à certaines opérations de diversification. Autonomes, ils s'assurent de la rentabilité de leur secteur.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'enseignement commercial supérieur, ayant acquis une première expérience (3/5 ans) dans la vente de consommables à une clientèle industrielle. La résidence sur le secteur (Reims - Nancy - Metz) pour l'un et Lyon pour l'autre est indispensable.

Une rémunération fixe + des primes sur objectifs (à compter de la seconde année), une indemnité réaliste des frais, les perspectives de développemnt de carrière permettent d'intéresser des commerciaux performants.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 PARIS
EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient 69431 Lyon Cédex 3

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

ISERE

JEUNE INGENIEUR DOCTEUR

(Chimiste ou Papetier)

L'un des premiers Groupes Papetiers français souhaite intégrer à son laboratoire central un jeune ingénieur chimiste débutant ou possédant une petite expérience.
Sous la responsabilité d'un Chef de Groupe, il sera chargé de mener certains travaux de recherche appliquée et de développement, ce qui implique des liaisons et des relations avec les usines et éventuellement la clientèle.
Le poste est basé en Isère à proximité de Grenoble. Un logement de fonction est prévu.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Les perspectives de l'entreprise et ses possibilités d'évolution sont de nature à intéresser une personnalité de valeur et d'avenir.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétentions sous réf. M 6453 E à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais
129 rue Servient 69431 Lyon Cédex 3

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Pour poursuivre notre expansion sur la région Rhône-Alpes, nous recherchons pour notre Bureau de LYON des

INGÉNIEURS CONSEIL EN ORGANISATION

désireux de participer en équipe à des missions d'organisation, de conception et de réalisation de systèmes de gestion.

- Travail motivant et varié au sein d'une équipe jeune.
- Séminaires de formation à intervalles réguliers, en France et aux U.S.A.
- Progression rapide des responsabilités et des rémunérations en fonction des performances.

Profils recherchés :

- Diplôme d'Écoles d'Ingénieurs (X, Mines, Centrale, Supélec) ou Commerciales (HEC, ESSEC, ESCP).
- Débutant ou expérience de 2 ans maximum.
- Esprit rigoureux et sens des contacts humains.
- Désir et capacité de progresser rapidement.

Nous vous invitons à prendre contact avec nous en écrivant à

ARTHUR ANDERSEN & C[IE]
CONSEILS EN ORGANISATION
Tour Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

HAVAS CONTACT

---

230 000 +

P.M.I. performante produisant en grandes séries et par des moyens très automatisés des pièces complexes pour l'industrie mécanique
recherche avant retraite son nouveau

DIRECTEUR D'USINE

Ingénieur généraliste type AM, CENTRALE ou équivalent, âgé au minimum de 36 ans, il a la responsabilité autonome de tout l'appareil de production (études, outillages, assurance-qualité etc...).

Il anime plus de 300 personnes avec le souci de la sécurité et de la formation. Rattaché directement au P.D.G. il élabore les investissements et participe aux grandes options de l'évolution de la Société en particulier vers l'automatisation la plus poussée.
Nous attendons aussi une personnalité assumant les besoins de la clientèle avec des attitudes commerciales.
Poste basé à LYON.

Ecrire au CABINET GATIER 32 rue Barrême 69006 LYON, sous réf. 950 M.

Cabinet Gatier

média-system

CHEF DU SERVICE ETUDES - TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN

C'est dans les Vosges qu'est installée l'usine la plus importante du Groupe : 4 fours à feu continu, un millier de personnes, le sixième de la production française de bouteilles en verre.
Le chef du service entretien et travaux neufs est responsable dans son sens le plus large de l'ensemble de l'établissement, tant au niveau de la maintenance des installations, de l'amélioration de l'outil de production, des installations nouvelles, également de la transformation et de la distribution de l'énergie et des fluides.
Il anime, organise et contrôle un service d'une centaine de personnes.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur (Centrale, AM) possédant une expérience significative d'au moins 5 ans d'animation des hommes en milieu industriel et une pratique de la fonction entretien travaux neufs.

Pour un premier contact, merci d'adresser un C.V., sous réf. M 13500 B, soit à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais 129 rue Servient 69431 Lyon Cédex 3
soit à : **EGOR INDUSTRIE**
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

IMPORTANTE ENTREPRISE RÉGION OUEST

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Il (ou elle) participera ou dirigera des projets d'informatique administrative et de production.
Niveau Grande École ou équivalent.
Bonnes connaissances en analyse et synthèse d'application de gestion et en informatique théorique (conception de systèmes).

TECHNICIENS INFORMATIQUE

Niveau DUT ou BTS. Pour réalisation de chaînes informatiques et de travaux systèmes.
Pour ces postes les candidats devront être dégagés des obligations militaires et posséder le sens des contacts humains et le goût du commandement.

Rémunération : fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. + photo sous nº 941920
HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITÉ
B.P. 52, 44601 SAINT-NAZAIRE CEDEX, qui transmettra.

Recherche pour SAISONS 82 ANIMATEURS
Adresser C.V. + photo : Village VACANCES ARC-EN-CIEL, PORT-D'ALBRET, VIEUX-BOUCAU, 40480 LANDES.

INSTITUT DE RECHERCHE LYONNAIS propose un poste de responsabilités à un INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS OU CENTRALE, de 35 ans minimum.
Ecrire sous le nº T 031.275 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

M.J.C. recherche Educ. spéc. pour mettre en place une animation préventive. Envoyer C.V. et prét. à M.J.C., 16, avenue de la Résistance, 89000 AUXERRE.

Société industrielle METZ (57) d'importance nationale embauche pour ses services techniques

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Débutant ou avec expérience, chargé plus spécialement du calcul de machines statiques, de l'exploitation et du développement informatique des méthodes de calcul. Dégagé O.M.
Ecrire nº1.771, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

CRÉDIT MUTUEL, recherche DIRECTEUR
Agence pour Haute-Vienne et Creuse, 2ᵉ année B.P. Ancienneté bancaire 5 ans minimum. Ecrire avec curriculum vitae à : CRÉDIT MUTUEL, B.P. 224, 87006 LIMOGES cedex.

Important Centre Hospitalier région LORRAINE

recherche :

CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE adjoint du directeur

- **Responsable technique** il gère les moyens et assure la coordin. de l'activité des diff. serv. (exploitation système/études et développements et maintenance des applications).
- Matériel IBM 43/41.
- **Ingénieur informaticien** de haut niveau ayant le sens des relat. humaines et une expérience de quelques années en fonction similaire.

Adresser C.V. + lettre manuscrite à Mme JOSIEN.

ANPE
12, pl. C.-de-Bourgogne
54000 - NANCY

Comité Dauphinois d'Action Socio-Educative
2, chemin des Marronniers,
38100 Grenoble
recherche

DIRECTEUR D'ASSOCIATION

pour association loi de 1901
Inadaptés sociaux, 180 salariés, 7 établissements et services.
Critères d'accès et conditions de travail : Avenant 137. C.C.N.E.I. 1966,
Directeur 2ᵉ classe
Coefficient 600

Ecrire avec C.V. et titres au Président

JEUNE INGENIEUR Grande Ecole 130 - 160.000 F AN

Votre expérience en production ou méthode peut intéresser fabricant Vendéen de composants industrialisés (500 personnes — 2 centres de production) bien placé sur ces marchés en fort développement.
Votre objectif principal sera l'amélioration de la productivité et le contrôle des coûts.
Vous serez chargé d'analyser les méthodes de fabrication et de mettre en place «l'outil» nécessaire à l'optimisation de la production. Bref, de devenir **SON RESPONSABLE PRODUCTIVITE** à part entière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à notre Conseil.

Michel AUBRY 10 Impasse Pierre Loti 85000 LA ROCHE SUR YON

SOCIETE DES FORGES DE BASSE-INDRE
(10 kms ouest de NANTES)
recherche

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

E.S.E., I.N.P.G., E.N.S.E.E.I.H.T. ...

pour futur responsable de l'entretien du dépannage d'un secteur de l'usine.

Expérience souhaitée dans la maintenance de systèmes complexes de régulation automatique ou dans mise en service d'équipements de métallurgie lourde.

Les candidatures de débutants seront également examinées.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé et photo à :
M. Le Directeur de la
Société des Forges de Basse-Indre
44610 INDRE

---

l'haridon

un des leaders du transport frigorifique dans l'ouest et le sud-ouest, 800 pers., cherche pour son siège social (Finistère, région de Quimper)

ASSISTANT du SERVICE PERSONNEL

Ce poste polyvalent impliquant la progressive prise en charge de toutes les fonctions d'un service personnel s'adresse à des diplomés débutants ou disposant d'une 1ère expérience. Une formation de type grande Ecole (ESSEC, ESCAE par ex.) ou universitaire (LICENCE-MAÎTRISE) ne sera un atout que liée à une forte personnalité, active, plastique, volontaire.

Envoyer CV + lettre + photo sous réf. BB605 à notre conseil
SCORE
3, rue P. Sabatier
29239 GOUESNOU

SCORE

Pour faire face à son expansion
SEITHA
CONDITIONNEMENT D'AIR
CHAUFFAGE - ENERGIES NOUVELLES
recherche

INGENIEURS DEVIS

Les responsabilités qui leur seront confiées exigent une formation d'ingénieur généraliste, type A ET M,

qui leur permettra de dialoguer avec les clients, de proposer des solutions adaptées à chaque problème, de collaborer avec les ingénieurs d'affaires chargés de la réalisation des chantiers.
Une expérience en chauffage ou conditionnement d'air serait un atout très apprécié.
Postes basés au siège de la Société à LYON-VILLEURBANNE.
Ecrire à SEITHA, Service du Personnel, réf. 227 M, 274, Cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE.

média-system

Nous sommes une importante entreprise industrielle. Notre expansion est une de celle dont on parle (C.A. quadruplé en 5 ans, création de 10 filiales à l'étranger...). Notre souci d'investir dans les hommes, nous conduit à rechercher

UN JEUNE INGENIEUR

ingénierie industrielle

Débutant ou possédant une première expérience, nous lui confierons, dans un premier temps des études d'implantations nouvelles ou de développement d'installations existantes.
Le candidat recherché, AM, ECAM, ICAM ou similaire, doté d'un fort cœfficient personnel, parlera l'anglais usuel et sera disponible pour de fréquents déplacements en France et à l'étranger. Et ensuite ? nos projets sont ambitieux et offrent de nombreuses opportunités...
Merci d'adresser sous réf. 2117 M C.V. + photo à Olivier PLESSE.

EN BRETAGNE

CEIP 35 Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest
35000 RENNES
Discrétion et réponse assurées





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un ingénieur d'affaires pour Directeur Général

Un groupe industriel français réalisant des sous-ensembles clés en main recherche un dirigeant pour sa nouvelle filiale récemment acquise en Savoie.

Cette Société, qui a une vocation nationale, a connu des difficultés de gestion. Sa clientèle continue à lui faire confiance, ce sont des grandes entreprises qui apprécient la qualité de son outil de production et de ses réalisations, particulièrement dans le domaine de la grosse manutention. Il s'agit maintenant de lui donner une nouvelle impulsion en améliorant ses techniques, en maîtrisant mieux les devis et en faisant un effort de promotion tout en s'appuyant sur le potentiel du groupe.

Cette tâche se révèlera passionnante pour un ingénieur d'affaires désirant accéder à une direction générale. *Electromécanicien de formation* avec de fortes capacités commerciales et un sens aigu de la gestion, il jouira d'une grande autonomie tout en bénéficiant de l'appui de la société-mère. Le chiffre d'affaires envisagé en 1982 pour ce redémarrage est de 15 millions de francs avec un effectif d'une trentaine de personnes mais les perspectives à moyen terme sont importantes. Cette direction sera à prendre début avril. Elle devrait intéresser particulièrement des ingénieurs attachés à la région, qu'ils demeurent à Annecy, Grenoble ou Chambéry. Qu'ils écrivent rapidement sous référence 143 M. aux consultants du cabinet de recrutement CLEAS.

Si d'autres ingénieurs sont attirés par l'Ouest de la France, qu'ils écrivent également car un poste sensiblement de même nature doit se libérer prochainement à Lorient dans ce même groupe.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - Tel. 267.35.11

Nous sommes un Groupe de Sociétés spécialisé dans la construction et la vente de maisons individuelles.
Pour soutenir notre développement, nous créons deux départements nouveaux, et nous cherchons :

un Directeur Financier (Réf. 010)

Conseiller du Président, il est apte à concevoir et mettre en oeuvre une stratégie financière - groupe.
Il a acquis, de préférence, son expérience dans un organisme financier ou bancaire, orienté vers la construction.

Vigilant dans sa gestion, il est intéressé par la recherche de solutions originales et performantes en matière de financement et de développement.

un Directeur Exportation (Réf. 011)

Rattaché au Président, s'appuyant sur les Directions fonctionnelles du Siège, il dirige la filiale Exportation qui assure la responsabilité du développement de la Société vers l'étranger.
Son activité est à la fois commerciale et technique, aux plans de la recherche des marchés extérieurs, de la réalisation des programmes, des implantations nouvelles à l'étranger.

Notre équipe est jeune. Nous souhaitons y accueillir des hommes de formation supérieure, imaginatifs, fins négociateurs, gros travailleurs, mais excellents gestionnaires.

Postes en région méridionale. Discrétion assurée.

Adresser lettre manuscrite + CV. + photo et rémunération actuelle en précisant la référence du poste à Mme I. FLAMBEAU - DEFIGEST - FORMATION 5, rue Daumier 13008 MARSEILLE.

COFAP

---

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SES LABORATOIRES DU SUD-OUEST

UN INGENIEUR DE RECHERCHE

PHYSICIEN OU PHYSICO-CHIMISTE
DOCTEUR D'ETAT OU INGENIEUR DOCTEUR

pour participer à la mise au point d'instruments dans le domaine de la mesure physico-chimique.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 21321, SNEAP - D.C. Recrutement - 26, Avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

Marketing et ventes grand public

Coiffer le marketing et les ventes, c'est avoir tous les leviers en main pour maîtriser son marché. Bien des commerciaux regrettent de ne disposer que de l'un ou de l'autre. Aussi seront-ils nombreux à être tentés par la proposition suivante et écriront-ils immédiatement sous référence 146 M. aux consultants du cabinet de recrutement CLEAS chargés de ce recrutement.

Des produits grand public, non alimentaires, distribués à la fois de façon classique par le biais de grossistes ainsi que par les nouvelles surfaces de vente spécialisées qui se vendent avec du conseil et du service. Un chiffre d'affaires de 100 millions de francs réalisé par une force de vente de 35 personnes réparties sur tout le territoire national. Une équipe marketing, réduite mais compétente, bénéficiant des apports de la maison mère aux USA où le futur responsable sera appelé, dès son arrivée, à faire un stage de plusieurs semaines.

Une situation favorable, certes mais qui, pour des raisons intérieures à la filiale française, n'a pas été suffisamment exploitée. Il faut donc reprendre en main l'ensemble. Un véritable challenge. Passionnant mais qui ne pourra être tenu que par un professionnel, à la fois homme de terrain et de réflexion, car c'est *grâce à sa compétence qu'il s'imposera et réussira. Une bonne pratique de l'anglais lui facilitera ses relations avec ses collègues américains.*

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS - Tel. 267.35.11

POUR DE JEUNES INGENIEURS...

"LE POITOU CE PEUT ETRE LE PEROU"

La preuve! ENERTEC, l'une des premières Sociétés Européennes dans le domaine de la Mesure et de la Régulation de l'ÉNERGIE Électrique, a implanté sa Division Électricité Distribution à POITIERS, Centre Universitaire important.
Dans son Établissement de Chasseneuil, 70 Ingénieurs et Cadres, dont plus de la moitié en Études, y travaillent, dans un cadre moderne et agréable.
Venez les rejoindre! Au moins quelques années. Ensuite, notre groupe vous offrira de larges possibilités d'évolution.
Pour accroître le potentiel d'innovation de cette Division, nous recherchons des

INGENIEURS D'ETUDES

ELECTROMECANICIEN

Réf. 73355/1

- chargé de l'industrialisation de produits électromécaniques de grande série, y compris le lancement en fabrication (réalisation de prototypes et suivi du produit);
- encadrement de techniciens;
- formation ENSI, connaissances électronique et automatisme souhaitée;
- expérience de 2 à 5 ans en matériel de comptage souhaitée.

ELECTRONICIEN

Réf. 73355/2

- chargé de la conception et de l'industrialisation de matériel électronique à microprocesseurs et d'assurer la liaison avec l'équipe logiciel;
- encadrement de techniciens;
- formation: SUPELEC. TELECOM. INPG.;
- connaissances en informatique industrielle et automatismes, électronique-logique, Interface, Microprocesseurs;
- l'expérience dans ces domaines sera un plus.

INFORMATICIEN

Réf. 73355/3

- chargé du développement des logiciels, et de la conception matérielle de produits micro ou mini informatiques;
- encadrement de techniciens;
- formation: SUPELEC, TELECOM, INPG;
- connaissance: Informatique industrielle, Automatismes, Méthodes de Programmation;
- l'expérience dans ces domaines sera un plus.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence correspondant au poste à

ENERTEC
Schlumberger

P. COTON
Service du Personnel
B.P. 23 - 86360 Chasseneuil.

HAVAS CONTACT

GROUPE D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES EN PROVENCE/LANGUEDOC
recherche

CADRE
- 35 ANS ENVIRON -

Ayant expérience réelle dans conduite de stratégie de développement et de commercialisation des entreprises agro-alimentaires, pour orienter, animer et coordonner un programme de développement, de dynamisation et de promotion du secteur agro-alimentaire régional.

Envoyer C.V., photo et prétentions, ss n° T031.263 M, à :
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-OUEST (AIRE-SUR-L'ADOUR - 40)
recherche un

ASSISTANT MARKETING

chargé, au sein d'une petite unité, par sa Direction commerciale d'une mission essentiellement fonctionnelle d'étude, de conseil, de conception, de suivi et d'assistance en collaboration avec l'unité Action commerciale. Il devra néanmoins avoir des qualités d'animation et une force d'entraînement particulièrement contagieuse.

Le candidat âgé de 30 ans environ, diplômé d'une école supérieure commerciale, aura pratiqué pendant quelques années les techniques de Marketing et aura été confronté aux problèmes de marché dans leur complexité.

Il adressera son dossier de candidature (C.V., photos, prétentions) sous la référence CR03, à Evelyne REDON - S.O.C., 28, port Saint-Sauveur, 31000 TOULOUSE

JOUETS berchet

Un des premiers fabricants de jouets français (400 personnes, 120 MF de CA dont 30% à l'export) poursuit sa diversification dans le domaine des jeux électroniques et recherche un (e)

jeune électronicien HF

SPECIALISTE MICROPROCESSEURS

Le développement de ce secteur, essentiel pour l'avenir de l'entreprise, s'appuie sur un bureau d'études disposant de moyens techniques modernes et sur la création d'une nouvelle unité de production *spécialisée* dans l'électronique grand public.

Si vous êtes passionné (e) par les applications de microprocesseurs, débutant (Ingénieur, BTS ou DUT) ou possédant une première expérience, vous pouvez rejoindre notre équipe qui vous aidera à vous intégrer dans une entreprise ayant prouvé son dynamisme par son développement et sa créativité.

Assistant notre Ingénieur Electronicien, vous prendrez la responsabilité *complète de projets, depuis la définition du cahier des charges* jusqu'à la réalisation des pré-séries de jeux électroniques. Vous travaillerez en liaison étroite avec le marketing, la fabrication et le B.E., assurerez le suivi des sous-traitants et fournisseurs (tels TEXAS et NEC) et participerez aux groupes de créativité et d'analyse de la valeur. Vous développerez en permanence le savoir-faire de l'entreprise... et le vôtre... par une large ouverture sur l'extérieur.

Ce poste vous intéresse... Adressez rapidement votre candidature sous référence 5490 à REALISE 57 Place de la République 69002 Lyon ; qui nous assiste dans cette recherche.

DIRECTEUR DE PRODUCTION
INGENIEUR GRANDE ECOLE

Cette entreprise de 600 personnes (13.000 tonnes/an - C.A. 300 M.F.) propose le poste de **Directeur de production** de l'une de ses usines. Rattaché au Directeur Technique, et **Animateur de son Personnel** (400 personnes), le candidat assurera les tâches proprement dites de fabrication, ainsi que l'ordonnancement, la standardisation des méthodes, le contrôle des normes, la gestion des stocks P.F.

La connaissance de l'industrie alimentaire (souhaitable), est moins nécessaire que l'expérience de la conduite d'une unité et que la *force de caractère personnelle. Discrétion* assurée. Réponse sous 3 semaines aux candidats qui adresseront un dossier complet (C.V. détaillé, références, photo et salaire actuel) sous N° 835 au

BRETAGNE
Grande salaison

CEIP Conseil d'Entreprises 56270 PLOEMEUR



ATO-CHIMIE
RÉGION LYONNAISE
recherche pour

Développement produit

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé d'école supérieure Physique-Chimie
(niveau Doctorat)
ou de formation équivalente
Grande École

Une solide expérience en Recherche Appliquée serait appréciée. Ce poste exige impérativement : aisance sociale, autonomie, disponibilité en vue de déplacements à l'étranger et une bonne pratique de la langue allemande.

Envoyer C.V., photo et lettre manuscrite (en mentionnant coordonnées téléphoniques) à CLE MARKETING CARRIÈRES
41, boulevard des Capucines 75002 Paris.



emplois régionaux

HISPANO-SUIZA

CONTRÔLEUR DE GESTION

PORT AUTONOME



UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

COST ACCOUNTING

Médecin ou pharmacien



emplois régionaux

emplois régionaux



HISPANO-SUIZA
LE HAVRE

recherche un :

CADRE EXPÉRIMENTÉ
CONTRÔLEUR DE GESTION

MISSION : directement rattaché au responsable du département, il sera chargé de :
- l'élaboration des budgets et des plans,
- le suivi des résultats,
- le contrôle du respect des objectifs,
- la réalisation d'études de gestion.

PROFIL : Formation supérieure de gestion : E.S.C., Maîtrise. Le candidat devra avoir une première expérience similaire en industrie et posséder de solides connaissances en informatique. Le sens des contacts est indispensable.

Adresser Curriculum Vitae, photo et prétentions à :
HISPANO-SUIZA Service de Recrutement - Pont VIII - B.P. 91
76700 GONFREVILLE-L'ORCHER

PORT AUTONOME DE ROUEN



recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Rattaché au responsable de la Division des Etudes, l'intéressé aura pour mission :
- la conception et les études d'installations électroniques et radio-électriques ;
- la réception, le suivi et le contrôle des équipements ;
- un rôle d'assistance et de conseil auprès des Directions et Services.

Si vous avez :
- un diplôme d'une Ecole Supérieure d'Électronique ;
- le goût et le sens des relations humaines ;
- une bonne connaissance de la langue anglaise ;
- quelques années d'expérience en radio-électricité.

Le Service du Personnel est prêt à étudier votre candidature. Adressez une lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions au

PORT AUTONOME DE ROUEN
34, boulevard de Boisguilbert, 76037 ROUEN CEDEX.

EPINAL **130 000 F+**

Société Française, Filiale d'un important groupe étranger, nous sommes leader dans notre spécialité : la fourniture d'équipements de pointe, à fort potentiel de développement auprès des constructeurs automobiles.
Durant les deux années écoulées, nous avons créé de toutes pièces une unité de production performante. Aujourd'hui, nous devons faire la preuve de notre rentabilité.
Pour analyser nos performances, nous recherchons un spécialiste

COST ACCOUNTING

Il aura à développer le système de comptabilité analytique, en exploitant au mieux un outil informatique évolutif. A partir des données recueillies sur le tas, il élaborera des instruments opérationnels destinés à motiver les choix de la Direction Générale.

Une première expérience au sein des services financiers d'une société industrielle vous a donné une bonne maîtrise des techniques modernes de contrôle de gestion. Possédant de bonnes notions d'anglais, vous appréciez la rigueur des procédures anglo-saxonnes. En bref, vous avez su valoriser les acquis d'une formation solide, ESCAE par exemple, éventuellement doublée d'un DECS ; vous recherchez un poste évolutif mais il ne vous déplaît pas de pouvoir cumuler l'intérêt d'un environnement professionnel international très stimulant avec l'agrément de la vie à la campagne, non loin des champs de neige. Et puis, la Suisse, l'Allemagne sont à quelques kilomètres...

Pour en savoir plus sur notre société et le poste (que nous souhaitons pourvoir rapidement), veuillez adresser un C.V. accompagné d'une photo sous référence GSA 74 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui traitera votre candidature avec la plus grande discrétion.

Médecin ou pharmacien

HF

La filiale française d'un important groupe pharmaceutique international recherche un **MÉDECIN**, un **PHARMACIEN** ou un **MAÎTRE ES PHYSIOLOGIE OU BIOLOGIE** (homme ou femme).

Il aura à **organiser** et à **gérer régionalement** par de nouvelles techniques de communication les relations avec le corps médical hospitalo-universitaire.

Outre une **très large disponibilité**, ce poste requiert un **goût prononcé pour le contact humain**, une **grande facilité d'élocution** en public et un sens certain de la persuasion et de la discussion.

La connaissance de l'**anglais** est souhaitée.

Lieu de résidence : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Rennes ou Strasbourg.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence M 1609 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

à manager performant outil performant

Pour le manager, ingénieur de surcroît, qui a le goût de la performance, quel plaisir que de faire fonctionner un outil performant ! Réaliser une production d'une haute technicité en améliorant constamment les méthodes de travail. Gérer toujours mieux, au plus fin, en faisant évoluer constamment les structures. Fournir un service meilleur que la concurrence. Ceci dans un contexte privilégié, menant une équipe de près de 500 personnes, où le consensus est une réalité. Il y faut un travail fou mais quelle réalisation de soi !

Combien d'ingénieurs aspirent à pouvoir se donner ainsi à fond dans leur vie professionnelle. En jouant de toutes leurs compétences et potentialités. Activité intellectuelle pour assimiler des techniques nouvelles, lucidité pour saisir les problèmes, clairvoyance et volonté pour les résoudre, capacité à définir les objectifs et les faire passer, rapidité et justesse de décision, aptitude à contrôler là et comme il faut, goût du dialogue, de la négociation...

C'est l'opportunité que leur offre un groupe industriel américain de premier plan, à la tête d'une de ses unités située en province. Qu'ils prennent contact avec les consultants du cabinet CLEAS en décrivant leurs expériences et leurs attentes sous référence 147 M.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS - Tél. 267.35.11.

Grande ville de l'Est

SERVICE LOGISTIQUE

Une des toutes premières coopératives laitières de l'Est étoffe son service logistique et recherche :

Le Chef du département Logistique

Rattaché au D.G.A., ses missions seront :
— la planification et l'organisation des activités relatives, d'une part, à la collecte et la répartition des matières premières, d'autre part, la distribution des produits. Le contrôle des transports et des stocks.
— la préparation, le suivi et la diffusion du tableau de bord des flux logistiques.
— la gestion du budget de son service. Dans le cadre de ce budget, il aura toute initiative pour améliorer la qualité de son secteur d'activité et utiliser au mieux les moyens dont il dispose.

Ces fonctions ne peuvent convenir qu'à un diplômé d'une Grande Ecole - Ingénieur ou gestionnaire - ayant une expérience de la logistique acquise dans une entreprise de production et distribution de produits de grande consommation. Age minimum : 35 ans. Réf. 71602/M

Le Responsable des Etudes Organisation méthodes

Ce poste peut convenir soit à un **TECHNICIEN SUPERIEUR** ayant une expérience de quelques années en manutention/transports, ainsi que des connaissances en économie et informatique, soit à un **INGENIEUR DEBUTANT** ayant effectué des stages dans un service logistique. La connaissance du milieu laitier serait appréciée. Réf. 71603/M

Le Chef du parc «Transport»

Ce poste implique un niveau B.T.S. et ne peut être proposé qu'à un candidat ayant une expérience de 5 ans au moins, acquise dans des fonctions similaires, bon gestionnaire, sachant animer une équipe. Réf. 71604/M

Résidence : grande ville de l'Est offrant de nombreuses possibilités dans les domaines culturel et sportif.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex

Membre de SYNTEC

ALLIER LA COMPÉTENCE TECHNIQUE A L'ESPRIT MARKETING

Nous vous offrons d'importantes possibilités d'évolution et, dès à présent, une fonction à responsabilité dans la gestion de produits de mesure et de contrôle de l'énergie électrique faisant appel à des technologies de pointe et dont nous voulons renforcer l'implantation sur les marchés export.

Notre division ÉLECTRICITÉ DISTRIBUTION, située à POITIERS, doit pourvoir deux postes s'adressant à des **ingénieurs électroniciens** (SUPELEC - TELECOM - INPG), qui assureront la fonction de

INGENIEUR PRODUIT EXPORT

- Il assiste le chef de produit pour la partie export.
- Analyse d'appels d'offres, études de marchés export, visites clientèle, analyses de réseaux, animation de conférences.
- Une expérience similaire d'au moins 3 ans est nécessaire ; l'anglais est indispensable, *l'espagnol ou l'allemand souhaitable, les déplacements à l'étranger représentant* environ 20 % du temps.

La rémunération sera à la hauteur du potentiel des candidats.

Envoyer lettre maunscrite, CV, photo et prétentions sous référence 73359 à

ENERTEC
Schlumberger

P. COTON
Service du Personnel
B.P. 23 - 86360 Chasseneuil

HAVAS CONTACT

Responsable comptabilité fournisseurs

HOMME ou FEMME

LA FONCTION : *Directement rattaché au Directeur Comptable*, vous serez l'interlocuteur de nos fournisseurs pour tous les problèmes de facturation. Vous conseillerez notre Centrale Achats dans ses relations administratives avec les fournisseurs. Vous animerez une équipe d'une quinzaine de personnes.

LE CANDIDAT : 30 ans environ, un goût prononcé pour les relations humaines, une solide formation comptable complétée par quelques années d'expérience, avec utilisation d'un système informatisé.

L'ENTREPRISE : Une société de VENTE PAR CORRESPONDANCE (1300 personnes), située dans le Val de Loire.

Si vous êtes intéressé(e) par notre proposition, écrivez rapidement en indiquant vos prétentions à Madame PROUST



QUELLE S.A.
125, rue de Montaran - B.P. 100
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS

OFFRES D'EMPLOIS

Importante société d'expertise comptable PARIS à clientèle internationale recherche pour ses départements audit et commissariat aux comptes

REVISEUR

— 2 ans d'exp. minimum
— libre rapidement.
Perspectives et rémunération intéressantes
Envoyer curriculum vitae : sous nº T 031264 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

GROUPE IMPORTANT de FORMATION et CONSEIL recherche

des INGÉNIEURS FORMATEURS

en ORGANISATION « Méthodes Industrielles » concepteurs, animateurs d'actions en entreprise, ils *maîtriseront parfaitement la* LANGUE ANGLAISE
Postes à pourv. immédiatement

Envoyer C.V. et lettre manuscrite s/nº 21 931 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PÉTROCHIMIE recherche pour son SERVICE « PROPRIÉTÉ INSUSTRIELLE » A PARIS

UN INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE DE PRÉFÉRENCE
diplômé du CEIPI et mandaté auprès de l'office européen des brevets.

Pratique courante de l'anglais, lecture de l'allemand.

Ecrire avec C.V. et photo s/nº 21 902 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

INFORMATIQUE
CEROI recrute

INFORMATICIENS

Temps réels, connaissance de l'assembleur, salaire très intéressant. 542-60-73.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND
Ville nouvelle
40 000 habitants
Crée pour son Centre d'Accueil et d'Information Jeunesse ouvrant le 1er mars :
UN ATTACHÉ COMMUNAL ou ANIMATEUR de première classe, chargé d'assurer la gestion du Centre,
ce poste conviendrait particulièrement à une personne ayant reçu une formation administrative et de gestion publique, connaissant les collectivités locales et ayant expérience du contact avec les jeunes.
Rémunération de début : (célibataire sans enfant) 5 000 F/mois + prime équivalente au 13e mois.
Envoyer curriculum vitae à : Madame le Maire secrétariat général 93160 NOISY-LE-GRAND.

Association M.J.C., Maison pour Tous de Sartrouville, recherche ANIMATEUR (TRICE) temps complet, pour développer notamment secteur information et accueil.
Conditions : Formation socio-culturelle et connaissance secteur associatif.
Poste municipal.
Adresser candidature avec motivations et C.V. avant le samedi 30 janvier 1982. Association M.J.C., Maison pour tous, 22, quai de Seine, 78500 Sartrouville. Tél. 914-44-86.

ERIN

recherche pour *développement logiciel de base*, contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

Grandes Ecoles, option Informatique, Automatique, Electronique ou Universitaires.
Débutants à 3 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V. s/réf. 8774 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS IMPORT. recherche

DIRECTEUR EXPORT

Formation : Ecole de Commerce.
Age minimum : 35 ans.
Expérience : min. 5 ans. Responsable export.
Langues : anglais-allemand.
Rémunération selon expér.
Env. C.V. + photo s/réf. 2988, SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX
— dynamiques et ambitieux ;
— goût du contact haut niveau ;
— très bonne présentation ;
— sens des responsabilités.
Pour R.-V. 553-91-30. P.201.

BANQUE PRIVÉE

recherche

pour son département GESTION DE FORTUNE

GESTIONNAIRES

Diplômés enseignement supérieur.
Parfait bilingue anglais.
Environ 5 ans d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 7.256 M à PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ sous contrat d'association recherche

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

(horaire 18 heures)
pour classes de 6e, 5e et 4e
— Enfants difficiles.
— Petits effectifs.
Tél. pr R.-V., (16-4) 424-06-10.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

La filiale française (CA: 30 MF, 25 salariés) d'une PME américaine solide, commercialisant une ligne de produits industriels en évolution rapide, implantée dans plusieurs pays d'Europe, cherche son

directeur administratif et financier.

Celui-ci seconde le directeur général (un ingénieur, responsable avant tout de la promotion commerciale) en prenant en charge la comptabilité, le reporting et les services généraux.

Le poste convient à un ESC ou DECS, parlant bien anglais et ayant une bonne expérience de la comptabilité anglo-saxonne et de l'informatique. Au-delà de ses compétences techniques, le directeur cherché a le goût de l'organisation. Il aime prendre, sur le terrain, les décisions quotidiennes qui font la vie de l'entreprise.

Lieu de travail: banlieue Sud de Paris.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4108 LM).

ESSO CHIMIE La Défense
un jeune chef de projet

Ingénieur ou « Miagiste », vous avez opté pour l'informatique, acquis une première expérience de la mise en oeuvre des techniques et souhaitez rejoindre un groupe industriel offrant de bonnes ouvertures de carrière.

Nous représentons l'activité chimie du groupe EXXON et notre informatique a pris son autonomie depuis peu. Il nous faut donc structurer notre service informatique au siège et développer la nouvelle génération de nos applications portant sur la comptabilité, le marketing et la distribution sur IBM 4331 et deux gros minis de Data Général. **Venez prendre votre place chez nous comme chef de projet.**

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4104 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

directeur d'usine Lyon nord

Dans la fabrication de pièces en plastique injecté, l'image de marque de notre entreprise (230 salariés - 78 MF de CA) est liée à notre savoir-faire relevant d'une haute technicité.

Nous cherchons le patron de l'une de nos deux usines.

Votre mission: veiller au bon fonctionnement de la production dans les meilleures conditions de rentabilité en dirigeant une centaine de salariés répartis entre un atelier de moulage, un atelier d'assemblage, et les services de contrôle, entretien, expéditions et magasin.

Ingénieur mécanicien A.M., ENI... d'au moins 30 ans, vous avez nécessairement une première expérience de la transformation des matières plastiques et souhaitez élargir vos responsabilités.

Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 738 LM).

un jeune organisateur
pour promouvoir notre normalisation

Le réseau des Caisses d'Épargne intensifie ses échanges internes et externes; il faut les normaliser. C'est pourquoi l'Union Nationale (Paris 7e) vous propose de participer aux réunions de définition des normes.

Vous êtes titulaire d'un DUT, pour le moins, et avez acquis en 3 à 4 ans une bonne expérience de la méthodologie; vous êtes prêt à faire passer vos idées auprès du réseau.

Notre consultante, Mme B. ROQUES, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4080 LM).



MEMBRE DE SYNTEC



recrute pour renforcer
la Direction Technique

des ingénieurs logiciels

DE HAUT NIVEAU

Les candidats diplômés Grandes Ecoles devront avoir quelques années d'expérience en logiciels sur systèmes ou contrôleurs intelligents à base de microprocesseurs et la connaissance des langages évolués.

Nous les intégrerons en fonction de leur expérience :
— soit dans notre équipe FIRMWARE pour leur confier la responsabilité de l'élaboration de produits en liaison avec l'équipe HARDWARE.
— soit au sein de la division études de logiciels comme Chef de Projet logiciel.

Nous offrons à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution et une rémunération motivante.

Lieu de travail : MASSY (5' R.E.R.)

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite avec CV et prétentions) à la Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

La Fnac

POUR répondre au développement de ses magasins parisiens et de province, recherche 2 ingénieurs grandes écoles (X, Centrale, Mines,...). Leur expérience acquise au cours des dernières années permet, dès l'entrée dans l'entreprise, de leur confier l'une des deux fonctions suivantes.

Ingénieur en organisation
(Réf. 135)

En liaison avec le directeur de l'organisation, il agit en tant que conseil auprès des utilisateurs (services opérationnels et fonctionnels) : dans la conduite des analyses et des *études préalables, dans l'établissement du cahier des charges*, dans l'apport de solutions adéquates et originales (informatiques ou autres).

Chef de projet
(Réf. 150)

En liaison avec le directeur de l'informatique, il anime une équipe et conduit les études nécessaires aux nouveaux projets informatiques. Il a une pratique des systèmes en temps réel.

Le matériel utilisé, IBM 4341, nécessite une connaissance d'au moins un des trois logiciels suivants : VM/CMS, OS/VS 1, CICS.

Les postes sont à pourvoir dans le centre de Paris.

Adresser lettre de candidature (en précisant la référence) à Philippe Vuitteney, Fnac, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS.

Directeur filiale de vente France

Régulation automatique

Fabricant allemand recherche le
DIRECTEUR de sa
FILIALE DE VENTE EN FRANCE
bilingue allemand

pour créer, diriger et développer ses activités en France. La Société en RFA est connue pour sa technologie et la qualité de son travail commercial. Ces mêmes critères devraient déterminer son action sur le marché français.

Le candidat idéal est un ingénieur de formation supérieure (mécanique, électronique, électrique), *ayant une solide expérience commerciale* dans les techniques de régulation et de l'automatisation. Son style de travail : vendre en apportant à ses clients la solution technique de leurs problèmes.

Il doit constituer et animer « son » équipe, assurer l'essentiel du travail commercial et gérer la partie administrative. C'est un homme loyal, efficace, bien organisé.

Il sera lié à la Direction en RFA par un climat de dialogue, de responsabilité et de rentabilité.

Merci d'adresser C.V., photo et lettre manuscrite à M. Klaus W. Herterich, sous réf. 2203.

Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Herterich — 44, rue La Boétie 75008 PARIS Tél. : 563.49.24

interconseil

MEDIA PA

LABORATOIRE DE RECHERCHE RECRUTE

INGÉNIEUR-DOCTEUR 3e CYCLE en physique
ou
Physicien DOCTEUR D'ÉTAT

Pour animer une équipe chargée de la conception et de la mise au point de prototypes de mesures physiques ainsi que de leur couplage avec des calculateurs.

Devra avoir une bonne expérience en optique physique et également des connaissances en mécanique et en électronique.

Envoyer C.V. + photo à : C.G.P. (réf. S12), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7% de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement avancés

recrute pour son activité télécommunications



Pour intégrer dans une équipe technique de développement de très haut niveau et participer à la conception et à la programmation des systèmes en temps réel.

A des candidats confirmés ou même débutants, nous offrons des *opportunités exceptionnelles de carrière, dans des domaines en* constante évolution : commutation électronique avec intégration de services nouveaux, Télématique, traitement de la parole, etc.

Ecrire avec C.V. et rémunération souhaitée au Service du Personnel
251, rue de Vaugirard 75740 PARIS Cedex 15.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche
CONTROLEUR DE GESTION
140.000 F +

MISSIONS :
- Particip. à la mise en place de nouv. procéd. de contr. de gest., en liaison avec la direction générale.
- Assistance des directeurs d'établissement dans l'élaboration des prév. financières (exploitat. et investissem.).
- Analyse et contrôle des résultats.

PROFIL :
- 30 ans environ.
- Formation supérieure (Ecole supérieure de commerce + DECS ou équivalent).
- Première expérience industrielle réussie.
- Fréquents déplacements à prévoir.
- Poste à pourvoir à Paris et à Lille.

Adr. C.V., photo et prét., s/nº 7728, *le Monde* Pub., Serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE FRANCAISE
réalisant des usines «clés en mains» dans le monde entier, recherche :

jeune cadre juridique

ayant :
- *une formation juridique supérieure (niveau mini. : DES) et/ou économique (Sciences Po., Ecole de Commerce de Paris) ;*
- *5 années d'expérience des contrats internationaux acquise dans société d'ingénierie, grande entreprise exportatrice ou organisme lié à l'exportation ;*
- **une excellente connaissance de l'anglais** *pour participer, au sein de son service juridique, à l'élaboration et à la négociation des clauses juridiques et commerciales de ses projets de contrats et à l'étude de tous problèmes connexes (association, licence, sous-traitance, contentieux).*

Base PARIS. *Réf. 8772/A*

fiscaliste

ayant :
- *une formation juridique supérieure (niveau mini. : DES) et/ou économique (Sciences Po., Ecole de Commerce option finances) + DECS ;*
- *5 années d'expérience acquise dans un cabinet international ou une société d'ingénierie ;*
- *une excellente connaissance de l'anglais.*

Ce fiscaliste aura pour mission d'étudier la fiscalité française et internationale et de négocier avec nos clients et les tiers la politique fiscale et comptable retenue dans le cadre de nos contrats et projets de contrats. Il devra être «opérationnel» en droit des sociétés et assurer la charge de secrétaire des conseils et assemblées.

Basé à PARIS, ce poste nécessite des déplacements en France et à l'étranger pour maintenir des contacts *avec les Administrations et interlocuteurs étrangers, ainsi qu'une bonne aptitude à la négociation.* *Réf. 8772/B*

Adresser lettre de candidature avec c.v., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

arianespace

Recrute un

NÉGOCIATEUR-RÉDACTEUR DE CONTRATS

Pour sa Direction Administrative et Financière

Sous l'autorité du Chef de Service, il sera chargé :
– de la préparation, de la négociation et du suivi des contrats fournisseurs de la Société en liaison avec les ingénieurs d'affaires.

Formation Supérieure du niveau Maîtrise (Droit ou Gestion).

Le candidat, âgé de 25-30 ans, possède une pratique de la négociation de marchés publics industriels. La connaissance du milieu aérospatial serait appréciée.

Anglais exigé.

Envoyer Candidature avec Curriculum-Vitae détaillé + photo à :
ARIANESPACE
Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne 91000 EVRY

Le Crédit du Nord

recrute

pour son bureau d'études informatiques

à Paris

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Spécialiste TÉLÉTRAITEMENT
IBM

Formation Supérieure
2 à 3 ans d'expérience CICS sous MVS
SNA/VTAM/NCP

Plusieurs

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Titulaires d'un DUT informatique ayant une première expérience sur IBM et une bonne connaissance des langages COBOL et DL1

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions à :
CRÉDIT DU NORD, 6, boulevard Haussmann, PARIS-9e.

OFFRES D'EMPLOIS

RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Bureau Veritas

INGENIEUR CONFIRME

EUROSOFT -SYSTEME

INGENIEURS D'ETUDE
CHEFS DE PROJET

TITN

Ingénieurs Commerciaux et Technico-Commerciaux

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Notre Société recherche, pour notre siège à Puteaux, un cadre qui assistera le secrétariat général sur le plan des relations administratives du personnel.

Les activités du responsable du service de la gestion administrative du personnel au sein de la Société, dont l'effectif actuel est de 400 personnes dont 200 expatriés, recouvrent des domaines variés :

- Animation d'un service de trois personnes
- Administration du personnel
- Relations extérieures (Inspection du travail, organismes sociaux, assurances etc ..).
- Suivi du personnel expatrié.

Un diplôme d'études supérieures, de solides connaissances en droit du travail, une expérience d'au moins cinq ans dans la fonction, sont demandés pour ce candidat d'une trentaine d'années minimum.

Écrire avec C.V., photo et salaire actuel, sous réf. RP 416, à:

Association du Secrétariat Social pour les Employeurs
29, Av. Hoche 75008 Paris



ARJOMARI

JEUNE INGENIEUR ORGANISATION

ARJOMARI L'un des plus importants groupes de l'industrie papetière française (2 Milliards de C.A., + de 4000 personnes) recherche aujourd'hui un jeune ingénieur pour son Service Organisation, au sein de la Direction du budget et de la gestion industrielle.
Il mène des études très diversifiées dans tous les domaines de l'organisation et de la gestion administrative, financière, commerciale et industrielle concernant l'ensemble des départements ou unités de groupe.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur débutant (de formation A et M, INSA, etc...) profondément motivé par la fonction Organisation, et ouvert aux techniques informatiques. Outre ses compétences techniques, il possède des qualités humaines d'adaptation et de dialogue qui favoriseront son évolution dans l'entreprise.
Les conditions offertes et les perspectives de carrière sont de nature à intéresser un candidat de valeur. Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, C.V. complet et rémunération souhaitée sous référence M 14453 H à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris



egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

ARJOMARI

JEUNE CADRE ANALYSE ET CONTROLE BUDGETAIRES

ARJOMARI L'un des plus importants groupes de l'industrie papetière française (2 Milliards de C.A., + 4000 personnes) recherche aujourd'hui un jeune cadre au sein de sa Direction du budget et de la gestion industrielle.
Il assurera des missions très diversifiées : analyse et contrôle budgétaires, études prévisionnelles économiques et financières, etc... concernant l'ensemble des unités commerciales ou d'exploitation du groupe.
Nous souhaitons rencontrer un débutant diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, Maîtrise de gestion, Sciences Eco, etc...) ayant choisi une option finance ou gestion.
Indépendamment de ses connaissances théoriques, nous privilégierons ses qualités relationnelles et d'adaptation qui favoriseront son évolution au sein de la Société, dans ce service ou dans tout autre département.
Les conditions offertes, et la dimension du groupe sont de nature à intéresser un candidat de valeur. Le poste est basé à PARIS

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, C.V. complet et rémunération souhaitée sous référence M14453 G à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Bureau Veritas

recherche
pour sa division technique CMI

INGENIEUR CONFIRME

quelques années d'expérience pour vérification et études de :
- charpentes et structures métalliques,
- appareils de stockage :
  - *récipients sous pression, tuyauterie,*
  - (nucléaire - pétrole).

Familiarisé avec les codes CM 66 - TEMA - CODAP - ASME - B.S. et DIN.
Connaissance des programmes informatiques SAP IV - STRUDL principalement.
Anglais lu et parlé indispensable, allemand lu apprécié.

Envoyer CV, photo et prétentions sous ref. n° 3 à
BUREAU VERITAS Service du Contrôle
des matériaux industriels CMI
35, rue Paul Vaillant Couturier
92300 LEVALLOIS-PERRET

Emplois et Entreprises

PARIS

ATTACHE DE SECRETARIAT GENERAL

Rattaché directement au Secrétaire Général d'un important Groupe Industriel et Commercial, le titulaire du poste sera affecté au Service des Etudes Juridiques et Négociation des contrats

Cette fonction implique l'étude, la préparation et la négociation de l'ensemble des accords et contrats concernant la vie économique, commerciale et juridique de l'Entreprise, accords de licence ou de distribution, contrats commerciaux, participation, droit des Sociétés, études juridiques ponctuelles, contentieux, assurances.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un homme (minimum 35 ans) possédant une formation supérieure commerciale, économique et/ou juridique et justifiant d'une expérience significative (5 à 7 ans) acquise dans le domaine des études et des négociations de contrat.

Indépendamment de ses propres connaissances et compétences, il doit être un homme de dialogue capable de recueillir l'information auprès des spécialistes internes ou conseils extérieurs afin d'effectuer des synthèses fiables.

La connaissance de l'anglais est indispensable et une seconde langue serait appréciée

Les conditions offertes, la dimension de l'Entreprise et les perspectives du poste sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V. complet, photo et salaire actuel sous réf. M 6453 F à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris



egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Laboratoire Pharmaceutique

DIRECTEUR REGIONAL

Cette Société, filiale d'un des plus grands groupes pharmaceutiques français, diffuse auprès des médecins généralistes, spécialistes et hospitaliers, des spécialités pharmaceutiques dans différents axes thérapeutiques.

Rattaché au directeur du marketing, le Directeur Régional prend en charge la formation, l'animation et le recyclage d'une équipe de délégués médicaux. Il est également chargé des relations publiques, en particulier avec les leaders hospitaliers.

Nous souhaitons rencontrer un jeune candidat médecin ou pharmacien ayant une expérience de quelques années de la visite médicale.
Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

Les possibilités d'évolution de carrière, tant à l'intérieur de la Société que du Groupe, sont particulièrement motivantes et de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 12574 A à Anne-Marie HAUGOU.

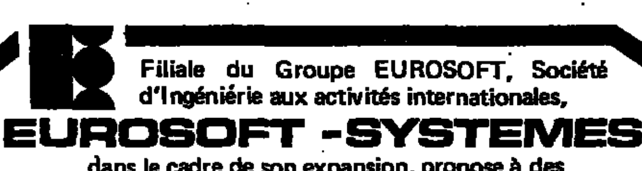
EGOR BIOPHARMA
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system



Filiale du Groupe EUROSOFT, Société d'Ingéniérie aux activités internationales,



EUROSOFT -SYSTEMES

dans le cadre de son expansion, propose à des

INGENIEURS D'ETUDES CHEFS DE PROJET

de venir rejoindre ses équipes chargées de conseiller, concevoir et développer des systèmes **INFORMATIQUES** dans les domaines des

- **RESEAUX, BASES DE DONNEES**
- **CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS, CFAO**
- **SYSTEMES TEMPS REEL, SIMULATION**
- **SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS ET TELEMATIQUE**

Les candidats retenus, ingénieurs de spécialisation informatique, automatique ou électronique, possédant une bonne connaissance de la mini ou micro-informatique, participeront à des projets relevant des technologies de pointe.
De réelles possibilités d'évolution de carrière leur seront offertes.

Adresser lettre de candidature, CV et prétentions à
Mme A. CHARTIER
EUROSOFT - BP 145
92154 — SURESNES





Placoplatre

Société industrielle - 1 100 personnes, 800 millions de F de CA, une croissance régulière et soutenue - nous sommes, dans notre spécialité, les premiers sur le marché français. Nous cherchons, pour notre département informatique à Rueil-Malmaison (92), un

JEUNE CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Diplômé d'une Ecole d'ingénieur ou équivalent, vous avez deux ans minimum d'expérience des applications de gestion et vous avez déjà utilisé une méthode standard d'analyse, LCP de préférence.

Vous rejoignez une équipe performante tournée vers des techniques avancées : mise en place d'un réseau de télétraitement avec installation de micro-ordinateurs reliés au DPS 7 du site central et implantation d'un système de Bases de Données.

Vous participez au développement important des projets de gestion (COBOL, BASIC, méthode LCP) pour les différents secteurs de l'entreprise, avec les capacités d'autonomie et le sens du dialogue nécessaires.

De larges possibilités d'évolution pourraient vous être proposées.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M 2590, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra 75002 Paris

MEDIA PA



Cii Honeywell Bull

recherche pour sa
Division Juridique des Affaires Industrielles, un

JURISTE - CONTRATS CONFIRME

Intégré à l'équipe de juristes du Siège Social à Paris, il sera essentiellement chargé de participer aux négociations concernant l'activité industrielle de la Société et de la rédaction des contrats.
Le candidat recherché doit avoir de solides connaissances théoriques (niveau doctoral en Droit) et une expérience de plusieurs années du monde des affaires.
Pratique de l'anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 404 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Lee Tourney Pub

TITN

Filiale
THOMSON CSF
INFORMATIQUE

Dans le cadre de son expansion, **T.I.T.N.** recherche :

Ingénieurs Commerciaux et Technico-Commerciaux

orientés systèmes temps réel, appliqués au contrôle de processus, *aux systèmes d'acquisition de données et aux automatismes.*

3 a 5 ans d'expérience en milieu industriel.

Lieu de travail : **Banlieue sud.**

Voiture fournie.

Envoyer C.V., photo et prétentions *en précisant la référence* S. CIAL à **T.I.T.N.**, 1 à 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

MEDIA PA



ZODIAC

Leader mondial du bateau pneumatique a également des activités liées au secteur aéronautique. 70% du C.A est réalisé à l'exportation. Cette Société en expansion très rapide recherche un

CONTROLEUR DE GESTION

Etablir, tenir, utiliser et faire évoluer les outils économiques de gestion *(tableaux de bord, budgets...), telle sera sa mission.*
Le candidat a une expérience de 3 à 5 années dans la même fonction acquise au sein d'une société, à caractère industriel, qui attache de l'importance à son contrôle de gestion.
Il a le potentiel qui lui permettra, s'il le souhaite, de prendre des fonctions opérationnelles à moyen terme.
Formation supérieure, anglais, poste en région parisienne.
Adressez CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence 345 à

EKA

18 avenue Matignon 75008 PARIS.

B Boschert

CHEF DE PRODUIT ALIMENTIONS

BICC vero

Boschert Inc et BICC-VERO Electronics appartiennent au groupe international BICC. La première, basée en Californie est un des pionniers des alimentations à découpage en chassis ouvert. La seconde, implantée en Angleterre avec des filiales en France, Allemagne, Etats-Unis est plus spécialisée dans le packaging et l'interconnexion en électronique mais fabrique également des alimentations à découpage au format européen.

Nous recrutons pour la France le chef de produit alimentations responsable de la politique marketing en liaison directe avec les unités spécialisées du groupe et qui viendra en appui à la force de vente lors des négociations avec les clients importants.

Pour réussir dans ce poste il faut avoir une formation type ingénieur ou DUT, BTS en électronique, approcher la trentaine et 3 à 5 années d'expérience dans la vente de produits ayant trait à la conversion d'énergie.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.
Le salaire, fonction de l'expérience se situera entre 110.000 et 135.000 F. et une voiture sera fournie.

Adresser C.V. et photo à :

Monsieur Jacques DUMAS

BICC-VERO ELECTRONICS S.A.

ZAC de THER - Rue de l'Industrie - B.P. 87
60006 BEAUVAIS CEDEX





DUNLOP

recherche

pour son département Audit Interne
PARIS LA DEFENSE, un

Auditeur informatique

FORMATION
Diplôme Etudes Supérieures
Expérience pratique de l'Audit ou
formation spécifique
Anglais lu et parlé

MISSION
Renforcer l'équipe d'Audit en place, participer à ses activités et assurer la réalisation des missions informatiques.

Déplacements fréquents.
La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Envoyer CV manuscrit détaillé, photo et prétentions à DUNLOP S.A. Direction du Personnel
Cedex No 6 - 92080 PARIS LA DEFENSE



Saint Gobain Vitrage

recherche

2 Programmeurs

diplômés d'un IUT, pour participer à la réalisation d'un système de gestion distribuée, avec mise en place d'un réseau de plusieurs CII-HB mini 6.

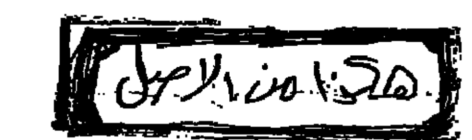
Les candidats peuvent être débutants ou apporter une première expérience. Ils doivent connaître le langage COBOL (BASIC et DEF).

Une évolution est possible vers des postes d'analystes-programmeurs.

Le lieu de travail est à Paris-La Défense, mais il y a des déplacements occasionnels et de courte durée en usines.

Envoyer CV manuscrit, sous référence AD2.M, à :
Saint-Gobain Vitrage
Direction du Personnel
Cedex 27 — 92096 Paris La Défense

SOURCES



Message à un

INGENIEUR ANALYSTE

Vous souhaitez entrer dans l'un des premiers groupes français pour y prendre la responsabilité de notre laboratoire d'analyses relatives à la

micro-pollution

doté des matériels les plus modernes, employant une équipe de 17 personnes dont 3 cadres et 3 agents techniques et situé dans Paris.
Ce laboratoire est un prestataire de services pour les différentes unités et filiales du groupe, mais il est également leur conseil pour développer les techniques d'analyse et pour mettre en place sur les sites des process d'analyse automatique ou en continu. Le responsable assure en outre toutes les liaisons avec les organismes français et européens qui définissent les normes de non pollution et les procédures internationales de contrôle. Il est enfin le gestionnaire de son laboratoire.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (Chimie de Paris, P.C., Centrale, Mines . . .) et si vous avez une expérience réelle de l'analyse avec les méthodes les plus modernes (chromatographie en phase liquide ou gazeuse . . .), si vous avez du goût pour ce genre de travail et si vous avez prouvé vos qualités de meneur d'hommes au cours d'une première expérience professionnelle de 3 à 8 ans.
La connaissance de l'anglais technique est un minimum.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/116/H à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Message à des jeunes Ingénieurs

X-CENTRALE-MINES-PONTS

Vous souhaitez entrer dans l'un des premiers groupes industriels français susceptible par son développement et son dynamisme de vous donner les moyens de vivre une vie professionnelle passionnante dans laquelle vous *pourrez exprimer*

le meilleur de vous-même

Nous vous offrons de très belles perspectives pour une carrière personnalisée.
Vous commencerez sur le terrain ou comme chargé d'études techniques et technico-économiques très "pointues".
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous sortez—exclusivement—d'une des meilleures écoles françaises d'ingénieurs et si—éventuellement—vous avez complété cette formation en France ou aux Etats Unis. Vous êtes peut-être débutant mais vous avez peut-être aussi une première expérience industrielle.
Selon l'orientation que vous souhaiterez pour vos débuts, vous pourrez travailler à Paris ou en province.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/116/J à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Message à un jeune

HEC-ESSEC-ESCP-EAP

Vous souhaitez entrer chez

ATO CHIMIE

un des leaders français de la pétrochimie pour y faire une carrière dynamique, débutant par un poste de responsable d'une gamme de matières premières industrielles.
C'est une fonction difficile mais passionnante à laquelle nous vous formerons dans une équipe où l'efficacité n'exclut pas le bonheur de vivre.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez l'un des diplômes cités et si vous parlez couramment l'anglais et si possible l'allemand. Que ce soit votre premier ou votre second job vous avez la volonté de faire vos preuves dans une grande société qui vous offre en échange de belles *opportunités de carrière.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/Y à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

LEP

LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, av. Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL-BREVANNES

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ESE, ENST, ...)

un à deux ans d'expérience et débutants pour études de systèmes intéractifs impliquant des travaux dans les domaines suivants :
- traitements analogiques et numériques du signal
- visualisation des signaux
- logique programmée.

(Référence 33 C)

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

CONTESSE & C.

THOMSON-CSF
Division Radiodiffusion Télévision

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(TÉLÉCOM — ESE — ENSI — ENSEA) Débutants — première expérience — confirmés.

L'une des premières firmes mondiales dans le domaine de l'émission radiodiffusée et télévisée, THOMSON CSF D.R.T. maîtrise les techniques les plus avancées particulièrement dans le secteur important des grandes puissances.
Pour renforcer les équipes de nos différents services, nous prévoyons d'intégrer et de former plusieurs ingénieurs motivés par ces technologies.

Secteur émetteurs radiodiffusion
Grand spécialiste de la radiodiffusion, THOMSON CS. D.R.T. couvre la gamme des émetteurs dont les puissances s'échelonnent de quelques centaines de watts à 10 kW en M.F. et de 20 kW à 1000 kW en modulation d'amplitude. Souvent réalisés au titre de projet "clés en mains", ces centres ainsi installés figurent parmi les plus puissants du monde.
Les ingénieurs assureront l'étude et la conception de ces matériels, la mise au point en usine, l'étude des implantations et l'installation sur le site, la mise au point et les recettes techniques.

Secteur antennes
Les activités du service s'étendent à tous les types de circuits passifs (filtres, commutateur, diplexeurs...) et aux antennes associées aux émetteurs de Radiodiffusion et de Télévision. Le domaine des fréquences concernées va des basses fréquences jusqu'à plusieurs GHz : les puissances sont généralement élevées, jusqu'à 1000 kW en HF et 50 kW en UHF.

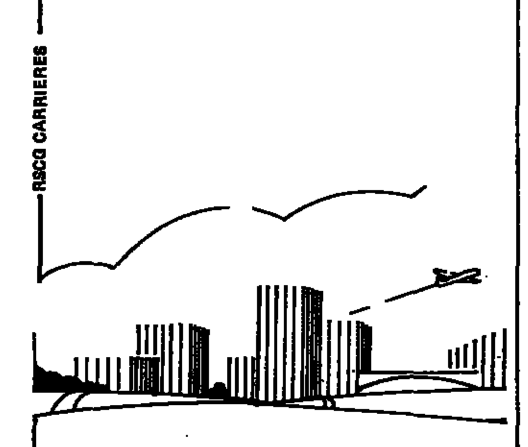
Les fonctions qui seront confiées aux Ingénieurs comportent une partie d'études (conception de matériel avec éventuellement des calculs scientifiques sur ordinateur), le suivi d'affaires et de projets (centres *complets et souvent importants*), la mise au point en usine et/ou sur les sites (réglages et recettes).

Basés au siège de notre division à Gennevilliers (92), les hommes que nous recherchons devront avoir une bonne maîtrise de l'anglais et prévoir des déplacements de courte et de moyenne durée, tant en France qu'à l'étranger.
Pour un premier contact envoyez votre dossier de candidature en précisant vos centres d'intérêt à la Direction du Personnel THOMSON CSF DRT 94 rue du Fossé Blanc 92231 Gennevilliers.

média-system

A NOS BANQUIERS DE DEMAIN !

Banque poursuivant un fort développement dans le domaine des financements d'entreprises et immobiliers, nous recherchons de futurs responsables à dynamisme et potentiel élevés.



RSCG CARRIERES

- DIRECTEURS D'AGENCE
(PARIS - PROVINCE)
Destinés à prendre la Direction d'une Agence de province ou de Paris, après formation à Paris au siège et en agence, les candidats devront avoir une formation supérieure (I.A.E., Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion, I.T.B.) et l'expérience de postes de responsabilités similaires (Directeurs et Sous-Directeurs d'agence) dans des Etablissements et des fonctions orientés principalement vers le financement à court terme d'entreprises.
Responsables du développement et de la rentabilité de leur agence dans le cadre d'une direction par objectifs, ils décideront des crédits, à l'intérieur de larges délégations et assureront le bon fonctionnement de leur agence.
Réf. 3313 M

- ATTACHES DE CLIENTELE COMMERCIALE
(PARIS - PROVINCE)
Rattachés directement aux Directeurs d'Agence, ils seront chargés de conquérir de nouveaux clients (entreprises, promoteurs), d'étudier les dossiers d'entrées en relations (crédits, conditions...) et de les négocier, et par la suite d'animer un portefeuille de clientèle existante.
Ces postes s'adressent soit à des débutants diplômés de l'enseignement supérieur (I.A.E., Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion), soit à des gradés de banque (I.T.B.) ayant une expérience de la prospection et des crédits aux entreprises. Réf. 3314 M

- EXPLOITANT SERVICE TITRE ET BOURSE
(SIEGE PARIS)
Outre une formation supérieure le candidat devra avoir 1 à 2 ans d'expérience des opérations de Bourse et de Titres, acquise chez un Agent de Change ou une Banque.
Désireux de poursuivre une carrière dans ce service, il devra faire la preuve de sa capacité d'y prendre à terme une responsabilité d'encadrement.
Réf. 3315 M



Ecrire en précisant la référence du poste choisi, l'affectation souhaitée (Paris, Province.) en joignant C.V. manuscrit, photo, prétentions (et pour les candidats expérimentés : classification et rémunération actuelle) à rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Directeur filiale française

Manager bilingue allemand

Société allemande **d'équipements de jardinage et de motoculture** recherche le **DIRECTEUR DE SA FILIALE FRANÇAISE** bilingue allemand.

Il sera responsable de l'ensemble des activités de la société (env. 150 MF CA).

Le candidat idéal : un professionnel de la direction d'une société commerciale, avec une solide formation (Sup. de Co. ou similaire), ayant le sens de la responsabilité et de la rentabilité, sachant structurer et diriger une *équipe avec efficacité.*

C'est un homme pragmatique, autonome et bien organisé qui aime et sait créer un style de travail direct et motivant. Il travaillera dans le dialogue permanent avec la société-mère.

Merci d'adresser C.V., photo + lettre manuscrite sous référence 2201 à M. Klaus W. Herterich :

Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Herterich
44, rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. 563.49.24
interconseil

MEDIA PA

Challenge de l'innovation 1981 - Oscar de l'exportation 1981
Laboratoire GUERBET
spécialisé dans les produits de radiodiagnostic
(Département recherche et développement)

recrute, POUR SON SERVICE MEDICAL :

UN MEDECIN ou PHARMACIEN (H. F.) ADJOINT AU CHEF DU SERVICE

— Après une période de formation à l'intérieur de l'entreprise, le candidat devra suivre les produits dans leurs indications. Il fera rayonner l'information *médicale destinée aux visiteurs médicaux, en France, en Belgique* et en Suisse (brochures, publications, formation...). Il suivra de plus certaines certaines expérimentations cliniques effectuées dans ces pays.

CE POSTE REQUIERT :
- une expérience hospitalière indispensable et si possible une formation scientifique complémentaire (biologie, statistiques, pharmacologie clinique).
- un ou deux ans de pratique dans l'industrie pharmaceutique.
- maîtrise de l'anglais obligatoire et notions d'espagnol souhaitées.
- aisance dans l'expression écrite.
- esprit de synthèse.
- contact facile.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous référence JL 20/1/82 à :



guerbet s.a.
BP 15 — 93601 AULNAY SOUS BOIS Cédex

ORGANISME PUBLIC INTERMINISTÉRIEL,

chargé de développer des projets de systèmes d'information, recherche :

- *UN CHARGÉ D'ÉTUDES A PARIS,* intégré dans l'équipe de constitution de la base d'informations administratives (expér. Teletel). Il étudiera les corrections à apporter à ces informations, les services nouveaux à offrir aux usagers. Expérience technique de communication et informatique ou conduite de projet informatique.
- UN CHARGÉ D'ÉTUDES A PARIS, informaticien spécialiste en information documentaire pour le développement de nouveaux projets.
- UN CHARGÉ D'ÉTUDES A PARIS, formation scientifique ou expérience systèmes d'information, documentation, statistiques, administration française (réf. 4.4).
- UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR à Marseille connaissant le langage Cobol et le langage Ariane.

Écrire avec C.V. à : CEESI, secrétariat général, 343, boulevard R.-Rolland, 13009 MARSEILLE.

Saint Gobain Vitrage

engage les

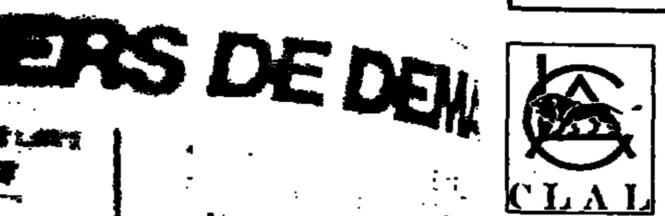
futurs responsables administratifs et financiers

de ses usines et de ses filiales

Les candidats sont diplômés d'une école supérieure de commerce (HEC, ESSEC...). Dans un premier temps, ils se formeront à nos méthodes de gestion en effectuant des travaux d'analyse relatifs à la mise en place d'organisations et de procédures nouvelles à notre siège social, à Paris-La Défense.
Après deux ans environ, ils se verront proposer des postes opérationnels dans nos usines ou nos filiales en province.

Envoyer CV manuscrit, sous réf. AD1, à :
Saint-Gobain Vitrage
Direction du Personnel
Cedex 27 — 92096 Paris La Défense

OFFRES D'EMPL...
chef de produit
...MENTAIRES
CB Chantal Baud...
COMPTOIR LYON AL...
jeunes ing...
métallurg...
Ingénieu...
Sema
consultant
SODERN
sema selec...
JEUNE ING...
A & M, IN...
Ingénieurs de...
diplômés grande...
SGN



chef de produit

PRODUITS ALIMENTAIRES

Notre entreprise fabrique et commercialise des produits de deuxième transformation principalement destinés aux grossistes et industriels alimentaires (boulangerie - pâtisserie - biscuiterie...). Avec un C.A. de 600 M. de F., un effectif de 500 personnes, nous sommes le leader de notre branche d'activité. La gamme des avant-produits pâtissiers et boulangers connaît un fort développement (10 % en volume par an), ce qui conduit notre Directeur Marketing à recruter un jeune collaborateur à qui il confiera la gestion et le suivi de ces différentes familles de produits : études du marché et des statistiques commerciales, définition des plans marketing produits, mise en place et contrôle des réalisations, décision d'actions publicitaires... Ce poste conviendrait à un Assistant ou à un Chef de Produit Junior, diplômé d'une Ecole de Gestion (HEC, ESSEC) ou à un Ingénieur Agronome, et justifiant de 2 ou 3 ans d'expérience en marketing de produits alimentaires. Il nécessite une bonne maîtrise de l'anglais, le sens de l'analyse et des contacts. Il évoluera vers une fonction de Chef de Marché. Localisation : MAISONS-ALFORT.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 13682 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

directeur général

LES TISSUS MANUEL CANOVAS

Notre entreprise a acquis une place de leader dans le secteur des tissus et papiers peints de décoration de haut de gamme. Nous concevons et commercialisons nos produits, la fabrication étant assurée à l'extérieur. Le chiffre d'affaires que nous réalisons à l'exportation est de 40 % environ du chiffre d'affaires total (70 M.). Devant le développement de nos activités, notre Président, qui est aussi l'animateur de la création, souhaite pouvoir déléguer l'ensemble des fonctions de direction générale, et en particulier celles qui concernent la gestion financière, à un nouveau collaborateur. Ce N°2, participe à l'élaboration de la politique générale, définit les objectifs et les budgets, anime et contrôle la réalisation. Ce poste conviendrait à un homme de formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP) pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de Direction Générale s'appuyant sur une bonne technicité du contrôle de gestion, acquise dans une P.M.E. Ce poste est à pourvoir à Paris. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 13582 P à notre conseil, 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

CLAL

COMPTOIR LYON ALEMAND-LOUYOT

Première société française MÉTALLURGIE FINE dans les non ferreux, recherche pour PARIS ou BANLIEUE EST, plusieurs

jeunes ingénieurs métallurgistes

Formation Grandes Écoles (ENSAM - ECP - ENSI - INSA ...) avec formation de base **mécanique** et spécialisation en **métallurgie,** débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle, intéressés par la **recherche appliquée** ou le **développement** dans les domaines des métaux précieux ou des alliages cuivre-nickel.

Possibilités réelles d'évolution pour des éléments de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au CLAL, sous référence J.I.M. - Service du Personnel 13, rue de Montmorency - 75139 PARIS CEDEX 03

JEUNES INGENIEURS

Une très importante Société chargée de la Gestion de Services Publics recherche plusieurs JEUNES INGENIEURS diplômés d'une *GRANDE ECOLE*, pour leur confier des responsabilités dans les domaines de la Distribution de l'Eau Potable et du Traitement des Eaux Usées.

Leur mission consistera essentiellement à :

- *étudier et réaliser des travaux d'extension de réseaux et/ou d'installations de traitement,*
- *définir les programmes de traitement de l'eau potable ou des eaux usées et assurer le bon fonctionnement des usines,*
- *surveiller et entretenir les réseaux,*
- *animer les équipes techniques nécessaires à l'atteinte des objectifs précédents,*
- *entretenir et élargir les relations avec les responsables des Collectivités locales.*

Les carrières se développeront sur l'ensemble du territoire.

Les salaires de début sont de l'ordre de 110. 000 F/an.

Ecrire avec CV. et prétentions à No 19381 **COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS,** *qui transmettra.*

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE SPI

INGENIEURS INFORMATICIENS

SUP-ELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT, IIE, ISEN, ...

Vous débutez ou possédez une première expérience. Vous souhaitez développer votre expérience dans un environnement technique très évolué (IBM, TRANSPAC SNA, IMS-CICS, MVS) et participer au développement d'une activité en pleine expansion.

Les postes que nous créons

- INGENIEURS SYSTEME,
- INGENIEURS DEVELOPPEMENT (PROGICIELS TECHNIQUES),

doivent permettre à vos compétences de s'exprimer et offrent de réelles perspectives d'évolution, celles propres à un grand Groupe.

Adressez votre candidature à SPI - Service des Affaires Sociales 98, boulevard Victor-Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

sema stratégie industrielle

Ingénieur chimiste

Sema, Groupe européen de conseil, études, ingéniérie en informatique et organisation, recherche, pour conduire des études **internationales** et participer à des missions de **conseil** en **stratégie** et **marketing** un

consultant dans le domaine des **industries chimiques**

Ce poste requiert un candidat de valeur ayant impérativement une double formation en chimie, d'une part, en marketing et gestion d'autre part (Business School européenne ou américaine). Ce candidat devra avoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans l'industrie chimique ou chez un consultant.

Appelé à travailler avec une clientèle internationale, il doit maîtriser parfaitement l'anglais et le français ; la connaissance d'une autre langue européenne serait appréciée.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10316/M à **Sema** Direction du Personnel : **16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

PROTEC FEU

Société d'installation de détection et d'extinction automatiques d'incendie recherche, dans le cadre de son développement,

ingénieurs d'affaires

de formation technique supérieure (Ingénieur ou IUT) possédant une première expérience acquise en Entreprise.

Responsables des affaires qui leur seront confiées, ils devront élaborer l'avant-projet, déterminer les prix, entreprendre les relations et les négociations nécessaires à l'aboutissement des dossiers et superviser ensuite la réalisation des chantiers jusqu'aux essais de fonctionnement. Les techniques abordées seront essentiellement de la tuyauterie, de l'électricité, de l'automatisme et de l'instrumentation...

Des déplacements de courte durée en France et à l'Etranger sont à envisager.

La parfaite connaissance de l'ANGLAIS ou de l'ESPAGNOL, écrit et parlé est nécessaire.

Merci d'adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant la réf. 957 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Importante société industrielle à vocation internationale recherche

JEUNE INGÉNIEUR A & M, INSA...

pour les études de réalisation des circuits de fluides au sein d'une équipe chargée de projets France et export.

Ce poste comporte rapidement la prise de responsabilités sur des points techniques tels que l'installation de circuits, et des aspects de pilotage tels que le contrôle de l'avancement des études.

Il permet aussi d'envisager des développements possibles dans le domaine de la conception assistée par ordinateur.

Le poste est à pourvoir à Paris - La Défense.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73337 à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Vous êtes jeunes et vous avez :

- Une formation supérieure commerciale et financière (Ecoles supérieures de Commerce, Sciences Po...)
- Une première expérience professionnelle (3 - 5 ans) si possible dans le secteur bancaire à l'exploitation.
- Le goût du contact humain et de la négociation avec des P.M.E.
- Une capacité de synthèse rapide, complétant votre dynamisme commercial.
- L'ambition de développer votre carrière.

ETABLISSEMENT FINANCIER en forte expansion

recherche

ATTACHÉS (ES) DE DIRECTION

à dominante commerciale

aptes après formation à assumer la responsabilité commerciale d'un secteur géographique :

- Constitution d'un réseau de prescripteurs (Banquiers, Experts-Comptables...)
- Approche des P.M.E., leur analyse sous l'angle du risque.
- Négociation des contrats.

Lieu de résidence PARIS.

De fréquents et courts déplacements sont à prévoir.

Envoyer C.V. et photo à FACTOFRANCE HELLER,
Service du Personnel, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75734 Paris Cedex 15.

MINERVE S.A.

Compagnie Française de Transports Aériens

Directeur administratif

Notre compagnie de transports aériens longs et moyens courriers, créée en 1975, étend depuis 1982 sa zône d'activité vers l'Amérique du Nord, les Indes et les Antilles, tout en continuant sur l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

Nous cherchons un diplômé HEC (ou diplôme équivalent) exercé (5 à 10 ans) aux responsabilités administratives et à l'animation d'équipes, motivé par une intégration dans une petite entreprise très dynamique. Le poste englobe les responsabilités administratives générales (assurances, contentieux, services généraux) les achats, l'informatique et la direction du personnel. Basé au siège à Paris, il est rattaché au Président.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. et C.V. ss/réf. 23603 à M.J. FOURNIAT Tour Chenonceaux 204, rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex

Membre de SYNTEC

Société Générale pour les Techniques Nouvelles spécialisée dans l'ingénierie de la Chimie Nucléaire *recherche*

Ingénieurs de projet diplômés grandes écoles

possédant 5 à 10 ans d'expérience d'ingénierie.

Dans un premier temps, ils se verront confier des responsabilités d'assistance opérationnelle à l'intérieur d'équipes chargées de la conduite de projets très importants (gestion des projets sur le plan Coût–Délai–Qualité).

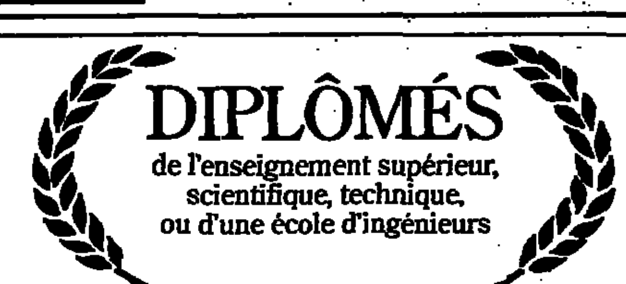
Puis, en fonction de leur expérience, ils prendront eux-mêmes la responsabilité d'un projet.

Envoyer CV + photo et prétentions sous réf. P, à :

SGN

Direction du Personnel et des Relations Humaines
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 — Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

SOURCES



DIPLÔMÉS

de l'enseignement supérieur, scientifique, technique, ou d'une école d'ingénieurs

LE MINISTÈRE DES PTT
recrute par concours les 4 et 5 mars 1982

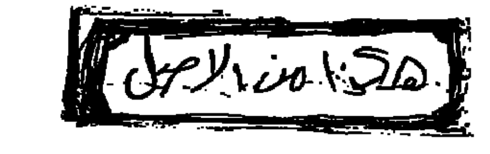
150 INSPECTEURS DES SERVICES TECHNIQUES

FONCTIONS :
encadrement, organisation, gestion, études techniques dans des secteurs d'activité en pleine évolution

CONDITIONS D'AGE :
moins de 30 ans (reculs possibles)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
jusqu'au 2 février 1982
auprès de la Direction opérationnelle ou régionale des télécommunications de votre résidence.

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Une banque française de dimension internationale offre de larges perspectives d'avenir à des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Paris

Pour renforcer les différentes équipes de ses divisions système et pour démarrer d'importants projets intéressant son futur système informatique, cette Banque recherche plusieurs Ingénieurs-Informaticiens.

Ces postes évolutifs intéresseront de très bons techniciens attirés par les **secteurs de pointe** et cherchant à avoir rapidement des responsabilités (télétraitement, bases de données...).

Les candidats retenus auront 3 à 5 ans d'expérience sur moyens ou gros systèmes IBM ou CII-HB dans le domaine du logiciel de base ; ils auront une formation ingénieur ou universitaire 3e cycle.

Les rémunérations seront fonction de l'expérience des candidats.

Ecrire sous référence 239/M à A.L. CONSEIL,
102, bd Malesherbes, 75017 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

ANALYSTE FINANCIER
ANALYSTE JURIDIQUE ET FISCAL

RÉGION RAMBOUILLET - 45' MONTPARNASSE

W.R. GRACE est un groupe multinational américain largement implanté en Europe surtout dans la CHIMIE. L'unité opérationnelle d'Épernon (1000 personnes et 500 millions de C.A.) regroupe sur le même site, les directions générale, financière, administrative . . . et les usines. Pour faire face à l'accroissement de nos activités, nous recherchons DEUX JEUNES ANALYSTES pour des fonctions de :

ANALYSTE FINANCIER
GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE, HEC, ESSEC, ESCP . . .

Rattaché au département Contrôle de gestion, il participe à l'élaboration des budgets et du "reporting" mensuel de leur réalisation. Il peut prendre en charge des analyses financières ponctuelles, particulièrement dans le domaine des investissements. Il parle et écrit couramment l'ANGLAIS.

ANALYSTE JURIDIQUE ET FISCAL
MAÎTRISE DE DROIT . . .

Rattaché au secrétariat général et en relation avec nos conseils extérieurs, il prend progressivement en charge les *aspects juridiques et fiscaux de nos activités : contrats, dossiers pré-contentieux et contentieux . . .* ; analyses, déclarations et paiements fiscaux. Il a une assez bonne connaissance de l'ANGLAIS.

Ces opportunités ouvrent, à terme, d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière vers de plus larges responsabilités FINANCIÈRES, ADMINISTRATIVES ou COMMERCIALES.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Francis RAMON - Sté GRACE
B.P. 10 - ÉPERNON 28230

GRACE

UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Paris

Afin de renforcer le service responsable des applications industrielles de l'informatique, ce groupe recherche plusieurs informaticiens.

Ils seront amenés à exécuter des tâches diverses dans le secteur de l'informatique technique (process, temps réel, etc.) dans les domaines suivants : gestion d'ateliers, bancs d'essais...

Attirés par les techniques de pointe, sachant comprendre les problèmes des utilisateurs, les candidats retenus auront un minimum de deux ans d'expérience en informatique technique. Ils souhaiteront évoluer de façon large et autonome dans un secteur dynamique.

Ecrire sous référence 241/M à A.L. CONSEIL,
102, bd Malesherbes, 75017 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Développer une gamme de produits!

HEC ou Grande Ecole d'ingénieurs + expérience marketing

A l'issue de votre **formation en grande école** (HEC, Centrale, Mines... avec formation économique), vous avez **opté pour le marketing.**

Trois **années d'expérience** dans une entreprise performante vous ont permis de bien appréhender les différentes facettes du métier.

Un **important groupe financier** vous propose de mettre à profit votre acquis en vous donnant la **responsabilité de toute une gamme de produits** destinés à une large clientèle de particuliers.

Ce poste incluant aussi bien **l'étude et la définition des choix stratégiques** que la **recherche de créneaux, la mise au point de produits et services nouveaux, leur lancement ainsi que les problèmes de communication** vous permettra de vous préparer à un développement de carrière important dans le groupe financier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence LM.1634 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST

recherche

INGENIEUR
expérimenté

Pour mener des travaux de réalisation de matériels électroniques faisant appel à des technologies d'enrobage plastique.

Sens du Commandement nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo au Service du Personnel,
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES.

GROUPE INTERNATIONAL

recherche

FUTUR CHEF DE PRODUITS

Un des premiers fabricants mondiaux d'encre d'imprimerie recherche pour sa filiale française, située à 35 km au nord de Paris, un jeune homme ou une jeune femme ayant une bonne formation en chimie.

Après une formation appropriée, le candidat aura la responsabilité de la coordination des activités techniques et commerciales, pour une gamme de produits destinés à l'Industrie de la Sérigraphie.

De l'expérience dans l'Industrie des arts graphiques et des connaissances de la langue anglaise sont souhaitables, mais pas essentielles.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions,
sous N° T 031.272 M à
REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

sitb

La Division Conseil-Organisation d'une Importante SSCI qui gère l'informatique de plus de 40 Banques propose à des

JEUNES CADRES DE BANQUES

d'exercer le métier d'ingénieur-conseil dans le monde de la Banque et de l'informatique.

- vous êtes diplômé HEC - SUP de Co.
- vous avez 30 ans environ et acquis 3 à 5 ans d'expérience et de responsabilité dans des services opérationnels (agence, contrôle de gestion, organisation, inspection).
- vous souhaitez mettre à profit cette expérience pour conseiller des Banques moyennes dans leur développement, imaginer des organisations administratives et comptables, proposer des solutions concrètes et efficaces dans le cadre de grands projets informatiques.

Nous sommes une équipe jeune et dynamique, très autonome qui serait heureuse de recevoir votre candidature.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à S.I.T.B., Banques - Division Conseil/organisation, 38 rue des Jeûneurs 75002 Paris.

média-system

Filiale Groupe Multinational Equipements automobile
recherche

CHEF DE DEPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL
180.000 Frs +

MISSION :
— développer le chiffre d'affaires du département tant en France qu'à l'étranger,
— promouvoir la commercialisation des actuels et futurs produits,
— contrôler les approvisionnements en liaison avec les usines du groupe.

LE CANDIDAT :
— il devra avoir une solide formation et une expérience technique dans le domaine hydraulique de freinage,
— il aura un sens aigu des négociations commerciales et possèdera une bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Le poste situé en proche banlieue parisienne nécessitera des déplacements de courte durée.

De réelles possibilités d'évolution au sein du groupe seront offertes au candidat que nous auront retenu.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. s/réf. 21774 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour son département Etudes Technico-Economiques, un

INGENIEUR économiste
(CENTRALE, ENSI...)

pour développer ses activités auprès d'organismes publics et d'entreprises privées, dans les domaines :

- ENQUETES TECHNICO-ECONOMIQUES (transport, économie d'énergie...)
- PREVISIONS TECHNOLOGIQUES (analyse sectorielle...)
- DEFINITION DE PRODUITS NOUVEAUX (diversification)
- ORGANISATION ECONOMIQUE DE SYSTEMES

Envoyer CV et rémunération souhaitée sous référence 824 à :
M. R. BOY - BERTIN & Cie
BP 3 — 78370 PLAISIR

QUALITÉ INFORMATIQUE AUDITEURS

Nous sommes une des toutes premières sociétés françaises de service.
Notre métier est d'offrir à notre clientèle des prestations techniques dans le domaine de la construction et de l'industrie.
Nous développons depuis quelques mois notre activité «QUALITE INFORMATIQUE» en offrant aux chefs d'entreprises des missions de diagnostic et d'audit de leur système d'information en terme de sécurité et de fiabilité. Nous recherchons aujourd'hui, pour compléter notre équipe, trois Auditeurs en Qualité Informatique.

- **UN AUDIT MANAGER A PARIS,** chargé de concevoir les méthodes d'Audit, de négocier les contrats de mission auprès de nos clients et de superviser l'action de nos intervenants. Pour tenir ce poste, il convient d'avoir acquis une expérience de très haut niveau en informatique et en conception de systèmes d'information *en entreprise ou comme Conseil. Une formule permettant le* maintien d'une part d'activité de Consulting en «free lance» pourra être retenue. (Réf. 3293).

- **UN AUDIT SENIOR A PARIS OU AIX EN PROVENCE** chargé d'améliorer les procédures d'audit des logiciels et de les utiliser dans le cadre des missions qui nous sont confiées. Il est nécessaire d'avoir acquis la maitrise des logiciels de base de grandes configurations organisées en temps partagé et si possible en télétraitement par une expérience de près de cinq années dans ce domaine tant au niveau de la conception et de la réalisation que de la réception et du suivi de tels logiciels.
(Réf. 3294).

- **UN AUDIT JUNIOR A PARIS,** chargé d'exécuter à partir des guides techniques de contrôle les missions d'audit technique. De formation DUT ou MIAGE, il a une première expérience de l'audit ou de l'informatique de gestion (Réf. 3295).

Si l'une de ces offres vous intéresse, adressez votre candidature sous la réf. indiquée à reeg carrières - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS
qui transmettra.

reeg carrières

OFFRES ...

INTERCONTR...

1 Ingénieur électronicien
1 Ingénieur électronicien

unité SERVICE
Techniciens électr...

INGÉNIEUR ... de la RUPTU...

Mr. Consommateur
(3 postes)

Selecom

un ingénieur technico commercial
un ingénieur technico commercial
un ingénieur de fabrication
un ingénieur de fabrication
un ingénieur
un technicien

INTERCONTROLE

Filiale du Commissariat à l'Energie Atomique
spécialisée dans le Contrôle Non Destructif de haute technicité
(ultra-sons, courants de Foucault, etc...) recherche

1 - pour l'unité INGENIERIE

1 Ingénieur électronicien débutant

Réf. 1073

1 Ingénieur électronicien confirmé

Réf. 1074

(ou BTS + 10 à 15 ans d'expérience en électronique et mécanique)

pour élaborer la documentation technique nécessaire à la réalisation et à l'utilisation du matériel développé par la société (Rédacteur Technique).

2 - pour l'unité SERVICE

Techniciens électroniciens

(titulaires d'un DUT ou BTS) Réf. 1075

Ils auront la responsabilité du fonctionnement de matériels électroniques mis en œuvre lors de contrôles d'importantes installations industrielles de production d'énergie.
Le travail, dont 80% est à prévoir en déplacements, s'effectue au sein d'un groupe d'une trentaine de personnes opérant dans une ambiance dynamique sous l'autorité d'un ingénieur.
Formation assurée. Salaire en rapport avec les hautes techniques utilisées.
Dégagés des Obligations Militaires.

Les réponses seront traitées dans les plus brefs délais. Veuillez nous adresser d'urgence votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo) en précisant le poste choisi.

INTERCONTROLE
15, rue des Solets, SILIC 433 - 94583 RUNGIS CEDEX

Publival

INGÉNIEUR MÉCANIQUE de la RUPTURE

(Grande École + 2 ans de recherche)

Les développements dans le domaine de matériaux et des techniques d'analyse nous amènent à créer un poste de spécialiste capable d'assurer l'interface matériaux/mécanique en particulier dans les domaines tenacité et fatigue.

Pour mener à bien les études qui lui sont confiées, il s'appuiera sur les moyens de laboratoires extérieurs.

L'équipe dans laquelle il sera intégré est en contact avec les principaux spécialistes français ou étrangers dans ces domaines.

Lieu de travail : La Défense - Secteur d'activité : Ingénierie.

Merci d'écrire à HAVAS sous réf. 73344 à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Devenez

Mr. Consommateur

(3 postes)

pour l'une des plus grandes marques de l'équipement ménager français.
Au sein de son département Qualité - Consumérisme, vous êtes l'homme de liaison par excellence entre les consommateurs et les revendeurs d'une part, nos sociétés de distribution et nos usines d'autre part.
Votre mission est délicate. Véritable «diplomate» et négociateur, vous répondez (courrier, téléphone) aux questions techniques, aux réclamations, aux problèmes d'après-vente de nos utilisateurs. Vous participez à l'amélioration de la qualité de nos services par vos informations, votre capacité à détecter les causes d'incidents...
Pour ce poste, qui implique une grande diversité de contacts, de problèmes techniques et commerciaux à résoudre, vous avez une formation IUT ou BTS (technique ou commerciale), avec, si possible, une première expérience des relations publiques ou commerciales en milieu industriel. Poste basé Paris Nord. Rémunération : 90 000 F +.

Vous êtes invité à adresser votre dossier de candidature (avec lettre manuscrite et photo) sous réf. 82195 à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

Importante Sté, Filiale d'un des grands groupes industriels français spécialisée dans les hautes températures et techniques de pointe recherche :

Pour son Siège Social à la Défense avec nombreux déplacements en France et à l'Etranger

un ingénieur technico-commercial

débutant physicien ou universitaire minimum 3ème cycle de physique pour promotion de céramiques piézoélectriques monocristaux synthétiques - anglais indispensable.

un ingénieur technico-commercial

débutant Grande Ecole pour promotion produits réfractaires très élaborés pour industries chimiques, éclairage, électronique - anglais indispensable.

Pour son Usine à proximité de Fontainebleau

un ingénieur de fabrication

Grande Ecole pour secteur de 50 personnes mettant en œuvre des techniques de très haute température - expérience de quelques années nécessaires - capable effectuer transfert industriel à partir de développements en cours - possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

un ingénieur de fabrication

débutant, formation électromécanique AM - ESME pour secteur mettant en œuvre des techniques de fusion et moulage de produits réfractaires - esprit créatif nécessaire.

un ingénieur

formation INSA ou équivalent ayant connaissance électronique et physique nucléaire pour unité de production de monocristaux artificiels.

un technicien

formation IUT ou équivalent, niveau BTS pour faire partie équipe du développement - connaissances thermique, mesure physique, optique, électro-optique nécessaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à N. 1761 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
- Equipements automobile
- Appareils ménagers
- Radio-téléphones
- Caméras et projecteurs BAUER

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

MISSION :
- Comptabilité analytique secteur fabrication
- Suivi budgétaire des frais, stocks, etc...
- Etablissement des comptes d'exploitation et tableaux de bord
- Participation à l'élaboration des prévisions budgétaires.

PROFIL :
- Ce poste évolutif pour candidat de valeur peut convenir à un débutant possédant une formation supérieure de type Sciences Economiques
- Connaissance de l'allemand vivement appréciée.



Adresser CV manuscrit, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel - 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

CONTESSE AC

**SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
SPÉCIALISÉE DANS LA VENTE
D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE**

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

SA MISSION : Promouvoir et développer les ventes de produits de haute technicité (chromatographie liquide haute performance, chromatographie phase gazeuse, spectroscopie U.V., I.R. absorption atomique).
Poste basé à Paris avec déplacements fréquents (50 % du temps ou plus, Pays du Maghreb).

SON PROFIL : Niveau D.E.A. ou Doctorat de chimie ou biochimie, 5 années d'expérience dans la vente d'instruments scientifiques.
Connaissance export souhaitée.
Anglais courant.

Discrétion assurée

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº T 031302 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Diplômée d'études supérieures
Un poste de confiance

Vous avez fait des études de droit ou de gestion, de sciences économiques ou politiques et vous parlez couramment anglais. Depuis une dizaine ou une quinzaine d'années, vous participez à la vie économique dans l'immobilier, la banque ou l'industrie. Vous savez étudier des dossiers, analyser des situations, préparer des décisions travaillant en étroite collaboration avec des grands patrons. Sans que ce soit vraiment votre mission, vous vous êtes trouvée être à la fois leur confidente, avec toute la discrétion que cela nécessite, et même leur conseillère.

Au point où vous en êtes aujourd'hui de votre carrière, vous souhaiteriez aller encore plus loin, parce que vous êtes maintenant à un âge où vous avez plus de temps à consacrer à votre vie professionnelle et que vous aimeriez vous insérer, à fond, dans la vie des affaires. Les consultants du Cabinet de recrutement CLEAS ont un poste à vous proposer. Ecrivez-leur rapidement sous référence 142 M. Leur client est un groupe financier international qui crée pour son Président le poste de Directeur de cabinet.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

Le Groupe SG2 (3200 personnes - 36 agences en France - 18 filiales à l'étranger) propose à trois jeunes

Ingénieurs Commerciaux *HF*

de participer à son expansion, en prenant en charge des activités de développement et de négociation de contrats importants.

Les candidats souhaités sont de formation supérieure (gestion ou commerce) et ont acquis une première expérience (2 à 3 ans) de vente de produits ou services informatiques, de préférence à de grandes organisations privées ou publiques.

Ils devront assurer des contacts et mener des négociations avec des interlocuteurs de haut niveau technique ou hiérarchique.

Leur fonction de «généraliste» consistera à promouvoir l'ensemble des prestations du groupe et de suivre en collaboration avec le technique la Réalisation de Projets, Réseaux, Bases de données, Bureautique..., etc.

Suivant leur connaissance de secteurs particuliers et leurs affinités professionnelles, des postes leur seront proposés au sein d'un des deux départements suivants :

Administrations (réf. DC/BRG 01) **Grandes Entreprises** (réf. DC/CEB 02)

Les perspectives d'évolution à partir de ces postes sont très ouvertes au sein des Départements comme du Groupe SG2.

Un dossier de candidature est à adresser, sous la référence correspondante, à la Direction Commerciale de SG2 - 12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

L'après-vente dans l'industrie : un facteur d'image de marque.

170 000 F par an.

Soyez notre ambassadeur de Lille à Marseille, de Paris à Caracas en prenant la responsabilité de notre S.A.V.

Concevoir et fabriquer des matériels de transports urbains, suburbains et ferroviaires, c'est notre métier. Pour la satisfaction de notre clientèle, nous allons vous demander de mettre en place une véritable politique de service après-vente permettant une intervention rapide et efficace pendant la période de garantie de notre matériel.

Vous devrez également assurer la promotion de la vente et la diffusion des pièces détachées au-delà de cette période de garantie et veiller à la bonne tenue des matériels.

Vous êtes avant tout un homme de négociation, capable d'apporter des solutions techniques.

Homme d'action, sachant animer une équipe, vous êtes un décideur et savez déterminer les vraies priorités, faire preuve d'initiative et d'autonomie.

Vous devez prévoir des déplacements de courte durée à l'étranger. Le poste peut convenir à un ingénieur électromécanicien (35 ans), soucieux de concilier les impératifs techniques et commerciaux.

Merci d'écrire à Robert CHEVILLOTTE qui traite confidentiellement votre candidature sous la référence 1205 LM.

argos
Département Conseil en Recrutement
517 avenue de la République,
B.P. 319 - 59701 MARCQ EN BAROEUL Cedex.

MEDIA PA

FONCTION PERSONNEL

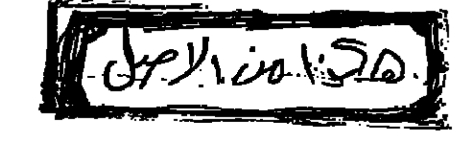
Groupe du tertiaire de 1er plan
recherche pour un de ses établissements parisiens
(1700 personnes) un

Collaborateur direct du Chef du Personnel

Diplômé d'une Ecole de Commerce ou de Sciences Po et ayant si possible une première expérience, il sera chargé, sous la responsabilité du Chef du Personnel, de proposer et de mettre en œuvre les actions nécessaires à la gestion qualitative et quantitative des effectifs.

Il animera une équipe de 7 personnes, supervisant leurs activités dans les domaines du recrutement, de la formation, de la vie sociale de l'établissement.

Si vous avez des qualités d'organisateur, un sens naturel du contact humain, et si vous êtes motivé par ce poste auquel sont liées de larges perspectives d'évolution, nous vous proposons d'adresser une lettre manuscrite, un C.V. détaillé, une photo et la rémunération souhaitée sous No 21694, CONTESSE Publicité - 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, avec la plus grande discrétion.



Assistant Marketing Industriel

(Formation Ingénieur, universitaire ou E.S.C...)

Société Française à vocation internationale, nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement destinés à l'industrie verrière, sidérurgique et pétrolière. Avec un CA de 700 M de F dont 80% à l'export, nous sommes leader sur notre marché.

Nous recrutons un jeune cadre, débutant ou non, pour lui confier les missions suivantes :

- recueil et interprétation des informations économiques concernant la clientèle, les marchés et la concurrence,
- tenue du fichier informatisé des ventes historiques,
- établissement des argumentaires économiques des ingénieurs de vente,
- analyse des écarts par rapport aux budgets et détermination de leurs origines,
- études de marchés, etc...

... missions qui exigent autant de rigueur scientifique que d'ouverture psychologique, toutes qualités nécessaires pour formuler en termes mathématiques les problèmes techniques et économiques que nous rencontrons sur nos marchés, pour dialoguer avec de nombreux interlocuteurs et pour apprécier la qualité des informations recueillies.

D'excellentes connaissances en informatique, et une première expérience en Marketing Industriel seront appréciées. La connaissance de l'anglais et, si possible, de l'allemand est indispensable.

Rémunération motivante pour ce poste intéressant et évolutif.
Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et numéro de téléphone) sous référence 201156 à ORION qui étudiera votre candidature et vous garantit réponse et discrétion.

LEVI TOURNAY PUB.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

Prêts à prendre des responsabilités ? Avec nous, lancez un hypermarché !

Jeunes diplômés ESC, Sciences Eco, Bac + 4



Un nouvel hypermarché sous enseigne **AUCHAN** se construit à **BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)**. Dans 7 mois, c'est l'ouverture. D'ici là, nous devons mettre sur pied une organisation très importante, commander matériel d'agencement et marchandises, recruter 300 collaborateurs...

Aujourd'hui, c'est **notre futur encadrement** que nous recherchons. Des hommes et des femmes dynamiques, prêts à s'investir dans un métier prenant mais passionnant. Ayant surtout la « carrure » d'un patron.

Ce que nous vous confierons ? La définition, en fonction de la clientèle et de la concurrence, de la **stratégie commerciale** du rayon, la **sélection et l'achat des articles** composant les gammes. Par ailleurs, ***vous fixerez vos objectifs, calculerez vos marges, gérerez vos stocks.*** Enfin, **vous embaucherez et formerez votre personnel.**

Pour vous, ce sera l'opportunité d'agir en **véritable créateur d'entreprise.** Et nous vous ferons confiance. Entièrement.

Nous saurons apprécier vos résultats, par une **rémunération très motivante**, mais aussi en vous offrant de **réelles possibilités d'évolution** vers des postes opérationnels (chef de secteur, puis direction magasin) ou fonctionnels (chef de produit, responsable du personnel, contrôleur de gestion...).

Si le travail ne vous fait pas peur, et si vous souhaitez rejoindre l'équipe qui lancera cet hypermarché à **BRÉTIGNY-SUR-ORGE**, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1633 à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

AUCHAN

DES HOMMES RESPONSABLES !



INGENIEUR INFORMATICIEN

Nous recherchons pour notre activité

VISUALISATION GRAPHIQUE INTERACTIVE

UN JEUNE INGENIEUR DIPLOME OU UNIVERSITAIRE 3e CYCLE

Sous la responsabilité directe d'un Chef de Projet, il sera chargé du développement de logiciels de base dans les applications Temps Réel.

Une première expérience en informatique Temps Réel sur mini-ordinateurs sera appréciée.
Connaissance assembleur MITRA 15 et 125 souhaitée.

Adresser votre dossier de candidature à J.F. SILVESTRE SINTRA ALCATEL 41, rue Périer - 92120 MONTROUGE.

Quartier Vendôme-Pyramides
Deux sociétés financières recherchent

JEUNE ATTACHÉ/COMPTABILITÉ HF

DECS 100 000F. 25 ans minimum

En liaison directe avec le Directeur de la comptabilité et assisté de plusieurs comptables sera chargé :
- *des opérations de comptabilité générale (traitées sur IBM 34),*
- des questions de fiscalité d'entreprise.

Après réussite dans ces fonctions, amplification des responsabilités au sein de la Direction de la comptabilité.

Le candidat retenu sera bon rédacteur et aura acquis, si possible, une première expérience dans un service de comptabilité informatisée.

Adresser confidentiellement votre dossier de candidature sous réf. 32 M 023 à CPA 69, rue de Monceau 75008 Paris.

media-system



MEMBRE DE SYNTEC

Le centre de recherches d'un constructeur français de matériel électronique pour professionnels (C.A. 600 millions de Francs) voudrait s'adjoindre la collaboration

1) un ingénieur confirmé (applications MIC)

en mini-réseaux de télécommunications d'entreprises.

Réf. A

Il mettra au point et développera une génération d'équipements à débit moyen.
L'homme de la situation : ingénieur diplômé, qui peut être jeune, pourrait évoluer vers un poste de responsable de département à part entière, supervisant bureau d'études, unité de production, de marketing et de vente.

2) spécialistes en métrologie des systèmes de télécommunications

Réf. B

Ingénieurs diplômés, ils auront pour mission le développement de systèmes centralisés de diagnostics à l'aide d'outils de micro-informatique.
A charge pour eux, d'analyser et de simuler des protocoles utilisés dans les réseaux de télécommunications.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant sur l'enveloppe la référ. correspondante à **PUBLI 12 - B.P. N. 2 - 92310 Sèvres**
Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

Important groupe industriel à dimension internationale recherche pour son service **"APPROVISIONNEMENTS"**

2 Ingénieurs chargés d'affaires

Ce poste s'adresse à des ingénieurs A & M, INSA..., possédant une première expérience en entreprise et ayant de préférence des compétences en robinetterie.

Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer la coordination entre plusieurs unités (études, projets, chantiers et inspection), et les fournisseurs jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers.

Poste à pourvoir à Paris. Anglais exigé.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73370 à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

confirmés

dans les domaines suivants :

- Logiciel de base (MITRA-MOTOROLA)
- Systèmes temps réel.

Larges possibilités d'évolution au sein d'une Société en plein développement (130 personnes).

Adresser C.V. et prétentions à CR2A, 18-22, rue d'Arras, 92000 NANTERRE.



LAROCHE NAVARRON S.A.
Laboratoire pharmaceutique (CA 200 MF) membre du Groupe américain SYNTEX

recherche pour son Département « **Essais Cliniques** »

Biostatisticien HF

Rattaché au Directeur médical et en liaison avec les cliniciens et conseillers médicaux, ce cadre aura pour mission de :

- participer à la préparation des protocoles d'essais cliniques,
- en suivre le déroulement,
- procéder à l'analyse statistique des données recueillies,
- coopérer à la rédaction des rapports.

Pour les calculs correspondants et pour tenir les états hebdomadaires d'avancement clinique, il pourra s'appuyer sur l'outil informatique.

Ce poste, évolutif, implique des liaisons fréquentes avec la Direction européenne et les sociétés sœurs, et donc d'éventuels déplacements.

Une formation initiale aux méthodes du Groupe est prévue aux USA. Une bonne pratique de l'anglais ou la capacité à l'acquérir rapidement, est impérative.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 486 LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

MEDIA PA





Société d'engineering en informatique
Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

recherche pour postes à pourvoir en banlieue ouest (40 km de Paris) par autoroute de l'Ouest :

2 Ingénieurs informaticiens

1er poste : Grande Ecole - 4 à 5 ans d'expérience, pour vérification et validation de programmes (Réf. 1 FT/M)

2e poste : Grande Ecole - 5 ans d'expérience minimum pour mise en œuvre méthodologie et applications plan qualité (Réf. FT 2/M).

Pour les deux postes, une expérience temps réel sur MITRA et du langage LTR est souhaitée.

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à **T.I.T.N** - 1 à 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

Notre Société, filiale d'un groupe mondial, spécialisée dans les contrôles, certifications et analyses des matières premières et produits agricoles et alimentaires recherche pour **sa Division Produits Agro-Agri à PARIS**

UN INGENIEUR COMMERCIAL

Il sera chargé de rechercher des développements dans ce secteur et contactera, à cet effet, entreprises, associations, établissements publics etc....Ensuite, il pourra évoluer soit vers un poste de Responsable Produits Nouveaux à l'Etranger, soit vers la Direction d'un service de la Division en France.
Il est diplômé de l'enseignement supérieur agricole ou commercial et a, de préférence, un à deux ans d'expérience dans le domaine agro-alimentaire, à moins que, débutant, il ait effectué des stages correspondants.

Ecrire avec CV et prétentions sous Nº 8133 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Jeune ingénieur mécanicien

Nous recherchons pour le service **mise au point** d'une des usines de notre complexe industriel de Beauchamp (Val d'Oise) un jeune ingénieur mécanicien.

Vous êtes de formation A&M ou équivalent, vous serez chargé de la mise au point de certains procédés de fabrication afin d'améliorer la qualité des produits et d'optimiser les coûts de production.

Débutant ou première expérience industrielle.

Anglais indispensable.

Adresser lettre + C.V. + prétentions à M. KUNERTH,

MEDIA PA

3M France
Service Recrutement
Avenue Boulé,
95250 BEAUCHAMP



IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

recherche

FORMATEURS ÉLECTRONICIENS

- Niveau minimum B.T.S.
- 5 ans d'expérience en électronique analogique et numérique.

Postes à pourvoir à MONTROUGE

- 7 semaines de congés payés.
- Formation pédagogique assurée.

Adr. C.V. photo, prétentions sous réf. 219 à Trendances, 41, av. de Friedland, 75008 Paris qui transm.

Jeune Groupe en expansion

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

E.S.C. ou diplôme équivalent - 4 ans d'expérience minimum

Le Directeur Général de 2 Sociétés, spécialisées dans la fabrication et la distribution d'appareils et d'instrumentation médico-chirurgicale, appartenant à un Groupe français de Laboratoires Pharmaceutiques (150 millions de C.A.) recherche un Jeune Adjoint Administratif. Ses responsabilités s'exerceront dans 3 domaines principaux : la supervision de la comptabilité, l'établissement des budgets, le suivi de la trésorerie. Pour accompagner le projet de ré-aménagement du système informatique de ces 2 Sociétés, il est nécessaire que ce nouveau collaborateur ait déjà acquis une bonne pratique de cet outil de gestion. Collaboration progressivement étroite avec le Directeur Général. Liaisons fréquentes avec le Groupe.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous référence 21524
4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

Comptable - contrôleur de gestion

La Fnac

projeteurs, ingénieurs et cadres techniques de haut niveau

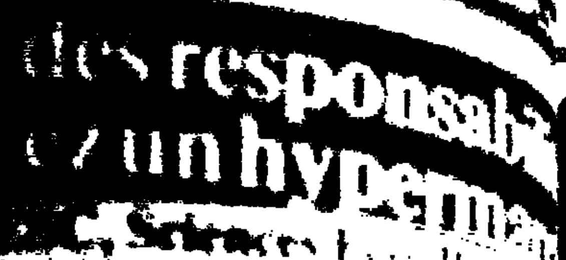
INSTALLATIONS PORTUAIRES OFFSHORE, etc...

INGÉNIEUR D'AFFAIR

COGEPLAN

responsable logistique FH

SCOTI



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Comptable - contrôleur de gestion

Vous êtes un comptable qui avez su avantageusement tirer profit de votre expérience (2 ans dans un cabinet d'expertise) pour compléter votre formation (DECS). A présent, âgé d'au moins 26 ans, vous souhaitez élargir votre champ d'action.

La Fnac

vous propose une opportunité :
Travailler pour ses différentes filiales, situées sur la région parisienne et intervenir de manière ponctuelle sur certains magasins de province, tout en demeurant à Paris.

A ce titre, une triple mission vous sera confiée :
Contrôler la comptabilité des différentes filiales, assurer la liaison comptable, analyser les budgets et les données de la comptabilité, tout en jouant un rôle de conseil auprès des différents responsables de ces unités.

Marie-Laurence Alexandre vous remercie de lui adresser rapidement votre lettre de candidature : Fnac, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

Groupe international, leader dans le marketing direct, ayant déjà confié à sa filiale française son centre de traitement informatique (temps partagé à l'échelon international et bientôt intercontinental) la charge en outre, en vue de son développement, de la coordination du traitement automatisé de l'information au niveau du groupe.

Nous recherchons pour créer le poste

INGÉNIEUR
Coordination informatique

Rattaché au responsable de l'Informatique du Groupe, il sera chargé :

- De revoir les plans existants concernant le développement des nouveaux systèmes et l'adaptation des systèmes existants aux autres sociétés de distribution et de faire les recommandations appropriées.
- De suivre et de coordonner l'exécution de ces plans.
- D'établir et de maintenir une description des systèmes informatiques et des équipements en usage dans le groupe.
- De fournir des informations et des conseils aux directions locales sur les systèmes existants à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe.
- De s'assurer que la documentation appropriée et des ressources de dépannage sont disponibles dans toutes les sociétés utilisant des systèmes informatiques.

Ce poste réservé à un candidat de haut niveau, ayant au moins 4 à 6 ans d'expérience informatique, sera confié à une personne maîtrisant parfaitement l'anglais et *totalement disponible pour voyager à l'étranger.*

Env. dossier de candidat. détaillé ss réf. 116, 129 M, à :
REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG - ENSEM

1) Pour ses études dans le domaine des radars militaires

- INGENIEUR débutant ou 2 à 3 ans d'expérience. Réf.Z1
- INGENIEUR expérimenté (position IIIA minimum) pour conduite d'un programme d'étude et de développement d'un système radar embarqué. Réf.Z2
- INGENIEUR grandes écoles ayant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des hyperfréquences et des antennes pour développement de systèmes nouveaux dans le domaine radar. Réf.B

2) Dans le domaine de la commutation téléphonique et numérique

- INGENIEURS ELECTRONICIENS grandes écoles pour participer à ces activités de développement dans le domaine de la commutation téléphonique numérique, de la télématique, des réseaux locaux. Une expérience de quelques années en circuits analogiques et logiques, en utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs sera appréciée. Réf.C1
- INGENIEURS LOGICIEL temps réel grandes écoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience pour participer à la conception et au développement de:
  - systèmes numériques avancés de commutation téléphonique,
  - réseaux locaux pour téléphonie et données utilisant les fibres optiques. Réf.C2

Pour tous ces postes la connaissance de l'anglais est demandée. Nationalité française exigée. Avantages sociaux.

Ecrire avec CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à LCT - B.P.40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY - CEDEX.

ENTREPRISE D'ENGINEERING OFFSHORE

recherche

projeteurs, ingénieurs et cadres techniques de haut niveau

pour postes divers dans services:

- recherche et développement (systèmes de production, joints tournants, etc ...);
- études et réalisation (grosse mécanique, conception et calculs de structures);
- préparation et suivi de travaux d'installation en mer (flottaison, ballastage, remorquage, etc ...).

Anglais indispensable. Expérience offshore ou pétrolière (production) souhaitée.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions s/réf.35053 à
projets publicité
12 rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

Importante Société Française

Filiale d'un grand groupe international

recherche pour une de ses

Usines de la région parisienne

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Diplômé ARTS et MÉTIERS

Le candidat doit être dynamique, avoir le goût des contacts et le sens du commandement.

Il aura la responsabilité du bureau d'études d'une division.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous le n° 21.376, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Prestigieux Groupe International français de produits de grande consommation

Futurs dirigeants

Pour ceux qui n'ont pas trouvé de réponse concrète à leur besoin d'engagement et dont tout le talent reste à exprimer.

Qui n'hésitent pas à se remettre en question malgré une solide formation et déjà trois premières années de succès professionnels dans le marketing ou la vente.

Qui ont beaucoup à apporter dans la communication ou la création, avec fougue, enthousiasme, vigueur et courage.

Qui souhaitent intégrer une société internationale de renom, prendre rapidement des responsabilités opérationnelles pour réussir et pour grandir.

A ces hommes de qualité...

Nous demandons d'écrire avec C.V. très détaillé, photo et prétentions sous référence 22002 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13 rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

Société Française spécialisée dans les TECHNIQUES du CAOUTCHOUC destinées aux
INSTALLATIONS PORTUAIRES et OFFSHORE, etc...
recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

En possession d'un produit de haute technicité, il aura à développer une clientèle de sociétés spécialisées dans ce type d'installations (Ingénierie...) ainsi que de sociétés (Pétrolières...) ou agences (Ports et Bassins) utilisatrices. Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs de formation Grande École (PONTS et CHAUSSÉES, MINES ou ÉQUIVALENT). Ceux-ci auront la capacité pour mener des négociations de contrats importants à haut niveau. La maîtrise de l'Anglais est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions sous référence IB 30 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy *75012 PARIS*

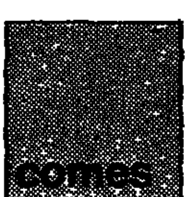
DIVISION PRODUCTION DE FILMS ET TÉLÉVISION D'UN IMPORTANT
GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour PARIS

CADRE COMMERCIAL
EXPORT ET FRANCE
RESPONSABLE DE L'ÉDITION

Il devra :
- en collaboration directe avec le Directeur Commercial, prendre en main la commercialisation des droits d'édition tirés des séries télévisées et de tout l'audio-visuel créé par la Société, en France et surtout à l'étranger ;
- susciter la création et la mise au point de produits d'édition (livres et journaux) par les éditeurs ;
- travailler en équipe avec les responsables des produits audio-visuels en France et à l'export.

Il aura :
- une formation commerciale supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO... *ou écoles équivalentes étrangères)* ;
- une première expérience commerciale réussie de quelques années, de préférence dans une Société d'édition ;
- une pratique courante de l'anglais (autres langues étrangères appréciées).

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente *et prétentions au Département* Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2406).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

FILIALE PARISIENNE DU GROUPE

SAE

Nous recherchons pour un de nos établissements

INGENIEUR COMMERCIAL

Diplômé Grandes Ecoles, (Centrale, ESTP, . . .).

Intégré au sein du service commercial, il participera activement à la prospection commerciale du marché parisien en bâtiment et assurera les contacts clients depuis la détection jusqu'à la conclusion des affaires.
Une expérience de plusieurs années acquise en entreprise dans des fonctions travaux et études de prix est indispensable à la réussite dans ce poste.
Les qualités professionnelles et personnelles du candidat que nous retiendrons lui permettront une évolution au sein du groupe aussi bien en France qu'à l'étranger.

Les candidats intéressés adressent leur CV détaillé à



Tour Amboise
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92250 BOULOGNE

Notre société (proche région parisienne), en forte expansion, filiale d'un groupe alimentaire mondialement connu, commercialise un produit de conception nouvelle et originale dans la distribution automatique de boissons.
Nous recherchons notre

responsable logistique
FH

agé de 30 ans environ, de formation supérieure et ayant réalisé une première expérience de 3 à 5 ans en entreprise. la candidate ou le candidat retenu sera responsable de l'ensemble des activités logistique : planification, approvisionnements, stocks, traitement des commandes, transports, livraisons, facturation.
Pratique de l'anglais indispensable.
Vous trouverez au sein de notre société dynamisme, esprit d'équipe et des possibilités de développement de carrière à moyen terme.
Rémunération motivante.
Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous réf. 308 RT à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour **son Centre chargé de mettre en œuvre la politique de développement carte et automates bancaires**

un Ingénieur d'Etudes

Pour participer à l'harmonisation des logiciels. des divers automates bancaires.
Ecole ingénieurs ou équivalent. 5 années min. expérience **informatique et bancaire.**
Déplacements en Province fréquents mais de courte durée

Adress. CV, phot. sal et prét s/réf **5473 à CNCA Recrutement Carrières 75710 PARIS BRUNE**

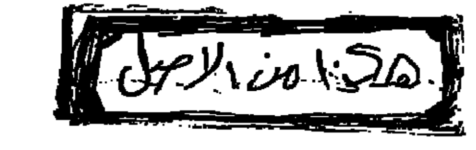
IMPORTANTE BANQUE AFFAIRES
recherche pour
SON DEPARTEMENT GESTION COMMERCE EXTERIEUR

DEUX COLLABORATEURS
CONFIRMES

- Formation bancaire de base approfondie
- Expérience de 3 ans minimum dans gestion *crédits à l'exportation* (crédits fournisseurs et acheteurs)
- Anglais écrit et parlé indispensable
- Connaissances informatiques appréciées
- Disponibilité rapide recherchée.

Envoyer CV complet et photo sous référence 21776 à

Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra
Discrétion absolue assurée.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR ADJOINT
ETABLISSEMENT FINANCIER

Ces responsabilités de premier plan seront confiées à une personnalité d'envergure, de formation supérieure (HEC, SC. PO. ou équivalent) et/ou ayant une expérience réussie de plusieurs années du marché obligataire primaire et secondaire.

Un diplôme d'ACTUAIRE serait apprécié mais non indispensable.
La rémunération est à la mesure de la fonction.

Adressez votre dossier (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. 201157 à ORION qui vous garantit la plus grande discrétion.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris ORION

LEVI TOURNAY PUB

---

vallourec

Premier fabricant français de tubes d'acier.

Jeune cadre HEC - ESSEC - ESCP

Votre formation de grande école commerciale vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances de base en comptabilité.

Nous vous proposons, en étant basé dans un de nos nombreux établissements en province, une expérience en comptabilité analytique, contrôle interne, analyse financière et comptable, pour vous confier ultérieurement la responsabilité de services administratifs (comptabilité, contrôle de gestion, personnel, commercial et achats) dans nos usines ou nos filiales.

De réelles possibilités de carrière sont offertes au sein du Groupe Vallourec.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui écrire sous référence 5447 M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom Membre de Syntec

SOURCES

GROUPE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN
recherche pour son Siège à Paris

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle ou assurances, appelés dans un premier temps à devenir

INSPECTEURS CHARGES D'AFFAIRES

pour sa clientèle d'entreprises.

Les postes à pourvoir peuvent comporter l'inspection, l'assistance technique, la souscription et/ou le suivi d'affaires tant françaises qu'éventuellement internationales.
Déplacements fréquents de courte durée à prévoir. Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Les candidats retenus seront affectés après formation à l'un ou l'autre des départements suivants :
- **INCENDIE** : préférence sera donnée à candidat ayant déjà acquis expérience industrie pétrole, pétrochimie et/ou chimie ;
- **BRIS DE MACHINES/TOUS RISQUES CHANTIERS** : formation ingénieur mécanicien ou électro-mécanicien souhaitée.
- **RESPONSABILITE CIVILE** : le candidat, outre son diplôme d'ingénieur, devra avoir un certain bagage juridique et être disposé s'il y a lieu à poursuivre sa formation dans ce domaine.

Perspectives d'avenir certaines pour candidats à fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à Média-System, sous réf. 8726, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Nous sommes une société française à vocation et implantation internationales.

Nous occupons avec des produits «leaders» l'un des tout premiers rangs de notre secteur d'activité dans le monde.

Notre informatique prépare actuellement le démarrage d'un réseau de 4341 avec, à terme, une centaine de terminaux.

Nous travaillons sous CICS et nous «MIGRONS» vers MVS.

Dans le cadre d'un élargissement de notre potentiel d'études, nous recrutons :

DES ANALYSTES
DES PROGRAMMEURS

Lieu de travail : BANLIEUE SUD EST

Pour assurer le support technique d'utilisateurs dans l'exploitation d'une application décentralisée, nous recherchons :

UN INFORMATICIEN

Niveau BAC

ayant impérativement une connaissance du *Pupitrage IBM 34. Homme de contact,* il aura a effectuer des déplacements de courte durée mais sera basé à PARIS.

Envoyer C.V. photo et prétentions en précisant le poste choisi sous réf. 21520 à Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS D'IMPLANTATION MONDIALE
recherche pour sa Direction Juridique

Négociateur Immobilier

qui sera chargé de la prospection et de la négociation d'affaires immobilières à caractère industriel et commercial.

Les candidats, diplômés de l'enseignement supérieur en droit privé ou droit des affaires auront une expérience de quelques années dans ce domaine.

De larges perspectives de carrière seront offertes dans les différentes branches du Groupe en FRANCE et dans le Monde.

Poste situé dans la région parisienne.

Adresser CV détaillé sous référence 5205 à MEDIA-SYSTEM «emplois et carrières» 104 rue Réaumur 75002 Paris

média-system

Cii Honeywell Bull

recherche pour sa Direction des
PERIPHERIQUES MAGNETIQUES
secteur en pleine expansion

10 INGENIEURS
GRANDES ECOLES

Dans les activités suivantes : Electronique, Informatique, Automatisme, Magnétisme, Mécanique des Fluides, Physique, ils participeront à la conception, au développement et à l'industrialisation des périphériques magnétiques. Ils s'intégreront dans des équipes de haute technicité implantées aux Clayes-sous-Bois (Yvelines).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 300 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Levi Tournay Pub

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
recherche pour son département ULTRASONS

(EA/1) Un ingénieur en micromécanique
Formation : A.M., E.N.S.M.M. Besançon ou équivalent ;
Bonne connaissance en électronique d'asservissement appréciée ;
Expérience industrielle d'au moins trois ans ;
Poste proposé au service études pour assurer l'étude et le développement de dispositifs électromécaniques de précision en liaison avec une équipe jeune et dynamique.

(EE/2) Un agent technique électronicien
Formation : B.T.S. ou D.U.T. ;
Expérience en analogique et numérique rapide appréciée.
Poste proposé au laboratoire d'études électroniques pour participer à l'étude de matériels électroniques de pointe.

Ecrire s/nº 7614 *le Monde* Pub., Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CHEF DE VENTE REGIONAL
Biens de Loisirs
Paris
160 - 180.000 F.

Une Entreprise française filiale d'un Groupe international, leader sur *plusieurs marchés de biens de loisirs recherche un* CHEF DE VENTE REGIONAL. Sous l'autorité de la Direction Commerciale et dans le cadre d'un budget et d'objectifs commerciaux à la définition desquels il aura participer, il sera charger d'organiser et de diriger sa région à la fois sur le plan opérationnel en fonction des circuits de distribution et des produits mais aussi sur le plan administratif par un suivi des comptes clients. Il visitera personnellement les clients-clés. Il servira de relais auprès du service Marketing du Siège afin de l'informer des évolutions du marché, de la concurrence en vue du lancement éventuel sur sa région d'opérations promotionnelles et publicitaires. Ce poste peut évoluer à moyen terme vers des fonctions plus importantes au sein de la Société. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possèdera de préférence une formation supérieure type HEC, ESSEC, ESC, IEP..., et une pratique courante de l'anglais. Il aura fait preuve au cours d'une première expérience professionnelle de réelles qualités de vendeur, d'animateur et de gestionnaire. La connaissance des circuits de la grande distribution serait appréciée. Ecrire sous référence 478/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

---

promotion des ventes

vous possédez une solide formation marketing ainsi qu'une première expérience pratique.
Au sein de notre Direction Commerciale, vous collaborerez à la modernisation et à l'élaboration de nos produits ainsi qu'à leur promotion.
Nous vous formerons, si nécessaire, aux techniques de l'Assurance.

Allianz assurances vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez - Allianz - BP 24 75761 Paris Cedex 16

Constructeur de logements sociaux, filiale d'un important C.I.L recherche :

Chargé d'Etudes
Responsable de Programme

Envoyer C.V, prétentions, photo et disponibilité en précisant sur l'enveloppe la réf. 1637 LM à

MEDIA BL 8, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

Réponse et discrétion assurées.

FILIALE ENTREPRISE NATIONALISÉE
recherche
POUR PARIS

1 COMPTABLE

Niveau D.E.C.S.

- pour étude financière,
- trésorerie,
- investissement.

POUR MARSEILLE

1 COMPTABLE

Niveau D.E.C.S.

- connaissances en fiscalité appréciées,
- formation dans différentes villes de province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous *référence nº 4.810, à PROMOPLAN P.A., 8, rue Blanche,* 75009 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

diplômés Grande École ou DEA Universitaire pour
TRAVAUX DE RECHERCHE BATIMENT
Plusieurs postes disponibles
PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER.

Domaines : thermique, acoustique, énergies nouvelles, physique et chimie des matériaux.

Durée : 1 an. Temps partiel possible.

Adresser C.V. à IRBAT, 242 bis, boul. Saint-Germain, 75007 PARIS.

LABORATOIRES de MARCOUSSIS
CENTRE de RECHERCHES de la C.G.E.
(Région parisienne)

recrutent : (Réf. : R/1311)

UN PHYSICOCHIMISTE de HAUT NIVEAU

(Docteur Ingénieur ou Docteur d'Etat)

Si possible spécialisé en électrochimie pour RESPONSABILITÉ dans équipe de recherches, d'essais et d'études en électrochimie.

Adr. lettre manuscrite et C.V. détaillé au Service du Personnel, LABORATOIRES de MARCOUSSIS, Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

VEPRO CONSEIL

recherche
pour son département
ÉTUDES DE MARCHÉ

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

- Collaborateur de premier plan, il prendra en charge la conception, la réalisation et la présentation des études.
- Il aura une première expérience à la fois en études qualitatives et quantitatives.
- Il pourra évoluer dans une équipe de 35 collaborateurs et travailler sur de nouvelles méthodologies d'études.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à :
VEPRO CONSEIL
M. GREMONT
38, rue Boissière - 75116 PARIS.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

pour travaux de révisions, établissements de bilans, comptabilité.

Expérience en cabinet appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
C.I.E.C. - G.D.V.,
29, rue du Général-Foy – 75008 PARIS.

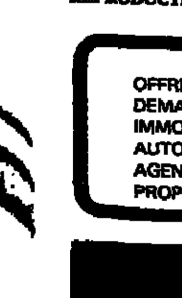
IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT
recherche pour son siège à VELIZY :

2 CADRES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Formation Sup de Co, E.S.S.E.C, Dauphine, I.E.P, D.E.C.S.
Agés de 30 ans environ, 3 à 5 années d'expérience (banques ou grandes sociétés exportatrices).
Anglais obligatoire. Espagnol souhaitable.
Les postes :
1er poste
- dossiers COFACE (demande de police et gestion)
- cautions
- pré-financement
- crédit acheteur

2ème poste
- trésorerie - valeurs
- opérations «étranger»
- prévisions long terme et court terme.

Ecrire avec C.V, photo et prétentions sous référence 3316 à rscg carrières - 48 St Ferdinand - 75017 PARIS.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Un DECS pour 700 millions

Vous réussissez bien dans votre métier de chef comptable. Mais, la société industrielle qui vous emploie actuellement ne se développe pas beaucoup. Vous pouvez y rester mais vous n'allez guère progresser. Et pourtant, vous vous sentez capable de faire face à des responsabilités nouvelles plus importantes. Avec déjà cinq ou six ans de pratique derrière vous, c'est le moment de ne pas manquer une bonne occasion de bien orienter votre carrière...

Notre groupe vous offre cette opportunité. En effet, depuis peu nous nous sommes organisés en holding. La direction comptable, jusqu'alors intégrée, éclate donc en autant de comptabilités que de sociétés. C'est ainsi que l'une de nos filiales qui «pèse» 700 millions de CA avec ses trois usines et ses dépôts a besoin d'un vrai chef comptable (compta. générale et analytique).

A Paris, vous devrez *assurer la consolidation des comptabilités des établissements qui ont chacun leur petite équipe*, 2 à 5 personnes. Ils recevront vos instructions et bénéficieront de vos contrôles. Vous irez les visiter de temps à autre pour établir un contact direct. Outre cette consolidation, vous assurerez le suivi de la trésorerie de la société (6 banques), les déclarations fiscales, etc... le tout en liaison avec la direction financière du groupe et la direction du contrôle de gestion et en utilisant le service informatique de la holding. Votre Directeur Général attend de vous un professionnalisme sans défaut. Pour éviter tout malentendu, nous nous assurerons d'ailleurs de vos compétences professionnelles avant toute décision, après vous avoir complètement informé sur le poste. Grâce au Groupe, vous n'aurez pas à vous faire de souci pour votre avenir professionnel quand vous aurez réussi. Voulez-vous écrire, dès maintenant, aux conseils de Sirca qui nous aident dans ce recrutement, référence 824 658M. Indiquez votre rémunération et votre date de disponibilité. Discrétion absolument garantie.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

FESTO

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un professionnel pour

Promouvoir la vente de nos composants et systèmes de commande pneumatiques et électroniques

Homme de promotion, intéressé par l'aspect technique de nos produits, son sens du marché et sa maîtrise des médias lui permettront de concevoir et mettre en œuvre, au travers des supports de communication, nos argumentaires de vente, en collaboration avec nos services techniques et commerciaux de France et d'Allemagne.

Animateur, disponible et mobile, collant au terrain par une présence opérationnelle, il positionnera nos produits auprès de la clientèle (salons, journées techniques...).

Gestionnaire et organisateur, soucieux de ses objectifs, il concevra en termes de rentabilité sa mission de développement.

De formation supérieure (Ecoles de Commerce), âgé d'au moins 25 ans, il aura une première expérience de la promotion d'un produit technique. Allemand obligatoire.

Fixe x 13 + participation.

M. Taillandier vous remercie de lui écrire sous référence 8776M, 55 avenue Bugeaud, 75116 Paris.

BJ FORCES Un département de Bernard Julhiet Psycom

SOURCES

Bilingue anglais

Chef de service crédit documentaire

Une **importante banque à vocation internationale** recherche, pour son siège social, un **CHEF DE SERVICE CRÉDIT DOCUMENTAIRE.**

Ce poste conviendrait à un candidat de **formation supérieure** (générale ou bancaire de type ITB, CESB...), parfaitement **bilingue anglais** et **rompu à la technique des crédits documentaires import/export** (expérience de 5 ans minimum).

Il devra en outre, se montrer **capable de diriger un groupe de travail** (4 à 5 personnes).

Pour ce poste à pourvoir à **PARIS**, la rémunération proposée est **motivante.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence M 1636 à



MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche pour le DEPARTEMENT INFORMATIQUE
de la Direction Financière (Groupe) un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Il sera chargé de participer à la mise en place des systèmes d'information en temps réel dans les divers secteurs de la Compagnie avec vocation de devenir à court terme Chef de Projet.

Il aura une formation d'ingénieur et une expérience de l'ordre de 4 ans sur matériel IBM dans un environnement CICS et DL1.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est basé à Paris mais des missions d'assistance hors de France sont à prévoir.

A terme une disponibilité à l'expatriation favorisera son évolution de carrière dans le Groupe.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez une lettre manuscrite avec CV et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange, 75781 PARIS Cedex 16 sous référence 2 M 066.

Société japonaise d'ingénierie
Spécialisée dans la construction de raffineries
unités de traitement de gaz naturel
recherche

INSPECTEURS ET TECHNICIENS CONTROLE ET SUIVI

PROFIL :
- parle couramment Anglais, deuxième langue Allemand ou Italien, un avantage.
- justifie d'une expérience d'au moins 7 ans en inspection, contrôle et suivi dans le domaine de la construction d'usines.

MISSION :
Ces inspecteurs devront :
- voyager fréquemment,
- avoir expérience en inspection mécanique, machines tournantes, et/ou instrumentation,
- contrôler les essais,
- interpréter les spécifications,
- préparer les rapports en Anglais.

Ces techniciens contrôle et suivi devront :
- se rendre dans les usines des fabricants en Europe,
- vérifier l'avancement des fabrications,
- contrôler le matériel et les documents.

RÉMUNÉRATION SELON L'EXPÉRIENCE

Adr. lettre man. avec C.V. dét. et prét. à : M. TAJIMA, J.G.C. Corporation, Centre d'affaires Le Louvre 2, place du Palais-Royal, 75044 Paris Cedex 07.

GROUPE IMMOBILIER

recherche
POUR SA FILIALE
CHARGÉE DE LA CONCEPTION
ET DE LA RÉALISATION D'OPÉRATIONS
INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
(ATELIERS, ENTREPOTS, BUREAUX)

EN RÉGION PARISIENNE OU PROVINCE

JEUNE INGÉNIEUR

(E.T.P. ou similaire)
30 ans minimum.

Ayant acquis une expérience réussie de l'étude et de la conduite de chantier du bâtiment.
Il devra être motivé, avoir le goût des contacts qui s'exerceront aux plus hauts niveaux avec les administrations ou collectivités locales, ainsi que les Dirigeants de Sociétés, *et être capable de s'intégrer à une équipe dynamique et* performante.

POSTE A POURVOIR
A NANTERRE - LA DÉFENSE

Rémunération en fonction des compétences
+ intéressement.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous n° T 031273 M, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT
CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris
recherche pour son service
«formage des métaux en feuilles»

JEUNE INGENIEUR

AM, ECAM, ICAM ou équivalent

Il sera chargé au sein de l'équipe de travaux d'études en liaison avec d'autres services du centre (automatismes, microélectronique...) débouchant sur des actions de conseil et d'assistance aux entreprises.

Pour ce poste une première expérience dans un secteur développement dans le domaine de la mise en forme des métaux serait appréciée.

Allemand souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 21720 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Entreprise T.P. recherche pour son siège,
en banlieue Sud de Paris

2 ingénieurs d'affaires T.P.

- Le premier suivra le déroulement de 2 chantiers en EGYPTE et effectuera des missions sur place. Il aura environ 5 ans d'expérience, notamment en fondations spéciales, parois moulées et injection. (Réf. 3153)

- Le second exercera les mêmes fonctions pour un chantier en ARABIE SAOUDITE. Il aura au moins 7 ans d'expérience en parois *moulées et terrassements.* *(Réf. 3154)*

Pour ces deux postes, l'Anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo
et prétentions, sous référence,
à notre conseil
qui garantit réponse et discrétion.

CABINET OPPERT
69, boulevard du Maréchal Joffre
B.P. 4 - 92340 BOURG-LA-REINE

Société 1.500 personnes, 120 ingénieurs

où grande stabilité de personnel fabriquant des instruments de précision et des systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur le marché mondial, rech. à :

PARIS 20e

pour ETUDES OPTIQUES
INGÉNIEUR OU UNIVERSITAIRE

Au sein d'une équipe dynamique appuyée par de puissants moyens informatiques, il participera à la conception, à l'étude et à la définition de systèmes d'optique instrumentale.
Il devra assimiler et mettre en œuvre nos méthodes de recherche.
Son esprit créatif aura pour objectif des réalisations concrètes et commercialisables.

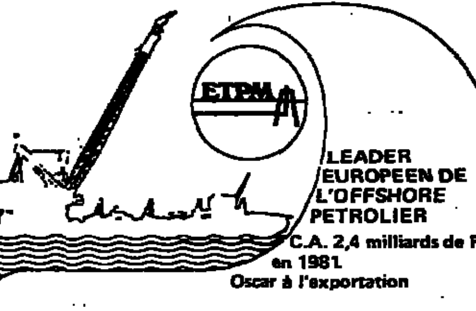
Adresser C.V. détaillé à SOPELEM, 125, bd Davout 75020 PARIS.

SOCIETE DE FABRICATION ET DE
NEGOCE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche
pour un de ses départements commercial

un ingénieur technico-commercial

de formation ingénieur chimiste ou équivalent, ayant une à deux années d'expérience commerciale.
La promotion des ventes d'excipients à l'industrie pharmaceutique sera sa principale activité.
Le lieu de résidence est PARIS, mais des déplacements en Province sont à prévoir. Une rémunération motivante est offerte au postulant.
La plus grande discrétion est garantie dans l'étude des candidatures.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 3264 à INTER PA - BP 508.
75066 Paris Cédex 02 qui transmettra



LEADER
EUROPEEN DE
L'OFFSHORE
PETROLIER
C.A. 2,4 milliards de FF
en 1981
Oscar à l'exportation

Recherche
pour étoffer son Service Engineering (Equipements)

INGENIEURS

- Vous êtes ingénieur diplômé AM, SUDRIA, *ENSI ou équivalent et vous pouvez faire état* d'une première expérience d'environ 3 ans acquise si possible dans le secteur Engineering ou Pétrochimique.
- Vous vous intégrerez dans une équipe d'Ingénieurs d'Etudes pour résoudre les problèmes liés aux équipements des plateformes pétrolières en mer (instrumentation, electricité, mécanique...).
- Vous parlez anglais couramment et vous êtes disponible pour effectuer des missions de courte durée à l'étranger.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous ref. 6382M à PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE PRIVE
D'ASSURANCES - PARIS 9e,
recherche pour son unité
de "marché entreprise"

INGENIEUR
Centrale, Mines, AM...

Il assistera le responsable des risques de l'entreprise dans l'ensemble de ses fonctions et plus particulièrement dans ses relations avec les courtiers et les milieux industriels.

Le candidat devra avoir 40 ans minimum, une très bonne expérience industrielle, de préférence diversifiée dans des postes de fabrication et de gestion...

Des connaissances en matière d'assurances seront appréciées mais pas indispensables.
La Compagnie se charge de la formation du candidat.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous réf. 770 à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE
recherche
pour PARIS

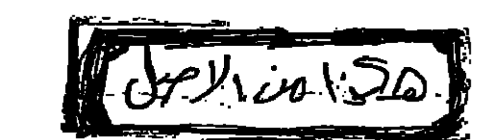
INGENIEUR grande école

pour direction TCE d'une très importante opération de construction et rénovation.

- Expérience : 15 années en projets complexes direction ou exécution.
- *Rémunération : salaire 300.000 F +*

Ecrire sous réf. 8012 à PIERRE LICHAU S.A
16 rue Joseph Guerber 671000 Strasbourg
qui transmettra

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Diriger un grand projet de travaux souterrains

Avoir dirigé un important projet de construction ou y avoir pris une part significative de responsabilité fait maintenant partie de votre expérience. Vous avez vécu toute l'activité de coordination et de relations que cela implique tant au niveau de l'étude que de la réalisation. Vous savez donc *préparer et passer un marché de génie civil, en peser* les risques techniques - et par conséquent financiers - en suivre l'exécution. Problèmes encore plus délicats, mais aussi plus originaux et passionnants quand il s'agit de travaux souterrains, quelquefois à grande profondeur. Et auxquels viennent s'ajouter ceux des équipements de fond et de surface.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux souterrains est notre spécialité. En France et à l'étranger, nous avons des références appréciées. Notre activité se poursuit aujourd'hui sur un rythme élevé. A vous, praticien confirmé des chantiers, averti des problèmes du souterrain, nous confierons, dans un premier temps et pour deux ou trois ans, la responsabilité d'un projet en France. Qui sera suivi d'autres, éventuellement à l'étranger ; il est donc très utile que votre anglais parlé et écrit soit opérationnel.

Pour ce poste basé à Paris-La Défense, mais qui comportera des déplacements sur le site, nous avons demandé la collaboration des consultants de Sirca. Ecrivez-leur sous la référence 812 632M ; très rapidement car nous souhaitons le pourvoir dans les meilleurs délais.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

TELETRAITEMENT BUREAUTIQUE

Nous sommes une importante société du secteur tertiaire (2000 pers.). Notre Direction de l'organisation et de l'informatique recherche des

ANALYSTES

en vue de les associer, au sein d'une équipe jeune pourvue de moyens modernes, au développement de nouvelles applications (télétraitement bureautique).

Centre équipé de 2 ordinateurs (3032 - 3033) Réseau de télétraitement national (300 terminaux).

De formation supérieure (Ingénieur ou équivalent, MIAGE) les candidats auront une première expérience d'environ 3 ans.

Lieu de travail : St Quentin en Yvelines (78). 500 m Gare RER. Parking assuré. Restaurant d'entreprise.

Adresser candidature avec C.V. et photo sous no 21585 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE DE NIVEAU INTERNATIONAL travaillant dans le domaine du Pétrole Pétrochimie, recherche pour

service EQUIPEMENTS

ingénieur mécanicien confirmé

- formation : A et M, ENSI ou équivalent
- spécialiste machines tournantes,
- une expérience antérieure de 5 à 7 ans acquise chez un constructeur ou dans une société d'ingénierie est souhaitée

Réf. 67/A

service CHAUDRONNERIE

ingénieur diplômé

- formation : Ecole Centrale, A et M, ou ENSI
- ayant de bonnes connaissances en conception, calcul et fabrication, acquises dans une société d'ingénierie ou chez un fabricant.

Réf. 67/B

service MATERIEL TUYAUTERIE

ingénieur ou technicien supérieur

- formation : *BTS, DUT minimum*
- Cet ingénieur ou technicien expérimenté sera capable de définir, spécifier et commander du matériel de tuyauterie.
- connaissance normes, ANSI, NF, B.S. et BSTM

Réf. 67/C

Pour ces trois postes :
- connaissance de l'Anglais indispensable
- base Paris, missions France et étranger à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions, en précisant bien la référence du poste choisi à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

GROUPE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN

souhaite accueillir au sein de sa Direction Commerciale de

JEUNES H.E.C. E.S.S.E.C. E.S.C.P...

POUR DES POSTES D'INSPECTEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Après une formation complète d'un an au siège à Paris, entrecoupée de missions sur le terrain, ils assureront en province :
— l'organisation et le suivi du réseau de vente ;
— le développement commercial ;
— la mise en place de nouvelles techniques de vente ;
— l'animation sur les plans techniques et commerciaux d'environ 25 agences.

L'importance du Groupe et sa place sur le marché de l'assurance peuvent assurer de réels développementsde carrière tant en France qu'à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 21287 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Magazine Grand Public recrute

CHEF DE PUBLICITÉ

pour prospection et développement clientèle. Expérience minimum 3 ans. Envoyer C.V. et prétentions à EDIMAR, 29, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris.

Magazine Grand Public recrute

SECRÉT. DE RÉDACTION

(confirmé (ée)
Expérience minimum 3 ans dans la presse magazine. Envoyer C.V. et prétentions à EDIMAR, 29, rue Claude-Terrasse, 75016 Paris.

MI-TEMPS
On recherche
DIPLOMÉ
Sciences Po, Droit, intéressé par problèmes sociaux, travail, économie, pour travail de recherche (Documentation, Rédaction). Ecrire avec C.V., Guy AZNAR, 22, rue Dussoubs, 75002 Paris.

ORGANISME PARITAIRE à PARIS recrute

JEUNE CADRE

diplômé Enseignement Sup., disponible immédiatement.
Il participera à la promotion et au développement de la formation continue dans le secteur du logement social.
Connaissance de la formation souhaitée.
Intérêt pour les activités d'Economie Sociale, goût du contact, aptitude pour les études et pour le conseil, capacités de dialogue et de rédaction nécessaires.
Rémunération annuelle : 110.000 F.
Prétentions à discuter éventuellement, selon expér. profess.
Ecrire sous le nº 031331 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

answare

SSCI de tout premier plan
THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche dans le cadre de son expansion des

analystes programmeurs

CONFIRMES
(1 à 3 ans d'expérience)
pour le développement d'applications de gestion sur grands et moyens systèmes.

ingénieurs

DEBUTANTS
(possibilité de formation complémentaire)

Adressez votre C.V. détaillé et délai de disponibilité sous réf. DCA/160G à Yolande VILLARS **ANSWARE** 135 rue de la Pompe 75116 Paris

---

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY demande

JEUNE ÉLECTRONICIEN

Titulaire B.T.S.
Ecrire à M. DANON, Accélérateurs linéaires bât. 200. 91405 ORSAY ou téléph. pour R.-V. au 941-82-70 (pte 524).

SOCIÉTÉ T.T.P.L. VERSAILLES recherche

AIDE COMPTABLE

DACTYLO
de bâtiment, 4 ans expérience. Tél. pour R.-V. au 951-85-08.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS recherche

DÉLÉGUÉS (ÉES) CULTURELS (LES)

28 ans minimum, bonne élocution. Excellente présentation, dynamique. Stage de formation gratuit. Rémunérat. importante. Possibilités réelles de promotion ds un proche avenir. Statut VRP. Tél. 553-66-23, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30.

Société industrielle à

COLOMBES

recherche

TECHNICO-CCIAL

pour la vente de composants électriques et dérivés.
Formation technique et expérience commerciale indispensables.
Le candidat devra être disponible pour visite clientèle sur toute la France. Travail de base en région parisienne.
Faire offre avec C.V. et prétent. à AIR LB, 240, rue Gabriel-Péri, 92700 COLOMBES.

IMPORTANTE SOCIETE DE VOYAGES recherche pour ses **Services Centraux des Invalides à Paris**

2 Analystes Programmeurs 1 Senior - 1 Junior

Ces postes demandent de participer à l'élaboration du planning, des applications nouvelles et à la définition technique de saisie, ainsi qu'aux essais nécessaires.
- Il faut aussi prendre en charge l'exploitation de ces applications ainsi que leur maintenance technique.
- La Miage serait une formation idéale. Plusieurs années d'analyse programmation sont requises pour le poste Senior.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **5468 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

secrétaires secrétaires secrétaires

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobile
— Appareils ménagers
— Radio-téléphones
— Caméras et projecteurs BAUER

recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION bilingue allemand

— La candidate retenue assurera, outre les tâches classiques d'un secrétariat de direction, le contrôle de tous les dossiers transmis par les différents départements.
— Ce poste s'adresse à une candidate possédant une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire et nécessite de grandes capacités d'organisation et de rigueur.
— Les relations téléphoniques fréquentes avec l'Allemagne imposent une parfaite maîtrise de cette langue.

SECRETAIRES bilingues allemand

— Ces postes sont à pourvoir dans nos services commerciaux et techniques.
— Ils s'adressent aux candidates d'un niveau de formation BTS et possédant une première expérience dans une fonction similaire.
— Elles auront pour mission l'organisation et la responsabilité des tâches de secrétariat ainsi que l'administration commerciale et technique de ces services.

SECRETAIRE TRADUCTRICE bilingue allemand

Les candidates retenues d'un niveau BAC ou BTS se verront confier la traduction de rapports techniques ainsi que les tâches classiques d'un secrétariat.



Adresser CV manuscrit, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel, 32, Avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

---

mafia

agence de publicité
recherche pour sa direction générale

excellente secrétaire de direction

parfaitement trilingue français/anglais/allemand

possédant une bonne formation générale et au minimum 5 ans d'expérience.

Envoyer curriculum-vitae, salaire souhaité et photo à Mafia, 9 rue Saint-Florentin, 75008 Paris

---

Société d' Investissements Immobiliers, filiale d'une banque nationale quartier Place Vendôme recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

MI-TEMPS
pour service juridique et administratif
Sérieuses références
Débutants s'abstenir

Ecr. avec C.V., photo, prét. ss le nº 21.601, à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

ASSOCIATION recherche PARIS-20e

SECRÉTAIRE

+ FICHES DE PAYE
69.600 F. annuel brut
expérience indispensable
Ecrire avec C.V. à SOLIDARITE FRANÇAISE-MIGRANTS 4, square Vitruve, 75020 Paris.

Secrétaire sténo-dactylo expérimentée mi-temps, l'après-midi, 2 300 F × 13
Adresser C.V. à SOGAMA 1 bd. Malesherbes, 75008 Paris.

Etabliss. public de Recherche recrute une *Secrétaire*.
Expér. souhaitée : 3 ans min.
Diplôme exigé : B.P. ou B.T. de secrétariat.
Lieu de travail : Paris.
Les candidatures devront être adressées par écrit à l'IN2P3, Divis. des personnels, 20, rue Barbier-du-Mets, 75013 PARIS.

Société entre gares NORD et EST recherche pour sa direction générale et financière.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

bilingue anglais
non débutante.
Libre immédiatement.
Place stable 5 × 8 restaurant d'entreprise.
Se prés. le matin uniquement MFOM, 5, r. de Dunkerque, *Paris-10e* (Mº Gare du Nord).

---

représentation offres

Importante société de produits réfractaires, recherche VRP Multicartes, bien introduit toutes industries :
Région parisienne.
Départements 28, 45, 89, 41, 37, 36, 18, 59.
Adresser candidature à M. KEMPENEERS, B.P. nº 3. 78550 BAZAINVILLE.

Imprimerie continue informatique recherche

REPRÉSENTANT MULTICARTES

Tél. : 965-36-90 *le matin*.

ECA AUTOMATION

S.S.C.I. en forte expansion (550 personnes), recherche

INGÉNIEURS

INFORMATICIENS

— expérience 1 à 4 ans,
— dans les domaines de :
● logiciel de télécommunication,
● logiciel temps réel.

Adr. C.V., photo et prétent. ss la référence 1.010 au Service du Personnel 315, bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud cedex.

Cabinet Juristes Internat. recherche

COLLABORATEUR

dynamique, avocat si possible, très bonne exp. droit des affaires français et formation américaine. Perspective de développement importante.
Ecrire sous le nº 31.288 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme de recherche proche banlieue Sud recrute

INGÉNIEUR ÉTUDES

Formation Centrale, A.M. ou équivalent. Débutant ou quelq. années d'expérience
Domaine d'études
Matériels routiers électriques, connaissance micro-processeurs appréciées
Adresser C.V. et prétentions à M. AZEMA, ss la référence TN, B.P. 34, 94114 Arcueil cedex.

J.-C. DECAUX

publicité Abribus recherche

ADJOINT de son **RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE**

Type L.E.P. - Droit public niveau 3e Cycle

Une expérience de 2 ou 3 années devrait lui permettre une adaptation rapide.

Les candidats intéressés doivent adresser un curric. vitae détaillé précisant salaire actuel + photo récente à la Direction du Personnel,

Société J.-C. DECAUX B.P. 11 - 78370 PLAISIR.

Importante société de conditionnement des eaux, recherche

CHIMISTES-MICROBIOLOGISTES

Homme même débutant, niveau DUT ou B.T.S. Nbreux déplacements. Env. C.V. ss réf. 8.535 à P. LICHAU S.A., B.P. 220. 75063 PARIS cédex 02, qui tr.

Ville de LA COURNEUVE, recrute pour assurer la direction administrative du centre municipal de santé :
— un attaché d'administration communale,
— un attaché d'administration hospitalière (par voie de détachement).
Adresser candidature et curric. vitae à M. le Sénateur-Maire, 93123 LA COURNEUVE.

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE recherche pour service informatique situé à Orly

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR COBOL

Il aura pour mission :
— d'assurer la maintenance et la mise au point des chaînes actuelles, facturation, statistiques commerciales, comptes clients, paies ;
— de contrôler le bon fonctionnement du système ;
— de préparer le planning des sorties de documents avec les utilisateurs ;
— il participera activement au développement des nouveaux programmes.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à Mme PEYRUSSON, B.P. 39, 93161 NOISY-LE-GRAND CEDEX.

COMPAGNIE GULF AIR

recherche pour son service

VENTE PASSAGE

UN INSPECTEUR DES VENTES

CONDITIONS :
Nationalité française
Age : 30 ans environ
Expérience compagnie aérienne service passage réseau distribution et langue anglaise exigées.

Envoyer d'urgence curriculum vitae en anglais avec photo au 9, boulevard de la Madeleine, 75009 PARIS.

STE D'INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

POUR APPLICATIONS AERONAUTIQUES
EXPERIENCE
SOLAR ET PL 16
POUR REGION SUD-OUEST
Adres. C.V. + photo + prét. sous Réf. TOUL MAII 0182, à INFO'ROP, 73, rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE.

STE D'INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEUR CONFIGURATION

POUR PROJET SATELLITE
EXPERIENCE. Bureau d'Etude méthode, organisation.
Adres. C.V. + photo + prét. sous Réf. TOUL MAIC 0182, à INFO'ROP, 73, rue d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE.

ORGANISME PROMOTIONNEL ÉDITION recherche ASSISTANTE, tr. bonne sténodactylo, bon niveau culturel, sens pratique développé, esprit initiative, rapidité exécution nécessaires, bonne présentation.
25 à 35 ans environ.

Env. C.V., photo, lettre manuscrite, à O.P.E.F., 117, bd Saint-Germain, PARIS 6e.

Commissaire aux cptes Paris recherche

ASSISTANT REVISEUR

Expérimenté
Adresser C.V. et prétentions sous nº T 031327 M.
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

CLAYE SOUILLY (77)

WABCO FREINAGE DE VEHICULES S.A.

Dans le cadre de la création de sa Direction organisation et systèmes d'information, cette entreprise qui réalise 320 M de C.A. propose de véritables opportunités à des informaticiens soucieux de réalisations concrètes en milieu industriel.

Elle souhaite rencontrer :

CHEFS DE PROJETS Réf. M 10391 E

Justifiant d'une expérience suffisante pour mener à bien avec leurs équipes des projets ambitieux de gestion de production articulés autour de «COPICS».

ANALYSTES PROGRAMMEURS Réf. M 10391 K

Sur des applications à prédominance temps réel sur bases de données. Ils connaissent nécessairement I.B.M. sous DOS VS/VSE, le COBOL/ANS, CICS et DL1.

PROGRAMMEUR SYSTEME Réf. M 10391 L

Qui en collaboration avec l'ingénieur système participe à la définition, à la mise en oeuvre des logiciels de base.

Connaissances requises : DOS VS/VSE *sous power, Assembleur et cobol IBM*, écritures de transaction sous CICS, DL1, ou VSAM.

Pour toute information complémentaire, écrivez sous la référence choisie ou téléphonez (359.13.82) à notre conseil Olivier CHAUMETTE à qui nous avons confié cette recherche et qui assure toute confidentialité.

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Le département
TRAITEMENT DE TEXTES de la CERCI
recherche

formateur électronique/informatique

pour prendre en charge les actions de formation technique des utilisateurs de nos systèmes.

Profil : formation supérieure en électronique, première expérience professionnelle (mini. 2 ans), goût pour l'enseignement, autonomie.

Déplacements de courte et moyenne durée en France et à l'Etranger sont à prévoir.

Merci d'adresser candidature manuscrite avec c.v. sous réf. 01/04 à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉDITION
Banlieue SUD PARIS
recherche

adjoint au chef du département exploitation

Jeune ingénieur avec 1 ou 2 années d'expérience sur le tas dans une activité mettant en œuvre des moyens mécanisés.

Formation appréciée :
T.P., A & M, ECAM, IDN ou assimilées.

Qualités requises :
Initiative, methode, goût des contacts humains.

Ecrire avec C.V. à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 39267

HAVAS CONTACT

TITN Société d'engineering en informatique Filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

Notre expansion rapide dans les domaines de la téléinformatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

Ingénieurs Chefs de Projets

GRANDE ECOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (téléinformatique, base de données). (Réf. 1 M)

Ingénieurs Système

GRANDE ECOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur. (Réf. 2 M)

Analystes - Programmeurs

MIAGE ou IUT informatique, pour analyse et programmation de systèmes de Gestion interactifs sur mini-ordinateur. (Réf. 3 M)

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N - 1 à 5 rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

PUBLISCOPE CONSEIL
recherche

UNE CHEF DE PUBLICITE

Une expérience en Agence est nécessaire.

Ecrivez en résumant votre carrière sous référence 94 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

SOCIÉTÉ DE COMMUNICATION
recherche

multicartes

HAUT NIVEAU

Paris, Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Rennes.
(un par région)

Très introduits :
Chefs d'Entreprise, Directeurs et Chefs de Personnel.

Travail facile.
Rémunération motivante.

Adresser curriculum-vitae manuscrit et précis à J. BONNARD, 127, rue du Ranelagh, 75016 Paris, qui transmettra.

P.R.B.

Cherchons RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE et ADMINISTRATIF pour centre de formation. Env. C.V. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8°.

IMPORTANT
LABORATOIRE PHARMAC.
DE RÉPUTATION MONDIALE
recherche pour sa
DIVISION « DIAGNOSTICS »

2 TECHNICO-COMMERCIAUX
1) Secteur Ouest France
2) Secteur Paris Ouest

Ayant une formation BT-BTS. Analyses biologiques ou équiv., et spécialisé dans la vente de produits ou mat. de laboratoire, pour assurer la promotion technique auprès de ses clients.

Stage de formation assuré, véhicule fourni.

Adresser C.V. détaillé aux : Laboratoires WELLCOME S.A. Direction du Personnel, 159, rue Nationale, 75640 PARIS CEDEX 13.

Agence Immobilière 8e recherche Négociateur H. ou F., sérieux et respons. et désirant travailler. Tél. : 522-29-10.

CEESI
Organisme Interministériel recherche
ADJOINT (E) DIRECTEUR PROGRAMME

Service public et information téléphonique de l'administré. Lieu Paris. Informaticien. Sérieuses connaissances documentaires. Anglais apprécié. Adresser lettre manuscrite, C.V., Secrétariat Général CIRA, 21 à 39, square St-Charles, 75570 Paris cedex 12.

ÉDITEUR MÉDICAL ET SCIENTIFIQUE
PARIS (15e)
recherche
RESPONSABLE D'ÉDITION

(Editing, rewriting, relations d'auteurs). Expérience nécessaire. Formation sciences médicales ou biologiques souhaitée. Bonne connaissance de l'anglais. Env. C.V. man., photo et prét. sous nº 116067 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHE - URGENT
ANIMATEURS (TRICES)

pr sect. enf. et adolesc., av. sol. exp. Env. C.V., M.J.C., 14, r. des Écoles, 92210 ST-CLOUD.

Société Services recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Exp. 1 à 2 ans ou débutant.
- Fortran, calcul scientifique.
- Disponible très rapidement

B.I.O. 53, rue Fondary. Paris-15e - 577-93-66.

SOCIÉTÉ IMPORTATION (16e) recherche URGENT
COMPTABLE STOCKISTE
EXPÉRIMENTÉ (E) sur ordinateur ICL.
Adr. C.V., photo, prétentions ACTIVAL, 59, rue de la Tour, 75016 PARIS.

MENSUEL branche AUTO - MOTO - ROCK recherche
JEUNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
D'EXPÉRIENCE
Libre de suite.
Téléphone : 233-58-55.

CONSTRUCTEUR BIENS D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS LEADER A L'EXPORTATION recherche pour renforcer son service commercial
JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
CONFIRMÉ

Pour visite et suivi des affaires en exportation indirecte auprès des engineerings, ensembliers et installateurs de la région parisienne. Connaissances anglais exigées.

Ecr. avec C.V., photo et prét. à WANSON B.P. 32, 94114 Arcueil Cedex.

AGENT DE CHANGE recherche
Spécialiste obligataire confirmé pour développer ses relations avec importante clientèle institutionnelle.
Ecr. s/nº 7.688 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

J.F. 24 ans, Bac G1, 4 ans exp., connaiss. compt., bonne présentation, dynamique, rech. place SECRÉTAIRE (préf. ccial), offrant contacts divers et responsabilités. Salaire souhaité 5.500 F × 13. Tél. 943-16-06/016-37-94.

Organismes agricoles, coopératives, SIVOM associations, établissements de formation, vous cherchez JEUNE INGÉNIEUR AGRICOLE, 24 ans, organisé, sens de l'animation et du travail d'équipe, motivé pour travailler dans le Sud-Est. Ecrire sous le nº T 031.323 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre II, 44 ans, électromécanicien, resp. études et fabrication, sens organisat. et responsabilités. Exp. lancement, achat, gestion, stock, serv. apr. vente, relations clients/fournisseurs. Ch. poste équival. *Ecrire sous le nº 30.712 M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

35 ans, docteur d'économie du travail, recherche poste Chargé d'Études de organisme de recherche, gde entreprise ou collectivité locale. Ecrire sous le nº 31.243 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 28 ans, ancienne élève École Normale Sup., Licence Maîtrise Lettres, 1 an exp. Presse. Étud. ttes propos. 263-57-58.

J.F. Cherche poste MONITRICE DE SAISIE Région Gare du Nord. Tél. Mme MORIN 838-19-71.

Communication, relations publiques, spécialiste promotion, image de marque, produits, sérieuses références, souhaite contact avec entreprise ou organisme dynamique. Ecr. s/nº 7723 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 48 ans, formation sup. 14 ans, directeur financier et ccial, secteur industriel (150 pers.) + 3 ans, directeur ccial, secteur textile (200 pers.). Introduit dans grande distribution et centrale d'achat, excel. gestion., sachant organ., négocier à haut niveau, former et animer, définir objectif et rendre compte, habituer conseil administrat., goût responsab., disp., grande connaissance P.M.E./P.M.I., anglais. Ch. poste : Direction commerciale ou pluridisciplinaire (ccial, finance, gestion, administration) ou Adjoint P.D.G./D.G., P.M.E., P.M.I. Ecrire sous le nº 31.351 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 39 a., Conseil assurances, cherche poste chargé d'assurer maîtrise dans risques dans groupe industriel. Ecr. s/nº 2.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MANAGER

Espagne, France, Italie

- 39 ans, formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, export et marchés étrangers.
- Expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Capable diriger et gérer filiale à l'étranger.
- Anglais + espagnol. Connaissance allemand + italien.

Cherche :
En France situation d'adjoint à P.D.G. ou D.G. dans P.M.I.-P.M.E. ou grande Société Française Internationale en Espagne ou Italie, gestion filiale. Ecr. s/nº 6233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE DIPLOMÉ

27 ans, 5 ans exp. audio-visuel. Étudie toutes propositions (presse, rel. pub., édit., etc.). Ecr. s/nº 7709 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômée psychologie et linguistique 38 a. ch. place centre enfants ou similaire. Ecr. s/nº 6.224 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE 44 ANS. Format. exp. compt., fin., gest., contr. animat., org. contr., fisc., législat., inform. dep. 10 a., ch. poste
DIRECTEUR FINANCIER
Paris/Banlieue Sud.
Ecr. s/nº 6.230 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dessinateur-Métreur, T.C.E., 35 ans, 10 ans expérience construction individuelle (maîtrise d'œuvre complète) cherche emploi *Afrique francophone* contrat émigré. Ecr. à M. Jean-Michel BUTET, 2, rue Jean-Mermoz, 17640 VAUX-SUR-MER.

H. 24 ans, Technicien ccial, télétransmiss., ch. place région lyonnaise. Exp. matériel Bosch, SEL, VELEC. Prét. fixe + indice. Écrire M. Pinault, Rue Grobon, 01700 MERIBEL.

Rédactrice à la plume légère cherche
DIRECTEUR ARTISTIQUE JUNIOR
au pinceau tonique pour parties de campagne. Croquez vite le résumé de votre expérience et envoyez le à : JEAN-PIERRE LEBRAUD *PUBLISCOPE CONSEIL*, 11, rue Royale, 75008 Paris.

J.F. 35 ans, 15 ans expérience, cherche poste comptable 3, libre immédiat sur Paris. Ecr. s/nº 2.147 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PLASTICIEN diplômé ment. très b. ENSBA cherche poste enseignement PARIS-BANLIEUE. Ecr. s/nº 6.236 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PSYCHOLOGUE CLINICIEN DESS Paris-V (institut), exp. éduc., spécial, exp. clinq. sect. *hosp., ch. empl. institution.* M. G. BRAMLI, 38, r. Cavendish, Paris-19e. T. 205-29-70 soir.

PRODUIT
grande consommation et service, expérience redressement et développement. Directeur commercial grande société puis directeur général entreprise moyenne H.E.C., C.P.A., 50 ans, recherche poste responsabilité. Résident Paris, accepte toute province. Ecrire CANET nº 5.129, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

J.H., 27 a., DEA droit des affaires, anglais courant, expérience 3 ans, cadre dans immobilier, industriel et commercial, libre de suite. *Etudierait toutes propositions, poste en rapport.* Ecr. s/nº 2.153 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vos cadres
PERSONNEL
FINANCE, COMPTABILITÉ
VENTE, MARKETING
INFORMATIQUE
rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC - 523-48-26.

J.H. 28 ans, expert compt., rech. poste direction financière. Ecr. s/nº 7.706 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ADMISSIBLE ENA 1981, 31 ans, DEA géographie, maîtrise histoire, quadrilingue allemand, anglais, italien, 10 ans expérience enseignement, administration, recherche aménagement. Étudie toutes propositions Paris, minimum 130.000 francs. B. Cadiot, 24, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION EXP., mait. droit, IDA, études comm., éco., fin., angl., sens resp., form. sec. ch. sit. stable PARIS. Ecr. s/nº 7.646 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 34 a. lic. droit privé, conn. angl., ital., exp. assur., crédit immob., ch. emploi même tps part. Ecr. s/nº 2.150 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 26 licencié en droit + école commerciale, anglais courant, nombreux stages, cherche situation stable. Libre de suite. Ecr. s/nº 2.149 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE CADRE 26 ans, licence droit privé, option droit des affaires, maîtrise, + C.A.P.A., sens des relations humaines. Assurant, depuis 1 an gestion du personnel, service 100 personnes dans service public, désireux quitter l'administration pour faire carrière dans la fonction personnel, recherche situation dans entreprise pouvant lui offrir perspectives d'avenir Paris-région parisienne ou province. Ecrire nº 21.394 *Contesse, 20, av. de l'Opéra*, 75040 Paris Cedex 01.

INGÉNIEUR D'ACHATS
35 ans, ch. sit. d'avenir, B.T.S. assist. techn. d'ing., 11 ans de techn. ccial en appareils de mesure et 4 ans d'achats matières premières chimie, méc., import., angl., all. Rég. parisienne Ouest. Écrire à Mme SAMIRANT, 5, résid. Marceau-Normandie, 92400 COURBEVOIE.

EXPERT COMPTABLE MÉMORIALISTE 1982
retour Afrique francophone, cherche situation dans cabinet expert besoin mise à jour, connais. services. Libre de suite. Ecr. s/nº 2.148 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DE PERSONNEL *ET AFFAIRES SOCIALES*
34 ans, licencié en Droit, membre ANDCP, Généraliste dans la fonction Personnel depuis 11 ans, spécialiste en réorganisation et restructuration d'entreprises comportant relations avec Pouvoirs Publics et partenaires sociaux recherche poste hautes responsabilités auprès d'une *Direction « musclée »*. Étudie toutes porpositions sur région *parisienne*. Accepte déplacements. Libre le 1er mars. Ecrire nº 21.670, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ACHETEUR 35 ans pièces détachées V.L. P.L., engins mat. construction 5 ans expérience Afrique anglais courant, espagnol. Libre rapidement, recherche emploi cadre étranger. *Ecrire sous le nº 2.122* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 40 ans, met à votre service 12 ans d'expérience maintenance photocomposition et périph. Etudie prop. responsable région Grenoble. Ecr. s/nº 2.155 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 23 ans, D.U.T. Carrières juridiques et judiciaires, ch. emploi stable, libre de suite. Tél. 869-58-63.

Ex. Représentant, bonne présentation (25 ans de conduite banlieue de Paris), ch. emploi CHAUFFEUR. 4.000 F mensuel. Renseignement : 751-12-69.

CADRE 44 ANS. Format. exp. compt., fin., gest., contr. animat., org. contr., fisc., législat., inform. dep. 10 a., ch. poste.
DIRECTEUR FINANCIER
Paris/Banlieue Sud.
Ecr. s/nº 6.230 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune assistant soc., nationalité allemande, recherche emploi pour juin et juillet, éventuellement famille, pour perfectionner connaissance franç. Ecr. ss nº 44-129'519 Publicitas, Case Post. CH-8021 Zurich.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE H. 36 ans. – Diplôme commerce international, anglais, italien, espagnol, français, allemand, 10 ans expérience commerciale.
RECHERCHE : poste à responsabilité import-export. (Section BCO/DK 157).
CADRE 34 ans. – 8 ans expérience fonction personnel dans importante entreprise (18000 personnes) (4 milliards de CA), très qualifié en : recrutement, F.P. gestion des carrières, politique des salaires, droit du travail, bilan social, etc... Habitué aux négociations et sensible à la recherche de l'argumentation pour résoudre les problèmes humains à tous niveaux, *familiarisé avec la* gestion informatisée des ressources humaines, homme pragmatique mais possédant bien les techniques indispensables à la bonne gestion du potentiel humain d'une entreprise.
RECHERCHE : poste similaire (adjoint) ou chef de personnel dans entreprise moyenne ou petite. Disponible immédiatement, accepterait poste en province. Bone références. (Section BCO/JCB 158.)
H. 32 ans. – Licencié en droit, diplômé d'études supérieures (DES) droit privé, spécialisé droit social, droit commercial, conseil aux entreprises, possédant l'expérience des rapports avec l'administration, la presse, l'animation de réunions... Le sens de l'organisation, des contacts, des responsabilités, allemand (stage dans cabinet avocat d'affaires en Allemagne), anglais.
RECHERCHE : poste évolutif dans secrétariat général (section BCO/DK 159).
F. CADRE DE DIRECTION. – 51 ans, licence en droit, spécialisée en assurances (contentieux D.C., règlements corporels et réassurances bilan + stages de formation (gestion de personnel, secrétariat général chambre de commerce de Paris, comptabilité Association des comptables, gestion P.M.E. (IPROFOP avec stage pratique en qualité d'inspecteur régleur sinistres corporels), pratique de l'encadrement et des problèmes sociaux.
RECHERCHE : situation similaire dans toutes sociétés désirant renforcer des départements à vocation juridique (Déplacements étranger acceptés), grande disponibilité.
ETUDIE : toutes propositions dans le cadre du IIIe pacte pour l'emploi des cadres (Section BCO/DK 160).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.



MAGHREB + EMIRATS...

Pour initier, mener à bonne fin votre action commerciale : 17 ans d'expérience, de responsabilité de haut niveau ; une formation supérieure français-arabe-anglais... à votre service à temps complet, partiel.

Ecrire SECID, 122, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, qui transmettra.

ÉTUDIANT LE FRANÇAIS
à PARIS
je recherche du travail à mi-temps.
ARABE/ANGLAIS/ITALIEN.
Sérieuses références - Import/Export, hôtels.
Écrire sous nº 7717, *le Monde* Publicité, Service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RELANCE DE SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ
CADRE DIRIGEANT

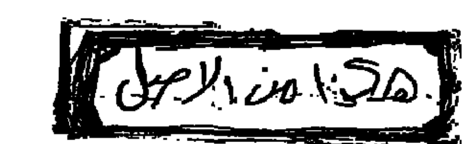
bénéficiant d'une solide expérience de la gestion globale d'entreprises performantes, propose collaboration ponctuelle pour restructuration, redressement ou administration provisoire de sociétés en règlement judiciaire ou location gérance.

Écrire sous référence 116205 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

MÉDECIN DE CAMPAGNE

35 ans, habitué responsabilités médicales : urgences, petite chirurgie, médecine générale approfondie. Clientèle rurale importante tenue depuis 8 ans, pour compléter expérience professionnelle
cherche :
Emploi salarié ou libéral avec responsabilités au niveau du suivi des cas médicaux. Etranger possible si stable. Recyclage anglais rapide si besoin.
Ecrire s/nº 2.093 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

RESPONSABLE AU PLUS HAUT NIVEAU
INFORMATIQUE et ORGANISATION
dans un grand établissement financier décentralisé
EFFICACITÉ PROUVÉE
recherche situation analogue banque ou industrie
Discrétion absolue assurée.
Ecrire s/nº 2139, *le Monde* Publicité, service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM des HALLES.
Triplex atelier d'artiste 145 m² très calme lumineux, 2 salles de bains, liv., 3 chbres, 4e étage. Prix : 1.300.000 F. Tél. : 236-60-20 sur place. Ce jour de 14 h à 20 h.

3e arrdt

VIEILLE-TEMPLE-Bretagne
SÉJOUR + 3 CHAMBRES
Duplex, ascenseur. 354-42-70.

4e arrdt

FACE ILE SAINT-LOUIS

Site exceptionnel

Dans programme luxueux, derniers appartements disponibles entièrement équipés. Livraison immédiate.

Réception du mardi au samedi, de 12 heures à 13 heures, et de 14 heures à 18 heures. 22, quai des Célestins.

MARAIS
Sainte-Croix-Bretonnerie pour investisseur. 285.000 F, bail ann. 27.000 F. Dans bel imm. 18e, caractère et stand. STUDIO sur jard. av. mezzanine tt cft. GÉRANT : 720-89-18.

5e arrdt

PORT-ROYAL, 5e, asc., 3 pces 73 m². 670.000 F. Travx. Urgt. MARNIER, tél. : 222-69-60.

81, RUE PASCAL
Très b. 80 m² + balc. Ouest. Imm. 1970, ascs. Garage inclus. 800.000F. Voir 26/1 (13/19h).

MÉTRO LUXEMBOURG
RAVISSANT 4 PIÈCES.
Prix : 860.000 F - 320-73-37.

MOUFFETARD
GRENIER-ATELIER, plein de charme, chambre indépendante, terrasse, 700.000 F. 582-16-40.

6e arrdt

RUE DE TOURNON, 90 m², séj. + chbre, très bel imm. GARBI - 567-22-88.

CHERCHE-MIDI - 354-95-10.
SUR PARC PRIVÉ
TRIPLEX, 90 m², caractère.

SAINT-PLACIDE imm. ancien petit 3 P. Possib. bains, 4e ét. sans asc. 520.000F-222-18-49.

COURS ROHAN except. imm. 17e, 3 P. + véranda + terras., charme. 1.950.000F-325-89-35.

RUE DE SEINE
250 m² avec ATELIER autour d'un Patio.
Serge KAYSER - 329-60-60.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE.
Imm. Pierre de taille. Liv. double, 2 chbres, chbre serv. 1.100.000F. St-Placide immob. - 222-18-49.

Angle 1, avenue de TOURVILLE, 10, bd Invalides, vue superbe, appt standing 207 m² et plus + boxe. Visites sur place ce jour de 13 à 17 heures.

8e arrdt

FRANÇOIS 1er
320 m² ÉTAGE ÉLEVÉ
Exceptionnel. 755-85-30.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
5 bd Magenta 4/5 P. à rénover 98 m² + terrasse plein soleil. Prix : 680.000 F, 5e étage, asc. Bel imm. standing. Parf. état. Pptaire mardi, mercredi 14 h à 18 h. Téléphone : 720-89-18.

11e arrdt

NATION bel imm. récent, calme, soleil, 3P., cuis., équip. 75 m², gd balc. COURTOIS : 265-49-85.

13e arrdt

PATAY
Immeuble neuf, grand standing
3 PIÈCES
Tout cft, 71 m², balcon, terrasse 16 m², cuisine équipée. 550.000 F. Tél. : 345-86-41.

Avenue d'ITALIE, duplex, 5 p., 160 m², très bon stand. Directement sans Commission. 764-93-42. L'Ordinateur Immobilier.

BUTTE AUX CAILLES
maison raffinée, 120 m². Jardinet, gd living, cheminée, gde chbre, gd sous-sol aménagé. Téléphone 325-10-56.

14e arrdt

MAINE, PRÈS 15e
dans immeuble de caractère reste petit 3 pièces pour placement refait neuf. Tout confort, chauffage, calme. Propriétaire, tél. : 572-06-51.

RUE RAYMOND-LOSSERAND
PART. à PART. 4 Appt. Pièces.
H. cft, 98 m², 9e étage, soleil, cave, box. 539-75-12. Bureau 780-64-00, P. 33-93.

15e arrdt

PRÈS CHAMP-DE-MARS.
Beau 6 P., 2 bains, gar., soleil, dégagé. Matin : 567-47-47.

VAUGIRARD, 2 pièces, 50 m², 2 terrasses, 8e étage, asc. Vue tout Paris. Tél. : 222-69-50.

RUE SAINT-AMAND, bel imm. récent, studio, tt cft, beau balc. 15 m², cave, park. 460.000 F. NOTAIRE, 501-54-30, le matin.

TRÈS BEAU 2/3 PIÈCES
60 m², imm. pierre de taille avec luxueuse cuisine équipée. 580.000 F. Tél. : 586-52-00.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING (jard., balcon, terrasse)
DU STUDIO AU 6 P.
Prix moyen 12.300 F. le m2. Tél. au 575-62-76.

BIR-HAKEIM, 5 PIÈCES
Décor raffiné, étage élevé, 633-29-17 – 577-38-38.

CROIX NIVERT...
Propriétaire vend plusieurs 2 p., entièrement refaits dans immeuble en cours réhabilitation. FINITIONS DE QUALITÉ. Téléphone : 522-95-20.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
5 p, 120 m², 2 bains, ét. élevé + 2 services. Tél. 504-48-13.

Me GEORGE-V, triplet, 7 p., 200 m², sur jardin privatif.

Directement sans Commission 764-93-42. L'Ordinateur Immobilier.

MAISON DE LA RADIO
Splendide séjour + chambre tout confort 78 m² + studio de service. GARBI - 567-22-88.

MAISON RADIO, imm. 1930, studio, tout cft. Calme absolu. TRANSEIL 325-10-56.

ÉTAT IMPECCABLE
ptaire vd 100 m², cuis. équipée, soleil, 4e ét., asc. 1.050.000 F. 11, rue de Varize, 14 h-18 h.

18e arrdt

AU PIED DE LA BUTTE
très joli 3 pièces, confort, parfait état - 325-83-81.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN, très bel immeuble pierre de t. ravalé.
3 PIÈCES
TOUT CONFORT
285.000 F. Tél. : 345-86-41.

PORTE DE PANTIN
Immeuble pierre de t. ravalé
BEAU STUDIO
salle de bns, w.-c., cuis. équip. Etat neuf. 117.000 F. Crédit vendeur possible. 345-86-41.

92 Hauts-de-Seine

ROBINSON, 4 pièces, 84 m², standing, bois, garage, cave. 450.000 F. à déb. 543-81-47.

NEUILLY BOIS
Liv., 2 chambres, balc., park. Prix : 900.000 F. Eicher 359-99-69.

94 Val-de-Marne

A vendre, particulier à particulier, appartement 4 pces, proximité, RER et tous commerces. Libre de suite. Tél. le soir au : 663-28-65.

MAIRIE D'IVRY
3 pièces, cft, balcon + cellier VUE IMPRENABLE SUR STADE 359.000 F. Tél. : 577-96-85.

Propriétaire vend
SAINT-MANDÉ
proximité bois living 32 m² + 2 chbres, cuis., bains, imm. Pierre de taille récent, ascenseur. Px : 780.000 F-622-56-14 H.B.

78-Yvelines

LE VÉSINET « IBIS » 3' R.E.R.
Appartement, séj. 3 chbres, bains, dches, petit jardin clos. Prix : 870.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

FONTENAY-LE-FLEURY (78) Résidence Montaigne 4-5 p., tt cft, 97 m², terrasse, parking. Prix 550.000 F. 327-28-60.

VERSAILLES
Appartement au 3e étage, séjour double avec balcon, 2 chambres, garage, calme, 911-02-16 ou 911-17-59.

Etranger

Condominiums superbes à Manhattan

Appartements spacieux à perspective dégagée, situés dans un cadre de verdure dans le très bel édifice réaménagé d'*American Thread Company*. Chaque unité comprend deux salles de bains et une cuisine de grandes dimensions. Planchers de chêne. Sécurité excellente. Terrasse sur le toit. Options spéciales, telles que « La Source » – une nouvelle source d'information computerisée disponible dans tous les appartements.

Le meilleur site dans le bas de la ville.

260 West Broadway Development Corp.
New-York, N.Y.
10013 U.S.A.
Phone : 212-431-1377

(Ces condominiums ne sont offerts que par prospectus.)

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUBLES à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE
Recherche, urgent, 2 à 3 pces. Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, tél. : 261-39-78 ou le soir au 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

Particulier cherche dans PARIS-12e (Nation ou proche), double living + 3 chambres, 110 m² environ, dans immeuble récent, calme, parking. Ecrire no 100 PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
Me MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
5 PIÈCES 111 m², loyer 3.311 F.
Charges 1.054 F. Park. 167 F. S'adresser 46, rue Fécamp, de 14 heures à 18 heures.
Téléphone 344-12-15.

Région parisienne

78 - LE CHESNAY, propriété sur 2.400 m², 8 pièces, tt cft. 6.000 F. – Tél. : 233-51-03.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appartements de stand., 4 pièces et plus. T. 281-10-20.

bureaux

Ventes

MADELEINE
Mais. 110 m², 2 niv., tt cft. Px : 1.200.000 F - 306-41-05.

Locations

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.58

---

100 m² - Mo PTE PANTIN
87 m², 5 burx, possible 6 + récept., 3 lignes tél. + télex imm. stand. Tél. : 607-89-61.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L., R.C., R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés avec secrétariat. Tél., télex, toutes démarches, pour création d'entreprise.
ACTE S.A., 261-80-88 +.
BORDEAUX (56) 81-96-80.
TOULOUSE (61) 42-14-40.

Association de journalistes cherche pour 3 mois bureau 80 m² env., Paris, loyer modéré avec possibilité de téléphone. Téléphoner entre 10 heures et 18 heures au : 531-04-67.

---

100 m², 5' LA DEFENSE
Z.I. de Colombes
Prestations locatives complètes : chauffage-électrique, entretien-charges diverses. Loyer ann. tt comp. 40.000 F. Ecrire ou tél. : S.C.I. 32, rue de Seine, B.P. 2, 92702 COLOMBES Cedex. Tél. : 780-71-08.

Part. de préfér. à part. rech. à LOUER ou à ACHETER
1.000 à 1.500 m² bx
+ local archives, sans air conditionné, 30 parkings, 70 lignes tél. Paris ou périphérie près métro ou bus. Faire offres no 39.837 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
TELEX SECRÉTARIAT
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
AGECO, 294-95-28.

locaux commerciaux

18e, RUE LEPIC
(près) local commercial 130 m², accès utilitaire léger. 3.500 F le m². Téléphone : 325-33-08.

immeubles

INVESTISSEMENT AU QUÉBEC (dans les Laurentides)
Saint-Jérôme, 50 km de Montréal, immeuble de 16 appartements, construction 1976, revenu annuel dols can 62,100, terrain 2.088 m² bâtisse : 4 niveaux de 430 m² chacun, prix total dols can 403,650. Service de gestion offert. S'adresser à : Immeubles Bonne-Entente, 3, rue des Epinettes, R.R.3 Saint-Jérôme, que Canada, J7Z 5T5 (1-514-436-8876).

hôtels particuliers

VENTE PAR SUCCESSION
PARIS, près Notre-Dame-de-Lorette
et à 10' de l' **OPÉRA**
SÉDUISANTE MAISON XIXe
dans grande cour plantée
CALME - CACHET PROVINCE
JARDINET PRIVÉ
Environ 320 m² HABITABLES
DONT EXTRAORDINAIRE
ATELIER d'Artiste, 130 m², hauteur, 5,80 m.
Situations, caractères rares
EXCLUSIVITÉ : 2.500.000 F.
CLAUDE ACHARD
Tél. : 637-14-56 - 624-53-46.

NEUILLY-ARGENSON
BELLE MAISON
Réception, 5 chambres, service, garage impeccable. 604-53-94.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, bd MALESHERBES, 8e
266-32-35. SPÉCIALISTE
43 ANS d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

8e, Fg-St-Honoré-Matignon
Bureaux 106 m², tt cft, 3e ét. Gar. 2 têtes 81-73 a. Bouquet + rte. 15.000 F/mois. LIBRE. 763-66-79 & 490-72-15.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

6e VAVIN. Atelier artiste, 140 m², occupé homme 75 ans, 350.000 F + 5.200 F mensuels.
F. CRUZ, 266-19-00

Victor-Hugo, 3 p., 100 m², 460.000 F + 5.000 F. Occupé femme 74, bel imm. 266-19-00.

immobilier information

Pour ACHETER ou VENDRE
Directement sans Commission
764-93-42
L'Ordinateur Immobilier.

fonds de commerce

VENDS FONDS BAR-REST., 36 pl., 19, bd Belleville, 75011 Paris. Tél. 806-22-64 - 864-61-87.

Près Tours. A vendre Civette, cadeaux, loto, murs et fonds, Route des Châteaux. 700.000 F + stock. Tél. (47) 26-54-49 après 20 h.

---

28 km OUEST PARIS
Cède CABINET IMMOBILIER.
BON C.A. & BONNE RENTABIL.
TÉL. : 050-10-80.

villas

PARC DE SCEAUX
R.E.R., très résidentiel, calme, villa Mansart, salon, s. à manger, cheminée, boiserie, gde cuisine, 4 chambres, 2 bains, grenier, s/sol total, garage, joli jardin dessiné et arborisé. KATZ. 741-33-33.

A vendre, Bretagne Sud,
PORT DU CROUESTY (56640)
maison bretonne grand standing, jamais habitée : 5 pièces, poutres, cheminée, 4 chambres, façades granit.
549.000 F
(prêt conventionné possible pour résidence principale).
Tél. (97) 41-25-74.

LE VÉSINET
Résidentiel, calme, petite villa, séjour, 2 chambres, cuisine, salle de douche, confort, sous-sol, jardin 360 m². Prix 520.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET, 976-05-90.

---

10 min. R.E.R. Villebon VILLA récente, parfait état, jardin aménagé, 1.300 m², 8 Pièces, dont séjour avec mezzanine 55 m² et cheminée, studio indépendant, garage 2 voitures, 1.450.000 F 013-38-48.

pavillons

LE VÉSINET 15' RER, maison de caractère 1.000 m² terr., 145 m² habit. 1.750.000 F. Agence ROYALE. 950-14-60

CHATILLON, limite CLAMART, PAVILLON 10 p., sur 465 m² de jardin. Prix : 1.200.000 F. Tél. 645-34-31 ou 645-96-46.

PARAY-VIEILLE-POSTE (91) Grande maison meulière sur 800 m² de jardin clos, 5 chambres, séjour dble, cuis. équipée, s. de bains, cab. toilette, gar. Prix 800.000 F. Tél. 938-67-17 ou 996-47-88 ap. 19h

---

BOULOGNE BOIS
Séjour, salle à mang., 3 chbres. RENOVATION DE QUALITE 1.300.000 F. 603-60-08.

maisons de campagne

Part. vd région du Mans (72), maison de 120 m², 5 p., 2 s. de bs + garage, chauffage électrique, terrain aménagé 1.000 m², 360.000 F. Tél. 16 (7) 872-83-76.

A vendre ANCIENNE FERME, 20 km nord Clermont-Ferrand (63), entièr. restaurée, séj. 75 m² + mezzanine et coin feu, s. à manger, chbres, 3 cheminées, dépend. et terr. atten. Prix 45 U. Tél. (73) 97-14-65.

Provence, urgent 2 mais. village dominant Velaux Etang de Berre, 280-400 000 (90) 25-44-88 le soir.

Vend T6, tout confort sur 2.700 m² dans l'Hérault, 3 km plage. Tél. (67) 32-21-79.

Particul. ach. préf. particul. MAISON proche mer région Toulon, La Ciotat, Hyères. Tél. (16-1) 857-63-99.

propriétés

Société recherche en
CAMARGUE
grande propriété d'agrément.
Ecrire : STIM - Tour Méditerranée, 65, av. J.-Cantini, 13298 MARSEILLE CEDEX 6.

GARCHES, 3' golf St-Cloud. Résidentiel, ravissante maison particulière, 800 m² terrain sur 3 niv., 265 m² hab. + terr. + balcon. Téléph. : 705-31-13.

domaines

VENDS 10 KM VANNES Maison caractère restaurée 400 m² habitables, jardin, garage, dépendances. Tél. (91) 53-26-72 possibilité artisanat, restaurant.

terrains

Vde terrain 2.400 m² env. à VENCE, exposition Est-Sud. Construction possible 250 m². Ecr. : HAVAS MARSEILLE sous no 92.035.

A LOUER TERRAIN SUD DE LA FRANCE POUR CRÉATION PARC RÉSIDENTIEL DE LOISIRS ÉCRIRE HAVAS NIMES 59830.

Particulier vend magnifique terrain 1 ha, environ Draguignan, vue mer, permis construire, 20 mn plages, à saisir cause départ. Prix : 320.000 F, Medina « Les Feysses », 83300 Draguignan.

30' PARIS (G. de LYON)
2 TERRAINS à construire 1700 m² et 650 m². Un petit pavillon + garage + dépend., sur très beau terrain 650 m². A saisir 345.000 F. R.-V. avec propriétaire direct. Tél. : 046-68-40. Samedi toute la journée.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
forme
DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS
qui, à l'issue d'une formation privée complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, se verront confier un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'ENTREPRISES CLIENTES, BAC + 2 minimum.
Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons. CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE 6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

DECS HORIZON 1985
Cours du jour et soir. Prise en charge par 1 % formation/tarif étudiant. INSCRIPTIONS PROVISOIRES pour candidats au Probatoire.
IGE - 544-44-90.
11, r. A.-Bourdel, 75015 Paris.

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES de la Fonction Publique
No spécial de FRANCE-CARRIÈRES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

travail à domicile

Dactylo à domicile. Textes divers. Tél. 630-30-86 le matin et le soir ap. 19 h.

travaux à façon

ENTREPRISE sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84, 893-30-02.

cours et leçons

Prof. auxiliaire donne cours russe, polonais, serbo-croate. Tél. 706-49-86.

Préparation intensive
BAC FRANÇAIS
Ecrit et oral, 2 h par semaine, 150 F. Tél. 728-74-21.

Prof. CAPES Français donne COURS PARTICULIERS, 6e à la terminale. Tél. : 358-19-07.

capitaux propositions commerciales

Cède portefeuille alimentaire, grande marque secteur B.-du-Rh., Var. RAPPORT ANNUEL 650.000 F. Ecrire Havas référence 92.299 Marseille.

Domiciliation, secrétariat, Champs-Élysées-Boulogne à partir de 100 F. H.T./mois. Téléphone : 603-27-77.

Journaliste recherche éditeur journal financier, ou tout associé pour lancer revue économique franco-allemande. Ecrire sous le no 031.329 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

Particulier vends MERCEDES 350 SE 1973 bon état. Tél. 574-91-24.

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
1600 - 2000 I E
du 4/1 au 24/1/82
336.38.35 +

Le Monde
Les livr…
représenteront une dé…
Les réactions polit…
…et syndicales
Dans la presse parisienne

Les livraisons de gaz soviétique à la France représenteront une dépense annuelle minimale de 8 milliards de francs

Le conseil d'administration de Gaz de France devrait entériner, mercredi 27 janvier, le contrat d'achat de gaz à l'Union soviétique. La France recevra donc 8 milliards de mètres cubes par an, pendant vingt-cinq ans, à compter de 1984. Il lui en coûtera au minimum — si les prix du pétrole et des produits pétroliers, sur lesquels sont indexés ce contrat, ne bougent pas, ce qui est peu vraisemblable — 8,5 milliards de francs par an, soit quelque 212,5 milliards de francs sur la durée de vie du contrat (en fonction du prix minimum garanti pour les vingt-cinq ans).

Les réactions à la signature de cet accord — nécessaire, selon M. Delors, pour diversifier notre approvisionnement — ont surpris les pouvoirs publics par leur vivacité. Les critiques portent à la fois sur l'opportunité de cet engagement et sur la dépendance à l'égard de l'U.R.S.S.

Si l'opposition — M. Chirac, par exemple — oublie un peu vite qu'elle a été — lorsqu'elle était au pouvoir — l'initiatrice de ce contrat, il n'en reste pas moins que la dépendance à l'égard de l'Union soviétique en matière de gaz sera bien réelle. Si l'on ne considère que les contrats actuellement signés — y compris l'Algérie, avec laquelle les négociations portent sur les prix et non sur les quantités, — l'accord conclu dans la nuit de vendredi à samedi fera dépendre l'approvisionnement de Gaz de France pour 38 % de l'U.R.S.S. en 1990. Des quantités supplémentaires, originaires du Nigeria et de Norvège, de nouveaux projets avec le Cameroun, Trinidad-et-Tobago, le Venezuela, voire le Canada, devraient faire tomber ce taux d'engagement. Encore faudra-t-il, dès 1993, suppléer à l'achèvement des contrats avec les Pays-Bas (Groningue) et la Norvège (Ekofisk).

Quant à l'inopportunité de la signature du contrat franco-soviétique, elle a notamment été soulignée par la C.F.D.T., qui juge que *« cette opération affaiblit la portée de la réaction du gouvernement français et de ses partenaires européens face à la situation en Pologne et à la stratégie de l'Union soviétique »*.

Les négociateurs de Gaz de France n'ont guère eu le temps de se reposer au cours du week-end. Dès samedi matin, une délégation de la Sonatrach algérienne était à Paris pour mettre une dernière main technique à l'accord « politique » sur le prix du gaz décidé par MM. Mitterrand et Chadli fin novembre et mis en forme en décembre par les ministres des affaires étrangères.

M. Delors a estimé qu'il ne fallait « pas voir dans le contrat algérien uniquement un acte commercial, mais davantage la reprise de négociations et de relations qui seront fraternelles et qui assureront un codéveloppement ».

Le quotidien algérien « El Moudjahid », de son côté, dans son édition du 23 janvier, affirmait que cette négociation allait mettre un terme « à plus de deux années de différend ». En citant l'accord signé en avril 1981 entre la Sonatrach et la société belge Distrigas, « El Moudjahid » laissait entendre que le prix du gaz algérien vendu à Gaz de France pourrait être de l'ordre de 5,20 dollars par million de B.T.U. (British Thermal Unit) (contre 3,70 depuis le 1er janvier).

Ayant la volonté de parachever ces négociations avant le 31 janvier, les deux délégations ont décidé de poursuivre leurs travaux lundi 25 et mardi 26 janvier. — B. D.

Les réactions politiques...

M. DELORS : une diversification de nos ressources d'énergie

Interrogé au sujet de l'accord franco-soviétique au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, a répondu : *« Toute la politique menée par le gouvernement (...) vise à essayer de diversifier nos sources d'énergie et leurs origines, sans injurier l'avenir, c'est-à-dire en laissant la place pour de nouvelles découvertes, comme certains pensent que nous pouvons en faire, sans compter les énergies nouvelles.(...)*

» Quant au gaz russe, qui représente une des sources les plus importantes que l'on puisse obtenir en ce moment, la discussion était en cours depuis longtemps. Elle avait déjà abouti en ce qui concerne l'Allemagne. Nous devions y prendre notre part sous peine de ne pas obtenir un taux aussi satisfaisant pour le cours et surtout, les commandes de réciprocité qui permettent à notre industrie d'être présente dans le monde de l'Est, ce dont nous avions bien besoin en ce moment, quand vous voyez quelle est la conjoncture internationale. »

Accusé de *« donner un coup de pouce à l'économie soviétique »* en pleine crise polonaise, M. Delors a ajouté notamment :

« Non, nous poursuivons une opération qui nous place en droite ligne d'une politique qui n'est ni celle de ceux qui ont cru qu'en commerçant davantage avec les pays de l'Est on provoquerait une évolution de leur régime politique, ni celle, à égale distance, de ceux qui, comme certains Américains aujourd'hui, pensent qu'il faudrait cesser tout commerce avec les Russes pour les faire changer. Nous ne sommes dans aucune de ces situations extrêmes, nous poursuivons notre ligne, nous commerçons avec tout le monde. (...) »

M. CHIRAC : comment ne pas s'insurger contre un tel comportement ?

Au cours de l'émission « Le grand jury » R.T.L.-*le Monde*, M. Chirac a évoqué l'accord relatif à la fourniture de gaz soviétique en ces termes :

« Je ne comprends pas qu'on ait signé hier ce contrat. Je ne comprends pas qu'on n'ait pas dénoncé les accords d'Helsinki. Il fallait dire clairement que nous ne pouvons pas respecter ces accords, que nous voulions les dénoncer. On n'a rien fait de tout cela.

» Au-delà de cette démission, qui naturellement encourage les Russes, ce qui est très grave, c'est que nous avons joué avec le feu en ce qui concerne les travailleurs polonais et dans des conditions bien peu convenables. La France est le premier pays occidental, quels qu'aient été les discours et leurs conséquences sur la psychologie des travailleurs polonais, à avoir signé un important contrat commercial et d'exportation de nos usines, de nos moyens les plus modernes vers l'Union soviétique. Franchement, comment ne pas s'insurger contre un tel comportement ?

» En conséquence, je considère que les socialistes n'ont plus le droit de parler du respect des droits de l'homme en général et des droits des travailleurs polonais en particulier. Mais ce qui est plus grave, c'est que j'imagine qu'une telle contradiction entre ce qu'ils affirment et ce qu'ils font ne peut être justifiée — je ne veux pas mettre en cause leur bonne foi — que par les contraintes que font peser sur eux la présence au gouvernement du parti communiste. Nous voyons ainsi les conséquences dramatiques que comporte la présence de communistes dans le gouvernement de la République (...).

» Ce contrat est aussi une erreur sur le plan de l'intérêt national. Dans quelques années, nous dépendrons pour 35 % de notre consommation de gaz de la fourniture de l'Union soviétique et donc de sa bonne volonté, alors que nous aurons exporté nos usines et continué à prêter des sommes considérables au taux de 8 ou 8,5 %. Rendez-vous compte de ce que nous pourrions faire en termes de lutte contre le chômage si nous prêtions les mêmes sommes au même taux à nos entreprises françaises ! Cette dépendance, au niveau de 35 %, nous aurions pu l'éviter car nous pouvions importer d'ailleurs le gaz dont nous avons besoin, et cela aurait été conforme à l'intérêt technique, économique et politique de la France. De l'Algérie, avec qui nous sommes en négociation, et avec qui nous avons intérêt à renforcer nos relations économiques et politiques. Nous aurions pu l'importer d'Afrique noire, où bien des pays sont et seront exportateurs de gaz. De la Norvège, qui nous a fait, tout récemment encore, des propositions identiques à celles de l'Union soviétique et à qui nous aurions intérêt à acheter notre gaz. C'est en plus une grave erreur pour l'intérêt national de la France. C'est, une fois de plus, une victoire de la technocratie. »

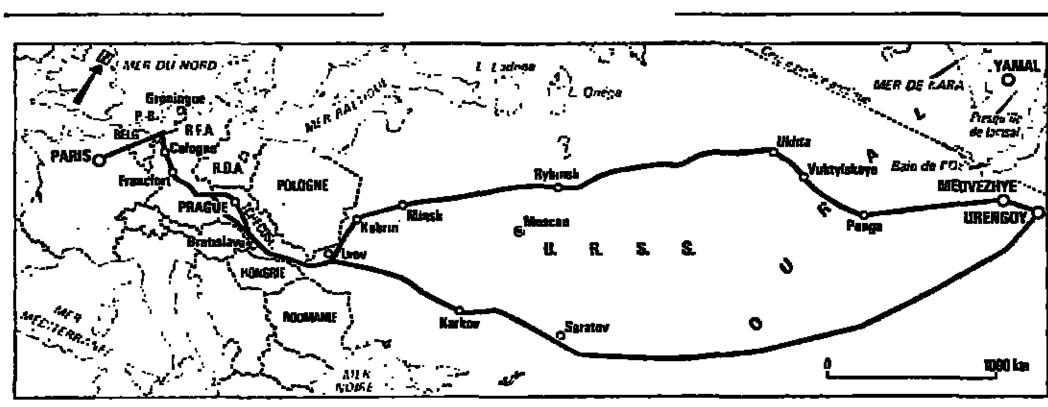
A l'étranger

WASHINGTON : désapprobation.

Aucune réaction officielle n'a été rendue publique à Washington. Toutefois, interrogé par l'A.F.P., le porte-parole du département d'Etat a affirmé : *« Notre position est bien connue. Nous désapprouvons ce projet, car nous estimons qu'il va accroître la dépendance énergétique de l'Europe vis-à-vis de l'U.R.S.S. »*. D'autre part, le *Washington Post* comme le *New York Times* estiment dans des articles de première page que la France a *« délibérément ignoré les mises en garde du gouvernement Reagan »*. *« La décision française souligne la répugnance de l'Europe à se laisser entraîner par les Etats-Unis sur la voie des sanctions économiques contre l'U.R.S.S. »*, ajoute le *Washington Post*.

PEKIN : désaccord occidental.

« L'accord franco-soviétique jette une vive lumière sur les désaccords opposant les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux à propos du projet contesté de gazoduc », estime Chine nouvelle qui y voit une réussite soviétique dans la tentative de division des pays occidentaux.



Ce tracé est le plus vraisemblable pour l'acheminement du gaz sibérien vers l'Europe occidentale, encore que les lieux de passage précis ne soient pas révélés. Le tracé U.R.S.S., Pologne, R.D.A., R.F.A. a, en effet, été abandonné pour des raisons politiques et techniques. D'où le doublement vraisemblable du gazoduc trans-tchécoslovaque existent. Entre 1982 et 1984 devrait être achevé le gazoduc méridional Urengoy-Tioumeng-Tchécoslovaquie et construite la première conduite du gazoduc nord-sibérien. En 1985-1987 une deuxième conduite — parallèle à la première — devrait être posée. Vers 1990, Urengoy pourrait être relié aux gisements de la presqu'île nord-sibérienne de Yamal.

...et syndicales

● *M. Jacques Chereque*, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T. a manifesté *« son désaccord avec une décision dont les implications, notamment sur le plan international, exigeaient au moins en France, une vaste information et une sérieuse consultation des parties concernées. Sans aucun doute cette opération affaiblit la portée de la réaction du gouvernement français et de ses partenaires européens face à la situation en Pologne et à la stratégie de l'Union soviétique. »*

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, estime que *« décidément le voile de l'oubli est en train de retomber sur la Pologne »*. Il a ajouté : *« Je ne crois pas que* [cet] *accord devait être* [signé] *dans les circonstances actuelles. »*

Dans la presse parisienne

Sous le titre « Energie tous azimuths », *l'Humanité* du 25 janvier évoque la signature du contrat gazier : *« Ce contrat est un événement politique témoignant du refus des pouvoirs publics français de s'aligner devant les injonctions américaines, ce qui fait hurler, de ce côté-ci de l'Atlantique comme à Washington, les inconditionnels de l'atlantisme. »*

Commentant, d'autre part, les réaction à la signature du contrat, Yves Dimicoli écrit : *« Il est pour le moins surprenant qu'une centrale ouvrière, la C.F.D.T., joigne sa voix à ce concert de droite. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint de cette centrale, a jugé* « inopportune, dans la situation actuelle », *les conclusions du contrat gazier avec l'U.R.S.S. (...) Mais il est vrai que depuis le 13 décembre dernier, la C.F.D.T. parait beaucoup plus soucieuse d'attiser le feu en Pologne que de défendre, en France, contre le patronat et la droite, le pouvoir d'achat des travailleurs, l'emploi et les nécessaires réformes de structure. »*

Pour sa part, *le Matin*, sous le titre *« Il n'y a pas de bon moment »*, affirme : *« Ill y a beaucoup d'hypocrisie à regretter le moment choisi par le gouvernement pour conclure. Si l'on pense, en effet, que la tragédie polonaise interdisait de consacrer aussi solennellement ce qu'il faut bien appeler l'amitié fraco-soviétique, si l'on veut juger de cette affaire d'un point de vue moral, si l'on estime, enfin, que les droits de l'hommes et le respect des libertés valent plus que les intérêts économiques, alors il faut bien se convaincre qu'il n'y a jamais eu de « bon moment » pour négocier avec l'U.R.S.S. »*

Dans *Libération*, Gérard Dupuy écrit : *« Après le coup de Varsovie, les socialistes français en étaient arrivés à proférer quelques truismes qui, au milieu de la débandade européenne, pouvaient passer pour courageux : par exemple, que l'U.R.S.S. ne saurait être tenue pour innocente de l'étranglement des libertés polonaises. De la bouche entre toutes augustes de Mitterrand tombaint même un verdict bien senti : tout ce qui permettrait de* « sortir de Yalta » *serait bienvenu, disait-il.*

» Les socialistes, en coucluait-on, avaient montré qu'ils savaient se mettre à l'écoute de leur opinion publique. La signature du contrat gazier montre que les premières déclarations de Cheysson, pour déplaisantes et mal venues qu'elles aient été, avaient, et elles seules, l'avantage de la sincérité. »

Le Quotidien de Paris, sans nier l'intérêt économique du contrat, s'élève, sous la plume de Philippe Marcovici, contre le moment choisi pour la signature : *« Si l'on pouvait et peut-être même si l'on devait négocier avec Moscou sur le gaz sibérien, il ne fallait pas signer à l'heure où les prisons sont pleines d'ouvriers, à l'heure où, après les procès de Prague et de Moscou, viennent les procès de Varsovie (...). »*

Le Figaro enfin titre sur la vive réaction des Américains. Sans autre commentaire. Si ce n'est le *« cavalier seul »* d'André Frossard qui conclut : *« J'ai bien peur qu'en plus du gaz, nous n'ayons obtenu que du vent. »*

MARCHÉ COMMUN

Un choix difficile pour la C.E.E.

La Communauté économique européenne va devoir préciser sa position en matière d'investissements à l'étranger. Faut-il privilégier les projets africains, comme l'estime M. Edgar Pisani, commissaire chargé de la politique de développement, ou bien la C.E.E. doit-elle prendre part à la réalisation de l'important projet brésilien d'exploitation du gisement de fer de Carajas en Amazonie orientale ?

Investir en Afrique...

De notre correspondant.

Bruxelles (*Communautés européennes*). – M. Abdou Diouf, le président de la République du Sénégal, a rendu visite, le 21 janvier, à la Commission européenne. Il s'est félicité des liens établis entre son pays et la Communauté grâce à la convention de Lomé. Celle-ci est renouvelable tous les cinq ans, et M. Diouf pense que ce n'est pas la formule idéale : « *Il faudrait donner une plus grande permanence à nos liens et éviter une renégociation périodique.* »

Le président sénégalais a constaté que le fonctionnement du STABEX – mécanisme par lequel la Communauté est supposée garantir les recettes qu'obtiennent les pays A.C.P. grâce à l'exportation des principaux produits agricoles – laissait à désirer et devait donc être amélioré : « *En 1980, le Sénégal, qui a souffert d'une forte diminution de ses recettes d'exportations d'arachides, n'a bénéficié que de 40 % des compensations auxquelles le STABEX lui donne théoriquement droit* », a-t-il ainsi remarqué.

Cette visite a été l'occasion de signer trois conventions de financement (une route, un programme de promotion commerciale et un plan de développement de la production céréalière, notamment de riz et de maïs dans le Sénégal oriental). Ces conventions illustrent l'aide financière importante qui est consentie par la C.E.E. aux pays A.C.P. au titre de la convention de Lomé. Un nouvel accord sur la pêche, qui intéresse surtout les armateurs français (flotte thonière), italiens et grecs, a également été signé. En contrepartie de l'accès à sa zone côtière de 200 milles, le Sénégal reçoit notamment comme avantage une aide financière de la Communauté qui est affectée au développement de sa propre pêche.

Au cours d'une conférence de presse commune qui a suivi la visite de M. Diouf, M. Pisani, le commissaire chargé de la politique de développement, a abordé – outre le problème des excédents sucriers dans la C.E.E. (1) et la concurrence qu'ils font aux productions des pays associés (A.C.P.) – la question controversée des investissements en Afrique. Ces investissements, notamment miniers, doivent être développés de façon que l'Afrique, a dit M. Pisani, « *devienne un lieu d'investissements privilégiés dans l'intérêt mutuel des deux continents* ». M. Pisani a observé que l'Afrique dispose de ressources minières considérables, mais qu'elle ne bénéficie que de 10 à 12 % seulement des efforts de prospection accomplis par les Européens. C'est là, selon M. Pisani, « *une situation préjudiciable pour l'Afrique, mais aussi pour l'Europe qui doit aller chercher ses matières premières sur des continents éloignés où sa présence est faible* ».

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Voir *le Monde* du 23 janvier.

...ou au Brésil ?

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne envisage d'emprunter 600 millions de dollars sur le marché des capitaux pour contribuer à la réalisation du projet brésilien d'exploitation du gisement de fer de Carajas (Amazonie orientale). La C.E.E. accorderait un prêt de ce montant, aux mêmes conditions financières, à la société d'État brésilienne Companhia Vale do Rio Doce.

Contrairement aux informations parues dans des dépêches d'agences en provenance de Brasilia, on indique, dans l'entourage de M. Ortoli, le commissaire responsable du dossier, qu'aucune décision n'a été prise ; seul un préjugé favorable a été émis à la réunion des bailleurs de fonds qui s'est tenue, le 12 janvier, à Paris. Les proches de M. Ortoli précisent également que la visite, le 2 février, à Bruxelles, de M. Delfim Netto, le ministre brésilien du plan, doit permettre de poursuivre les discussions, et non pas de signer la convention de financement, comme l'affirment les mêmes dépêches.

Le coût du projet Carajas, – qui comporte l'extraction du minerai de fer (25 millions de tonnes en 1985), la construction d'un chemin de fer long de 1 000 kilomètres et d'un port dans la baie de Sao-Marcos pour l'évacuation de la production destinée à l'exportation – est évalué à 5 milliards de dollars. Les participations étrangères escomptées sont celles du Japon (500 millions de dollars), de la Banque mondiale (300 millions de dollars), de l'Allemagne fédérale (150 millions de dollars) et de la C.E.E. – le traité instituant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) lui permettant d'effectuer des opérations de ce type.

En contrepartie de cette aide financière, les sidérurgistes européens bénéficieraient de contrats à long terme de livraison de minerai. Selon le schéma envisagé, le Brésil serait tenu de fournir 12 millions de tonnes de minerai par an à la C.E.E., dont les principaux bénéficiaires devraient être les maîtres de forges allemands, l'Arbed (Luxembourg) et, dans une moindre mesure, les aciéries françaises et italiennes. L'accord avec le Japon devrait, lui, porter sur une quantité annuelle de 10 millions de tonnes.

Favoriser les exportations de minerai de fer du Brésil – premier fournisseur mondial (78 millions de tonnes en 1981) qui assure déjà 25 % des achats de la Communauté et qui, avec la mise en exploitation du nouveau gisement, couvrirait près de 50 % des besoins des Dix – n'est pas pour plaire à tout le monde à Bruxelles.

Les services de la Commission chargés de la coopération avec les pays en développement voient, dans cette opération, toute une série d'inconvénients. Celle-ci tout d'abord ne coïncide pas avec la politique de diversification de la C.E.E. pour son approvisionnement en matières premières. Elle risque ensuite d'avoir pour effet de détourner l'attention des responsables communautaires des réalisations envisagées en Afrique de l'Ouest.

Les experts européens ont déjà dans leurs cartons un projet en Guinée qui a l'avantage d'être techniquement meilleur, affirment-ils, que celui du Brésil, pour un minerai d'une qualité équivalente. Il s'agit d'exploiter, dans les monts Nimba, un gisement qui prolonge celui actuellement exploité au Libéria, en voie d'épuisement. Ce projet permettrait, selon eux, d'utiliser des installations déjà existantes dans ce dernier pays, notamment le chemin de fer (seul 1 kilomètre de voie ferrée supplémentaire est nécessaire pour assurer l'évacuation du minerai guinéen). Enfin, concluent les experts, les investissements prévus n'atteignent que 1 milliard de dollars.

Toutefois deux éléments au moins plaident contre ce projet. La Guinée de M. Sekou Touré et le Libéria ne sont pas dans les meilleurs termes, et ces deux pays sont moins « *sûrs* » que le Brésil. Reste que la convention de Lomé, qui associe la C.E.E. et soixante et un pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), consacre tout un chapitre à la coopération minière entre les deux parties signataires.

MARCEL SCOTTO.

Nouvelles consultations commerciales avec le Japon

Tokyo va supprimer un certain nombre d'obstacles aux importations

Sir Roy Denman, qui représente cette semaine la C.E.E. pour les consultations commerciales à haut niveau C.E.E.-Japon, demandera à Tokyo de mettre en pratique ses promesses de réduction de l'excédent commercial japonais vis-à-vis de la C.E.E., excédent qui a augmenté de 11 % par rapport à 1980.

Le déficit commercial de la C.E.E. avec le Japon, qui a dépassé *13 milliards de dollars pour* 1981, au moment où le nombre de chômeurs dans l'Europe des Dix vient de passer le cap des 10 millions, ravive les tentations d'un retour au protectionnisme.

La réussite du Japon, qui vient de transformer un déficit commercial de plus de 10 milliards de dollars en 1980 en un excédent de près de 9 milliards en 1981, n'inquiète pas seulement les Européens, mais aussi les Etats-Unis, dont le déficit avec le Japon a doublé en 1981 pour atteindre 13,5 milliards de dollars.

Pour faire un geste, Tokyo annoncera dans quelques jours la suppression ou l'abaissement de plus de soixante-dix barrières douanières non tarifaires, en vue de réduire les frictions commerciales avec les pays étrangers. Le nombre total des barrières douanières non tarifaires, dont l'élimination immédiate a été demandée par les Etats-Unis et l'Europe, est de quatre-vingt-dix-neuf.

De notre correspondant.

Tokyo. – Si une certaine eau minérale française ne pétille pas dans les verres des buveurs de whisky japonais, c'est qu'un règlement local exige qu'elle soit préalablement bouillie. Les oignons de tulipe hollandais n'ont pas pris racine ici car on craint qu'ils ne soient le vecteur de maladies tropicales, et si certains équipements américains de base-ball sont boycottés au Japon, c'est que l'on considère la gravure d'un label comme un défaut de fabrication...

Le douanier, le bureaucrate japonais, sont sans pitié : le règlement est le règlement, même lorsqu'il confine à l'absurde. Le *Japan Economic Journal vient de lever un coin* du voile sur le labyrinthe des procédures et des tracasseries administratives où se perdent bien des exportateurs, et contre lesquelles ils menacent – à commencer par les Etats-Unis – de répliquer par la loi du talion. Entre autres exemples on relève que, pour l'oubli d'une apostrophe dans la rédaction d'un formulaire, une cargaison de parfums est bloquée en douane.

Autres exemples : pour avoir écrit succursale au lieu de maison mère, un importateur a dû retirer ses produits, déjà sur le marché. Pour des articles fabriqués aux Etats-Unis, mais assemblés ailleurs, on exige la suppression de la mention (gravée) *made in U.S.A.* Des conserves sont rejetées parce que l'espace entre des chiffres est jugé trop grand, ou que les boîtes sont trop épaisses, etc.

La jungle des normes improvisées, la complexité des contrôles et les délais imposés font monter les prix. Ils permettent, légalement ou arbitrairement, de disqualifier ou de retarder l'accès au marché nippon de produits qui ont pourtant subi des tests sévères aux Etats-Unis et en Europe et qui sont, souvent, ceux dont la qualité et la compétitivité menacent la suprématie des produits locaux.

A cette jungle réglementaire vient s'ajouter la résistance du marché japonais lui-même, par le biais de réseaux de distribution exclusifs et compliqués.

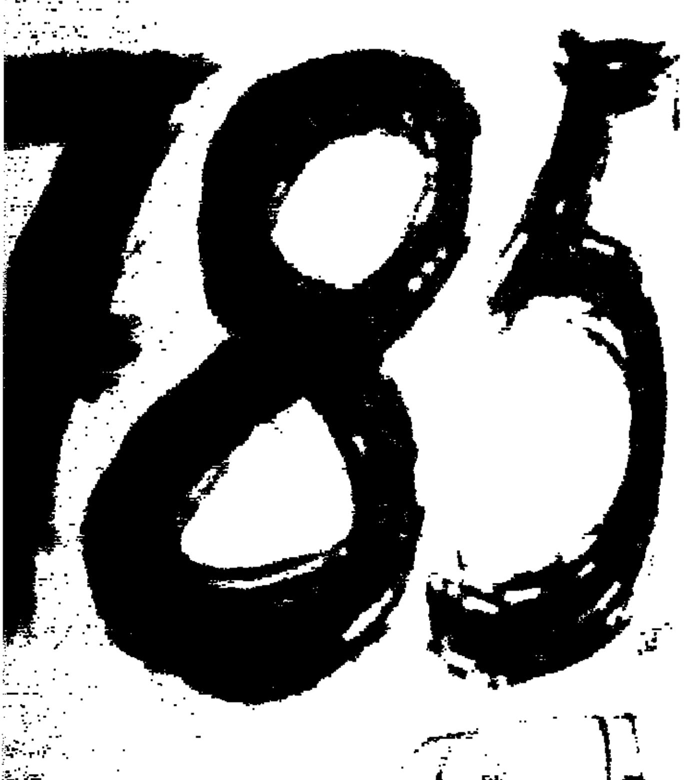
Outre le fait que leurs partenaires ne se privent pas de recourir à des pratiques similaires, les Japonais ont des arguments – historiques, culturels et structurels – à faire valoir pour leur défense. Mais la répétition de ces pratiques, combinée à l'hermétisme du marché, finit par lasser.

Il paraît urgent, si l'on veut éviter une escalade protectionniste, d'harmoniser certaines procédures, conformément à l'esprit et à la lettre du libre-échange.

Au pays de l'harmonie, la situation n'est pas sans espoir : le ministre japonais du commerce extérieur, patron de l'une des plus puissantes bureaucraties, vient d'annoncer pour très bientôt une amélioration considérable des procédures. Reste à savoir si cette volonté d'abaisser certaines barrières ne va pas provoquer une levée de boucliers au Japon.

R.-P. PARINGAUX.







ÉTRANGER

PLUS DE DIX MILLIONS DE CHOMEURS DANS LA COMMUNAUTÉ

Bruxelles (Communautés européennes) (A.F.P.). — Pour la première fois le nombre des chômeurs a dépassé le cap des dix millions dans les pays de la Communauté européenne, puisqu'il était de 10,259 millions à la fin de décembre 1981, soit une augmentation de 2,7 % par rapport au mois précédent. La progression en un mois a été de 14 % en R.F.A. et de 7 % aux Pays-Bas.

Le taux de chômage par rapport à la population active a atteint 9,2 % en décembre 1981 contre 7,2 % à la même période de 1980.

AGRICULTURE

● *Les adhérents individuels de la Fédération française de l'agriculture du Loir-et-Cher* se sont regroupés le 7 janvier en fédération *départementale affiliée à la* F.F.A. Elle est présidée par M. Jean-Paul Bourgoin.

● *Au cabinet de Mme Cresson,* c'est M. Alain Pichon (et non Patrick, comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 22 janvier) qui sera chargé des questions budgétaires.

[E.N.A., trente-six ans, auditeur à la Cour des comptes en 1971, conseiller référendaire en 1977, M. Pichon a été conseiller à la Cour suprême du Sénégal d'octobre 1976 à juillet 1981.]

● RECTIFICATIF. — Les découpeurs ne sont pas les conserveurs. Dans un article consacré au marché « au cadran » du foie gras (*le Monde* du 1er janvier), nous avions attribué l'hostilité à ce mode de mise en marché aux conserveurs. Or ce sont les découpeurs qui interviennent sur ce marché et revendent ensuite les foies aux conserveurs. « *Etant données les difficultés rencontrées et les implications politiques qui peuvent apparaître* », la chambre syndicale nationale des industries de la conserve regrette que les conserveurs aient été impliqués à tort dans cette affaire.

EN U.R.S.S.

La récolte de céréales aurait en 1981 été inférieure à 170 millions de tonnes

De notre correspondant

Moscou. — La direction de la statistique a publié, le 23 janvier, les résultats de l'activité économique en 1981 : les chiffres définitifs, presque tous en retrait sur les objectifs du plan, diffèrent peu des quelques données provisoires annoncées en novembre, devant le Soviet suprême, par M. Baibakov, président du comité d'Etat du plan (*le Monde* du 29 novembre).

Pour l'agriculture, dont la production globale est en baisse de 2 %, le fait le plus significatif est le refus des autorités de publier le volume de la récolte de céréales. Celle-ci, qui était de 189 millions de tonnes en 1980, avait, pense-t-on, été très largement inférieure à 170 millions de tonnes en 1981, en recul de plus de 10 %. La direction de la statistique affirme seulement que « *les réserves d'Etat en céréales assurent entièrement l'approvisionnement de la population soviétique en pain et produits de boulangerie* ».

La production de viande (15,2 millions de tonnes, contre 15,1 millions en 1980) stagne. Celles de lait (88,5 millions de tonnes, contre 90,7 millions en 1980), de coton (9,6 millions de tonnes, contre 9,9 millions), de betteraves à sucre (60,6 millions de tonnes, contre 79,6 millions) sont en baisse. En revanche, celles de pommes de terre (72 millions de tonnes, contre 66,9 millions) et d'œufs (70,9 milliards, contre 67,7 milliards) sont en augmentation.

Le revenu national a, lui, augmenté de 3,2 % et la production industrielle de 3,4 % (3,3 % pour les biens de production et 3,6 % pour les biens de consommation). La productivité de l'industrie a progressé de 2,7 %, *alors que le salaire moyen* mensuel des ouvriers et employés est passé de 168,9 roubles (1) à 172,5 roubles.

La production d'énergie est légèrement inférieure aux prévisions pour le pétrole (609 millions de tonnes) et l'électricité (1 325 milliards de kW/h), plus nettement pour le charbon (704 millions de tonnes). Elle est un peu supérieure pour le gaz (465 milliards de mètres cubes).

THOMAS FERENCZI.

(1) 1 rouble = 8 F environ.

LA PRESSE SOVIÉTIQUE DÉNONCE LA RÉCENTE RÉUNION DU COCOM

Moscou (*A.F.P.*). — La presse soviétique a dénoncé, dimanche 24 janvier, la réunion, à Paris du Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations vers les pays de l'Est (Cocom).

« *Créé pendant les années les plus sombres de la guerre froide, le Cocom a été et demeure encore un instrument de sabotage des relations économiques entre l'Ouest et les pays socialistes* », affirme la *Pravda*. Le quotidien ajoute : « *L'activité de ce comité avait été réduite pendant les années de la détente, mais, aujourd'hui, le Pentagone et le département d'Etat américain ont décidé de faire renaître ce spectre de la guerre froide et de l'utiliser en tant qu'instrument pour saper davantage la détente et saboter la coopération économique entre les pays capitalistes et les pays socialistes, en prenant comme prétexte les événements en Pologne.* »

De son côté, le quotidien *Socialistitcheskaja industria* (*Industrie socialiste*) accuse le comité de coordination d'avoir « *tenté de mettre un terme aux relations économiques entre l'Ouest et l'Est* » en accentuant le contrôle sur les exportations d'équipements stratégiques vers l'U.R.S.S. Mais, ajoute-t-il, « *les exigences américaines dans ce domaine se heurtent à l'opposition des pays ouest-européens et en tout premier lieu de la R.F.A.* »

SOCIAL

DANS LES COMITÉS LOCAUX DE L'EMPLOI

● Chaque syndicat représentatif doit disposer au moins d'un siège
● Pas de permanents non élus de partis politiques

Dans une circulaire, qu'il vient d'adresser aux préfets et aux directeurs généraux et départe- M. Jean Auroux, ministre du tramentaux du travail et de l'emploi, vail définit avec précision la structure et les fonctions des comités locaux de l'emploi (C.L.E.), qui sont actuellement au nombre d'une centaine (*le Monde* du 22 décembre 1981).

D'abord la compétence territoriale d'un C.L.E. sera le bassin d'emploi, qui devra être nanti d'une « *population active significative* ». Ensuite, sa composition tripartite (responsables syndicaux, chefs d'entreprise, élus locaux) devra être « *équilibrée* ». Chacune des trois parties prenantes définira sa propre règle de représentation, mais plusieurs obligations sont instaurées : chaque syndicat (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et FEN) disposera au moins d'un siège — les sièges supplémentaires étant attribués selon la représentativité effective locale. Le « collège » des employeurs devra comprendre, entre autres, « *un membre actif des institutions consulaires compétentes* ». Les élus locaux devront être « *exclusivement des personnes ayant reçu un mandat électif* », qui représenteront les diverses tendances politiques. Cette clause est instituée pour interdire l'entrée, par exemple, des permanents (non élus) de partis politique et pour ainsi dissiper les craintes de ceux qui redoutaient une politisation partisane des C.L.E.

Les comités locaux de l'emploi devront trouver eux-mêmes leurs sources de financement (municipalités, conseils régionaux, collectivités locales), mais l'administration aura auprès d'eux une mission d' « *information et d'études* ». Quant au rôle du CLE, dit celui d'un « *promoteur privilégié de l'application des mesures nouvelles* » prises par le gouvernement en faveur de l'emploi : création d'emplois d'utilité collective et d'initiative locale, aides aux créations d'entreprises, plan avant jeunes et contrats de solidarité. Il est demandé aux membres des CLE de faire « *preuve d'imagination* ».

Enfin, les représentants des salariés bénéficieront de la même protection que les membres des instances administratives ou paritaires, mais leurs employeurs ne seront pas tenus de payer leurs heures d'absence pour assister aux réunions du CLE, qui devra prendre en charge, vraisemblablement par un système de cotisations, ce manque à gagner.

● *Le nombre de chômeurs indemnisés par l'UNEDIC* (assurance-chômage) en décembre 1981 s'est élevé à 1 472 620, augmentant de 2,23 % par rapport au mois précédent. Parmi ces chômeurs, 688 026 sont bénéficiaires de l'allocation de base, 182 035 des allocations spéciales, 123 136 *de l'allocation forfaitaire* et 129 398 des allocations de fin de droits.

● *Réduction de la durée du travail à trente-neuf heures sans perte de salaire chez Gauthier* (meubles), deux mille cinq cents salariés dans l'Ouest et en Corrèze. L'accord est applicable au 1er février. Un contrat de solidarité pourrait être signé, permettant l'embauche d'une trentaine de personnes. Une cinquième semaine de congés payés a été accordée.

● *Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille auprès du ministre de la solidarité nationale a annoncé le 22 janvier la création de deux groupes de travail.* L'un est chargé d'étudier une réforme de l'aide au logement, en particulier la fusion éventuelle de l'allocation-logement et de l'aide personnalisée au logement. Le second étudiera les problèmes de la petite enfance, de ses modes de garde, (plus d'un million d'enfants sont accueillis dans la journée en dehors de leur famille naturelle).

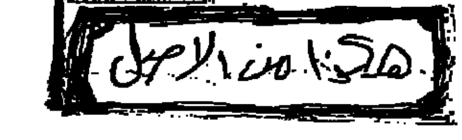
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,9820	5,9870	+ 5	+ 45	— 40	+ 25	— 130	— 40
$ can. ..	4,9295	4,9355	— 20	+ 30	— 65	+ 15	— 170	— 50
Yen (100)	2,5846	2,5885	+ 180	+ 220	+ 365	+ 415	+1095	+1165
D M.	2,5215	2,5455	+ 95	+ 120	+ 180	+ 220	+ 605	+ 160
Florin ...	2,3215	2,3250	+ 85	+ 110	+ 160	+ 200	+ 540	+ 595
F B (100)	14,9260	14,9475	— 595	— 300	—1375	—1020	—3935	—3350
F.S.	3,1670	3,1715	+ 155	+ 195	+ 300	+ 355	+1365	+1050
L. (1 000)	4,5445	4,7510	— 280	— 215	— 590	— 495	—1795	—1650
£	10,9860	11,0000	+ 5	+ 120	pair	+ 140	+ 460	+ 195

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M.	9 5/8	10 1/8	9 15/16	10 5/16	9 15/16	10 5/16	10	10 3/8
$ E.-U ..	13 7/8	14 3/8	14 1/2	14 7/8	14 13/16	15 3/16	15 3/4	16 1/8
Florin ...	10 1/8	10 5/8	10	10 3/8	10	10 7/16	10 1/16	10 1/2
F B (100)	14 1/2	15 1/2	17 1/2	19 3/4	19 1/4	20 1/2	20 1/4	21 1/2
F.S.	3 5/8	4 7/8	8	8 1/2	8 1/4	8 3/4	8 7/8	9 1/8
L. (1 000)	19	19 1/2	20 7/8	22 7/8	21 1/2	22 1/2	23	24
£	14 1/4	15	13 7/8	14 7/8	13 7/8	14 7/8	13 7/8	14 7/8
F français	14 3/4	15 1/4	14 7/8	15 3/8	15 1/4	15 3/4	16 1/8	16 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

DANS L'OISE

Deux entreprises victimes de la neige... et de l'administration

De notre correspondant

Beauvais. — Par suite d'un exceptionnel concours de malchance, les cent dix salariés de deux entreprises de Berthecourt (Oise), pourtant très performantes puisqu'elles ont connu une expansion de l'ordre de 40 % en 1981, risquent d'être licenciés prochainement.

Le 11 janvier dernier, le toit de l'usine, qui abrite ensemble la *brosserie Bounaud* (quarante-cinq salariés) et la société Multimini (soixante-cinq employés), s'effondrait sous le poids de la neige. L'assurance (elle couvre les dégâts du feu et des eaux) refusait d'indemniser les industriels ; de surcroît, les bâtiments ont été construits il y a plus de dix ans et les deux entreprises ne peuvent plus essayer de faire jouer les clauses de la garantie décennale contre les malfaçons.

Salariés et patrons ont manifesté devant les grilles de la préfecture, à Beauvais. Ils n'ont pu obtenir une aide financière du conseil général car la loi sur la décentralisation, qui accordera cette possibilité aux collectivités locales, n'est pas encore promulguée.

De même, les autres formes d'aides départementales ou nationales, dont les pouvoirs publics pouvaient éventuellement faire bénéficier les deux entreprises, sont administrativement inapplicables (les dégâts subis *ne sont pas suffisants* ; le comité départemental de financement — Codefi — des P.M.E. ne peut plus faire d'opérations).

Or les banques conditionnent l'octroi d'un prêt à l'aide des pouvoirs publics...

Rien n'y fait... Pourtant, le jeune P.-D.G. de Multimini, société qui conditionne et commercialise des articles de toilette bon marché, avance comme argument les 4 millions de francs inscrits sur son carnet de commandes, dont un tiers à l'exportation...

Si de l'argent bon marché et des locaux ne sont pas trouvés dans les dix jours, les deux sociétés devront probablement déposer leur bilan... — M. L.

UNE PREMIÈRE : LA BANQUE INDOSUEZ OUVRE UNE FILIALE EN FINLANDE

La banque française Indosuez a obtenu le 21 janvier l'accord du gouvernement finlandais pour installer à Helsinki une filiale à 100 % : Indosuez Osake Pankki. En obtenant cet accord, en même temps que deux autres banques, les Américains Citibank et Chase Manhattan, Indosuez est le premier établissement français à s'implanter en Scandinavie, jusqu'à présent fermée à toute pénétration étrangère dans le domaine bancaire, du fait de l'opposition d'un « lobby » domestique tout-puissant. Une force pression s'exerce, néanmoins, pour ouvrir le marché aux opérateurs extérieurs.

Beaucoup d'entreprises scandinaves se plaignent d'un quasi-monopole des banques nationales et de tarifs exorbitants pratiqués notamment dans les services. Le choix d'Helsinki plutôt que la Suède, où les candidats sont nombreux, s'explique par la position privilégiée de la Finlande sur les marchés de l'Est et dans les pays du tiers-monde. Indosuez à l'intention d'y effectuer des opérations de financement à court terme pour le commerce extérieur et des montages financiers à moyen et long termes en devises, la Finlande devant, par la suite, être utilisée comme base de pénétration vers les autres pays de la Scandinavie.

Faits et chiffres

Affaires

● *Le groupe Renault* a investi 8 milliards de francs en 1981, soit 19,5 % de plus qu'en 1980, en dépit d'une faible progression (+ 6,7 % seulement) de son chiffre d'affaires (85,5 milliards de francs). La régie Renault proprement dite a réalisé un chiffre d'affaires de 53,2 milliards de francs (+ 6,8 %). La production mondiale de véhicules Renault (1 811 626 unités) a diminué de 11,8 % par rapport à 1980 (année record). 1 526 615 véhicules, soit 84 % du total, étant fabriqués en France, le reste à l'étranger (notamment en Espagne).

Commerce

● *Une commission française du commerce international ?* Dans un article publié dans *le Nouveau Journal*, daté du 21 janvier, M. Jobert, ministre d'État, ministre du commer extérieur, propose la création d'une « *commission française du commerce extérieur* ». Cet organisme « *indépendant* », « *composé de cinq « sages »*, instruirait les requêtes des entreprises et « *évaluerait le préjudice subi par l'économie nationale (...) du fait d'importations trop considérables par la qualité ou la fréquence* ».

Etranger

CANADA

● *Les prix canadiens à la consommation* ont, en 1981, augmenté de 12,5 %, la plus forte hausse depuis trente-trois ans, contre 10,10 % en 1980 et 9,1 % en 1979. Le record d'inflation de l'après-guerre a été atteint en 1948 (14,2 %) et le record absolu en 1917 (18,2 %). — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Le syndicat américain des travailleurs de l'automobile* (U.A.W.), a décidé de reprendre les négociations sur les salaires avec la direction de Genera Motors, interrompues le 20 janvier (*le Monde* du 22 janvier). Les discussions avec Ford devraient également reprendre. Ces négociations ont pour objet le renouvellement anticipé (la date normale est en juillet) de la convention salariale. Compte tenu des graves *difficultés* remontées par les groupes américains, ce renouvellement aboutit à un abaissement des coûts de production et des tarifs de vente des constructeurs.

CONSOMMATION

Une lettre de M. Pierre Fauchon

A la suite d'une lettre de M. Jourdan (le Monde *du 30 décembre), M. Pierre Fauchon, ancien directeur de l'Institut national de la consommation nous écrit :*

M. Jacques Jourdan ayant cru devoir publier l'opinion selon laquelle mon éviction de la direction de l'I.N.C. était « une œuvre de moralité politique et publique », je me trouve dans l'obligation de répondre à une attaque aussi grave, qui atteint non seulement ma personne, mais l'ensemble des collaborateurs avec lesquels j'ai assumé, en équipe, la direction de l'I.N.C. depuis juin 1979.

Si l'on en croit M. Jourdan, il convient de retirer toute signification à la notion de service public et de la remplacer par celle de service politique puisque c'est, en soi, un « tort » que d'avoir été nommé par des hommes qui ne sont plus au pouvoir. Il faudrait donc que tous les postes de responsabilité du secteur public ou para-public soient confiés à des hommes dont l'engagement militant corresponde à celui du pouvoir en place. Cette confusion de la mission de service public avec les responsabilités proprement politiques touche à l'idée même que l'an peut se faire de la démocratie.

La confusion est encore plus contestable en ce qui concerne l'I.N.C., établissement public autonome, placé sous le contrôle d'un conseil d'administration où les organisations de consommateurs sont majoritaires et non sous le pouvoir hiérarchique du gouvernement, qui exerce seulement sur lui une tutelle administrative.

Il est plus grave encore, car ceci touche à la dignité des personnes, de m'assimiler à une certaine catégorie d'hommes suspectés globalement, et sommairement, d'avoir servi l'équipe rejetée le 10 mai « *avec zèle, allant même parfois au-delà de ce qu'elle attendait d'eux* », comme ils sont accusés, dans la phase actuelle *de procéder à une sorte de sabotage* : « *freinage des projets, intoxication, application restrictive des décisions ministérielles* », etc. Ceux qui ont suivi la ligne de conduite de l'I.N.C. au cours des dernières années démentiront sans peine ces accusations.

Ils savent que l'I.N.C. a mené le combat de la défense des consommateurs dans toutes les directions où il devait être mené, depuis les plus grandes firmes industrielles (Peugeot) ou commerciales (Euromarché) jusqu'aux institutions (hôpitaux) et même aux autorités publiques les plus haut placées y compris à l'occasion certains ministres (réforme de la publicité des médicaments, facturation détaillée du téléphone). en passant par de puissantes organisations professionnelles (assurances, pharmaciens, constructeurs de maisons individuelles, industrie alimentaire, etc.).

Ils savent que l'I.N.C. a collaboré sans distinction avec tous les élus et responsables politiques qui ont bien voulu s'intéresser à son action et que cette coopération a connu un développement particulier dans des circonstances où elle associait les élus socialistes : les municipalités de Marseille ou de Lille.

Ils savent que, dès mon entrée en fonctions, j'ai fondé mon action sur quelques principes susceptibles de garantir notre totale indépendance et que je n'ai donc pas eu à modifier ces principes après le 10 mai.

A l'appui de ces affirmations, je n'invoquerai qu'un seul témoignage, celui de Mme Lalumière, ministre de la consommation, à l'autorité de laquelle M. Jourdan veut bien se référer. Parlant de notre action, le ministre déclarait publiquement le 8 octobre 1981 : « *On a parlé d'esprit militant, c'est-à-dire d'un esprit axé sur la défense de l'intérêt général, avec la volonté de ne pas tenir compte des susceptibilités des uns et des autres, en allant tout droit son chemin d'une façon très rigoureuse. Eh bien ! je vous félicite de cet état d'esprit et je vous encourage à persévérer dans cette voie.* »

Les accusations de M. Jourdan sont injustes. Peut-être est-il mal informé. Dans ce cas, je souhaite qu'il veuille bien les retirer spontanément sinon par égard pour ma personne, du moins par égard pour l'ensemble de ceux qui ont assumé la direction de l'I.N.C. jusqu'à présent.

Que sera l'avenir ? Je ne perçois aucune relation évidente entre le changement d'idéologie auquel fait allusion M. Jourdan et la mission de l'I.N.C. qui est, depuis l'origine, une mission de protection sociale. Je souhaite sincèrement que la défense des consommateurs continue de se développer, mais j'affirme avec sérénité que, si des progrès sont faits dans le domaine d'action de l'I.N.C., ils seront dus à de meilleures circonstances, non à une plus grande ardeur.

CONJONCTURE

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

Nous devons avoir la hantise du déclin

déclare M. Jacques Delors

Invité le 24 janvier du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, après avoir évoqué le contrat gazier signé avec l'Union soviétique (voir page), a abordé les problèmes d'économie générale :

« *Il faut bien savoir que chaque fois qu'on assume une tâche quotidienne, elle ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt des grands défis des années 80, qui se résument à trois : la mondialisation de l'économie avec l'émergence de nouveaux compétiteurs ; une troisième révolution industrielle pour laquelle les pays européens ont cinq à dix ans de retard sur les Etats-Unis et le Japon ; la fin d'une période ou d'un modèle de régulation économique qui avait fait merveille pendant vingt-cinq ans dans les pays européens, avec des limites selon chaque pays* », a déclaré M. Delors, qui a ajouté :

« *Si nous ne répondons pas à ces trois défis, il nous arrivera ce qui est arrivé à la Grande-Bretagne à la fin du dix-neuvième siècle, lorsqu'elle avait le monopole de la production des biens manufacturés, le monopole des sources d'énergie, un grand empire, et que peu à peu, tout cela a été déchiré et a provoqué des difficultés qui se sont exacerbées dans ce pays depuis vingt ans. Nous devons donc avoir la hantise du déclin. Toute décision qui est prise à court terme doit être placée dans le long terme, et toute vue sur le long terme doit se traduire par des décisions à court terme !* »

M. Delors a ensuite évoqué la question de la rémunération de l'épargne : « *En ce qui concerne la Caises d'épargne, il s'agit d'un problème bien particulier. Il existe plusieurs manières de placer son argent en France, la Caisse d'épargne en est une. Actuellement, j'étudie l'institution d'un livret d'épargne populaire, qui sera réservé à ceux qui ont les plus faibles revenus et qui leur permettra d'être garantis pour leur capital contre la hausse du coût de la vie. (...) D'ores et déjà nous avons émis deux emprunts d'Etat, l'un au taux de 17 %, l'autre au taux de 16,2 %, emprunts auxquels, d'ailleurs, le petit public a beaucoup souscrit, ce qui prouve qu'il se tient au courant, même des opérations financières. Ces emprunts d'Etat offrent une juste rémunération aux épargnants qui veulent bien s'y intéresser.* »

Le ministre de l'économie et des finances a également et de nouveau dénoncé la politique économique américaine qu'il a qualifiée de « *Schizophrénique* » et partagée entre « *la rigueur et la permissivité* ». La persistance de l'incrédulité des Américains aux conséquences de leurs décisions constitue à moyen terme le plus grave danger pour la France, a ajouté M. Delors, qui s'est déclaré convaincu qu'au 31 décembre 1982, le chiffre des chômeurs serait inférieur à deux millions.

La longue gestation du livret d'épargne à capital indexé...

Promise solennellement au cours de sa campagne électorale par M. Mitterrand, l'institution d'un livret d'épargne à capital indexé est à l'étude. Cette indication a été donnée dimanche soir 24 janvier au « Club de la presse » d'Europe 1 par M. Delors. Le ministre a donné la définition de ce nouveau livret et a fixé les limites de son champ d'application : il sera réservé à ceux qui ont les plus faibles revenus et leur permettra d'être garantis pour leur capital contre l'inflation.

Cette limitation des bénéficiaires révèle la préoccupation de notre grand argentier : toute indexation du capital d'un placement est difficile à définir. (« C'est une formule complexe », *a ajouté le ministre, et éventuellement coûteuse si l'inflation s'emballe* (« Elle ne concernera pas tout le monde. »)

On peut imaginer soit une indexation du capital sur l'indice des prix par exemple, avec un taux d'intérêt faible, soit un capital non réévalué, mais un taux d'intérêt qui pourrait se situer au taux annuel d'inflation majoré d'une rémunération également faible mais variable selon la durée du placement, soit une formule mixte. Le problème, pour l'organisme qui recevra le placement (Caisse des dépôts, probablement), est de trouver un emploi très rémunérateur pour les capitaux recueillis, et, si possible, déjà indexé d'une manière ou d'une autre : on peut songer aux obligations à taux variable actuellement émises. Au cas où ce problème ne serait pas entièrement résolu, une contribution de l'Etat serait nécessaire : c'est pourquoi la Rue de Rivoli entend, d'avance, limiter le coût de l'opération en réservant le bénéfice du livret indexé aux titulaires de revenus faibles : on sait que l'épargne des caisses est loin d'être purement populaire, 50 % du total des dépôts figurant sur 11 % seulement du nombre des livrets.

Enfin, toujours Rue de Rivoli, on estime que l'une des meilleures protections de l'épargne populaire est la souscription à des obligations à rendement élevé, supérieur au taux d'inflation, comme le Trésor en émet depuis le début de 1980. De toute façon, M. Delors attendra que la commission de l'épargne, présidée par M. Deutresme, ait rendu son rapport le 31 mars prochain et formulé des propositions. — F. R.

VIVE HAUSSE DU DOLLAR

Le dollar a très vigoureusement progressé sur les marchés des changes lundi 25 janvier, passant, à Francfort, de 2,30 DM à 2,3275 DM, et, à Paris, de 5,86 F à 5,92 F, se rapprochant ainsi, sur notre place, des sommets d'août 1981. Une fois de plus, c'est la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis qui est à l'origine de cette hausse, le loyer de l'argent sur les eurodollars à six mois gagnant 3/4 % à 16 %. Les interventions des banques centrales, que ce soit en Europe, ou au Japon, où le dollar atteint près de 229 yens contre 226 yens, ont été modérées, mais selon M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, « elles ne sont pas susceptibles d'influencer les cours » tant la demande de dollars est forte. Pour le marché de l'or, le cours de l'once est retombé de 377 dollars à 373 dollars.

MARCHÉS FINANCIER

« Boom » en 1981 sur le marché international des capitaux

LA VIE DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

« Boom » en 1981 sur le marché international des capitaux

Le marché international des capitaux a connu une forte activité en 1981 avec une augmentation de 53 % des emprunts par rapport à 1980 dont le montant est passé de 119,34 à *183,16 milliards* de dollars.

Cette progression, précise l'O.C.D.E. dans les statistiques financières, est due essentiellement aux 44 milliards de dollars empruntés par des grandes sociétés américaines pour la prise de contrôle notamment de compagnies pétrolières (O.P.A de Dupont de Nemours sur Conoco et d'U.S. Steel sur Marathon OIL)..

L'essentiel des emprunts de capitaux a été réalisé par les pays industrialisés membres de l'O.C.D.E. : 124,7 milliards de dollars, soit deux fois plus qu'en 1980 (69,62 milliards). Les pays en développement ont davantage recouru aux emprunts l'an dernier avec 42 milliards de dollars contre 29,75 milliards en 1980.

Le bilan de l'O.C.D.E. révèle également que, en 1981, année où les taux d'intérêt avaient accusé une forte hausse, les pays du bloc socialiste ont fortement réduit leurs emprunts internationaux, de 2,71 à 1,50 milliard de dollars.

Enfin les treize pays de l'OPEP ont emprunté en 1981 un peu moins qu'en 1980, avec 5,87 contre 6,86 milliards de dollars. Mais les experts ont remarqué l'arrivée sur le marché de pays arabes qui disposaient d'excédents financiers importants comme le Koweït ou la Libye.

Cette évolution est liée aux difficultés rencontrées pour la vente du pétrole depuis le début de 1981.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	15 janv.	22 janv.
Valeurs franç. à revenu variable	793,5	821,2
Valeurs étrangères	1742,5	1801,9
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	114,5	118,5
Valeurs étrangères	236,7	243,8
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-81)	102,8	108,2
Pétroles-Energie	108,4	108,4
Métallurgie	102,6	107,4
Chimie	99,4	101,8
Bâtim., mat. constr., trav. publics	104,2	111,1
Constructions mécaniques	101,7	106,5
Matériel électrique	108,4	120,1
Automobile et accessoires	108,4	113,5
Industr. de consom. non alim.	102,5	105,4
Agro-alimentaire	101,5	104,1
Distribution	100,1	101,0
Transports	98,3	103,7
Services	102,6	105,4
Assurances	97,1	99,2
Banques	101,9	104,9
Immobilier et foncier	99,9	104,1
Investissement et portefeuille	100,0	102,9
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	93,4	93,5
Emprunts d'Etat	94,1	94,7
Emprunts garantis et assimilés	100,1	93,7
Sociétés	92,3	92,6
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	83,6	83,5
Sociétés	89,0	89,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	94,2	96,1
Produits de base	77,5	78,4
Construction	173,8	183,1
Biens d'équipement	77,4	82,0
Biens de consomm. durables	82,4	85,0
Biens de consomm. non durables	77,4	81,3
Biens de consomm. alimentaires	123,1	125,6
Services	159,5	162,3
Sociétés financières	102,8	104,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	217,7	220,0
Valeurs industrielles	82,5	86,3
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	123,8	124,8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES FERRAILLES. — Grâce à de meilleurs résultats pour le quatrième trimestre, le bénéfice net de l'exercice dès le 30 septembre 1981 a moins diminué que prévu pour s'élever à 7,11 millions de francs (– 42%). La marge brute est supérieure à celle de l'exercice précédent (38,26 millions de francs contre 29,55 millions). Pour le président Tapiau, cet exercice a porté la marque des efforts entrepris au cours des dernières années et placera la société en bonne position dès que la conjoncture s'améliorera. Une progression des résultats a été enregistrée pour le premier trimestre du nouvel exercice. Le dividende global est fixé à 15 F contre 24 F, le président espère que cette minoration sera passagère.

COMPAGNIE DES GAZ DE PÉTROLE PRIMAGAZ. — Emission à 260 F, de 337 924 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1982, devant porter le capital de 42 240 500 F à 59 136 700 F (deux pour cinq).

S.D.R. DU NORD PAS-DE-CALAIS. — Emission au pair de 124 380 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1982, portant le capital de 49 752 900 F à 62 190 900 F (une pour quatre). Mise en paiement d'un acompte global sur dividende de 9,56 F.

HONDA MOTOR. — Le bénéfice net consolidé pour les neuf premiers mois de l'exercice s'achevant *le 28 février* prochain s'élève à 38,57 milliards de yens contre 74,86 milliards (– 48,4 %) pour un chiffre d'affaires accru de 11,4 % à 1 401 milliards de yens. La forte contraction de ce résultat est imputable à la hausse du yen par rapport aux monnaies européennes, qui a entraîné une diminution des marges bénéficiaires des filiales installées sur le Vieux Continent. La conversion en monnaie nippone des résultats des filiales étrangères a également eu un impact négatif.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	106,8	108,1
Valeurs étrangères	101,8	105

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	96,1	96,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 janv. 15 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/1	25/1
1 dollar (en yens)	226,10	229,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 JANVIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères — HORS-COTE — Compartiment spécial — Autres valeurs hors cote — SICAV

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel	119	....
Cellulose du Pin	25 10	23 10
Coparex	440	430
Emaut-Somua	....	....
F.B.M. (LI)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	71	....
M.M.B	....	....
Océanic	26 60	6 90 o
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....

SICAV	Émission Frais inclus	Rachat net
Sogevar	537 14	512 78
Sogintar	688 88	657 64
Soleil Investiss.	321 12	306 56
U.A.P. Investiss.	226 47	216 20
Unifrance	176 86	168 84
Unifoncier	442 98	422 89
Unigestion	400 77	382 60
Uni-Japon	648 68	619 17
Unirente	1382 43	1336 97
Valorem	259 64	247 87
Valrael	105315	100540
Worms Investiss.	454 28	433 68

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos *dernières éditions, nous pourrions* être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1853	1853	1862	1848
2672	C.N.E. 3 %	2672	2690	2691	2655
800	Europe n° 1	808	810	810	
520	Facom	521	524	524	
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6	Usinor	5 95	6 10	6 10	6
94	— (obl.)	93 50	94 50	94 50	94 50
158	U.T.A.	158	156	156	153
230	Valéo	229	239	234	234 30
350	— (obl. conv.)	351 10	352 50	352 50	352 50
120	Vallourec	121	122 30	122 30	119 90
990	V. Clicquot-P.	1005	1000	1000	1000
696	Viniprix	696	720	719	720
1080	Elf-Gabon	1090	1098	1110	1081
275	Amax Inc.	275	270	265	269 50
295	Amer. Express	295 50	300	298 50	294
410	Amer. Teleph.	408 60	422 50	421	420
81	Anglo Amer. C.	81 60	85 20	85 10	84
460	Angold	461	482	482	475
575	B. Ottomane	575	595	598	585
405	BASF (Akt)	405 50	408	408	405
345	Bayer	343 50	353	353	350
215	Buffelsfont.	213 50	229	225	226
30	Charter	31 50	31 50	31 50	30 90
385	Chase Manh.	385 50	393	393	391
139	Cie Pétr. Imp.	139	133	137	133
45	De Beers	45	46 50	46	45 70
810	Deutsche Bank	815	834	834	824
92	Dome Mines	93	95 50	96 50	95 50
150	Driefontein Cfd	150 60	160	160	160
250	Du Pont-Nem.	262	257	257	252
495	Eastman Kodak	489	500	498	493
83	East Rand	84	67	67 10	66
275	Ericsson	277	285	285	280
205	Exxon Corp.	204	208	208	208
127	Ford Motors	127 50	126 50	126 80	124
200	Free State	201	214	213 50	210
117	Gencor	117	127 50	127	125
405	Gén. Electr.	405 60	420	425 50	415
270	Gen. Motors	267 50	272	272	274
58	Goldfields	58	59 70	59 90	59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Harmony	72 60	77 20	77 50	76 50
22	Hitachi	21 75	23 20	22 80	23 20
345	Hoechst Akt.	347	353	353	347
42	Imp. Chemical	42 50	44 20	44 20	43 50
92	Inco. Limited	91 90	91 60	91 60	91 50
425	IBM	430 50	443	441	440 10
197	ITT	197	202 20	202 20	200 50
580	Merck	579	588	588	579
380	Minnesota M.	379	381	381	381
153	Mobil Corp.	154 50	158 10	158 10	160
11800	Nestlé	11800	11990	12010	11900
465	Norsk Hydro	455	479 20	478	475
675	Petrofina	680	693	697	690
325	Philip Morris	324	324	325	322 10
61	Philips	61	62 30	62 80	62
205	Pres. Brand	203 50	213	213	214 20
705	Quilmès	706	705	705	701
360	Randfontein	360	369	368	362
225	Royal Dutch	223	228 50	229 50	228 60
55	Rio Tinto Zinc	55 40	56 50	56 50	54 90
194	St Helena Co	194	207	206 50	203
345	Schlumberger	346	349	349	344 90
48	Shell transp.	48 30	50 30	50 30	49 50
615	*Siemens A.G.*	*623*	*642*	*641*	*638*
111	Sony	111 60	121 10	119 50	120
420	Unilever	422	428 50	424	425
100	Un. Min. 1/10	100 10	103	105 10	101
270	Unit. Techn.	268	272	273	272
205	West Deep	206	215	215	213
270	West Hold.	272	292	286	286 20
285	Xerox Corp.	267 50	281	278 50	275 40
2 50	Zambia Corp.	2 55	2 54	2 55	2 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 866	5 857	5 700	5 980
Allemagne (100 DM)	254 220	254 400	248	260
Belgique (100 F)	14 948	14 949	12 900	13 700
Pays Bas (100 fl.)	232 180	232 230	225	236
Danemark (100 krd)	77 770	77 800	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 910	98 840	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 072	10 959	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 900	9 890	....	....
Italie (1 000 lires)	4 744	4 745	4 350	4 750
Suisse (100 fr.)	318 250	317 020	309	322
Suède (100 krs)	104 020	104 120	100	105 500
Autriche (100 sch)	36 305	36 310	35 300	36 900
Espagne (100 pes.)	5 928	5 935	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 796	8 785	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	*4 917*	*4 911*	4 740	*4 970*
Japon (100 yens)	2 602	2 587	2 500	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	69750	70000
Or fin (en lingot)	70005	70725
Pièce française (20 fr)	682 50	689 90
Pièce française (10 fr)	509 50	500
Pièce suisse (20 fr)	590	602
Pièce latine (20 fr)	540 10	545
Souverain	666	665 50
Pièce de 20 dollars	3030	3012
Pièce de 10 dollars	1550	1590
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3226	3300
Pièce de 10 florins	575	580

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. EST - OUEST. : « Au-delà de Yalta », par Pierre Sudreau ; « Des objectifs non avoués », par Jacqueline Grapin.

ÉTRANGER

3-4. LA « NORMALISATION » EN POLOGNE ET SES REPERCUSSIONS
4. EUROPE
— R.F.A. : les sociaux-démocrates de Hambourg réclament un moratoire sur l'installation de nouveaux missiles.
4. ASIE
— Les pays de l'ASEAN s'inquiètent du rapprochement entre la France et le Vietnam.
5. PROCHE-ORIENT
— La polémique sur le dialogue entre Israël et l'O.L.P.
4. AMERIQUES
6-7. AFRIQUE
— *Le voyage du colonel Kadhafi en Algérie et en Tunisie.*
— ALGÉRIE : le gouvernement retire son projet de code de la famille.

POLITIQUE

8. Les assises nationales du R.P.R.
9. Le remodelage de la carte cantonale.
10. Le voyage de M. Mauroy dans le Nord-Pas-de-Calais.

SOCIÉTÉ

11. JUSTICE : deux ans après l'assassinat de Joseph Fontanet, la « bande à Thérèse » est mise hors de cause.
— FAITS DIVERS.
— RELIGION : Jean-Paul II lance un nouvel appel à l'Église patriotique de Chine.
12. ÉDUCATION : M. Savary commence les consultations sur l'avenir de l'enseignement privé.
— MÉDECINE : une nouvelle réglementation sur les médicaments antalgiques est définie.

RÉGIONS

14. ILE-DE-FRANCE : un entretien avec M. Georges Sarre.

ÉQUIPEMENT

15. TRANSPORTS : Boeing lance un nouvel autobus de l'air.
16. ENVIRONNEMENT.

SPORTS

17. AUTOMOBILISME : victoire d'Alain Prost en Afrique du Sud.
— JUDO : *le neuvième tournoi international* . Paris.
— FOOTBALL AMÉRICAIN : le « superbowl » pour San-Francisco.
— SKI NORDIQUE : la Foulée blanche à Autrans.

CULTURE

18. CINÉMA : *Fontamara*, de Lizzani.
20. RADIO - TÉLÉVISION. — VU : « Les ho-o-mmes », par Claude Sarraute.

ÉCONOMIE

21-22. La politique française des hydrocarbures reste à définir.
23. ENTRE VENTS ET MARÉES : un Allemand en voie de nationalisation.
24. La réforme de l'assurance automobile : sus au bonus-malus ?
— *Les négociations des prix européens et l'agriculture française.*
43. Les livraisons de gaz soviétique à la France.
44. MARCHÉ COMMUN : un choix difficile pour la C.E.E. : investir en Afrique ou au Brésil.
45. ÉTRANGER.
46. CONJONCTURE.
— CONSOMMATION.

RADIO-TELEVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (13) :

La mode ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».

Annonces classées (25 à 42) ; Carnet (17) ; Programmes spectacle (19) ; Bourse (47).

Le numéro du « Monde » daté 24-25 janvier 1982 a été tiré à 521 991 exemplaires.

A B C D E F G

En Argentine

Le mécontentement des travailleurs du secteur public pourrait favoriser une réunification syndicale

Correspondance

Buenos-Aires. — Malgré la dureté de la politique menée par le ministre de l'économie pour combattre *l'inflation*, les syndicats regroupant les salariés du secteur public ont choisi de discuter avec le gouvernement avant d'adopter des mesures de force. Les représentants des fonctionaires et du personnel des entreprises publiques, sévérement touchés par la décision de bloquer leurs salaires alors que les prix augmentent en moyenne au rythme de 7,8 % par mois, l'ont clairement manifesté au cours des conversation qui ont eu lieu récemment dans le bureau du ministre du travail, le brigadier Julio C. Porcile.

Les responsables syndicaux espèrent de cette manière obtenir des autorités, sinon qu'elles reviennent sur leur décision, du moins qu'elles fixent une date limite au blocage des rémunérations et annoncent la politique d'ajustement des salaires du secteur public pour le reste de l'année. Le ministre du travail, qui admet en privé que cette mesure a été prise sans qu'il ait été consulté, a manifesté « *sa préoccupation* » et promis aux représentants syndicaux d'organiser une réunion au cours de laquelle ces derniers pourront présenter directement leurs revendications à M. Roberto Alemann. Confirmant la volonté d'apaisement du gouvernement, le secrétaire d'Etat à l'information a, de son côté, déclaré que les salaires n'étaient pas bloqués et qu'il s'agissait seulement de « *remettre à plus tard les augmentations* »...

En fait, la prudence des syndicats ne s'explique pas seulement par les bonnes dispositions du ministre du travail à leur égard mais s'inscrit dans une stratégie plus large dont l'objectif essentiel est la réunification du syndicalisme. La plupart des dirigeants syndicaux, y compris les « durs » de la C.G.T., même si ces derniers brandissent volontiers la menace de la mobilisation immédiate, considèrent qu'il faut se garder de toute précipitation. Contrairement aux apparences, la situation actuelle leur serait, en effet, doublement favorable.

En premier lieu parce que la politique de stabilisation et de privatisation annoncée par le ministre de l'économie est, selon eux, condamnée à l'échec à brève échéance. L'ampleur de la récession est en effet telle (selon la CEPAL, le PIB a diminué en 1981 de 5,2 % et seul le Salvador a fait pire en Amérique latine) qu'une nouvelle contraction de l'activité entraînera un rejet massif de la part des chefs d'entreprise et des salariés. Le libéralisme dogmatique de M. Roberto Alemann va se heurter par ailleurs à l'opposition des militaires, dont la présence dans les secteurs-clefs de la production est une constante de la vie économique de l'Argentine. Cet échec, affirment les dirigeants syndicaux, sera d'autant plus retentissant que le général Galtieri a implicitement reconnu dans son allocution du 23 décembre que le « *processus de réorganisation nationale* » jouait ses dernières cartes.

La modération syndicale se fonde sur un deuxième argument : la politique « d'agression » du ministre de l'économie contre les secteurs les moins favorisés offre une excellente occasion de rassembler les différentes fractions du syndicalisme. Déjà, les deux organisations syndicales des travailleurs du secteur public (1) ont décidé de coordonner leur action. Les responsables de la C.G.T. sont convaincus que ce front commun pourra s'étendre rapidement au secteur privé, où les conséquences des mesures prises par M. Roberto Alemann se font déjà sentir, par exemple dans l'automobile qui avait connu une légère reprise à la fin de 1981.

La réunification syndicale ne doit pas toutefois, aux yeugx des dirigeants, favoriser seulement les revendications en matière de salaires et d'emploi. Elle doit surtout apporter à la Multipartidaria la base populaire nécessaire pour forcer le gouvernement à fixer un calendrier politique, assurant un retour à la démocratie dans *des délais raisonnables*. Selon M. Fernando Donnaires, secrétaire général adjoint de la C.G.T., « *la solution aux problèmes des travailleurs passe par la mise en place d'un gouvernement élu par le peuple* ».

La réussite de cette stratégie dépend, d'une part, des réactions de la base, d'autre part, de l'attitude du nouveau président. Il n'est pas certain, en effet, que les dirigeants syndicaux puissent résister à la pression de leurs troupes. D'autant que la faiblesse des structures syndicales dans les entreprises et le fait que de nombreux syndicats soient encore placés sous administration militaire laissent le champ libre à des actions sauvages qui seraient immédiatement réprimées. Il est possible, d'autre part, que le général Galtieri prenne l'initiative d'une ouverture politique sans attendre qu'elle lui soit imposée par la volonté populaire. Jusqu'à présent, rien ne permet d'affirmer que ce dernier envisage de remettre en caus l processus de normalisation institutionnelle. De nombreux observateurs considérant que le successeur du général Viola cherche à affirmer son autorité, tant d'ailleurs au sein des forces armées que vis-à-vis de la Mulpipartidaria avant de mettre en route un plan précis de démocratisation, ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'ils dispose de peu de temps pour atteindre cet objectif.

JACQUES DESPRÈS.

(1) Il s'agit de la « coordinadora de gremios de trabajadores estatales » qui regroupe les fonctionnaires de l'administration publique et la « mesa ejecutiva de gremios de empresas del estado » qui regroupe le personnel des entreprises publiques.

LE RÉGIME MILITAIRE TURC EN ACCUSATION DEVANT L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Maintien ou exclusion de la Turquie ? La « question turque » sera au cœur des débats de l'Assemblée du Conseil de l'Europe (l'Europe des vingt et un), dont la 33e session commence ce lundi 25 janvier à Strasbourg.

La discussion est inscrite à l'ordre du jour de mercredi et de jeudi mais la commission politique, qui a envoyé une mission enquêter sur le régime militaire turc, prépare une résolution ce lundi. Elle proposerait un texte « ferme mais ne rompant pas les ponts », en arguant qu'une exclusion de la Turquie du Conseil de l'Europe ne provoquerait qu'un durcissement du régime d'Ankara. Les parlementaires scandinaves, entre autres, seraient cependant partisans d'une résolution plus sévère dénonçant les tortures et autres violations des droits de l'homme.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe n'a pas d'autre pouvoir que de faire des recommandations au comité des ministres, c'est-à-dire aux gouvernements.

M. FRANCIS LAMAIGNÈRE A ÉTÉ LIBÉRÉ DE TURQUIE

Après plus de quatre ans de détention en Turquie, pour avoir été arrêté en possession de 11 grammes de haschisch, M. Francis Lamaignère vient d'être libéré, a-t-on récemment appris (*le Monde* des 25 juillet 1979 et 27 mars 1981).

M. Lamaignière, qui est âgé de trente-cinq ans, avait été arrêté le 1er octobre 1977 et condamné le 28 mai 1978 à trente ans de réclusion. Il fut incarcéré deux ans dans le Kurdistan et deux ans à Istanboul.

De nombreuses interventions avaient eu lieu, en sa faveur, parmi lesquelles celle de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

M. Lamaignère a finalement été libéré le 28 novembre dernier mais il est resté dans une prison de la région parisienne afin, explique-t-il, de ne pas gêner d'autres négociations en cours pour obtenir la libération d'autres détenus français.

Cette détention est pour partie à l'origine de la création de l'ONIDEFE (Organisation nationale d'information et de défense des Français à l'étranger) qui, animée par le docteur Paul Hentzberg, s'occupe du sort des Français détenus à l'étranger pour des délits de droit commun.

★ ONIDEFE, 36, rue François-Miron, 75004 Paris.

A Madagascar

LES AUTORITÉS ASSURENT AVOIR DÉJOUÉ UN COMPLOT

Antananarivo (Reuter). — Des officiers et des prêtres ont été arrêtés à Madagascar à la suite de la découverte d'un complot visant à renverser le gouvernement malgache, a anonncé dimanche 24 janvier le pasteur Richard Andriamanjato, membre du Conseil suprême de la révolution (C.S.R.) au pouvoir.

« *Dans le cadre de ce complot, visant à renverser l'actuel régime en place, découvert ces derniers jours, le président Didier Ratsiraka et certains de ses collaborateurs — dont moi-même — devions être abattus*, a précisé le pasteur, qui a ajouté que « *quatre bâtiments de guerre ont été aperçus au large des côtes nord-ouest du pays et qu'il a fallu envoyer les Mig des forces armées malgaches pour les faire partir.* »

Le pasteur a indiqué que le complot « *prévoyait l'éparpillement de mercenaires dans le pays pour contacter des nationaux malgaches* », mais n'a cité aucun nom de personne appréhendée.

L'annonce de la découverte de ce complot intervient à un moment où Madagascar connaît une grave crise économique et financière et où les produits de première nécessité se font rares.

Le comité viticole de l'Hérault appelle à un rassemblement le 29 janvier

Le Comité d'action viticole (CAV) de l'Hérault invite les viticulteurs à un rassemblement le vendredi 29 janvier sur le parvis du théâtre de Béziers. Après sa réunion de Pézenas, samedi 23 janvier, le CAV estime, nous signale notre correspondant à Montpellier, qu'il convient de rappeler au gouvernement les pomesses faites au lendemain de l'arraisonnement d'un « pinardia » italien (*le Monde* du 12 août 1981). Il a adressé un télégramme en ce sens au premier ministre. Le C.A.V. a décidé de conduire des opérations destinées à « *suppléer la carnece des contrôles douaniers* ». Pour lui, le gouvernement français se trouve « *complètement coincé par les structures communautaires et subit des pressions énormes du négoce* ».

Dans le Midi, des chiffres incontrôlables continuent de circuler : ainsi, selon des viticulteurs, les importations de vins italiens auraient atteint 750 000 hectolitres en décembre et pourraient être de l'ordre de 650 000 hectolitres en janvier. Les relevés des douanes sont très différents : de début septembre au 14 janvier, il *a été importé 1 549 000 hectolitres* de vin d'Italie, contre 2 473 000 hectolitres pour la période correspondante de 1980-1981 et 1 816 000 hectolitres pour 1979-1980.

A cela s'ajoute le fait que les vins réellement mis sur le marché peuvent comprendre aussi les vins retenus dans les chais pendant l'été, qui sont aujourd'hui dédouanés. Cependant, d'après le comité national du commerce communanutaires des vins et spiritueux, les mises en marché pour les trois premiers mois de la campagne s'élèvent à 1 027 390 hectolitres, soit une moyenne mensuelle de 342 463 hectolitres.

Le 15 janvier dernier, c'est sur la place de Béziers, où les représentants des caves particulières sont influents que la commission de cotation a — la première, — refusé de coter pour marquer son inquiétude devant la montée des importations. C'est du moins la raison officielle, mais ne s'agirait-il pas plutôt pour ces viticulteurs de masquer leur inquiétude vis-à-vis de l'office des vins en projet ? Ensuite ce sont les importateurs, courtiers et expéditeurs qui ont manifesté leur volonté de ne plus coter pour ici encore réduire les importations ! S'agit-il d'agir sur les importations ou sur les pouvoirs publics, à propos cette fois encore des modalités de fonctionnement de l'office des vins ? Les comités d'action viticole pourraient-ils rester en arrière, ce d'autant que vendredi 22 janvier, on enregistrait sur la place de Montpellier une baisse sensible (de 16,27 à 15,85 F le degré hecto).

Les représentants de la viticulture et celui notamment des jeunes agriculteurs ont demandé l'arrêt des cotations, dans la crainte qu'un mouvement de panique ne se développe au cas où une baisse plus importante se manifestait. Mais on dit encore dans ces milieux des comités d'action que l'agitation vient du fait que les viticulteurs se rendent compte aujourd'hui que le futur office des vins ne réglera pas la question des importations car Paris est « *coincé par les structures communautaires* ». — J. G.

LE PROCÈS DE M. DOBBERTIN EST RENVOYÉ « IN EXTREMIS »

M. Rolf Dobbertin, physicien ouest-allemand, âgé de quarante-sept ans, ne sera pas jugé les 25 et 26 janvier comme prévu (« le Monde » du 23 janvier). Un communiqué lapidaire diffusé par le ministère de la défense l'a annoncé samedi 23 janvier : « Le jugement de l'affaire Rolf Dobbertin, inculpé d'intelligences avec les agents d'une puissance étrangère, prévu le lundi 25 janvier, à 13 heures, et le mardi 26 janvier devant le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) à la caserne de Reuilly, a été renvoyé à une date ultérieure. Ce renvoi a été décidé samedi 23 janvier, est-il précisé. Les éléments recueillis récemment nécessitent en effet qu'il soit procédé à des investigations complémentaires avant jugement. »

LA C.F.D.T. DEMANDE QUE LE « RATTRAPAGE » DU POUVOIR D'ACHAT DU SMIC SOIT PROGRAMMÉ

Le conseil national de la C.F.D.T., qui s'est réuni du 21 au 23 janvier à Paris, et qui avait un ordre du jour très chargé (action revendicative, situation sociale générale, avant-projet de résolution sur la politique d'action en vue du 39e Congrès confédéral, « *campagnes* » sécurité sociale et prud'hommes, événements de Pologne), a constaté avec satisfaction que la centrale de la rue Cadet avait « *plus que jamais* » la confiance des travailleurs, comme le prouvent, selon elle, les récents résultats obtenus aux élections professionnelles chez Renault et à la SNIAS.

Parmi ces questions d'actualité, le conseil national de la C.F.D.T. s'est déclaré satisfait de l'ordonnance sur la durée du travail, qui doit entraîner, pour lui, des créations d'emplois avec une diminution réelle du temps de travail. Réclamant une programmation pour combler le retard du pouvoir d'achat du SMIC, qu'elle chiffre à 21 %, la C.F.D.T. demande, pour 1982, un « rattrapage » identique à celui de 1981 (8 %).







